JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 641,1[illegible]

24ME ANNEE—No 132 MONTREAL, MERCREDI 8 AVRIL 1908 16 PAGES—UN CENTIN

Rev. El Paradis Lot Seminaire

LE DEPART DE LA GLACE

Les premiers signes avant-coureurs se sont accusés hier après-midi, au moins une dizaine de jours en avance, sur les années passées. —Du pont Victoria au quai Tarte.

UN ARRET MOMENTANE.

Si l'on compare la photographie ci-dessus, prise ce matin par un artiste de la "Presse," à celles d'hier soir, on verra facilement la différence considérable qui s'est opérée, depuis hier, dans le niveau de l'eau, ainsi que l'encombrement des glaces sur les diverses jetées.
A droite de la gravure on aperçoit les hangars du quai Edouard VII, envahis par l'accumulation des glaces.

Durant la journée chaude d'hier, un commencement de débâcle s'est produit et la glace, par quantités notables, est venue s'amonceler vis-à-vis l'île Sainte-Hélène, et même jusqu'en face des quais d'Hochelaga.

On pouvait donc voir, hier, vers les quatre heures, un chenal assez large, à partir du pont Victoria, jusqu'au quai Tarte.

Ce premier mouvement de la glace s'est opréré une dizaine de jours plus de bonne heure que celui de l'an dernier.

Les vieux connaisseurs affirment que c'est là un présage d'ouverture précoce de la navigation, entre Montréal et le lac Saint-Pierre.

A TROIS-RIVIERES,

la glace se brisait assez rapidement, hier après-midi.

A partir de ce dernier endroit jusqu'à Québec, le fleuve est libre. De sorte que le seul obstacle, ou du moins, le plus considérable pour le présent, est sans contredit la glace solide du lac Saint-Pierre.

On s'attend à ce que ce pont de glace cède avant une dizaine de jours.

Quoiqu'il en soit, et même si le chenal ne devait se trouver libre que dans les dernières semaines du présent mois, cela ne signifierait pas grand chose pour le port de Montréal, excepté toutefois pour ce qui regarde l'arrivée d'un ou deux charbonniers, venant de Sydney.

Les navires de service régulier ont, en effet, choisi définitivement les dates fixes de leur départ, et les premières arrivées se feront assez tard pour que les navires n'aient aucune crainte de la glace dans le chenal.

L'ouverture régulière de la navigation se fera donc de façon plutôt automatique, qu'autrement.

Quant à la glace, son départ, avant ou après la fin du mois d'avril, ne peut donc influencer de beaucoup la

NAVIGATION OCEANIQUE.

Mais cette descente de la glace, durant la journée d'hier et son amoncellement ont causé une élévation considérable dans le niveau de l'eau. En effet, celle-ci, qui se trouvait, hier, à un niveau de 31 pieds, est aujourd'hui rendue à 36 pieds d'épaisseur.

Comme on le voit, la crue a été rapide et s'est montrée de cinq pieds en une seule nuit, pour ainsi dire.

Quant à la température froide et à la neige que nous avons aujourd'hui, on peut dire qu'elles ralentiront un peu les choses et que l'eau demeurera aujourd'hui à un niveau à peu près égal. Il ne faut pas non plus s'attendre à voir remuer tant soit peu la glace, d'ici à demain.

Nous donnons, ci-après, un tableau comparatif de l'ouverture de la navigation depuis une dizaine d'années, ainsi que des premiers arrivages de mer.

Année.	Ouverture de la navigation	1er arrivage de mer.
1898	31 mars	26 avril
1899	24 avril	27 avril
1900	21 avril	26 avril
1901	21 avril	25 avril
1902	3 avril	7 avril
1903	20 avril	26 avril
1904	24 avril	4 mai
1905	19 avril	2 mai
1906	17 avril	28 avril
1907	26 avril	2 mai

De nombreux spectateurs suivent avec intérêt les différentes phases de la débâcle. Cette photographie a été prise hier après-midi, vers quatre heures, alors que le niveau de l'eau ne s'élevait qu'à 30 pieds et 6 pouces.

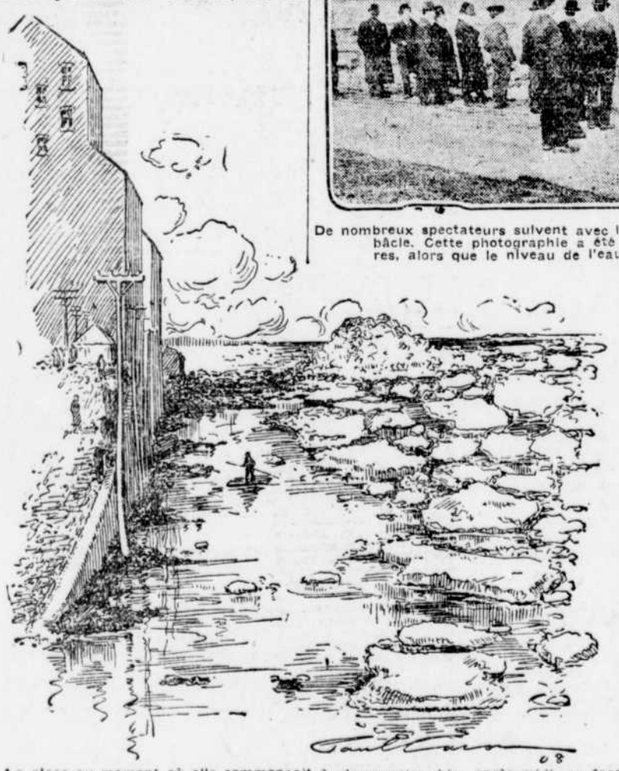

La glace au moment où elle commençait à s'amoncelar, hier après-midi, en face des élévateurs du Pacifique Canadien. L'eau est aujourd'hui beaucoup plus haute.

Vue prise, hier, vis-à-vis la pointe ouest de l'île Sainte-Hélène. L'eau a considérablement monté depuis, et les chalouplers pourraient aujourd'hui accoster près du mur de revêtement, en face de la rue Berri.

VICTIME DE LA VAPEUR

Lionel Lapointe est gravement brulé, hier, pendant qu'il travaillait

POUR LE PACIFIQUE

Le blessé a été transporté à l'Hôpital Royal Victoria où les médecins déclarent qu'il n'est

PAS EN DANGER

Lionel Lapointe, un jeune homme de 17 ans, a été victime d'un grave accident, hier. Pendant qu'il travaillait à la table tournante du Pacifique Canadien, à Outremont, le jeune Lapointe a été affreusement ébouillanté à la suite de l'explosion d'une valve, sur une des locomotives.

Le jeune homme fut transporté d'urgence à l'hôpital Royal Victoria où les médecins ont pansé les brûlures qu'il portait aux jambes et sur le corps.

Les brûlures, bien que très souffrantes, ne seront pas mortelles.

Lionel Lapointe demeure avec ses parents au No 723 de la rue Hutchison.

AU 65IEME

PARADE ET EXERCICES CE SOIR.

Il y aura parade du régiment à 8.00 heures ce soir. La présence de tous les officiers et soldats est requise.

Nous espérons que le succès des derniers exercices sera un encouragement et que chacun des membres du régiment se fera un devoir de n'en pas manquer.

Tous les sous-officiers et soldats de la Compagnie No 2 sont requis d'être présents ce soir. Il y aura une assemblée de la Compagnie.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Ce soir à l'heure habituelle, M. Gillet, professeur de littérature française à l'Université Laval, donnera la dixième et dernière conférence de son cours sur l'histoire de la Comédie française contemporaine. Il parlera des oeuvres de Henri Becque, Maurice Donnay, Paul Hervieux et Jules Lemaître.

AUPRES DU GOUVERNEMENT

Une délégation de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et du comité de Tempérance, s'est rendue à Québec aujourd'hui pour rencontrer l'honorable M. Gouin, au sujet des modifications que le gouvernement doit apporter à la loi des licences.

M. LE CHANOINE DANIEL

C'est le mardi de Pâques, nous l'avons déjà annoncé, que M. le chanoine Daniel, prédicateur de la station quadragésimale, donnera sa conférence d'adieu au Monument National. Le distingué titulaire de l'église métropolitaine de Rennes sera l'hôte, ce soir-là, du Cercle "Ville-Marie". M. Gillet, professeur de littérature française à l'Université Laval, sera le président d'honneur de la soirée.

Les billets sont en vente à la librairie Granger.

Mgr JEAN-LOUIS DE CHEVERUS

C'est aujourd'hui qu'on célèbre, à Boston, le centième anniversaire de la nomination du premier évêque catholique de la capitale du Massachusetts.

C'est aujourd'hui le 100e anniversaire de la nomination du premier évêque catholique de Boston, Mgr de Cheverus. Ce fut un des prélats les plus justement remarquables des Etats-Unis. Protestants comme catholiques, tous ceux qui le connurent succombèrent au charme qu'émanait sa bonté, sa courtoisie ; il compta parmi ses amis les plus ardents des hommes comme le président John Adams, le pasteur Channing, Josiah Quincy, maire de Boston, Mme Elizabeth Seton, qu'il convertit et qui fonda l'ordre de la Charité, et bien d'autres qu'il serait trop long de nommer.

Jean - Louis - Anne - Madeleine Lefebvre de Cheverus naquit à Mayenne le 28 janvier 1768. Il était à peine âgé de 12 ans qu'il entrait dans les ordres et était tonsuré. Dix ans plus tard, on entrait en pleine tourmente révolutionnaire ; l'abbé de Cheverus était ordonné prêtre, —à l'âge de 23 ans, — le 8 décembre 1790. Malgré les temps troublés, il se livra avec ardeur à son ministère, recevant de l'évêque de Mans un canonicat dans sa cathédrale. Il fut le dernier prêtre ordonné à Paris, avant 1801. Il refusa l'assermentation mais revint quand même à Paris, en 1792.

Emigré après les massacres de septembre, il se rendit en Angleterre et, en l'automne de 1796, il acceptait l'invitation de se rendre à Boston, où était déjà son ami, l'abbé de Matignon. Boston n'avait alors qu'une petite église. Il fallut songer à en construire une autre, et les plans furent commencés en 1799. Telle était l'estime en laquelle était tenu l'abbé de Cheverus qu'en peu de temps il avait rempli une liste de souscriptions. En tête était le nom de John Adams, président des Etats-Unis, puis venaient une foule de protestants qui souscrivirent à eux seuls $2,500.

Mgr Jean-Louis de Cheverus, premier évêque de Bostog; peinture de Stuart appartenant à Mgr O'Connell, archevêque de cette ville.

Le 8 avril 1808, l'abbé de Cheverus était nommé évêque de Boston ; mais il ne fut consacré que le 1er novembre 1810, l'évêque porteur des bulles n'ayant pu même sortir de l'Italie où il était mort en juillet 1810.

Quand Mgr Carroll, archevêque de Baltimore, mourut, on essaya de le remplacer par Mgr de Cheverus; mais celui-ci ne voulut pas accepter, préférant rester dans son cher Boston.

Après la mort de son ami Matignon, en 1818, des nouvelles instances pour le faire changer de climat n'aboutirent pas. Il fallut que Louis XVIII s'en mêlat. Le roi de France le nomma évêque de Montaubau et lui ordonna de rentrer immédiatement en France. Ce fut en vain que

A suivre sur la page 5

LE CACHOT S'OUVRE POUR McCRAW

Le drame de Grande-Anse a, hier, son épilogue aux Assises de Trois-Rivières. — L'accusé à la barre n'est pas l'assassin de Percy Howard Sclater.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Trois-Rivières, 8 — Wallace McCraw, l'assassin supposé de Percy Howard Sclater, est libre. Douze de ses pairs l'ont hier déclaré innocent.

Le verdict apporté par les jurés est plutôt populaire. On s'est dit : "Si elle est libre, pourquoi le condamner ?"

Comme dans le cas de la femme Sclater, la foule entassée dans la cour a applaudi à la décision rendue. C'est Mtre F. S. Tourigny, C. R., l'un des substituts du procureur-général, qui a été le premier à prendre la parole, hier après-midi.

FOULE ENORME

La foule, aux abords du palais, dans les corridors, dans l'enceinte du tribunal, était énorme. C'était la répétition de la séance de l'acquittement de la femme de l'assassiné.

McCraw, à la barre, était plutôt énervé. A quelques pas de lui, se tenait Chandonnet. Mtre Tourigny, puis ensuite Mtre C. A. Wilson ont fait un admirable exposé de la cause. Ils se sont appliqués tous les deux à démontrer que ce ne pouvait être sur Chandonnet que devait retomber la responsabilité de l'assassinat. Les faits, dans tous leurs détails, ont été commentés par eux avec une logique écrasante et surtout avec cette dignité et cette impartialité dont les deux substituts du procureur-général ont fait preuve depuis le commencement du procès.

Il était 4 h. 30 quand Mtre Wilson termina la péroraison de sa remarquable plaidoirie.

LE JUGE AU JURY

Sa Seigneurie le juge Cooke prononça alors sa charge, qui fut des plus impartiales. Le savant magistrat expliqua la preuve et la commenta de façon à laisser sur le dos des jurés la pleine responsabilité du verdict à rendre.

Avant le départ des jurés pour leur chambre de délibérations, Mtre Laflamme se leva encore une fois pour prier le président du tribunal de bien expliquer ce que signifie le "bénéfice du doute."

C'était là une nouvelle tactique habile de la défense. Le président du tribunal expliqua alors aux jurés que cette question de "bénéfice du doute" à donner à l'accusé devait signifier pour lui un verdict de non-culpabilité". Il était 5 h. 15 quand les douze jurés de l'assassin supposé rentrèrent pour délibérer ; pendant leur absence, le juge se retira dans son cabinet, mais les avocats, moins Mtre Laflamme, restèrent à leurs sièges.

On raconte, au sujet de Mtre Laflamme, l'incident suivant:

Au moment où les jurés revenaient au banc, il était, lui, dans une chambre adjacente à la cour, affaissé sur un sofa, terrassé par les fatigues de la journée. Un des huissiers alla le prévenir:

"Les voici déjà de retour."

"Et quel air ont-ils?" demanda le défenseur de McCraw.

L'huissier répondit qu'ils paraissaient plutôt disposés à sourire. "Alors, laissez-moi, repartit Mtre Laflamme, je sais ce qui va arriver." Il ne bougea pas de sa place.

Et l'instant d'après, c'était le verdict de non-culpabilité.

L'anxiété la plus vive était peinte sur toutes les figures lorsque les jurés au bout de quinze minutes à peine de délibérations firent leur apparition dans la salle.

A suivre sur la page 5

UN LOT A BATIR DE $500

Plus de $1,000 de Prix

DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS

Le Concours extraordinaire institué par la "Presse" pour ses lecteurs et le public en général est l'occasion d'une émulation sans précédent.—Un aubaine pour tous: Hommes, femmes, enfants, grands, petits, pauvres, riches.

LE PREMIER COUPON PARAIT AUJOURD'HUI

La nouvelle lancée par la "Presse" d'un concours extraordinaire qui commence aujourd'hui même, a fait traînée de poudre ; les demandes d'informations à ce sujet nous arrivent de partout.

Nous y répondons tout de suite. Nous allons essayer d'être très clair, et nous invitons tous nos lecteurs, tout le monde, A BIEN LIRE ce que nous publions aujourd'hui, afin qu'il n'y ait aucune hésitation, aucune erreur, aucun malentendu.

QUE L'ON COMPRENNE BIEN DES MAINTENANT, CAR LE CONCOURS NE DURERA QUE QUELQUES JOURS.

C'est sans contredit le concours le plus populaire que la "Presse" n'ait jamais entrepris.

CONDITIONS DU CONCOURS

1o. Tous les jours, jusqu'au 18 avril, inclusivement, la "Presse" publiera, EN DERNIERE PAGE, un coupon spécial que l'on devra découper, sur lequel on devra inscrire le nom et l'adresse du concurrent, et que l'on devra conserver pour le faire parvenir à la "Presse", pas avant le 18 AVRIL, ni après le 22 AVRIL, avec tous les autres coupons. Ce coupon représentera UN VOTE dans le grand concours de popularité.

2o. Chaque samedi, la "Presse" publiera, EN DERNIERE PAGE, un coupon spécial que l'on devra découper, sur lequel on devra inscrire le nom et l'adresse du concurrent, et que l'on devra conserver pour le faire parvenir à la "Presse", pas avant le 18 AVRIL, ni après le 22 AVRIL, avec tous les autres coupons. Ce coupon du samedi vaudra CINQ VOTES dans le grand concours de popularité.

3o. En outre de ces coupons, on pourra multiplier les votes en faveur des concurrents, en aidant à la vente DES BILLETS D'ENTREE à la Grande Exposition des Constructeurs Canadiens [The Canadian Builders Exhibition] qui sera tenue au Coliseum [Ancien Patinoir Cristal], coin des rues Guy et Dorchester, entre les 20 et 25 avril. Ces billets qui seront déposés dans les principales succursales de la "Presse", dans la ville, se composent de deux parties : du billet d'entrée, et d'un coupon qui vaudra DIX VOTES au grand concours de popularité de la "Presse". Ces coupons, comme ceux qui seront publiés dans la "Presse", devront être envoyés à la "Presse", pas avant le 18 AVRIL, ni après le 22 AVRIL. Nous indiquons plus bas comment on pourra se procurer ces billets à coupons.

COMMENT CONCOURIR

Il est évident que chacun est libre de concourir comme il l'entendra. Mais comme c'est à proprement parler un concours de popularité, on préférera, nous n'en doutons pas, jeter son dévolu sur quelqu'un qui pourrait réunir le plus grand nombre de votes. Chacun pourrait donc s'entendre avec le plus grand nombre possible pour choisir UN CANDIDAT, et chaque groupe faire de la propagande en faveur de son favori. On n'aura pas besoin de nous faire connaître d'avance les noms des candidats ; on n'aura qu'à nous envoyer les coupons sur lesquels les noms des candidats avec leurs adresses seront inscrits.

IL FAUT BIEN COMPRENDRE que c'est le nom du candidat pour lequel on vote qui devra être inscrit sur le coupon, et non le nom de celui qui fait de la propagande pour le candidat qu'il veut faire triompher.

Il est inutile d'ajouter que dans l'envoi à la "Presse", à la fin du concours, on devra mettre SOUS UNE MEME ENVELOPPE OU DANS UN MEME PAQUET tous les coupons d'un candidat. C'est d'une grande importance pour faciliter le décompte.

TOUT COUPON REÇU APRES LE 22 AVRIL NE SERA PAS VALABLE.

Les Prix du Concours

Voici les principaux prix qui seront donnés aux concurrents :

1o. Le meilleur lot à bâtir de Eastmount, valant $500.
2o. Une machine à clavigraphie Oliver, de première classe.
3o. Une machine à coudre de première classe.
4o. Un complet pour hommes, de la "Fashion Craft."
5o. Un magnifique gram-o-phone Berliner.
6o. Un billet de saison pour deux personnes au Parc Dominion.
7o. Un billet de saison pour le "Stanley Hall."

Et autres prix et billets de passage pour voyages d'agrément, et pour lieux d'amusements.

IL Y AURA POUR $1,000 DE PRIX, ET PLUS

COMMENT SE PROCURER LES BILLETS D'ENTREE A L'EXPOSITION DES CONSTRUCTEURS.

Les billets d'entrée à l'Exposition des Constructeurs sont en vente dès maintenant au bureau principal de la "Presse", coin des rues Saint-Jacques et Côte Saint-Lambert, et à la succursale principale de la "Presse", 61 rue Sainte-Catherine Est.

DEMAIN, nous annoncerons à quels autres endroits on pourra se procurer de ces billets qui se vendront 10 cents chacun, ou 8 cents chacun, dans le cas où l'on en achètare trois ou plus.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg. 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

28 MARS

LUNDI	94,489
MARDI	94,473
MERCREDI	94,581
JEUDI	94,674
VENDREDI	94,570
SAMEDI	117,546
TOTAL	590,313
HEBDOMADAIRE	50,839
	641,152

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **641,152**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,385

La moyenne de la circulation de la "Presse" dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LA LIGNE ALL-RED

Londres, 8 — A une réunion du Royal Colonial Institute, lors Strathcona a lu une conférence sur la ligne All-Red. Devant une assemblée choisie, il a judicieusement passé en revue les avantages et les désavantages de cette ligne de steamers, concluant, à la fin, que les premiers l'emportaient sur les seconds.

Parlant du Pacifique, le haut-commissaire canadien à Londres insista sur la nécessité de maintenir une ligne de steamers entre le Canada, l'Australie, la Chine, le Japon et l'Inde, si l'Angleterre veut assurer sa prépondérance dans cet océan.

La route par le Canada sera peu incommodée par le canal de Panama. Par-dessus le marché, il faut créer le plus de liens possibles entre la métropole et ses colonies, car les générations à venir, dans ces dernières, auront moins d'enthousiasme pour l'unité impériale, c'est plus facile à comprendre, que leurs devancières. Enfin, lord Strathcona espère vivre assez longtemps pour voir la réalisation de ses plus chères espérances.

LE SANG PUR

Est une chose certaine si vous prenez la Salsepareille de Hood.

Ce grand remède guérit ces éruptions, boutons et clous qui apparaissent dans toutes les saisons ; il guérit plaies scrofuleuses, l'herpès ou l'eczéma ; convient également bien et guérit aussi la dyspepsie et toutes les maladies d'estomac, guérit le rhumatisme et le catarrhe ; guérit les maladies nerveuses, la débilité et la sensation de fatigue.

TOUJOURS SATISFAISANT

"Comme je puis parler, avec expérience, de la valeur de la Salsepareille de Hood, c'est un plaisir pour moi de le faire. On s'en est servi comme remède de printemps dans notre famille, et dans chaque cas les résultats ont été plus satisfaisants. Mon conseil à tous est celui-ci : épargnez du temps et de l'argent en prenant la Salsepareille de Hood aussitôt que se manifestent les premiers symptômes de la maladie." E. Beach, 352 rue Parliament, Toronto.

Mme C. K. Tyler, Burlington, Vt., dit : "Les soins requis par une grande ferme, tant d'ouvrage et si peu de santé pour le faire, amenèrent un épuisement presque complet ; j'avais le sang pauvre ; je manquais de force et dormais peu. La Salsepareille de Hood m'a donné appétit, un sommeil naturel, une santé parfaite et la force de faire tout mon ouvrage." 601 w B

Chronique

APPEL DE FONDS

Vous êtes tous mes amis, n'est-ce pas, ô fideles lecteurs? Vous ne pouvez pas dire non, car on n'a pas en vain passé des années à bavarder ensemble, les uns et les autres, chaque jour, de tout et de rien, sans avoir donné naissance à un sentiment qui, plus complexe que l'amitié y ressemble beaucoup et peut-être mieux, puisque si vous et moi connaissons à peu près la couleur de nos idées, nous ignorons nos visages.

Je puis donc me risquer à faire appel à vos bourses en vous expliquant une affaire confidentielle, très secrète et très avantageuse.

Voici l'histoire, mais gardez-là pour vous, on ne la propagez qu'à bon escient.

Un de mes amis gémit dans les prisons, les sombres prisons d'Espagne, où il a été jeté pour avoir embrassé avec trop d'ardeur la cause de don Carlos. C'est donc une victime des haines politiques.

Il s'était enfui en Amérique et avait cherché refuge au Canada, où il vivait seul, tout entier à la défense de ses idées qu'il répandait dans une volumineuse brochure, seul avec sa fille unique, belle comme le jour, et qui se trouve maintenant abandonnée en proie à la pire misère.

Ce n'est certes pas le gouvernement canadien qui l'a livré au gouvernement espagnol. C'est lui, l'infortuné, l'imprudent, qui a été se jeter dans la gueule du loup en risquant un voyage urgent dans sa féroce patrie. A présent, il gît pour le reste de ses jours dans un effroyable in pace.

De savoir sa fille abandonnée, le prisonnier, au fond de la gehenne, se ronge les poings et sent son coeur se briser. Or, il est possesseur d'un trésor de vingt millions de pesetas, ce qui fait environ quatre millions de dollars. Quatre millions, vous entendez?

C'est la vie et la santé pour sa fille bien-aimée, la vie large et fastueuse, avec autos, yacht, chevaux, cottage à la ville, château à la campagne et bonnes rentes pour elle—et aussi pour vous, qui me lisez, car sachez ceci :

Ces vingt millions de pesetas, en billets de banque, naturellement, sont enfermés dans un merveilleux coffre en métal précieux, divinement ouvragé par Benvenuto Cellini, l'incomparable orfrèvre florentin. Ces vingt millions de pesetas sont à Montréal, chez un pawn broker, qui a prêté sur le coffre—sur le coffre seulement, car il ignore son contenu et l'emprunteur ne lui en a pas livré la clef—la somme de vingt mille dollars.

Ces vingt mille dollars, mon ami le prisonnier ne les a pas, et sa fille, qui est belle comme le jour, ne les a pas non plus, l'infortunée ! et moi je ne les ai pas davantage, je vous en donne ma parole d'honneur. Or, ces vingt mille dollars en valent réellement un million. Et comme vous les avez, vous autres, ces vingt mille dollars, passez-les-moi.

J'attends donc qu'un de vous m'envoie la somme tout de suite pour retirer le coffre merveilleux des mains du prêteur. Et le premier qui m'aura envoyé cette bagatelle recevra un million avant une semaine des mains de la jeune fille belle comme le jour, qui consent à accorder cette prime fabuleuse à qui la tirera de son abandon et de sa misère.

Hein ! je pense que voilà une belle affaire pour quiconque a quelques économies.

Une objection se présentera sans doute, au devant de laquelle je dois aller. Il semble curieux qu'un homme ait possédé vingt millions de pesetas dans un coffre, et qu'il ait mis ce coffre au Mont-de-piété pour vingt mille dollars...

Cette observation aurait son importance si on ne pouvait expliquer clairement cette anomalie.

Je vais vous dire. Avant d'être un héros politique mon ami le prisonnier des Bourbons avait été un peu corsaire, un peu contrebandier, un peu faussaire, un peu... tout. Dès lors, il devait prendre toutes sortes de précautions pour mettre à l'abri son joli pécule. Mais que nous importe son passé ? Il s'agit de sauver la vie d'une jeune fille belle comme le jour, je crois l'avoir déjà dit, au regard de velours, aux cheveux sombres comme la nuit, d'une stature sculpturale, sereine et calme dans la dignité de son malheur et de sa jeunesse. Et cette jeune fille — qui sait? — après avoir mis sa main un instant dans la vôtre, à l'anglaise, pour vous remercier, l'y laissera peut-être pour toujours. Alors, ce ne sera plus un, mais quatre millions que vous vaudra votre légère avance à court terme.

Inutile de prolonger mon boniment. Tout le monde m'a compris. Allons, vite, envoyez-moi les vingt mille piastres ! . . . . . .

. . . . . .

Hélas ! je prêche dans le désert, je le sais bien. Il y a longtemps, lecteur malin, que tu ne te laisses plus "emplir". Dès les premières lignes de cette chronique, tu as compris de quoi il s'agissait: c'est l'escroquerie classique au trésor espagnol.

Veux-tu m'expliquer alors pourquoi il y a encore des gens qui se font prendre si naïvement à une escroquerie aussi connue que celle du trésor espagnol ? Pourquoi un homme d'affaires, qui passe pour très rusé, vient de se faire enlever deux mille dollars dans l'espoir de partager un trésor aussi fantastique qu'imaginaire ?

Pourquoi ? C'est tout bonnement parce que cet homme ne lisait pas la "Presse", où ce truc grossier a été dénoncé bien des fois.

Aujourd'hui on ne peut s'empêcher de rire de sa bêtise, qu'il a cependant atténuée en cachant soigneusement sa déception et en ne mettant pas la police dans le secret de ses tardifs mais inutiles regrets.

8-4 — 1908.

LAURENT BART.

EMILIANO RENAUD

La salle Lyric, encore que toute nouvelle à Montréal, n'en peut pas moins rivaliser pour les foules qu'elle reçoit à chaque audition musicale avec les théâtres les plus achalandés de Montréal.

Hier, un compatriote, Emiliano Renaud, avait les honneurs de la soirée. Point n'est besoin, amis lecteurs, n'est-ce pas, et surtout vous, amants d'harmonie, de vous présenter Emiliano Renaud?

Tous, nous avons assisté à ses débuts, nous l'avons vu grandir, grandir jusqu'à ce qu'il soit devenu ce qu'il est maintenant: l'un des plus grands virtuoses du monde entier; cela soit dit sans qu'on nous accuse de lui "donner de l'encensoir à travers le visage."

Comme l'a déjà dit quelqu'un: "La maîtrise de Renaud s'est augmentée depuis qu'il nous a quittés et est en quelque sorte plus significative. Elle dépasse la spécialité instrumentale, la supécialité musicale même, jusqu'à devenir représentative d'intelligence pure et d'humanité au sens général."

Kubelik, le grand violoniste hongrois que l'on entendra bientôt, parlant de Paganini, dont on dit qu'il est la réincarnation, assure que celui-ci fit croire à ses contemporains qu'il avait commerce avec le diable, tant on était émerveillé de sa virtuosité, à cause de l'excellence de sa technique.

Parlerons-nous de la technique de Renaud? Nous craindrions d'être trop au-dessous du sujet. Et pourtant elle n'est encore que secondaire quand nous la comparons, chez lui, à la poésie de l'interprétation.

Il l'a acquise, cette technique, en travaillant, à l'instar de Paderewski, huit, neuf et même dix heures par jour. Et de cette ardeur au travail le grand Polonais fait son plus grand titre de gloire.

Nous ne répéterons pas ici le programme, déjà inséré. Le public n'y trouva qu'un défaut: sa brièveté. Chaque numéro fut suivi d'un rappel. Renaud, toujours modeste et un peu fatigué de sa longue tournée aux Etats-Unis, ne revint qu'une fois, pour donner une vibrante interprétation de Schumann.

AVIS SPECIAL—MUSIQUE

Les amateurs de musique, que les pianistes automatiques intéressent, seront heureux d'apprendre où ils auront le meilleur choix de musique pour pianiste automatique. La musique est fabriquée aux Etats-Unis et se vend de 50c à $1.50 le rouleau. On peut l'avoir aux mêmes prix chez C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest et 394 Sainte-Catherine-est. 8, 11

DES VOLEURS DE BANQUE

Quatre hommes sèment la terreur dans le joli village de St David, Ontario.

ARMES DE REVOLVERS

Les brigands tiennent en échec toute la population, mais finalement fuient sans avoir

PERPETRE DE VOL

Ste Catherine. Ont., 8 — Quatre hommes ont tenté, hier matin, de commettre un vol à la succursale de Saint-David de l'Imperial Bank of Canada. Saint-David est un petit village situé à quelques milles d'ici. Des étrangers s'y étaient rendus, la veille au soir, et se promenèrent, plusieurs heures durant, dans le village. Puis ils volèrent une couple de chevaux, dévalisèrent une boutique de forgeron et avec les outils enlevés à ce dernier endroit, enfoncèrent la porte de l'Imperial Bank. Pendant que deux des brigands montaient la garde, armés de revolvers, les autres faisaient sauter la porte du coffre-fort. Un commis de la banque, nommé Hamilton, entendit le bruit de la détonation, et courut voir ce que cela voulait dire. Le revolver d'Hamilton était dans la banque, mais l'homme courageux se mit à jeter des pierres sur les bandits qui étaient de faction devant l'édifice cambriolé. Les deux brigands tirèrent une douzaine de coups dans la direction du brave jeune homme. Les détonations réveillèrent les voisins et bientôt tout le village fut sur pied.

Les voleurs, cependant, tinrent tête à la population qui était sans armes.

Comme une deuxième explosion ne put fracturer la porte intérieure de la voûte, les voleurs abandonnèrent la partie. En se protégeant de leurs revolvers, ils traversèrent le village au grand galop de leurs chevaux, se dirigeant dans la direction de Niagara Falls.

La seconde explosion, comme on a pu le voir après le départ des brigands, avait presque détruit la porte intérieure de la voûte qui a pu être enlevée avec les mains. Derrière cette porte il y avait $3,000.00.

Niagara Falls, Ont, 8. — Le chef Mains et ses hommes sont revenus ici après avoir fait d'inutiles recherches pour retrouver la piste des quatre hommes qui ont fait sauter la voûte de l'Imperial Bank à Saint-David. On a trouvé les voitures volées à environ deux milles d'ici, mais suivant toute apparence les hommes avaient traversé la frontière. Les dommages matériels causés à la banque et à la voûte se chiffrent dans les $400.00.

IL FAUT DES ACCUSATIONS

LA VILLE NE PEUT PAS EN INVENTER ELLE-MEME POUR FAIRE UNE ENQUETE SUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE, DIT Mtre ARCHAMBAULT.

"La Ville ne peut pas inventer d'accusations formelles et il en faudra pour faire l'enquête demandée sur l'administration de la police," disait hier Mtre J. L. Archambault, avocat de la Ville.

Le bureau légal a déjà déclaré la même chose, lorsque lui furent transmises par la commission de police les lettres de M. E. W. Villeneuve et G. Vandelac. Cependant l'échevin Proulx n'a pas voulu donner la moindre chance de jeter les hauts cris à ceux qui réclament cette enquête et on sait qu'à la dernière séance du Conseil il a lui-même proposé que l'enquête eût lieu devant un magistrat.

C'est l'ordre du Conseil qui a provoqué la remarque citée de Mtre Archambault qui a ajouté:

"Il faudra que le Conseil formule lui-même les accusations qu'il veut faire examiner. Nous déposerons alors une requête devant le tribunal qui, s'il trouve ces accusations formelles, nommera un juge. C'est ce qui fut fait dans l'afffaire de la police sous l'ex-chef Legault."

L'enquête aura lieu devant un tribunal régulier et non devant une commission royale.

La Prière d'un Ministre et la Louange d'un Capitaine d'Armée

Toute une armée de témoins est représentée par les déclarations de ces deux citoyens bien connus et hautement estimés, dont la vie a été consacrée au bien-être et au relèvement de l'humanité. Ils recommandent

Pronounced Si. KEEN

PSYCHINE

Parce que ce qu'il a fait pour eux il peut le faire pour les autres

"Un ami dans le besoin est un ami véritable." Voilà ce qu'est Psychine pour le malade. Ses propriétés toniques n'ont jamais été égalées par aucun remède. En réglant et en restaurant le fonctionnement normal de la gorge, des poumons et de l'estomac, et en tonifiant tout l'organisme, il chasse la maladie et ses effets. La grippe, la bronchite, les toux ou rhumes obstinés, la pneumonie, les transpirations nocturnes, les frissons, les maladies épuisantes et l'épuisement de l'organisme dû à une cause quelconque, et surtout les maladies d'estomac, cèdent rapidement au pouvoir curatif et restaurateur de cette merveilleuse ordonnance de médecin. Chez tous les pharmaciens, 50 cents et $1.00. Dr T. A. Slocum, Limited, Toronto. A y

Instante Prière d'un Ministre

11 rue Scott, Saint-Thomas, Ont. 29 février, 1908

Dr T. A. Slocum, Limited.

Messieurs. — Sans y être sollicité j'envoie mon témoignage au sujet des bienfaisants résultats obtenus de l'usage de Psychine. J'avais les poumons affectés et ils sont encore quelque peu faibles. J'ai constaté que l'usage de Psychine m'a fait un bien immense. C'est un des meilleurs toniques du monde. Puisse Dieu vous conserver longtemps pour continuer votre bonne oeuvre à l'égard de ceux qui souffrent. Dieu bénisse Psychine. Bien à vous,

Rév. FREDERICK A. WEBSTER.

Louange de l'Armée du Salut

"Cher Dr Slocum.—C'est pour moi un devoir et un plaisir de certifier du bien que j'ai reçu de l'usage de votre merveilleux remède, Psychine. Il y a quelques mois, alors que je voyageais dans le Nouvel Ontario pour y tenir des assemblées spéciales, je contractai un très mauvais rhume qui dégénéra graduellement en bronchite sous sa pire forme. On me conseilla d'essayer Psychine, et après en avoir pris quelques bouteilles, ma santé était complètement revenue. Depuis que je prends Psychine, ma voix est plus forte et j'ai un pouvoir persuasif plus grand qu'avant d'avoir la bronchite, et quand je parle les cordes vocales ne sont pas fatiguées. Je recommande fortement ce merveilleux remède à tous ceux qui souffrent de bronchite et autres maux de gorge et des poumons."

P. TILLER, capitaine de l'Armée du Salut, rue Ann, Toronto, 13 août 1907.

LE NETTOYAGE DE NOS RUES

LE TRAVAIL DE LA NUIT DONNE LES MEILLEURS RESULTATS, QUOIQUE L'ON PRETENDE, EN CERTAINS QUARTIERS, QUE LE SOLEIL FERAIT PLUS POUR METTRE LES RUES EN BON ETAT.

Comme la "Presse" le disait lundi et comme tous ceux qui ont affaire dans le centre de la Ville ont pu s'en apercevoir, le travail de nuit contribue à nettoyer nos rues d'une façon qu'on n'avait jamais vue auparavant. Il faut louer l'échevin Larivière de son initiative. Le président de la voirie a voulu tenter l'expérience et le succès est probant. Un millier d'hommes et six cents voitures ont été engagés et la moitié des hommes travaillent la nuit, les tombereaux commençant à 7 heures du matin à enlever tout ce qui a été détaché des pavés dans la nuit. Le travail commence à 7 heures du soir et se termine à 2 heures du matin.

M. Barlow, ingénieur en chef de la voirie, semble subir plutôt qu'accepter la nouvelle méthode. Il s'en tient toujours à sa vieille théorie du soleil printanier qui, dit-il, fait plus d'ouvrage que tous les journaliers de la ville. "Un peu de pluie, un peu de soleil, ajoute-t-il, et Montréal oubliera qu'il a eu un hiver. La neige n'est pas venue en un jour ; elle ne partira pas en un jour."

La difficulté est que les dépotoirs sont de plus en plus éloignés ; dans beaucoup de cas les voitures ne peuvent faire plus de huit voyages par jour. Les charretiers ont $3 par jour. et les pelleteurs, 20 cents de l'heure, ce qui met le coût de chaque charretée à 37 cents. Ajoutons cependant que la difficulté créée par l'éloignement des dépotoirs existe le jour comme la nuit et qu'on ne peut l'invoquer contre le travail de la nuit en particulier.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Shrbrooke, 8 — Le verdict des jurés vient d'être rendu dans la cause Lemay vs le Pacifique Canadien. Le deux novembre dernier, M. Samuel Lemay, travaillant à l'emploi de la dite compagnie reçut des blessures dont il mourut peu de temps après. La veuve Lemay, réclamant en son nom et en celui de ses enfants la somme de $6,000. Le juré a accordé $4,000 réparties comme suit : $3,000 à Madame Lemay, $700 à son fils Alphonse, âgé de 14 ans, et $300 à son fils Albert, âgé de 20 ans. Rien n'a été concédé à M. Henri Lemay ni à sa soeur, Mlle Azélie Lemay. Les avocats de la plaignante étaient MM. Panneton et Fraser.

—Deux assemblées des chefs conservateurs des Cantons de l'Est ont eu lieu ici récemment dans le but de se préparer aux élections provinciales, qu'on attend au mois de mai, et aux élections fédérales qui suivront celles-ci de près. Il y aura dans le cours du mois une grande convention conservatrice à laquelle l'on invitera les Hons. L. R. Borden, Whitney, Roblin, McBride et Hazen.

—Le corps des Cadets du séminaire Saint-Charles vient de faire l'élection des officiers supérieurs de la compagnie. A été élu major : Arsène Benoit ; adjudant, Joseph Lanctôt ; quartier-maître, Noé Ponton. La compagnie de milice du séminaire, sous la direction de M. l'abbé Léon Marcotte, prend une importance toujours grandissante.

—A l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, la Société Saint-Jean-Baptiste donnera cette année une grande importance à notre fête nationale. Le président de la société est M. Panneton, C.R. M. Dufresne est à rédiger une brochure commémorative contenant l'histoire de toutes les paroisses des Cantons de l'Est. Il y aura excursion sur toutes les lignes de chemin de fer et les sociétés soeurs enverront des délégations. La fête religieuse consistera en une messe en plein air célébrée par Mgr Paul LaRocque au Parc Racine, avec accompagnement de fanfare. Il y aura ensuite procession dans l'après-midi. Dans l'après-midi il y aura concert par les fanfares de Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean. Le soir, au Stadium, il y aura discours par les meilleurs orateurs de la Province. On fera tous les efforts possibles pour célébrer dignement cet anniversaire.

LE CAREME A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 8. — Les retraites préparatoires à la communion pascale à la cathédrale et à l'église Saint-Patrice se sont terminées dimanche dernier ici.

A la cathédrale la retraite a été prêchée par le R. P. P. Prince, de la Compagnie de Jésus, du Scolasticat de l'Immaculée Conception de Montréal, et par le R. P. E. Proulx de la même Compagnie, de la maison de Québec.

A Saint-Patrice, c'est le R. P Holland, Rédemptoriste de l'église Sainte-Anne de Montréal qui a été le prédicateur.

En l'église cathédrale, la cérémonie de clôture a été, particulièrement imposante. Elle était présidée par Monseigneur Chalifoux, vicaire général du diocèse. Le prélat a donné le salut solennel du Saint-Sacrement, assisté de M. l'abbé O. E. Blanchard, vicaire de St Jean-Baptiste de Sherbrooke et de M. l'abbé P. B Couillard, vicaire à la cathédrale.

Une trentaine de jeunes filles ont été admises dans la Congrégation des Enfants de Marie. Plusieurs centaines d'autres ont demandé leur admission. M. l'abbé J. H. Darche, vicaire à la cathédrale, directeur de la Congrégation, dirigeait cette fête.

C'était couronner dignement la retraite pascale.

NOUVELLES DE GRACEFIELD

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Gracefield, 8 — Dimanche dernier, après la grand'messe, M. A. Bellemare, inspecteur général, a donné une conférence sur la Caisse Nationale d'Economie. Les auditeurs ont prêté beaucoup d'attention.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Sévère Gibeau, l'un des plus vieux pionniers de Gracefield.

PIANISTES AUTOMATIQUES

La musique ne fait pas que charmer, elle est aussi essentielle au développement des hautes facultés.

Un grand nombre d'hommes et de femmes ne savent pas jouer du piano et n'ont pas de loisirs à consacrer à l'étude de la musique.

C'est une lacune que peut combler un **Pianiste Automatique.** Le premier venu peut le jouer ; pas n'est besoin d'avoir la moindre notion de la musique.

NOUS VOUS RECOMMANDONS ENTIEREMENT

L'Autotone Hardman—L'Autotone Harrington et l'Autotone Hensel.

C. W. LINDSAY, Limited

BUREAU PRINCIPAL: 512 Ste Catherine Ouest, Ottawa, 141 rue Sparks.

Succursale de la partie Est: 394 Ste Catherine Est. Québec, 204 rue St Jean. 8.11

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

Ne Colore pas les Cheveux.

Arrête la Chute des Cheveux.

A y w

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

Feuilleton de La "Presse"

TROISIEME PARTIE

MEA

180 Suite

—Renée! chère bien-aimée, m'entendez-vous?

Une expression de bonheur inouï irradia le visage de la jeune femme.

D'un imperceptible mouvement de la tête, des paupières, elle répondit bien que, dans le trouble somnolent où elle se trouvait encore, elle avait conscience de la présence auprès d'elle de l'élu de son coeur.

Alors, avec une enveloppante tendresse, il la prit dans ses bras et la porta bien vite hors du cimetière.

Elias Tarnoski ne perdait pas son temps, il rejetait le cercueil vide dans le monument funéraire, replaçait tant bien que mal la porte éventrée, et rejoignait Alexis et Renée à l'endroit du bois où les deux jeunes gens s'étaient arrêtés.

Renée reposait maintenant au pied d'un érable, dans une herbe fraîche, et Alexis était agenouillé à côté d'elle.

Pour la deuxième fois, Renée avait ouvert les yeux.

—Ma mère!

—Elle nous rejoindra bientôt. Dans quelques heures, répliqua Alexis. Grâce à Dieu! j'ai pu lui éviter ces suprêmes angoisses.

—Ma mère, ma mère adorée. Et vous Alexis. Tout ce que j'aime au monde.

Le docteur Tarnoski se déclarait très satisfait.

—Je ne vous ai pas trompé, Excellence, vous le voyez!

Renée faisait des efforts pour parler.

—Je vous sens là! Je suis heureuse! Vous près de moi! Ma mère va venir, me dites-vous! Oui, bien heureuse! Il me semble que mon âme n'est pas au-dedans de moi-même, et qu'elle voltige autour de mon pauvre corps tout endolori! Oui! Il me semble qu'il serait doux de mourir ainsi.

Par trop enchanté du succès, Elias Tarnoski s'approcha élevant légèrement la voix, disant à la jeune femme:

—Il ne faut pas songer à mourir, Excellence, mais bien à vivre pour le bonheur.

Cette fois les yeux de Renée s'ouvrirent tout à fait sous l'empire de la terreur.

Cette voix lui rappelait la réalité, son supplice, ses bourreaux.

—Alexis, cria-t-elle d'une voix mourante, défendez-moi contre cet homme! Il veut ma mort!

La prenant dans ses bras, appuyant sa tête contre sa poitrine:

—Non, non, chérie de mon coeur, il ne vous fera plus aucun mal, il faut lui pardonner. Je le lui ai juré d'ailleurs.

Et il ajouta d'une voix tremblante, d'une voix meurtrie par les douleurs passées:

—D'ailleurs, je n'aurais pas le courage de lui en vouloir, puisque c'est lui qui vous a rendue à moi.

Confiante en la parole de son bien-aimé, la tête de Renée retomba sur l'épaule d'Alexis.

La jeune femme se calmait, s'apaisait.

Le violent somnifère continuait son oeuvre.

Elias Tarnoski hochait la tête.

—Excellence, fit-il à Alexis, nous allons nous trouver bien embarrassés.

—Et pourquoi?

—Parce que la comtesse ne sera pas en état de marcher avant plusieurs heures, et qu'il nous est impossible de la porter à travers ce bois touffu.

—Nous attendrons qu'elle puisse retrouver ses forces.

—C'est que je voudrais bien m'en aller.

—Tu resteras, cependant. Il le faut.

—Que ferons-nous, Excellence, dès que la comtesse pourra se mettre en marche ?

—Nous retournerons à Packra, où Mme Cazérès doit se trouver en proie à d'affreuses angoisses. Et là, grâce à la charrette qui nous a amenés, nous retournerons à Revel, Une fois là, tu seras libre.

Ce retard auquel il se voyait condamné, amena une contraction sur le blafard visage du docteur.

Le plein jour ne lui allait plus. Il craignait tout pour son pauvre argent et pour lui-même.

Cependant, il n'y avait pas à hésiter, l'ordre d'Alexis était formel.

Celui-ci ne s'occupait plus d'ailleurs d'Elias Tarnoski.

Auprès de Renée, il s'énivrait de son amour.

Toujours plongée dans son demi-sommeil, la jeune femme tenait sa main dans les siennes.

Parfois, entr'ouvrant les paupières, un adorable sourire effleurait le carmin de ses lèvres.

Et, doucement, elle murmurait:

—Je suis heureuse! bien heureuse.

Puis, l'effort vaincu, elle s'assoupissait de nouveau.

De longues heures s'écoulèrent ainsi sans qu'Alexis changeât de posture.

Autour de lui, il jeta un regard.

Elias Tarnoski n'était plus là.

Le docteur, profitant de la préoccupation du jeune homme, avait tout simplement pris la poudre d'escampette.

—Après tout, qu'ils s'arrangent.

Et, certain désormais de se reconnaître en plein jour, il avait mis le cap sur Revel.

—Après tout, se dit Alexis, peu m'importe, qu'il aille se faire pendre ailleurs.

Tout en veillant sur l'adorée, il réfléchissait:

Dans ces immenses bois, il craignait tout pendant le jour.

La rencontre inopinée d'un garde, d'un paysan ne pouvait-elle pas tout compromettre?

Se tenir coi jusqu'à l'ombre, telle était la conduite à tenir.

La nature ne perd jamais ses droits.

Mais qu'étaient les tiraillements de l'estomac auprès des mortelles angoisses déjà subies ?

Renée, cependant peu à peu revenait tout à fait à elle.

Et, à elle aussi, échappa le cri de la nature, dès qu'elle put se dresser, et s'asseoir:

—Alexis, j'ai faim.

Ce fut pour celui-ci une cruelle souffrance. Il n'avait rien! rien autour de lui.

Et il ne pouvait se résoudre à quitter un seul instant Renée, il avait trop peur qu'on ne lui enlevât son trésor.

Une idée. Il descendit au cimetière.

Le gardien devait bien avoir dans sa cahute un morceau de pain, un en-cas quelconque.

Oui, après bien des recherches, dans un bissac accroché à un clou, Alexis trouva un quignon de pain noir, un peu de cawas, poisson fumé et desséché.

Tout triomphant, tout glorieux, il rapporta à Renée le fruit de son vol à la place duquel il avait eu soin de laisser une forte pièce blanche.

Et tous deux alors se mirent à dévorer ce maigre repas qui leur parut délicieux.

Bien vite, il rendit force et vigueur à la jeune femme; après avoir bu l'eau de la source, après s'être à nouveau rafraîchi le visage, elle se sentit assez vaillante pour se mettre en marche.

Et tous deux alors commencèrent à se glisser à travers bois, prenant soin de ne couper les layons et les lignes qu'après avoir eu soin de s'assurer que personne ne s'y trouvait.

A un carrefour, Alexis s'arrêta, frappé de stupeur.

Un garde à cheval se tenait dans le lointain.

Evidemment, il était là en vedette.

Il fallut rebrousser chemin et promptement tirer sur la droite.

(à suivre).

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

CORS

N'en ayez plus en faisant usage de l'ANTIKOR-LAURENCE. Sans rival. 25c. A r

Mal de Tete

Les tablettes Zutoo vous protègeront contre les maux de tête—c'est un splendide remède efficace et recommandable. Aussi inoffensives que la soude qu'elles contiennent, elles n'échoueront jamais. Un succès phénoménal. Recommandées par ceux qui l'emploient. Achetez-en une boite et protègez-vous. 25c le paquet chez les vendeurs. 31

Impossible

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume,—prenez-en une quand ce rhume vous harasse,—elles combattent la gorge et elles GUERISSENT. Recommandées par la profession médicale. Demandez l'expédition à trois coins dans la boîte rouge et jaune.

ELLES GUERIRONT

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LE BILLARD ILLUSTRÉ

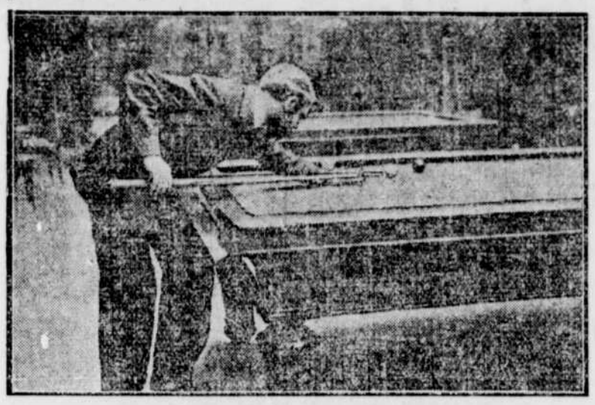

LE MASSE A GAUCHE, LE GROS BOUT DE LA QUEUE EST UN PEU PLUS ECARTE DE LA TETE DU JOUEUR

Emploi du râteau, lorsque les billets sont très loin du joueur.

LA FIN DU TOURNOI

ROBILLARD VAINQUEUR

Robillard est encore champion. Hier, après avoir débuté d'une façon assez terne, il s'est repris et a joué une bonne partie.

Le milieu et la fin de cette partie ont été joués à une grande allure; même, dans l'avant-dernière reprise, il faillit battre la série de Viau, 36. Robillard commit une erreur au 32ième point et manqua le 35ième.

Renaud, qui semblait en forme, eut la guigne pour compagne jusqu'à la fin de la partie. Il manqua des coups aisés pour un joueur précis comme il l'est ; mais il les manquait par un cheveu et ceci contribua à l'énerver un peu. Il lutta cependant jusqu'à la fin avec un courage digne d'un meilleur sort.

Après la partie, eut lieu la distribution des prix qui firent l'admiration des spectateurs.

M. Marcotte, M. l'échevin Giroux et M. Ouimet, à tour de rôle, félicitèrent les joueurs en leur remettant leurs récompenses.

M. Robillard gagne la coupe Dion, le premier prix, et le prix de la moyenne.

M. Renaud gagne le 2ième prix et M. O'Hara le 3ième.

Le prix de la série est gagné par M. Viau.

Le tournoi s'est brillamment terminé devant une nombreuse assistance.

Le billard est un noble jeu et nos amateurs y deviennent d'une jolie force. Espérons qu'avant longtemps, nous en aurons d'assez forts pour aller lutter aux Etats-Unis.

Qu'on ne dise pas que ce n'est qu'un rêve, la chose se réalisera avant longtemps.

15ième PARTIE — 7 AVRIL — 4ième TOURNOI

C. Robillard, bille noire — 0 0 0 7 0 0 4 0 20 1 3 0 1 0 4 0 3 1 8 6 7 6 4 1 1 2 1 4 0 3 1 23 10 21 6 2 12 4 5 7 12 12 0 3 4 3 5 2 8 0 6 2 2 0 11 1 0 0 5 3 1 3 4 4. — Total, 300.

Séries, 34 23 21 20.

Moyenne, 4 11-16.

A. Renaud, bille blanche — 2 1 1 0 0 0 2 16 4 0 1 2 2 3 0 1 6 3 7 7 0 0 3 0 9 8 9 4 9 3 0 1 0 3 0 0 3 1 5 1 1 5 1 2 0 9 3 4 3 0 3 0 0 10 0 8 0 0 0 2 0 1 — Total, 191.

Meilleures séries, 30 16 10 9.

Moyenne .3.

Robillard, vainqueur du tournoi de billard pour le championnat amateur du Canada.

POSITION DES JOUEURS

	Gag.	Perd.
Robillard	5	0
Renaud	4	1
O'Hara	3	2
Viau	2	3
Noël de Tilly	1	4
Cuvillier	0	5

LE TOURNOI DE POOL POUR LE CHAMPIONNAT

Chicago, 8 — Deux parties ont été jouées hier dans le tournoi de pool pour le championnat professionnel de l'Amérique. Dans la partie de l'après-midi, Weston, de Kansas City, a défait Lean, d'Indianapolis, par 125 à 90.

Dans la joute d'hier soir, Frank Sherman, de Washington, a battu Ben Allen, de Kansas City, par 125 à 61.

LES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA PRESSE

128ème LEÇON. --- Les groupements.

Chez les Canadiens-Français, pendant longtemps, on n'a pas connu d'autres athlètes que les leveurs de poids lourds ou les joueurs de croquet, et l'on comparait tout athlète à l'acrobate de cirque. Aujourd'hui, il y a une meilleure tendance vers la formation d'équipes où chaque concours, chaque jeu trouve un spécialiste, et où l'on découvre le véritable athlète, c'est-à-dire l'homme dont le développement physique lui permet de se livrer à tous les jeux et de participer aux concours de championnat général.

Platon a dit quelque part dans sa "République" : "Dans les exercices du corps, les jeunes gens se proposeront surtout d'augmenter leur force morale, plutôt que d'accroître leur vigueur physique."

Les deux marchent très bien ensemble si l'on veut comprendre que les sports athlétiques doivent être considérés comme moyens et non comme fin. Pratiquez en amateur et non comme professionnel. On se rappellera à cet effet une phrase connue de Raoul Fabens : "Les professionnels en sport doivent être l'exception. En se multipliant ils deviennent un danger public. Car un peuple ne peut pas en nourrir un nombre infini, à moins de perdre lui-même la notion de ce qu'il doit à l'esprit et au corps ; et cela serait une erreur plus grande que celle qui a consisté à négliger complètement le corps au profit de l'esprit."

Comment arriver à ce résultat d'amateurisme ? La diffusion des sports a donné naissance à une foule de sociétés. Sans sociétés, en effet, pas de sport. Si le jeune homme qui désire jouer à la crosse ou faire de la course à pied ne trouve pas dans sa localité une société déjà formée où des éléments pour en former une. Il lui faut renoncer à pratiquer ces exercices si amusants et si bienfaisants. Le néophyte trouve là un obstacle difficile en commençant : la cotisation. Dans son association sportive, l'adolescent fait son école de la vie et du citoyen. Il apprend l'obéissance à des chefs librement élus par lui, et le commandement à des égaux ce qui est bien plus délicat qu'obéir à des supérieurs et commander à des subalternes. Il s'habitue à travailler pour une collectivité comme il devra plus tard peiner pour sa famille et son pays.

Sans rivalité, d'autre part, sans émulation, il est impossible de progresser, il n'y a plus de joie dans la lutte. La société organise l'existence sportive. On sait d'avance ce qu'on a à faire à tel moment loisible, dimanche ou jour de semaine. Après la classe, le bureau, l'atelier, l'usine, les travaux des champs même, — car le sport est fait tout aussi bien pour le cultivateur que pour le citadin, — on aura les réunions, de comité, de commission, d'entraînement. On débattra les intérêts du groupe ou bien on suivra une préparation raisonnée sous la surveillance de camarades plus expérimentés ou d'après les conseils donnés dans les feuilles de sport. L'ennui sera dès lors inconnu et ce sera un grand pas. Aussi occupé qu'un homme qui dirigerait une affaire importante, vous coopérerez à l'oeuvre la plus grande qui soit : l'amélioration physique et morale de votre race.

Nous reviendrons sur ce sujet de la société et nous donnerons demain les moyens de grouper vos intérêts à meilleur marché possible.

AU CERCLE PAROISSIAL

Deux luttes nulles de deux heures dans le tournoi pour le championnat du Canada.

Lundi soir avait lieu au Cercle Paroissial la troisième soirée de la poule finale du tournoi de lutte libre pour le championnat amateur du Canada. La séance fut l'une des plus intéressantes du tournoi, et les centaines d'amateurs qui s'étaient rendus pour voir les lutteurs à l'oeuvre eurent un spectacle à leur goût. Plusieurs rencontres ont été sensationnelles. Aubert Côté et René Duclos et Donat Bonami et Arthur Bénard ont tous quatre fait lutte nulle de deux heures. Simard et Séguin ont aussi fait une superbe lutte à 105 livres. Séguin obtint une chute sur Simard par une prise de tête et un bras barré. Il ne remporta la victoire qu'après de longs et persistants efforts. Le triomphe de Séguin fut fort applaudi. Ce dernier se trouve à remporter le premier prix dans sa classe et le titre de champion. Simard recevra le deuxième prix.

Le deuxième engagement de la soirée fut une grosse surprise pour les spectateurs, car René Duclos résista pendant deux heures à Aubert Côté, le champion actuel à 115 livres. Il fut plus souvent qu'à son tour à l'attaque; il faut dire aussi que Côté luttait avec désavantage, car, étant blessé à la main droite et au bras, il fut obligé de lutter avec un gant et une manche en caoutchouc. Les deux hommes ont fait une très belle lutte nulle de 2 heures.

Le troisième engagement fut une

Arthur Bénard, qui a lutté pendant deux heures, lundi, avec Bonami.

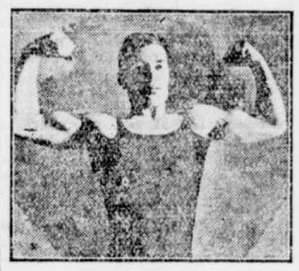

N. SEGUIN, CHAMPION

voulut au début faire la partie rude à Bonami, mais celui-ci fut aussi vif que lui pour parer les prises. Aussi sa seconde tactique fut-elle de se mettre sur la défensive et de tâcher de fatiguer son homme; mais Bonami avait une grande force d'endurance et tint bon jusqu'à la fin des deux heures. Les deux adversaires devront se rencontrer de nouveau. Bénard s'étant fait mal à un pied la semaine dernière, n'a pas donné toute la mesure de ses forces. Bonami s'est révélé très bon lutteur. Le tournoi se continuera lundi prochain.

Autre lutte nulle de 2 heures. Arthur Bénard luttait avec Donat Bonami. Il

Donat Bonami, qui a fait une lutte nulle de 2 heures, avec Arthur Bénard.

UNE BONNE RENCONTRE

Très intéressante partie de boxe en perspective pour demain soir à Maisonneuve.

LA BOXE

La séance hebdomadaire de boxe du Riverside Athletic Club demain soir, à la salle d'Opéra de Maisonneuve, promet d'être l'une des meilleures attractions offertes cette saison aux amateurs de pugilat. Bob Wilson et Billy Ryan sont certes deux des plus redoutables boxeurs que nous ayons vus dans leur classe, et ils sauront donner satisfaction au public. La semaine dernière, Beansey était trop fort pour Miller, et la lutte perdait par suite de son intérêt. Demain soir, les deux adversaires seront d'égale force. Tous deux possèdent l'adresse et l'endurance, et tous deux sont de rudes frappeurs.

Les amateurs de boxe ont un régal en perspectives.

COMBAT ANIME DE SIX ASSAUTS

New-York, 8 — Owen Moran, champion featherweight d'Angleterre, a affirmé, hier soir, sa supériorité sur Ad. Wolgast, de Milwaukee, dans un combat animé de six assauts. Wolgast avait, pour le recommander, un excellent record, mais il ne possède pas l'adresse de son adversaire. Il a cependant un vigoureux coup de poing, et à plusieurs reprises, il donna du fil à retordre au champion. Il est certain que Wolgast fera sa marque dans l'arène.

LA LUTTE

PERRELLI ET CAZEAUX

COMMENT SE TERMINERA CE MATCH ?

SCIENCE OU BATAILLE

PERRELLI ET SES MENACES — CAZEAUX ET SON DEFI

Après la lutte de Boston, qui fut affreusement batailleuse, et après leur prise de corps-à-corps dans leur dressing-room, Cazeaux et Perrelli furent finalement séparés. A force d'agents de police, et de gens de bonne volonté, on put les retenir à distance pour un quart-d'heure.

Mais soudain, Cazeaux devenu inconsolable, s'arracha des bras de ceux qui le retenaient, et fendit la foule comme un ouragan, et entra dans la chambre de Perrelli. Nouveau tumulte, nouvelle intervention de la foule.

Cazeaux se campe devant Perrelli, lui montre son poing où l'on voit les marques d'un "swing" sauvage, et lui dit d'une voix tonitruante : "Dis-moi l'heure de te rencontrer et je te ferai ton affaire, toi."

Perrelli lui lança un regard foudroyant en proférant des menaces terribles.

Finalement les deux hommes se séparent après avoir convenu d'un duel à vue.

Après cette aventure, il paraissait dangereux de faire rencontrer ces deux irascibles, mais la chose a été tentée tout de même, et comme le match aura lieu à Montréal, il y aura moins de danger que les choses aillent trop loin.

Ce match leur donnera l'occasion de vider leur querelle et d'épancher leur bile, sans recourir à un duel armé.

UN MATCH ET UN DUEL

Cazeaux est parfaitement satisfait d'avoir à rencontrer Perrelli vendredi.

Perrelli l'est tout autant. Tous deux sont enchantés de régler leur différend et d'être payés pour le faire. Ils se seraient battus à première vue quand même, et ils auraient reçu les coups sans l'argent. Vaut mieux pour eux se rencontrer au parc Sohmer.

Pendant qu'ils vont régler leur différend, le public ne dormira pas. Ils ont été arrêtés à Boston sans avoir eu le temps de régler leur querelle, mais à Montréal, ils auront tout le temps voulu. A Boston, le court espace de temps que dura la rencontre fut, paraît-il, furieusement excitant, et il fallut l'intervention armée pour séparer les deux hommes acharnés.

La lutte de vendredi sera le duel qui donnera satisfaction aux deux adversaires.

A LA SALLE TREMBLAY

Le programme pour ce soir à la salle Tremblay comprend deux bonnes luttes par des athlètes favoris du public. Les amateurs de sport pourront passer une bonne soirée.

A LA SALLE MENARD

Il y aura ce soir, à la salle Ménard, coin des rues Frontenac et Notre-Dame, une grande lutte entre le fameux Armand Saint-Louis et Gougeon, champion de Saint-Henri. Cette lutte sera de deux dans trois, à finir. Il y aura en outre deux luttes préliminaires qui promettent d'attirer l'attention du public. Une exhibition de boxe sera donnée par Jack Quinn et Billy Ryan. La première lutte préliminaire sera entre Geo. O'Malley et A. Skelton.

Fred. Lapointe, champion du Canada à 118 livres, accepte le défi lancé par H. Bisson dans les journaux de ces jours derniers, pour une lutte de deux dans trois, à finir, pour un enjeu de $100, à condition que Bisson pèse 115 livres informations F. Lapointe, à la salle Ménard, coin des rues Frontenac et Notre-Dame.

LA FETE MONETTE

C'est ce soir que devait avoir lieu la grande fête en l'honneur de M. Aquila Monette, le deuxième prix du concours de la brouette — 18 mars — à la salle Ledue, ville Saint-Louis. Malheureusement, cette démonstration sympathique a dû être remise au 13 mai, vu l'absence forcée de plusieurs des organisateurs et des principaux invités, actuellement rendus à Québec en instance auprès du gouvernement pour des choses qui concernent la ville Saint-Louis. Ce n'est donc qu'une remise dont les souscripteurs de la fête voudront sûrement tenir compte.

BASEBALL

MONTREAL ENCORE DEFAIT

Trenton, 8. — Les joueurs du club Montréal ont fait un peu mieux qu'hier, Montréal ont encore été défaits par Trenmais il ont encore été défaits par Trenton. Le score a été de 3 à 2. Les décisions de l'umpire Van Cleef ont été contraires au club Montréal. Herbst et Tift furent les pitchers de ce dernier. Score :

MONTREAL

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, lf.	4	1	1	1	0	0
Casey, 3b.	4	1	2	2	1	0
Corcoran, 2b.	4	0	2	3	0	0
Louden, ss.	4	0	1	3	4	2
Simmons, 1b.	4	0	2	12	1	2
Madigan, rf.	3	0	0	1	0	0
Rodgers, cf.	4	0	1	0	0	0
Clarke, c.	2	0	1	1	2	0
McManus, c.	2	0	0	1	1	0
Herbst, p.	2	0	0	0	2	0
Tift, p.	2	0	0	0	0	0
Total	35	2	10	24	11	4

TRENTON

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Cannell, c.f.	4	0	0	0	0	0
Caffyn, lf.	4	0	0	1	1	1
Pleiss, r.f.	2	1	0	0	0	0
Stern, 1b.	3	2	1	11	1	0
Westerburg, s.s.	2	0	1	2	7	1
Strobel, 3b.	4	0	1	1	1	0
Magoon, 2b.	4	0	2	3	3	0
McKeon, c.	2	0	0	4	1	0
Murray, c.	1	0	1	5	0	0
O'Connor, p.	1	0	0	0	3	0
Burwell, p.	1	0	0	0	1	0
xAdams	1	0	0	0	0	0
Total	29	3	6	27	18	2

xA frappé pour O'Connor à la 5ième inning.

Score par innings—

Montréal . . . . . .100001000— 2

Trenton . . . . . .000101101x— 3

SOMMAIRE

Innings par Herbst, 5 ; par Tift, 4 ; par O'Connor, 5 ; par Burwell, 3 ; coup pour 2 buts, Casey ; double jeu, Simmons à Louden ; sacrifice hits, Madigan, Westerburg ; buts volés, Rodgers, Pleiss, Westerburg ; frappé par le pitcher, Herbst, 1 ; Tift, 1 ; struck out, par Herbst, 1 ; par O'Connor, 3 ; par Burwell, 5 ; laissés sur les buts, Montréal, 7 ; Trenton, 7. Umpire, Van Cleef.

AUTRES PARTIES

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore . . . . .02102000x—	5	10	1
Boston. . . . . .10001020—	4	10	4

Batteries—McCloskey, Dessau et Kerr; Peiffer, Flaherty et Bowerman. Umpires, Byers et McAtee.

A Princeton :

	R.	H.	E.
Jersey City. . . . .20101000—	4	7	2
Princeton. . . . . .00000001—	1	8	5

Batteries — Lafayette, Plank et Vandergrift ; Clark et Dawson.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Ligue Nationale . .0010400010—6	8	3	
Ligue Américaine . .10051000x—7	9	3	

Batteries — Moran, McQuillan et Doolin ; Dygert et Schreck. Umpires, Connolly et Emslie.

A Atlanta, Ga.—Atlanta, Southern, 9 ; Brooklyn, Ligue Nationale, 13.

A Lynchburg, Va. — New York, Ligue Américaine, 8 ; Lynchburg, Virginia, 1.

A Danville, Va. — Danville, State, 5 ; Buffalo, Ligue de l'Est, 4.

A Portsmouth, Va. — Portsmouth, Virginia, 3 ; Toronto, Ligue de l'Est, 8.

A Toledo — New York, Ligue Nationale, 4 ; Toledo, Ligue Américaine, 1.

ASSEMBLEE DES STARS

L'assemblée annuelle des Stars et des Star Réserve aura lieu ce soir, au No 296 rue Sherbrooke ouest. Tous les membres sont invités.

LES QUILLES

L'T CLUB CHAMPETRE A NEW YORK

Le club de quilles Champêtre, champion de la Ligue Intermédiaire, partira lundi soir, 16 avril, pour son voyage à New York. Les directeurs ont retenu un char spécial pour les joueurs et ceux qui voudraient accompagner les champions dans la métropole américaine. On est prié de s'adresser, pour arrangements, à M. Amédée Blondin, 677 rue Sainte-Catherine Est. Tél. Bell Est 4767. Tél. des Marchands 462.

Un Mal de Jambes lui causa neuf ans de Tortures

ULCERE VARIQUEUX GUERI PAR ZAM-BUK

M. C. Johnston de Paplar Hill Creek, Athabaska Landing, Alta, écrit: "Il y a neuf ans, je commençai à ressentir les atteintes d'une plaie couante à ma jambe droite, causée par la rupture d'un vaisseau sanguin. Avec le temps, le mal augmenta et mes souffrances devinrent intenses. J'avais un grave mal de jambe sans doute, et j'avais bien peu d'espoir de guérir, car, en effet, plusieurs de ceux qui avaient connu de tels maux, me disaient que j'en souffrirais toute ma vie, ce qui était très décourageant. J'étais presque au désespoir lorsque j'ai entendu parler de Zam-Buk; j'écrivis à la compagnie pour lui exposer mon cas. On me fit espérer, et je commençai à employer Zam-Buk suivant les instructions. Les autres onguents dont je m'étais servi m'avaient fait beaucoup souffrir, mais Zam-Buk calma la douleur, et bien que pendant quelque temps il parut ne faire peu de bien, j'ai persévéré, et aussitôt que la plaie fut nette, ce ne fut plus qu'une affaire de trois ou quatre jours avant que ma jambe fut guérie."

ZAM-BUK GUERIT

Eczéma, maladies du cuir chevelu, boutons, clous, démangeaisons, hémorroïdes, plaies froides, coupures, porrigo et toutes les maladies de la peau. Vendu dans toutes les pharmacies à 50c la boîte, ou par la malle sur réception du prix de Zam-Buk Co., Toronto. A y

Zam-Buk

Dépôt à Montréal : 144 Rue Craig Ouest.

BOITE GRATUITE

Envoyez ce coupon ainsi qu'un timbre de 1c pour avoir une boîte-échantillon. Adressez: Zam-Buk Co., Toronto. 4 k 2

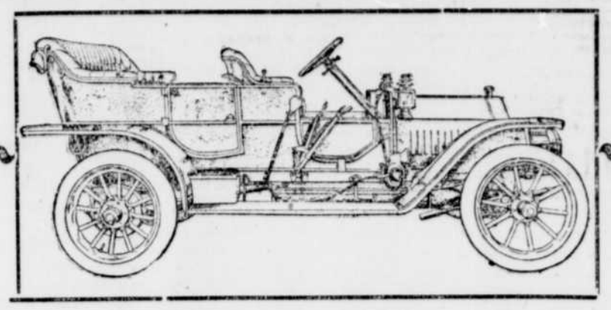

Les voitures qui attireront le plus d'intérêt à l'Exposition d'Automobiles seront certainement:

LA DARRACQ

La meilleure et la plus puissante machine du monde;

LA CADILLAC

La populaire voiture américaine, et

L'OLDSMOBILE CANADIENNE

Ces automobiles sont exposées par

THE CANADIAN AUTOMOBILE CO.

W. P. KEARNEY, Gérant.

131—5 C

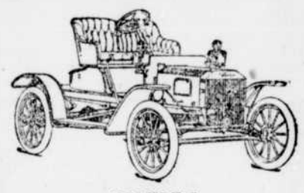

MODELE S.

4 cylindres, 15 ch. vap.

$800. f. o. b. Walkerville.

LES AUTOMOBILES FORD

Quand un acheteur examine une Ford il se demande immédiatement comment on peut vendre une aussi bonne automobile à si bon marché.

Comparée avec les machines vendues généralement sur le marché, une automobile à quatre cylindres, de 15 chev. vap., faite avec des matériaux de première classe, bien construite, parfaitement ajustée et éprouvée, une Runabout Ford à $800 coûterait le double du prix.

MODELE S. ROADSTER.

Roues de 30 pouces.

$875. f. o. b. Walkerville.

The Ford Motor Co. of Canada, Ltd.

WALKERVILLE, ONT.

Comme nous n'avons pas d'étalage à l'exposition d'automobiles, ceux qui ont l'intention d'acheter sont priés de venir visiter l'agence de Ford, à Montréal, 4 avenue Union. C

ATHLETISME

BOURRET RELEVE LE DEFI DE SANDRA

Arthur Bourret est passé hier à nos bureaux pour relever le défi du Suédois Sandra, pour un concours de tours de force.

Arthur Bourret, qui a relevé le défi de l'athlète suédois Sandra.

Bourret accepte de rencontrer Sandra en dépit du fait que ce dernier pèse au moins trente livres de plus que lui.

L'AUTOMOBILE

PARADE D'AUTOMOBILES

New-York, 8 — C'était hier soir la soirée des automobiles à New-York. Une parade monstre a eu lieu en présence de cinquante mille personnes, sur le Broadway et la cinquième avenue. Plus de mille automobiles de tous genres y ont pris part.

A L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

L'exposition d'automobiles qui a lieu à l'Arena, sous les auspices de l'Automobile Club of Canada, continue d'attirer des foules nombreuses. Hier était le soir des clubs, et près de trois mille personnes visitèrent l'exposition dans la soirée.

De nouvelles voitures ont été reçues depuis samedi, et plusieurs ont été vendues. Presque tous les canots-automobiles ont trouvé acquéreur.

Le Sportsman Show continue à être une puissante attraction et il y a toujours foule dans cette section. Les chasseurs et les pêcheurs sont là en force, et plusieurs sont déjà à organiser des parties pour l'été prochain.

Les vues animées sont des plus intéressantes. Celle qui représente la grande course d'automobiles de l'an dernier, en France, a été particulièrement appréciée.

HOCKEY

BLACHFORD RECEVRA LA COUPE

Les Wanderers ont décidé d'offrir à Cecil Blachford, capitaine du club, la coupe de l'Arena qu'ils ont remportée cette année. Ce trophée devait être gagné trois fois pour devenir la propriété d'un club. Les Wanderers ont rempli les conditions, et la coupe leur appartient. A une assemblée du comité tenue hier après-midi, il a été résolu de présenter la coupe à Balchford, qui est un joueur amateur.

Les recettes nettes des Wanderers cette saison, ont été d'environ $1,500.

LE SPORT A POINTE-CLAIRE

Pointe-Claire, 7 — Les membres du club de hockey Pointe-Claire Junior ont tenu une assemblée dimanche dernier, dans le but de former un club de crosse pour la saison 1908. Un comité provisoire composé de MM. V. Mallette, A. Brunet et L. Martin a été nommé pour s'occuper d'enrôler des membres. Tous ceux qui désirent faire partie du club sont priés de s'adresser à ces messieurs. Le succès remporté par leur équipe de hockey a décidé les Pointe-Claire Juniors à s'occuper d'autres sports : ils ont organisé les Pointe-Claire Harriers, dont la gérance a été confiée à M. Julien Brunet. Le club Ami a terminé la saison avec un léger déficit.

LE PATIN

MISS BERTHA DOUD MACK AU STADIUM

La soirée des dames devient de plus en plus populaire au Stadium, et lundi soir, plus de 1,500 personnes avaient pris place sur les gradins du patinoir, pour assister à la première performance de Mlle Bertha Mack, qui remplace John F. Davidson cette semaine dans les représentations de chaque soir. La réputation de la patineuse américaine avait déjà précédé son arrivée, car Davidson, qui s'enthousiasme difficilement, ayant vu à l'oeuvre les meilleures artistes du continent, nous en avait élogieusement parlé.

Mlle Bertha Doud Mack sut faire honneur à sa renommée, et dès la première représentation conquit les faveurs du public, grâce à l'exhibition de patinage de fantaisie de première classe qu'elle lui servit, et grâce aussi au très joli costume qu'elle revêtait.

Elle évolua avec art dans des valses et des polkas d'une exécution difficile, et paraissait tout aussi à son aise sous l'entrave du patin, que si elle ne l'avait pas chaussé. Devant la popularité grandissante de la soirée des dames, la direction a décidé d'ajouter une troisième soirée aux deux qui existent déjà, de sorte qu'à l'avenir, les dames seront gratuitement admises au Stadium, les lundi, mercredi et vendredi soir.

Ce soir est de plus la soirée-souvenir et chaque patineur recevra un joli cadeau-souvenir.

$3,512 DE RECETTES NETTES

L'assemblée annuelle du Montreal Tobogan and Skating Club a eu lieu hier soir, aux salles de la M. A. A. A. Le rapport du secrétaire a établi que les recettes nettes de la saison 1908 ont été de $3,512, ce qui est très satisfaisant. C'est là l'une des meilleures années du club.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président, R. C. Irwin.

Premier vice-président, W. R. O. Bowie.

Second vice-président, J. W. Patterson.

Secrétaire, Roland Gemery.

Trésorier, John Davidson.

Comité, E. D. Bentley, E. S. Ostell, A. Derrom, F. G. Reid, A. W. Murray, E. W. Sayer et J. C. Mundle.

Le club Sainte-Marie a eu lundi dernier sa première assemblée.

Les officiers suivants ont été élus : J. Trottier, président ; J. Gascon, vice-président ; A. Charbonneau, gérant.

Etaient présents : J. Trottier, A. Charbonneau, J. Gascon, R. Corbeil, Moïse, F. Lemay, J. Corbeil et Viau.

Le club aura une autre assemblée le 13 du courant.

NOUVELLES DE BAIEVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Baieville, 7 — La manufacture de broche tricotée de Robert Duguay et Cie est en pleine opération, et les commandes sont nombreuses, si l'on en juge par l'activité dans la livraison, de 15 à 20 rouleaux par jour; soit 40 arpents de clôture.

—Les ingénieurs du Delaware et Hudson sont venus cette semaine fixer définitivement la place de la gare. Malgré le secret gardé, il est presque certain que notre gare sera en haut du village, sur le terrain de M. Dénérie Janneile.

—Alphonse et Urbain Carrier, de Manchester, N. H., sont en promenade chez leur grand-père, M. J. B. Carrier. La joie est d'autant plus grande, dans la famille Carrier, que les deux jeunes visiteurs sont revenus après une absence de dix ans.

—M. Jos. Edmond Bergeron nous est revenu de l'hôpital de Montréal complètement rétabli de son malheureux accident de chasse.

—La chasse aux rats musqués sera complètement nulle cette année. Les changements brusques de température ont complètement dérouté nos chasseurs et rendu impossible la tente des pièges.

—Le niveau du Lac St Pierre se tient presqu'au même point et nos anciens prétendent que nous aurons une débâcle facile, sans inondation. Tant mieux.

—Le sucre du pays est assez abondant, les prix sont maintenant de 8 à 10 cts la livre.

LE GOUVERNEMENT HAZEN

St Jean, N.B., 8—Tous les ministres du nouveau gouvernement, dont l'honorable M. Hazen est le chef, ont été élus sans opposition.

NOUVELLE INTERESSANTE

Les véritables artistes apprendront avec plaisir que la maison C. W. Lindsay, Limited, a reçu deux pianos Chickering Grand, du Ladies Morning Musical Club. On peut acheter ces splendides instruments à une très grande réduction du prix. Ils sont maintenant visibles aux magasins de Lindsay, 512 rue Ste Catherine ouest. S, 1

LA PRESSE

MONTREAL, 8 AVRIL 1908

LA CONSTITUTIONALITE DES LOIS COOPERATIVES.

Un projet de loi passé à l'épouvante à la Chambre des Communes, à l'instar du Bill Lancaster, est momentanément échoué au Sénat : l'organisation d'une grande société coopérative. Nous voilà encore en face d'une question constitutionnelle. Et le mot a été prononcé bien à propos lorsque l'on a suggéré de référer le point à la Cour Suprême.

Deux cents fois, la Chambre des Lords a interrompu sa législation pour soumettre un point de droit au Conseil Privé ; et, par ce moyen, la législation anglaise s'est enrichie d'un répertoire unique. Pourquoi n'en agirions-nous pas ainsi ?

Du reste, le Sénat Canadien lui-même a, en vertu de la règle 55, reconnu cette procédure. C'est ainsi que la Cour Suprême a refusé au Parlement fédéral le droit d'incorporer les Frères de la doctrine chrétienne, parce que cette législation, quoique couvrant toute la Puissance, devait avoir une origine provinciale.

D'un autre côté, la Cour Suprême, dans un cas analogue à celui de la société ou des sociétés coopératives, savoir la demande de la "Quebec Timber Co." faite en 1882 pour opérer dans toute la Puissance, a décidé que ce Bill fédéral était constitutionnel. Mais, la même année, la même Cour refusait d'étendre ce principe au "Canada Provident Association."

En somme, si le Parlement fédéral peut posséder le pouvoir d'incorporer certaines organisations d'ordre général, il ne peut pas émettre de dispositions affectant le droit civil et la propriété. Telle charte fédérale ne peut avoir de vie qu'e. venant se fortifier d'une charte locale..

Nous faisions remarquer, l'autre jour, à propos du Bill des architectes, que le Parlement fédéral n'a pas le droit de faire des avocats ou des médecins. Il a jugé avec raison qu'il ne devait pas, non plus, faire des architectes. A-t-il la permission de faire des marchands, quand il existe une institution locale chargée de donner la vie civile aux différentes sociétés ?

Comme le disait l'hon. M. Mowat, alors Procureur-Général dans Ontario : "Où il y a juridiction, le pouvoir de la Législature est omnipotent et ne connaît pas d'autorité supérieure."

De prime abord, un projet de loi pour donner un simple état civil à des actionnaires constitués en personne morale est essentiellement de juridiction locale. Il est inutile de prétendre que le Fédéral ayant "la réglementation du trafic et du commerce" dans ses attributions peut incorporer une société pour faire du commerce. C'est jouer sur les mots. Les législatures arrivent avec leur clause formidable de la "propriété et des droits civils dans la province."

Quel est l'homme qui oserait venir demander au Parlement fédéral de n'être plus considéré comme citoyen d'une province parce qu'il fait des affaires partout ? C'est ce que demande une loi générale de coopération.

Le pouvoir fédéral peut donner la vie à des organisations d'ordre fédéral spécialement mentionnés telles que pour chemins de fer, banques, assurances, compagnies de navigation interprovinciales ; mais, il est incapable de faire surgir un hôpital, un corps municipal, une association provinciale, en un mot une personne composite assimilable à une "personne naturelle."

Chaque fois que l'on oubliera cette idée primordiale, on s'en ira à Ottawa avec le dessein préconçu de violer notre constitution. Le Conseil Privé d'Angleterre a très bien défini cette vérité que le pouvoir fédéral, parce qu'il est plus puissant que l'autre, ne doit nullement absorber les attributions locales.

Dernièrement, l'hon. M. Aylesworth a prétendu que les chartes locales n'avaient aucune existence au delà de leur province. Nous ignorons où le ministre de la Justice avait pris cette très curieuse idée déjà repoussée par le Conseil Privé et si bien condamnée d'avance par un auteur comme Broom disant : "L'incorporation de compagnies ayant un but provincial..... ne veut pas dire qu'elles n'ont pas un objet collectif qui ne se rapporte pas à tout le Dominion." Du reste, la Cour Suprême a bien réglé ce point, et toute société organisée sous une loi provinciale peut opérer dans toute la Confédération. Donc, que cette société prenne sa vie de là ; car, une société de coopération incorporée à Québec, Toronto ou ailleurs peut faire des affaires dans toute l'Amérique britannique du Nord. Cela ne signifie pas qu'une semblable société incorporée à Ottawa possèdera le moindre souffle de vie pour la moindre opération civile ou commerciale.

Ce n'est pas le lieu de faire une étude constitutionnelle sur ce point ; mais, si nous nous rappelons bien le texte, le Conseil Privé a déjà décidé dans la cause d'une compagnie d'assurance contre un nommé Parsons en 1880 que "l'autorité du PARLEMENT pour réglementer le commence ne COMPREND PAS LE POUVOIR DE REGLER LES CONTRATS PARTICULIERS DANS AUCUNE AFFAIRE OU TRANSACTION, et que l'autorité législative dans ces cas ne peut PREVALOIR contre la propriété et les droits civils assignés aux provinces."

Le Conseil Privé a maintes fois décidé qu'aucune loi fédérale ne peut surmonter les lois des provinces dans leur juridiction.

Comment le Parlement fédéral peut-il permettre à une société de faire du commerce local sans détruire tout le mécanisme de notre constitution ? Un magasin n'est pas un chemin de fer qui s'étend d'une province à une autre. Celui que l'on mettra, disons dans la rue Saint-Laurent, n'aura aucune relation avec un autre semblable dans la rue King, de Toronto. Ce sont deux choses entièrement distinctes qui ne concernent pas du tout les mêmes personnes et les mêmes acheteurs. Sir Montague Smith, du Conseil Privé, a décidé cette question depuis bien longtemps [Juin 1880], dans cette même cause de la Citizen Ins. Co. contre Parsons, lorsqu'il a dit : "Si l'interprétation étroite du mot "droit civil" telle que invoquée par l'appellant devait prévaloir, le Parlement du Dominion pourrait légiférer, en vertu de ses pouvoirs généraux, SUR TOUS LES CONTRATS concernant toutes les provinces, et, conséquemment, la PROVINCE DE QUEBEC, QUOIQUE GOUVERNEE PAR SON CODE CIVIL, basé sur la loi française, POURRAIT VOIR TOUS SES CONTRATS CHANGES PAR LA LEGISLATURE FEDERALE, pour qu'ils fussent rendus conformes à la loi anglaise prévalant dans les autres provinces, MALGRE TOUT LE SOIN QUE L'ON A PRIS DE METTRE QUEBEC EN DEHORS DE CETTE ASSIMILATION."

Nous n'en disons pas davantage pour le moment. C'est notre conviction que si le Parlement d'Ottawa peut réglementer le commerce, il n'a pas le droit de créer un marchand.

LES VICTIMES DU DEVOIR

Coïncidence tragique ! alors que nos échevins discutaient de l'opportunité d'une enquête sur la police, trois membres de la brigade, dont un frappé à mort, tombaient sous les balles d'un homme qu'ils avaient mission d'arrêter.

Le drame a été d'une simplicité grandiose. La police devait arrêter cet homme ; elle a exécuté son mandat sans se préoccuper de ce qu'il pourrait lui en coûter.

Il a fallu à ce malheureux Shea un courage peu commun pour monter avec la tranquillité dont il a fait preuve, l'escalier du misérable qui venait de faire feu et de blesser un de ses collègues. La conscience du devoir à accomplir a rarement été manifestée avec autant d'héroïsme, de cet héroïsme sans pose qui est la grandeur et la beauté du courage civique.

Shea est tombé pour le maintien de l'ordre, pour la Société — avec un grand S — que va faire cette société pour la veuve et l'orphelin qu'il laisse derrière lui ?

Ils recevront $1,000 du fonds de la Société Mutuelle de la Police, et Son Honneur le maire demandera au Conseil de reconnaître d'une manière quelconque la conduite de Shea.

Si cette reconnaissance prend la forme d'un octroi, d'une pension permettant à la veuve de vivre honorablement et d'élever convenablement son enfant, la ville aura fait son devoir ; mais pas plus.

Si ce devoir n'est pas rempli, il restera à la Société l'obligation de le remplir. Elle aurait déjà dû le comprendre et les hommes qui assument si souvent le droit de parler au nom de la communauté, qui critiquent avec tant d'âpreté ce qui se fait et ne cessent de montrer ce qui, dans leur opinion, devrait être fait, ont perdu une belle occasion de parler en temps et de prouver qu'ils savaient apprécier les belles actions et les hommes de devoir.

Nous aurions aimé voir l'un de ces Catons proposer, dès hier, l'ouverture d'une souscription publique pour les victimes du drame de la rue Mance.

Quelque chose de sérieux, de tangible doit être fait pour assurer l'existence des êtres que les victimes du devoir laissent derrière eux.

Aux fonds de la police et des pompiers doit venir s'ajouter une caisse alimentée par les citoyens, comme cela existe en maints pays.

Puis la ville devrait avoir un tableau d'honneur, placé bien en vue, une table de marbre sur laquelle seraient inscrits les noms de ceux de ses serviteurs qui ont perdu la vie à son service.

La haine factice qu'en pays saxons on affiche pour les rubans, les médailles et les croix, mais qui n'empêche nullement les boutonnières de fleurir même sur ce continent, ne devrait pas militer contre la reconnaissance des actes de bravoure par un signe extérieur quelconque.

Une distinction visible, pourvu qu'elle soit d'une obtention difficile, est très prisée même par les plus spartiates des citoyens.

Il y a là un ensemble de mesures à prendre pour honorer nos vaillants serviteurs et leur donner l'assurance que la ville de Montréal, la métropole commerciale du Canada, une des grandes citées de l'empire britannique, sait reconnaître tous les dévouements et a conscience des obligations qui lui incombent envers les familles de ses modestes héros.

L'IMMIGRATION DES HINDOUS

Une dépêche de Londres nous apporte l'excellente nouvelle que monsieur MacKinzie-King, sous-ministre du Travail du Canada, a complètement réussi dans la mission qu'il est allé remplir en Angleterre, de la part de notre gouvernement. A la suite de conférences multiples qui ont eu lieu entre M. MacKenzie King, M. John Morley, secrétaire d'Etat pour l'Inde, et Lord Elgin, secrétaire d'Etat pour les colonies, on en est arrivé à une solution satisfaisante des difficultés provoquées par l'immigration hindoue au Canada. Il ne sera passé aucune loi restreignant l'immigration hindoue, mais d'autres mesures seront prises pour l'empêcher. Les autorités impériales ont consenti à envoyer des circulaires dans l'Inde pour avertir la population, qu'à cause de l'état du marché du travail, les ouvriers hindous ne doivent pas aller au Canada. Les circulaires mettront aussi les Hindous en garde contre le climat de ce pays qui ne leur est pas favorable.

On espère par ce moyen arrêter l'immigration chez nous des ouvriers hindous qui envahissent les Côtes du Pacifique.

Les Hindous, étant sujets britanniques, il était difficile de les empêcher de venir au Canada par un acte de législation.

La solution à laquelle on vient de s'arrêter à Londres, règlera la difficulté sans créer de foissement nulle part.

Il convient de féliciter le ministère du Travail de ce nouveau succès diplomatique.

POUR LA SECURITE DU PUBLIC

La législation que l'honorable L. A. Taschereau a soumise hier à la législature concernant les édifices publics, est de la plus haute importance, et l'on ne saurait trop louer le ministre des travaux publics de l'avoir si soigneusement préparée.

La mesure, qui recevra l'approbation unanime de la population, pourvoit à protéger efficacement le public dans les écoles, dans les hôtels et dans les théâtres. Elle ordonne:

POUR LES ECOLES

1 — Les plans devront au préalable avoir été approuvés par l'inspecteur.
2 — Les appareils de sauvetage devront être approuvés par l'inspecteur.
3 — Les portes s'ouvriront à l'extérieur et ne seront pas fermées à clef.
4 — La manœuvre d'incendie sera faite par les directeurs et par l'inspecteur.
5 — Un certificat d'inspection sera affiché dans le parloir.

POUR LES HOTELS

1 — Les plans devront être approuvés par l'inspecteur.
2 — Les appareils de sauvetage seront approuvés par l'inspecteur.
3 — Il y aura un gardien de nuit, s'il y a au moins cinquante chambres.
4 — Il y aura une sonnerie d'alarme et des lumières colorées aux sorties.
5 — Des avis indiquant les portes de sorties seront affichés en français et en anglais.
6 — Avant d'ouvrir un hôtel, le propriétaire devra avoir obtenu un certificat d'inspection dont un double sera remis au percepteur du revenu.

POUR LES THEATRES

1 — Les plans et appareils de sauvetage devront être approuvés par l'inspecteur.
2 — Tout théâtre ne sera construit qu'avec des matériaux incombustibles.
3 — Le nombre et les portes de sortie devra être proportionné au nombre des spectateurs.
4 — Les plans des sorties et des moyens de sauvetage devront être imprimés sur les programmes.
5 — Le rideau devra être incombustible.
6 — Des boyaux à incendie seront placés sur la scène, les décors seront incombustibles.
7 — Le certificat d'inspection sera affiché à la porte et si l'inspecteur juge que le théâtre n'est pas dans des conditions de sécurité suffisante, il devra en informer le public par un avis affiché à la porte.

La loi définit ce qu'il faut entendre par "l'Edifices Publics." Ces mots signifient et comprennent les églises et chapelles ou les édifices servant comme telles, les séminaires, les collèges, les couvents, les monastères, les maisons d'écoles, les hôpitaux publics ou privés, les orphelinats, les asiles, les crèches et ouvroirs, les hôtels, les maisons de pension pouvant recevoir quinze pensionnaires ou plus, les théâtres, les salles de réunions publiques, les conférences ou lieux d'amusements publics, les bâtiments où se tiennent des expositions, les estrades situées sur les champs de courses ou d'amusements, les édifices dans les parcs, les patinoirs, les salles de cinématographie, les bâtiments de trois étages ou plus au-dessus du rez-de-chaussée occupés comme bureaux, et les magasins employant dix commis ou plus.

D'une façon générale, la nouvelle loi donne à l'inspecteur le pouvoir de faire exécuter aux frais des propriétaires toutes les améliorations qu'il jugera nécessaire à la sécurité des personnes.

C'est sans doute revêtir l'inspecteur d'un pouvoir discritionnaire très étendu; mais il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour protéger sûrement le public appelé à se réunir en grand nombre dans les magasins, les théâtres, les hôtels, les écoles et les collèges.

SA TAPIPI

La tapinoise, "La Tonkinoise à la police", sur l'air de la "Petite Tonkinoise", avec musique, 5c., ou 35c la douzaine, chez J. H. Malo, 207 rue Sanguinet, Montréal, Qué.

Les Cascarets sont aux intestins ce que le savon est à la peau. Employez-les comme vous faites du savon—à petites doses et régulièrement. Il est bon de se tenir propre à l'intérieur.

Il est beaucoup plus nécessaire de se tenir propre à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les Cascarets sont plus importants que le savon.

Les pores de la peau peuvent devenir chargés de saletés, mais ils ne peuvent absorber les matières impures.

Les pores des intestins les absorbent.

Il y a des myriades de pores dans les intestins, dont le devoir est d'absorber la matière nutritive fournie par les aliments.

C'est de cette façon dont nous sommes nourris.

Mais si les intestins sont paresseux, la nourriture est retenue. Elle se décompose et forme des gaz et des poisons. Alors les pores des intestins charrient le poison dans le sang.

De là proviennent nos maladies.

Nous insistons sur les habitudes de tenir les intestins propres.

N'attendez pas jusqu'à ce que vous ayez besoin d'un purgatif. Cela prend trop de temps et vous laisse à demi bien portant.

Tenez-vous dans le meilleur état possible.

Le vrai moyen, c'est d'avoir avec vous une boîte de Cascarets. Ils conviennent à la poche ou à la bourse. Prenez-en un dès que vous en sentez le besoin. Ils agissent doucement et sûrement.

Les Cascarets sont des pastilles bonbons. Ils sont vendus par tous les pharmaciens, mais jamais à la mesure. Soyez sûr d'avoir les véritables, avec C C C sur chaque pastille. Le prix est de 50c, 25c et

DIX CENTS LA BOITE.

A v w

Les Hommes d'Affaires qui Prennent un Lunch à la hate, trouveront du Confort pendant le Carême dans

TRISCUIT

Le biscuit de blé pur concassé. Il contient la plus forte somme d'éléments reconstituants du corps sous une forme qui se digère facilement.

Essayez Triscuit rôti avec du beurre, du fromage ou de la marmelade. Chez tous les épiciers, 13c la boîte de carton, 2 pour 25c. 871 A

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET

D. MASSON & Cie., Seuls Agents, Montréal et Toronto.

A 8,11,18,28

Un Bain Moderne Fait la Joie de toute Famille

NOS SALLES D'EXPOSITION SANITAIRE

66 COTE DU BEAVER HALL,

Sont ouvertes à tous et seront d'un bon secours pour le choix d'Appareils Sanitaires.

THE JAMES ROBERTSON CO., Limited.

8,11

IVROGNERIE GUERIE

On peut employer le traitement Orrine privément chez soi sans perte de temps.

Le meilleur auxiliaire à l'oeuvre de la tempérance est quelque chose qui renforce le système nerveux épuisé et guérit l'ivrognerie. Nous croyons que tout homme qui désire réellement rompre avec l'habitude des liqueurs peut se guérir en faisant usage d'Orrine. Cette découverte remarquable a opéré tant de guérisons parmi nos clients que nous sommes contents de la vendre avec la garantie absolue de remettre l'argent de tous ceux qui ne seront pas guéris.

Il est sous deux formes: Le No 1 peut être donné secrètement, et le No 2 est pour ceux qui désirent se guérir. C'est non seulement le traitement le plus recommandable, mais le plus économique, car il ne coûte que $1.00 la boîte, et n'empêche nullement de vaquer à ses devoirs journaliers. Si le remède n'opère pas la guérison, ça ne coûte rien. Commandes par la poste exécutées, sur réception du prix, dans un paquet ordinaire cacheté. Demandez le livret gratuit.

Orrine est vendu par The Orrine Co., Washington, D. C., ou en cette ville par Quenneville et Guérin, 90 rue Sainte-Catherine Est; 1287 rue Sainte-Catherine Est; 700 rue Sainte-Catherine Est; 592 rue Ontario Est; 2002 boulevard Saint-Laurent; 701 rue Notre-Dame ouest; 397 rue Saint-Antoine. k A

KING'S EXPRESS STORAGE CO.

Avis public est par les présentes donné à tous ceux que cela peut intéresser, que la King's Express Storage Co. vendra à l'encan public, à dix heures, le 16e jour d'avril, 1908, à son entrepôt, angle des rues William et Saint-Henri, Montréal, tous les biens et effets et articles reçus en entrepôt et pour lesquels les frais d'emmagasinage n'ont pas été payés depuis plus de six mois, à moins que les effets soient réclamés et les frais payés, le ou avant le 15e jour d'avril 1908, et toutes les personnes ayant des effets en entrepôt dans le dit établissement sont par les présentes requises de prendre avis et d'agir en conséquence. Fraser Bros., encanteurs.

2,4,6,8,10,11,13,14

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4818. J. Duncan et al., demandeur, vs P. H. Sanderson, défendeur. — Le 22ème jour d'avril 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 12 av. du Parc, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S. Montréal, 7 avril 1908.

Henry Morgan & Co. Ltd.

OFFRES SPECIALES DE QUINCAILLERIES

DEUXIEME ETAGE, ANNEXE

Passoires émaillées blanches, 12 pouces de diamètre, à, chacune 30c
Seaux à l'eau émaillés blancs. Régulier 85 cents. Spécial, chacun 50c
Ce qu'il faut pour faire le ménage :
Peintures Sherwin Williams.
Outils de jardin.
Glacières.
Poêles et poêles à gaz.
Ustensiles pour cuisine électrique, etc.
Bains sans soudure, émaillés blancs, pour enfants. Prix régulier $5.00 pour, chacun . $3.00

RAYON DE L'OPTIQUE

DEUXIEME ETAGE, EDIFICE PRINCIPAL

Examen de la vue gratuit fait par un réfractioniste expérimenté.
Lunettes et lorgnons en "gold filled," 14 carats.. $3 et $3.50
En nickel . . . . $2 et $2.50
Chaines de lorgnons en "gold filled." chacune $1.00
Une ligne spéciale de lorgnettes en argent et en écaille, à, chacune $5.00
Cornets pour l'entendement, audiphones, tuiles à conversation, Domes Opéra, cornets de Leiter, etc., etc.
ACCESSOIRES A PYROGRAVURE.

COLONIAL HOUSE *Square Phillips, Montréal.*

L'Elégant d'il y a Cent Ans

était convenablement vêtu aux jours des fracs et des jabots. Mais quelles seraient ses chances aujourd'hui auprès des produits qui réjouissent les cœurs de tant d'hommes bien habillés.

Laines-filées de l'Ouest de l'Angleterre à $25. Demandez à voir le nouveau Veston à deux boutons.

VETEMENTS "Fashion-Craft"

3 MAGASINS A MONTREAL { 231 rue Saint-Jacques. 470 rue Sainte-Catherine Ouest et Coin Saint-André et Sainte-Catherine Est.

ROY & ROY, 178 rue Saint-Jean, Québec.
CHS. DION, Trois-Rivières.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE: . . . $2.500,000
FONDS DE RESERVE: $2,000,000

IL N'Y A PAS de fortune possible sans économie. Déposez le surplus de votre salaire au département d'épargne de la Banque d'Hochelaga. Elle paie l'intérêt quatre fois par an. En peu de temps vous vous créerez ainsi un capital. ed

Comptant **METROPOLITAN** CREDIT

MEUBLEZ MAINTENANT VOTRE MAISON

Ne différez pas de meubler votre maison parce que vous n'avez pas d'argent à disposer tout de suite. Nous vous la meublerons de tout ce dont vous avez besoin, et vous aurez la satisfaction d'avoir une maison bien meublée pendant que vous en paierez l'ameublement. Conditions: Petit montant comptant et un peu chaque semaine ou chaque mois.

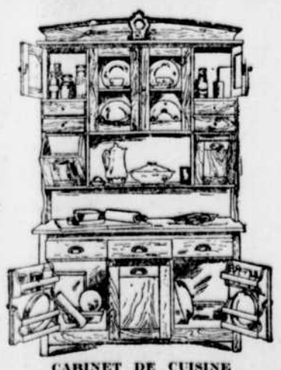

CABINET DE CUISINE $5.35 à $45.00

TABLES A RALLONGE $4.00 à $60.00

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO.,

Spécialistes en Fait d'Ameublements de Maison

30-32 Notre Dame O.

CARROSSES ET GO-CARTS $2.95 à $50.00

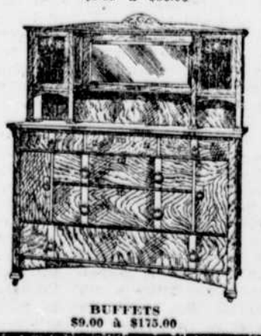

BUFFETS $9.00 à $175.00

MGR JEAN-LOUIS DE CHEVERUS

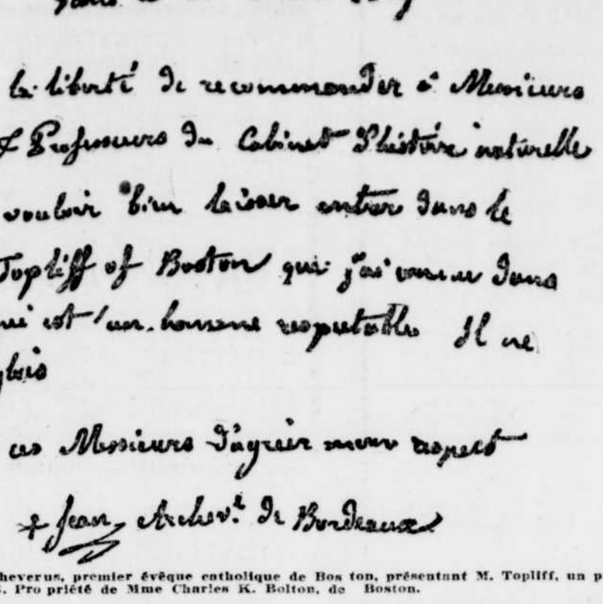

Paris le 25 Mars 1819

Je prends la liberté de recommander à Messieurs les Directeurs & Professeurs du Cabinet d'Histoire naturelle & les prie de vouloir bien laisser entrer dans le Cabinet Mr Topliff of Boston qui j'ai connu dans cette ville. & qui est un homme respectable. Il ne parle qu'Anglais

Je prie ces Messieurs d'agréer mon respect

+ Jean Archevêque de Bordeaux

Lettre-autographe de Mgr de Cheverus, premier évêque catholique de Boston, présentant M. Topliff, un protestant. Propriété de Mme Charles K. Bolton, de Boston.

Suite de la première page

Cheverus pria qu'on le laissât en Amérique; l'église de France était appauvrie, le roi insista et, en 1823, Cheverus quittait Boston pour toujours, après avoir distribué tout ce qu'il possédait aux pauvres et au diocèse.

En 1826, il était nommé archevêque de Bordeaux. Dix ans plus tard, la pourpre cardinalice venait récompenser son zèle évangélique, mais il ne devait pas jouir longtemps de cette dignité et il mourait en juillet 1836.

En France, comme aux Etats-Unis, Mgr de Cheverus resta accessible aux protestants comme à ses autres amis. Nous reproduisons ici une lettre de recommandation qu'il donnait à M. Samuel Topliff, de Boston. Elle montre tout l'intérêt qu'il portait à ses amis d'Amérique.

Des deux côtés de l'Atlantique sa mort fut pleurée. A Boston, il a laissé, quoique tous ceux qui le connurent soient morts, un nom respecté de tous et partout, une mémoire vénérée des protestants comme des catholiques.

LA LUTTE GOTCH-HACKENSCHMIDT

Suite de la dernière page

Je vis Gotch, ainsi que Burns et Carkeek, et ces entrevues n'ont fait que confirmer mes premières conclusions.

L'ENTREVUE AVEC HACK

En entrant chez Hack, je lui serrai la main, et lui dis que j'étais aussi peiné que lui de l'issue du match. Hack arrêta d'appliquer des compresses sur son oeil tout fendu, et s'assit sur une valise près de moi. Deux heures nous causons et le match repasse sous mes yeux.

Il me montre d'abord son oeil, fendu à dix endroits par le pouce de Gotch. Disons en passant que Gotch le lendemain n'avait pas encore coupé ses ongles, et je pus les voir à mon aise. Ils étaient coupants et longs d'une ligne au delà la chair.

L'oeil du Russe est coupaillé partout, tout le tour du globe, paupières, sourcils, tout le pourtour semble sortir des mains d'un chirurgien maladroit. L'oreille est coupée partout; le fond du pavillon, aussi loin qu'on peut voir, montre des coupures.

Le côté gauche de la figure est rouge, cramoisi, et tuméfié.

Hack me raconte alors que cette défense du pouce dans l'oeil était une défense nouvelle pour lui, et une défense qui compense pour le manque de force. Chaque fois qu'il fonçait pour ceinturer, ou plonger aux jambes, il recevait le pouce de Gotch dans l'oeil, et malgré lui sa tête tournait et le coup tenté était détourné.

—"J'en apelai, dit Hack, trois fois au referee, mais il ne voulut pas comprendre.

—"Pourquoi, lui dis-je, avez-vous épuisé vos forces à étreindre les poignets de Gotch? Vous avez gaspillé vos forces à ce jeu?

—"Pour tout au monde je ne voulais pas qu'il passe derrière moi, et par ce moyen je le paralysais.. Mais il était si graissé et si glissant; que j'avais beaucoup de difficulté à lui tenir le bras. Vous avez du voir bien souvent ma prise glisser jusqu'aux doigts et échapper. C'était glissant comme un morceau de lard. Quand il séchait, il se passait la main dans les cheveux et redevenait aussi glissant. A la fin, à force de serrer, mon pouce gauche ne fermait plus."

Dans l'entrevue avec Gotch, dans l'après-midi, l'Américain me dit :

"Cette prise de poignet m'embarrassa plus que tout le reste; je n'ai pu rien faire tant qu'il m'a ainsi tenu. Ceci, est une chose que j'ai apprise hier, et je m'en servirai à l'avenir."

Revenons à Hack:

"Si je n'avais retenu ainsi le poignet, sa main glissante se serait insinuée entre le bras et le corps, puis tombant sur un genou, il aurait eu une prise de jambe. Je serais tombé à genoux, et alors la prise de pied...

Je commence à voir qu'il était hanté par l'idée du 'toe-hold."

—"Croyez-vous que c'est aussi terrible que ça, lui dis-je, le toe-hold ? Vous avez résisté à l'aise....

—"Possible, dit Hack, que cette prise n'est pas irrésistible, mais je n'osais risquer.

—"Vous ne saviez pas qu'un toe-hold ne vaut rien, si vous ne vous aplatissez pas à plat ventre, et surtout si on n'assujettit pas le poignet correspondant?"

—"Non dit Hack: on m'a toujours dit, qu'un toe-hold veut dire un pied cassé sans rémission; voilà pourquoi je ne lui donnais pas de chance de passer derrière."

Mes yeux s'ouvrent.

—"Ah! lui dis-je c'est là ce qui explique pourquoi au lieu de prendre l'attaque effrayante pour laquelle vous êtes renommé, vous avez fait une offensive défensive? C'est-à-dire qu'au lieu de sauter sur lui sans vous occuper de ce qui pourrait arriver, vous fonciez tout en vous gardant parfaitement contre toutes les contre-attaques.

—"Oui."

—"Je comprends alors pourquoi vous avez perdu. Vos adversaires vous ont "bluffé" au point de reduter le fantôme du toe-hold; ils vous ont paralysé par votre imagination, et vous avez fait leur jeu. Votre seule manière de battre un homme aussi "tricky" et aussi rapide que Gotch était de le pousser sur les cordes, de le battre à coup d'épaule à coup de tête, de l'écraser en ceinture, et de l'assommer au tapis.

Au lieu de cela, vous faites son jeu; le temps se passe et chaque minute passée donne une chance à Gotch et vous en enlève autant.....

"Hack se lève et se promène..... son front se plisse..... Oui, oui, oui... Si j'avais su ce que je sais; mais pour cela, il aurait fallu venir deux mois auparavant et me mettre entre les mains d'hommes compétents. Si j'avais eu un tuteur comme vous, je n'aurais pas été joué et Gotch ne serait pas champion aujourd'hui.....

—"Mais pourquoi vous êtes-vous entouré d'hommes incompétents ? Gruhn a été battu à Montréal aisément. Stege Mueller ne vaut rien, Erdeman est le bras droit de Gotch, et Americus vous a blagué.....

"Voilà ce qui me choque....."

J'étais alors debout à mon tour, et face à face, nous discutions.

(A suivre demain.)

DR GADBOIS.

L'HON. M. TASCHEREAU

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS FAIT D'IMPORTANTES DECLARATIONS AU BANQUET ANNUEL DES COURRIERISTES PARLEMENTAIRES QUI A EU LIEU LUNDI A QUEBEC.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 8 — Le banquet annuel des membres de la tribune de la presse au Parlement de Québec a eu lieu lundi soir au "Kent House" et le plus brillant succès a couronné le travail des organisateurs .

Un train spécial avait été gracieusement mis à la disposition des journalistes et de leurs invités, par le sympathique gérant du "Q. R. L. & P. Co.", M. J. A. Everell, qui, malade depuis de longues semaines, faisait hier sa première sortie.

Le gouvernement était représenté par l'hon. Alexandre Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail, et par l'hon. J. C. Kaine, membre du cabinet.

Ceux-ci étaient à côté du président, M. T. D. Chambers. M. Georges Lafontaine, M.P.P., représentait l'opposition et avait sa place à la table d'honneur, en face de M. J. O'Flaherty.

A la santé de "Nos Hôtes", proposés par M. Chambers, répondirent l'hon. M. Kaine et l'hon. M. Taschereau. Ce dernier fit une déclaration des plus importantes:

"Puisqu'il m'est donné de m'adresser d'un seul coup à un si grand nombre de journalistes, permettez-moi de couper les ailes à l'un de ces canards qui fait périodiquement le tour de la presse, me prêtant des ambitions que je n'ai pas, et décrétant la retraite de l'honorable M. Gouin, sous bref délai.

"Nous ne sommes pas ici pour parler politique; mais je puis cependant vous affirmer que l'hon. M. Gouin n'est pas à la veille d'abandonner la direction du cabinet dont j'ai l'honneur de faire partie."

M. Lafontaine, M.P.P., parla ensuite; puis M. Fauteux, de la "Patrie", proposa la santé de "Nos Législateurs."

MM. les députés Delage, Kelly, Blouin et Mackenzie y répondirent.

M. Alarie, de la "Presse", proposa la santé des "Dames". M. le député Smith y répondit en anglais; MM. Philippe Roy et Edmond Chassé en français.

L'hon. M. Kaine eut des paroles heureuses en portant une santé au président M. Chambers, qui répondit en faisant l'historique de la tribune de la presse; l'orateur félicita M. J. J. O'Flaherty, du "Herald", qui vient d'être nommé agent d'immigration à Québec.

Au début de la fête, on lut des lettres d'excuse des honorables MM. Gouin, Turgeon, Weir, Leblanc et P. Roy, Orateur de l'Assemblée Législative.

ASSEMBLEE MENSUELLLE

L'assemblée mensuelle de la Société de Protection des Femmes et des Enfants a eu lieu, ce matin, à 9 heures, dans la salle ordinaire.

M. J. J. Kelsa, journaliste, de Toronto, qui est le promoteur de la "Childrens' Aid Society", assistait à cette assemblée.

L'assemblée a décidé de s'occuper de la cause des petites vendeuses de journaux.

L'HIVER N'EST PAS TERMINE

IL A TOMBE, CE MATIN, DEUX POUCES DE NEIGE, COMME A LA MEME DATE DE L'AN DERNIER.

On se dirait pour de bon revenu aux jours de février dernier. Depuis 9 heures ce matin, la neige tombe épaisse et serrée. Les rues qui semblaient pour toujours débarrassées de leur tapis blanc sont recouvertes d'une épaisseur de deux pouces et plus de neige. Il faudra du soleil pour faire disparaître tout cela, si la Ville s'en tient à la méthode d'antan que préfère l'ingénieur en chef de la voirie. Celui-ci en effet dit que si la neige ne tombe pas pendant toute la journée, il sera inutile de la faire enlever par les pelleteurs : il s'en remettra au soleil pour faire l'ouvrage. Il est probable qu'à son retour de Québec, l'échevin Larivière pensera autrement.

La température qui était élevée hier a baissé rapidement après 7 heures hier soir et, ce matin, il gelait ferme.

Il est à remarquer que l'an dernier, il neigeait aussi le 8 avril. La température était un peu plus haute.

7 avril	1908	1907
3 h. p. m.	42	37
7 h. p. m.	40	34
11 h. p. m.	30	37
8 avril.		
3 h. a. m.	25	36
7 h. a. m.	25	30
11 h. p. m.	23	30

Le vent soufflait ce matin à une vitesse de 36 milles à l'heure.

A LA POLICE

Morel Lajoie a été condamné ce matin par le juge Lafontaine à trois mois de prison pour vol de $20 de cuivre de la compagnie du Grand Tronc.

—Son honneur le juge Choquette a condamné Gilbert Surigny, qui était accusé d'avoir eu en sa possession du chevreuil tué hors de saison, à $60 d'amende ou trois mois de prison.

LA NAVIGATION

Watertown, N. Y., 8. — La navigation sur le haut Saint-Laurent est ouverte d'aujourd'hui. Un steamer a traversé de Kingston, Ont., à Cap Saint-Vincent et le "Scout" navire du gouvernement a fait le trajet de Prescott, Ont., à Kingston.

JUGE MALADE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 8. — En raison de la maladie de l'hon. juge Bossé, le juge Blanchet présidera à l'ouverture de la cour criminelle, vendredi.

UN ACCIDENT RUE CRAIG

A 10 h. 15, ce matin, comme il traversait la rue Craig, à l'angle du boulevard Saint-Laurent, M. J. Laviolette, menuisier, domicilié au No 145 de la rue Beaudoin, a été renversé par une voiture.

M. Laviolette qui souffrait de contusions assez graves, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

UN GROS CONTRAT

Le conseil de Notre-Dame de Grâces vient d'accorder à MM. Hénault et Hefferman un contrat au montant de $70,000 pour la construction de canaux d'égouts sur deux sections. Une de ces sections s'étend de la Petite rivière Saint-Pierre au chemin de Lachine en Haut, et de là à l'Hôpital des Incurables. L'autre section se trouve rue Sherbrooke, de Westmount à Kensington.

BLANCS ET NOIRS

Washington, 8. — Le président Roosevelt a rendu publique aujourd'hui sa lettre du 2 avril au procureur-général, enjoignant à celui-ci de prendre des procédures afin de forcer certains chemins de fer du sud des Etats-Unis à donner autant de confort aux noirs qu'aux blancs.

LE CACHOT S'OUVRE POUR McCRAW

Suite de la première page

Wallace McCraw reprit sa place à la barre, entouré des gardes de la prison, et Mtre Alfred Désilets, greffier du tribunal, après avoir fait l'appel des douze juges de l'accusé, leur récita la formule sacramentelle.

La plupart de ceux qui étaient dans la salle se levèrent, d'un mouvement instinctif, attendant la parole qui devait être le salut ou la mort du prétendu assassin.

Ce fut M. A. Gélinas, le président des jurés, qui répondit à la question du greffier:

"NON COUPABLE"

Les applaudissements, des acclamations retentirent aussitôt: ce fut une enthousiaste ovation que l'on fit au prisonnier. La foule entassée dans les corridors, à l'extérieur, comprit ce qui se passait, et elle aussi se mit à acclamer.

Les huissiers tentèrent en vain d'imposer le silence, ce fut la répétition des scènes que l'on vit se produire lors de l'acquittement de la femme Sclater. On voit par là contre quels préjugés Mtres Tourigny et Wilson avaient à lutter en demandant au nom de la société que la mort de Percy Howard Sclater fut vengée.

Une cinquantaine de ceux qui se trouvaient dans la salle se précipitèrent vers le banc des accusés et pressèrent la main à McCraw.

Ce dernier souriait à tous, mais, en dépit de l'invitation du tribunal à se retirer, il persistait à rester encore assis sur ce banc où déjà il a entendu une sentence de mort prononcée contre lui.

C'est que Mtres Laflamme et Désy lui avaient donné instruction de ne se prêter à aucune manifestation.

Lentement les constables firent s'écouler la foule des curieux et McCraw se rendit alors au cabinet des avocats, où il pressa en pleurant la main à ses vaillants défenseurs.

Son vieux père, qui n'a pas perdu une seule minute de ce procès, était à ses côtés, partageant son émotion.

Pendant plus d'une heure la foule stationnée aux abords du palais attendait le passage de l'acquitté.

Elle fut désappointée. Ce ne fut en effet qu'à l'obscurité venue qu'il retourna à la prison, accompagné des journalistes et de ceux qui avaient été ses gardiens dans ses jours de captivité.

McCraw a préféré, sur l'avis de ses avocats, se reposer dans son cachot, plutôt que de se retirer à l'hôtel, après son acquittement. Il a passé la veillée avec son père, à la prison. En compagnie de Mtres Laflamme et Désy, le représentant de la "Presse" est allé lui rendre visite.

McCraw parlait peu, il regardait son père qui pleurait. Autour de ces deux hommes, nous cherchions à dissimuler les émotions intenses que nous mêmes, nous ressentions.

Le vieux McCraw qui est sorti de la prison n'est plus celui que la justice a une fois déjà condamné à mort. Entré dans son cachot avec l'unique brutale formation puisée dans les bois du Saint-Maurice, il s'en retourne avec la transformation qu'ont opérée chez lui l'instruction qu'on lui a donnée et les salutaires leçons du chapelain de la prison. Sur les conseils de ses vaillants défenseurs, il s'en va maintenant dans l'ouest, à Emondton, tâcher de mener une vie moins agitée que celle dont il a été parfois le triste héros dans les grands bois du Saint-Maurice.

C'est la nuit dernière qu'il a quitté Trois-Rivières se rendant à Montréal. La plupart des personnages qui ont figuré officiellement au procès se trouvaient sur le même train.

Dans l'ouest, Wallace McCraw changera de nom; ce sera ainsi un vestige de moins pour rappeler la sanglante tragédie de Grande-Anse. Mtres Laflamme et Désy ont reçu depuis hier soir des centaines de dépêches de félicitations. Le verdict du jury laisse la tragédie de Grande-Anse encore inexpliquée.

ACTION DE $4,500

On a commencé ce matin en cour Supérieure, devant M. le juge Curran, assisté d'un jury mixte la cause de Joseph Poirier vs la "Canada Car Company."

M. Poirier allègue que le 28 décembre 1906 alors qu'il travaillait comme camionneur pour la compagnie défenderesse il entrait sur un hangar avec une charge de roues de fonte lorsque la charge s'écroula et il eut les deux jambes fracturées. Poirier prétend que la charge est tombée parce que des contremaîtres auraient enlevé les pièces de bois qui la retenaient. Il réclame en conséquence $4,500 de la compagnie.

L'ESPERANTO NE DATE PAS D'HIER

Demaimieux, ancien major d'infanterie, membre de l'Académie des sciences de Harlem, inventeur de la "Pasigraphie," publia, au commencement du dernier siècle, la "Carte générale pasigraphique," avec laquelle "les pasigraphes ont l'espoir de se transmettre leurs pensées revêtues de toutes les modifications possibles, logiques, grammaticales, idiomatiques, et que chacun d'eux entendra ses correspondants et en sera parfaitement entendu même sans savoir un seul mot de la langue dans laquelle aura été conçu l'écrit pasigraphé."

Ce qui est plus curieux, c'est que la nouvelle écriture n'avait que 12 caractères et 12 règles.

L'"Esperanto" est, tout de même, plus compliqué.

LE ROI ET LE CONSEIL DES MINISTRES

Autrefois, le souverain, en Angleterre, assistait aux réunions de cabinet, et rien, aujourd'hui encore, ne s'opposerait à ce que le roi y parût; mais cet usage a disparu et il ne pourrait guère être rétabli.

La raison de ce changement est assez curieuse et essentiellement britannique, car il est peu de pays où les petites causes aient de plus grands effets.

Quand le roi Georges 1er, électeur de Hanovre, quitta sa chère Allemagne, en 1714, pour venir régner sur l'Angleterre, il ignorait absolument la langue anglaise. Il jugea donc inutile — et avec raison — d'assister à des délibérations dont il ne comprenait pas un traître mot, et il s'abstint de paraître aux conseils de cabinet. Depuis cette époque, aucun souverain anglais n'a assisté aux conseils, et cette modification de la Constitution britannique s'est effectuée simplement parce que le hasard a fait que, au dix-huitième siècle, la Grande-Bretagne eût pour roi un Allemand qui ne savait pas l'anglais!

L'IDENTITE DE L'ASSASSIN

Des papiers trouvés dans la chambre de l'auteur de la tragédie de la rue Mance établissent que son véritable nom est Dillon, et qu'il fut constable en Irlande et en Angleterre.

A la maison mortuaire et à l'hôpital. Les funérailles du brave Shea.

Le mystérieux personnage qui aura à répondre de la mort du constable Shea se nomme John Dillon. Il se cachait à Montréal sous le nom de James Smith. Cependant, ici, on lui donnait les sobriquets de "Comte" et de "l'homme au parapluie".

Ainsi que la "Presse" le disait hier, Dillon était toujours astiqué et propre comme un sou. Il avait aussi des manières de grand seigneur. Voilà pourquoi on l'avait surnommé le "Comte". D'un autre côté, même par les jours les plus ensoleillés il portait un parapluie. Aussi les gamins, en le voyant passer dans la rue de se dire : "Tiens voici l'homme au parapluie".

C'est en faisant des recherches dans les appartements qu'il occupait à la pension Fritchard, que la police a découvert la

VERITABLE IDENTITE

du meurtrier du constable Shea. Il appert que Dillon a servi pendant plusieurs années dans les forces de police d'Irlande et d'Angleterre. En 1867 il entrait dans la "Police Royale Irlandaise". Il donnait sa démission en 1874. Pendant tout le temps qu'il servit dans ce fameux corps de policiers, il ne fut réprimandé que deux fois : pour ivresse et pour s'être absenté sans permission.

En quittant la "Police Royale Irlandaise" il se rendit à Liverpool où il prit du service dans la "Cheshire County Constabulary". Le 23 octobre 1880 le constable Dillon surprenait un cambrioleur en train de dévaliser un poulailler. Une lutte à coups de revolver s'en suivit, au cours de laquelle le voleur fut grièvement blessé, puis capturé. A cette époque il était défendu aux constables anglais de se servir d'armes à feu. En conséquence Dillon fut traîné devant les tribunaux. Au cours du procès il fut prouvé que le voleur capturé par Dillon était un dangereux bandit, ce qui sauva le policier qui avait désobéi aux règlements alors en existence.

Il est probable que Dillon faisait allusion à son combat avec le cambrioleur, quand il déclarait à sa maîtresse de pension, Mme Pritchard, qu'il avait déjà tué un homme.

Le 17 octobre 1888, on retrouve Dillon alias Smith, à New-York. On croit que c'est à cette date qu'il se fit

COMMISSIONNAIRE EN LIBRAIRIE.

On croit que le meurtrier serait venu au Canada en 1890. Il aurait passé trois ans dans Ontario avant de venir se fixer à Montréal.

On sait que depuis qu'il habite notre ville, il n'a pas fait d'autre métier que de vendre des livres à commission. Il a travaillé pour le compte de la "Virtue Co.", de Toronto, et la "Colliers Co.", de New-York.

Sur une table, dans sa chambre à coucher, la police a trouvé, hier soir, un morceau de papier sur lequel étaient écrits ces mots :

"C'est Mme Pritchard, par sa conduite, qui a provoqué toutes ces difficultés. Malgré tout, elle n'est pas en danger. La loi a des égards pour les femmes, elle devrait en avoir pour les hommes."

Ce n'est qu'à dix heures dans la soirée de lundi que Mme Shea apprit

LA MORT TRAGIQUE

de son mari, alors qu'à 7 heures, la triste nouvelle était universellement connue dans la ville, mais les voisins n'osèrent pas raconter à la pauvre mère de famille le drame qui s'était déroulé, rue Mance. C'est M. George Clemmings, le père de Mme Shea, qui informa cette dernière de la mort du brave constable.

Nous renonçons à décrire la scène qui se passa dans l'humble logis de la rue Coursol, quand il fut connu que Shea était tombé sous la balle d'un assassin. De toute part arrivent des messages de sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

A LA MAISON MORTUAIRE

Un deuil bien grand, bien profond, règne dans la demeure portant le No 140 de la rue Coursol. Le maître a été brusquement rayé du cadre des vivants et aujourd'hui sa dépouille mortelle y est exposée dans un vaste cercueil noir. Jamais plus l'on n'entendra la voix de Georges Shea, le brave constable mort au devoir. Sa veuve inconsolable ne cesse de pleurer et la chère petite fille du défunt, qui n'a que 17 mois, a perdu un excellent père dont elle avait à peine entrevu les caresses, l'excellent coeur.

Phyllis-Béatrice, âgée de 17 mois, la seule enfant laissée par l'infortuné Georges Shea.

de longues heures en compagnie de son brave mari.

Le chef Carpenter a été transporté dans une chambre particulière, aujourd'hui. Un appareil téléphonique a été placé auprès du distingué malade, de sorte qu'il pourra se tenir constamment au courant des affaires de son département à l'hôtel de ville.

M. Carpenter se servira d'un fil particulier, de sorte qu'il sera impossible aux étrangers de communiquer avec lui dans sa chambre.

L'état du chef des détectives continue toujours à s'améliorer.

LE MEURTRIER A L'HOPITAL

Les médecins de l'hôpital Général croient que Smith souffrait d'une maladie qui l'a conduit à une attaque de folie.

Dillon ou Smith, comme il se fait appeler, prend du mieux à l'hôpital, et à moins de complications que l'on ne peut prévoir, il sera assez bien pour supporter les fatigues d'un procès, dans une semaine ou deux.

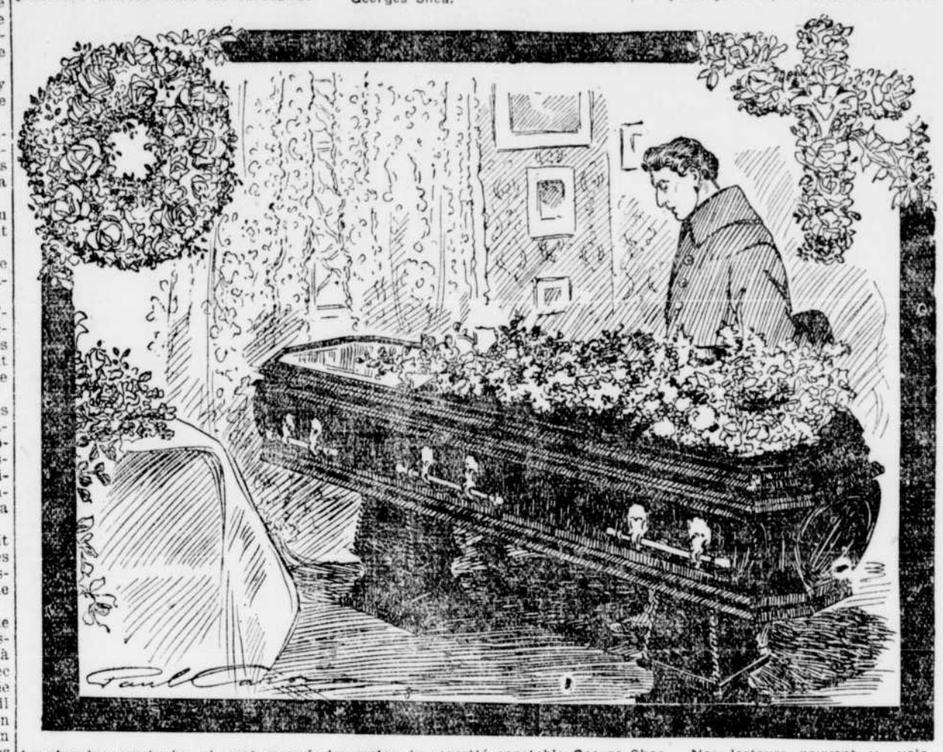

La chambre mortuaire où sont exposés les restes du regretté constable George Shea. Nos lecteurs peuvent y voir les nombreuses offrandes de fleurs faites par les camarades, les parents et les amis du défunt.

Le capitaine Loye, du poste No 5, qui commandera les constables aux funérailles du regretté policier Shea.

Ce n'est pas seulement à la maison mortuaire que le deuil est profond et vrai. Tous ceux qui ont connu Georges Shea s'accordent à vanter ses brillantes qualités du coeur et de l'esprit, et le pleurent comme un cher camarade disparu.

Depuis 6 heures, hier soir, heure à laquelle les restes mortels ont été transportés à la demeure mortuaire, la rue Coursol et les escaliers de la maison ont été témoins d'un véritable pèlerinage de parents, d'amis et même d'étrangers qui s'associent, de tout coeur, au deuil de Mme Shea et de sa charmante fillette.

Les sympathies ne manquent pas à l'adresse de la veuve du brave policier.

La bière dans laquelle Georges Shea dormira son dernier sommeil dans la cité des morts, disparaît sous les offrandes de fleurs. Ces couronnes, ces croix, ces gerbes, symboles d'amitié et de regrets ont été offertes comme suit:

M. Thomas Clemings, beau-père du défunt et Mlle Béatrice Clemings, belle-soeur, une couronne;

Une ancre par l'épouse affligée du défunt;

Une couronne, du beau-frère de la victime, M. Georges Auburn;

Une couronne, par M. Thomas Nauly;

Une gerbe, don du chef de la sûreté, M. Silas H. Carpenter, qui lui-même a failli succomber sous les balles du meurtrier de Shea;

Une croix, du bureau des détectives;

L'on voyait aussi un grand nombre d'autres offrandes de fleurs faites par les camarades du défunt.

Les funérailles de Georges Shea auront lieu demain après-midi, jeudi, à 2 hrs 30, de la maison mortuaire, No 140 de la rue Coursol.

Le service funèbre sera chanté en l'église St Jude, à l'angle des rues Coursol et Vinet.

LE CHEF CARPENTER

Mme Carpenter est arrivée de Lachute, hier par le premier train qui est entré en gare à midi.

Elle s'est immédiatement rendue à l'hôpital Général où elle a passé

LA PART DE LA VILLE

M. le maire Payette est allé hier après-midi visiter le chef Carpenter et l'agent Foucault qu'il a félicité d'avoir échappé à la mort en même temps qu'il leur exprimait ses regrets de ce qu'ils ne fussent pas sortis sans blessures de la tragédie d'avant hier.

A l'objection que la charte ne permet pas au Conseil de donner un bonus à la famille de Shea, M. le maire a répondu ce matin:

"Je le sais bien, mais il y a toujours un moyen de tourner une difficulté. Le conseil a d'autres pouvoirs assez étendus pour qu'il y trouve le moyen d'acquitter la dette que le public doit à la famille qui a donné son chef au devoir".

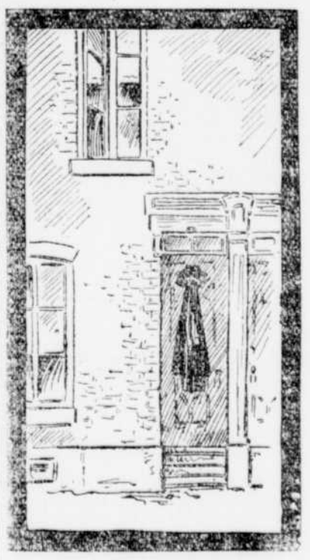

La maison où demeurait George Shea, et d'où les funérailles auront lieu demain.

LES FUNERAILLES

C'est demain qu'auront lieu les funérailles de l'infortuné constable Shea.

M. le chef de police Campeau a donné, ce matin, des instructions pour que quatre-vingts constables en uniforme suivent le cortège funèbre.

Les policiers seront commandés par le capitaine Loye, du poste No 5.

Les funérailles seront très imposantes.

A la sûreté on continue à recevoir des télégrammes de sympathies à l'adresse de M. Carpenter.

Ces télégrames sont signés par MM. Jos. E. Rogers, Geo. D. Hunt, de Toronto; Col. Sherwood, d'Ottawa; R. G. Chamberlain, de Vancouver; I. B. Mackay, de Chatham, Ont.

Des lettres de sympathies signées par M. W. P. Archibald, d'Ottawa et M. Alex. Grau Wandmayer, consul impérial d'Autriche-Hongrie, ont également été reçues.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE … cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER capable de travailler seul, sobre, cherche place à la campagne préférée. S'adresser à F. Méoz, 167 rue Saint-Maurice, Montréal. 131—3

COUPLE arrivant de France, parlant un peu l'anglais, demande place pour travail général dans famille privée, campagne préférée. Ecrire casier 23 la "Presse". 131—3

COMMIS épicier demande emploi, ayant 9 ans d'expérience sur les commande de livraison, meilleures références. S'adresser 395 Amherst. 131—3

COUPLE BELGE, sans enfant, demande de place, mari cocher, chauffeur d'auto, femme, cuisinière, ville ou campagne. Bonnes références. Ecrire casier 41, la "Presse." 132—3

CHARPENTIER MENUISIER — On trouvera bon charpentier menuisier, ouvrage neuf ou réparations, à la journée ou contrat. Ecrire casier 146 la "Presse." 132—3

COUPLE distingué demande à garder gratuitement un logement de famille allant à la campagne, responsable du mobilier. Références de premier ordre. Ecrire la "Presse", 383 Mont-Royal.

CUISINIER — Les personnes qui désirent avoir un bon cuisinier ou un aide-cuisinier, devront se présenter au No 42 rue Amherst. 133—3

DEMOISELLE d'expérience très recommandée, instruite français, anglais, demande emploi dans pharmacie, magasin, caissière. A. Fournet, 109 Dorchester ouest. 131—3

EMPLOI DEMANDE — Un homme sobre expérimenté, demande à enlever des doubles-châssis, à poser des auvents pour l'été, ou à faire toutes sortes d'ouvrages. 15c de l'heure. Ecrire en anglais si possible, à W. G., 243 Visitation. 133—4

FEMME de journée demande emploi pour laver le linge dans famille privée, repasser ou tapisser, blanchir. S'adresser 59 rue Cadieux. 131—3

FEMME — On trouvera une femme de journée au No 25 rue Garnier. 132—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une bonne femme de journée au No 197 rue Craig Est. 132-3

FERBLANTIER travaillant à l'établi, faisant tôle noire pour l'émail, et galvanisée, demande emploi, Montréal ou environs. S'adresser 58 Place Youville. 132—3

FEMME de journée demande emploi. S'adresser 947A Saint-Dominique, Mme Primeau, de 7 à 9 p.m. 133—3

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade, au No 215 Hôtel de Ville. 133—3

GARDE-MALADE — Vous trouverez une garde-malade expérimentée, au No 416 Saint-André. 133—3

GARDE-MALADE munie des meilleures références et hautement recommandée, demande emploi. S'adresser 215 Hôtel de Ville. 133—2

HOMME sobre ayant tenu une épicerie demande un emploi comme commis; peut fournir de bonnes références. S'adresser 27 Dufferin. 132—3

INGENIEUR demande emploi, ayant certificat de deuxième classe, bonnes références. Aussi vous trouverez un trempeur d'outils de machinistes. 73 Ontario Est. 131—3

INTERPRETE — Homme éduqué, marié, bonnes références, parlant cinq langues : anglais, français, italien, espagnol et portugais, désire emploi comme interprète ou maison commerciale. Orilat, boîte 500, le "Canada," Montréal. 132—2

JEUNE HOMME de 23 ans, bonne famille, bonne éducation, sobre, désirerait position comme commis d'office ou de bar dans un hôtel, 8 ans d'expérience, peut fournir références de première classe, accepterait position comme collecteur, connaît la ville parfaitement. Boîte 104, la "Presse," Montréal. 131—3

JARDINIER français de profession, âgé de 34 ans, possédant les meilleures références de la ville, 10 ans d'expérience dans le pays, connaissant le travail de serre et de couches-chaudes, parlant un peu l'anglais, demande place à l'année dans maison privée. S'adresser casier 32 la "Presse". 128—6

JEUNE FILLE connaissant la comptabilité, la sténographie anglaise et française et la clavigraphie, demande position dans un bureau. Les meilleures références seront données. Ecrire 606D Sanguinet. 132—2

JEUNE homme demande position comme comptable ou assistant, six ans d'expérience, fournira références. Boîte 10 Sainte-Thérèse. 128—6

JEUNE HOMME, 25 ans, sobre, connaissant l'anglais et le français, la tenue des livres dans les deux langues, possédant certificats d'honnêteté et de moralité de première classe et pouvant fournir de très bonnes références, demande position. S'adresser par lettre à J. L., 987 Saint-Dominique. 132-5

MODISTE-TAILLEUR — Mme Chs. Vézina, 211 Amherst, ayant à son emploi des modistes et des tailleurs de l'expérience, se chargera de faire les costumes, robes, blouses, manteaux. Coupe garantie. N'oubliez pas que nous faisons la teinture, nettoyage et réparations de robes et fourrures. Nous avons étoffes et fournitures. Les commandes données le lundi, sont livrées le samedi, et vous ne serez jamais désappointés. 110—26

MODISTE — On trouvera une bonne modiste de robes, tous genres, ouvrage à domicile. Ecrire boîte 283 succursale la "Presse", 66 Sainte-Catherine Est. 131—3

MADAME JANE, 1385 Saint-Laurent. Modiste parisienne en robes et tailleur pour dames, ex-première de la maison Paquin, de Paris. 132—6

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE HOMME 25 ans, marié, pouvant fournir les meilleures références, désire position comme teneur de livres, a rempli pendant cinq ans telle position dans une importante maison de gros. Ecrire casier 180 la "Presse". 133—2

SITUATION DEMANDEE — Nous demandons un bon emploi dans la couture de toutes sortes, confection de robes et nous sommes bien habituées à la machine à coudre, dans une fabrique, ou ouvrage de servantes dans un bon hôtel, un emploi pour deux. Mlle A. H. Couture, Bedford, Qué. 132—6

UNE PIANISTE désire une place pour jouer aux vues animées. Elle donnera aussi des leçons à domicile. 462 rue Mentana.

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Au No 671 Ste Catherine Est, entre Beaudry et Visitation, l'on donne leçons d'anglais et de français, conversation et correspondance, et préparation au cours classique. Conditions faciles. 130—6

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique—clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé, position assurée. 359 Saint-Denis. 130—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais, enfants ou adultes, propres rapides, termes modérés. 330 St Denis. 131—3

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous apprendre à lire, écrire et parler la langue anglaise? Si oui, venez à l'école du soir, 1001 Notre-Dame Ouest. Les classes se font les mardi et jeudi à 7.30 hrs. Conférences populaires avec projections en anglais et français vendredi soir. Conditions: 25c par mois. 131—26

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens pour télégraphie et affaires de chemins de fer. Adressez-vous à l'école de télégraphie, Monument National, Montréal. 132—6

LECONS DE PIANO — Dame L. Langlois, donnera leçons pianos à domicile. No 32 rue du Collège, Saint-Henri, Montréal. 130—6

STENOGRAPHIE ELIE est si facile qu'on écrit 120 mots par minute après 20 leçons. Comptabilité pratique, conversation anglaise. Positions assurées. Institut Sténographique Elie, 490 Ste Catherine Est, Tél. Est 2807. 128—6

STENOGRAPHIE ELIE est si facile qu'on écrit 120 mots par minute après 20 leçons. Comptabilité pratique, convertsation anglaise. Positions assurées. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 133—6

$35.00 PAIERONT un cours complet de 6 mois de télégraphie et d'affaires de chemin de fer, si vous commencez cette semaine — prix régulier $50.— S'adresser immédiatement à la Moon's School of Telegraphy, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. 133—4

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTIS demandés pour travailler la tôle, la toiture, etc. Se présenter immédiatement F. F. Powell et Co., 228 rue Anne. 132—6

APPRENTI — Apprenti demandé pour travailler dans le vernissage des pianos, quelqu'un ayant de l'expérience sera préféré. Antoine Pratte, 555 Saint-Timothée. 132—2

APPRENTI pressier demandé ayant un an d'expérience. S'adresser immédiatement au No 225 Amherst.

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti barbier. S'adresser 179 rue Ropery, Pointe Saint-Charles.

BARBIER — On demande un bon barbier, 1007 Saint-Laurent, avec références, bons gages.

BARBIER — On demande un barbier de première classe, place permanente. S'adresser 98 Centre, coin Richmond, Pointe Saint-Charles.

BARBIER — On demande un jeune barbier de deux ans d'expérience, aussi un apprenti. S'adresser 631 rue Demontigny Est.

BARBIER — On demande un bon barbier au No 161B Atwater.

BOUCHER — On demande un jeune boucher, 2 à 3 ans d'expérience, bonnes références exigées. S'adresser à Adam Lamy, 1765 Notre-Dame Ouest. 132—3

CHAUFFEUR OU INGENIEUR demandé comme associé, ayant deux mille dollars, pour un commerce établi depuis plus de 20 ans. Vous doublerez votre argent en cinq ans. Ecrire à casier 114 la "Presse." 131—6

COUTURIER — On demande un bon couturier chez J. V. Mayer, 1137 Saint-Jacques.

COMMIS — On demande un jeune commis dans un magasin de confections pour dame, avec références. M. Gagnon, 771 Ste Catherine Est. 133—2

COMMIS — On demande un commis épicier, 1 ou 2 ans d'expérience, parlant les deux langues, références exigées. S'adresser L. A. Colette, coin Clark et Bernard, après 5 heures p.m. 133—3

COUVREURS — On demande des couvreurs, 913 Ste Catherine Est. D. Duquette.

CUISINIER - PATISSIER — On demande un cuisinier-pâtissier, bons gages, place d'avenir pour une personne compétente. S'adresser American Quick Lunch, 11 Sainte-Catherine ouest. 133—2

COMMIS — On demande un bon commis vendeur, avec expérience dans les hardes faites. S'adresser D. Blumer, 162 boulevard Saint-Laurent.

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien, parlant l'anglais. Bon salaire, service raisonnable. E. F. Emery, 607 Notre-Dame ouest.

CHARRETIER — On demande un charretier d'expérience dans la ligne de meubles, possession immédiate, bons gages. S'adresser Peoples Furnishing House, 254 Rachel.

CORDONNIER demandé, faiseur de "cakques", à la main, pour emporter l'ouvrage en dehors. S'adresser le soir après 7 heures, 242 Desjardins, Maisonneuve.

CORDONNIER — On demande un cordonnier pour avoir soin d'une boutique, sachant les deux langues, références exigées. S'adresser 726 Notre-Dame ouest.

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE — On demande un dessinateur de quatre ou cinq années d'expérience, pour travailler dans un bureau d'architecte. Mentionner le prix. S'adresser par lettre, immédiatement, à Casier 184, la "Presse." 133—2

EMBALLEUR — On demande un emballeur de meubles, avec expérience, position permanente. S'adresser 477 Sainte-Catherine Est.

FROMAGER — On demande un fromager pour prendre charge d'une fabrique de 2,500 lbs de lait par jour. S'adresser à E. Goulet, La Conception. 128—6

FORGERONS — On demande de bons forgerons et aides-forgerons, chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 Osborne. 6,8

FORGERON — On demande immédiatement un bon forgeron dans l'ouvrage général, place permanente. S'adresser à Emile Filiau, Lachine Locks. 132—2

FERBLANTIERS - COUVREURS — On demande des bons ferblantiers-couvreurs expérimentés. S'adresser à W. Terriault, 1602 Notre-Dame Ouest.

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices. London, Ont. 78—n

HOMME d'expérience demandé dans le plombage et le chauffage, place permanente et bons salaires. S'adresser à Oct. Gaudet, Victoriaville, Qué.

HOMMES GARCON DEMANDES

GARCONS — On demande 1,000 garçons honnêtes pour vendre des palmes, le plus gros percentage payé. Madame Ducippe, 41 rue Duluth, coin Mentana. 130—6

GARCONS — On demande 500 garçons pour vendre des palmes, 30 pour cent de commission et cadeau à l'acheteur, 2180 Saint-Jacques, Saint-Henri, entre Sainte-Elisabeth et Delinelle. 131—6

GARCONS — On demande 1000 garçons intelligents et honnêtes pour vendre des palmes ; le plus haut pourcentage payé. Venez en foule chez Boulanger, 42 Duluth ,coin Mentana. 128-6

GARCONS — On demande deux garçons de 18 à 20 ans, comme sujets magnétiques. S'adresser ce soir, à 8 heures, 841 Saint-André.

GARCONS — On demande 50 garçons pour vendre des palmes, avec bon pourcentage. S'adresser 28 Emery, après 4 heures.

GARCON parlant l'anglais demandé pour bureau de gros. Bonne écriture et bon calculateur. S'adresser, avec références, à Casier 175, la "Presse."

GARCONS — HOMMES — On demande immédiatement 1000 garçons et hommes pour vendre des palmes, avec cadeaux aux acheteurs ; percentage 30 pour cent. S'adresser M. A. Lanthier, 29 rue Moreau.

GARCONS — On demande 100 petits garçons pour vendre des palmes, au No 295 Delisle, Mme Reid.

HOMMES demandés qui veulent être bien habillés, à des prix modérés, pour venir examiner nos nouvelles importations pour habillements et pardessus faits sur mesure. Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 130—26

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $80 par mois et dépenses. $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 131—6

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une machine à boîtes pliantes, et faire les patrons nécessaires. S'adresser à la Dominion Corset Co., No 45 rue Dorchester, Québec. 131—n

HOMME — On demande immédiatement, à salaire et dépenses payées, un bon homme dans chaque localité, avec voiture, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos races d'animaux et volailles garantis; l'expérience n'est pas nécessaire. Nous vous faciliterons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manufacturing Co., London, Ont. 131—6

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMME D'ECURIE — On demande immédiatement un homme d'écurie, avec petite famille ou sans famille, pour demeurer sur les lieux. $10 par semaine, loyer gratuit. S'adresser The Montreal Biscuit Co., avenue Brewster, Saint-Henri. 132-3

HOMME — On demande un homme pour prendre soin de deux chevaux et sachant monter. S'adresser chambre 20, au No 107 Saint-Jacques.

JEUNE HOMME — On demande jeune homme d'environ 15 ans, connaissant les deux langues et aussi la tenue des livres. Ecrire B. P. 938. 132—3

JEUNE HOMME demandé âgé d'environ 16 ans ayant un goût artistique et mécanique comme apprenti dans un laboratoire dentaire. Références et qualifications exigées. Ecrire à casier 119 la "Presse". 6,8,11

JEUNES GENS — Pour télégraphie et affaires de chemins de fer. Adressez-vous à l'école de télégraphie, Monument National, Montréal. 132—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour la livraison dans une épicerie et prendre soin de deux chevaux. Références exigées. 187 Saint-Paul.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme consciencieux, bien recommandé ,pour ouvrage de bureau. S'adresser par lettre à boîte postale No 2194.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour magasin de chapeaux et mercerie. Salaire, $4 par semaine. S'adresser 722 Ste Catherine Est.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour une épicerie, 547 Laval, coin Rachel.

JEUNES GENS DEMANDES — On demande des jeunes gens pour apprendre la télégraphie et occuper des positions de $50 à $60 par mois. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, édifice la "Patrie." 133—3

JEUNE HOMME DEMANDE — Un jeune homme ayant payé un cours de télégraphie à la meilleure école de ce genre à Montréal, le vendrait à moitié prix, vu qu'il quitte la ville. S'adresser par lettre à casier 172 la "Presse."

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 3 ans d'expérience dans le reparage de montre et 1 apprenti. S'adresser 1345 Ste Catherine E.

MENUISIERS — On demande des menuisiers, hommes de banc. V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat.

MENUISIER — On demande un bon menuisier connaissant la construction d'escalier. S'adresser L. Boire, 1845 Christophe Colomb, boulevard Saint-Denis.

MENUISIERS — On demande deux bons menuisiers. S'adresser ce soir entre 6 et 7 heures, au No 348 Saint-André.

ON DEMANDE un jeune compagnon couturier et aussi une jeune fille capable dans les habits d'homme. S'adresser à M. Charbonneau, chez Dupuis Frères. 131—n

ON DEMANDE un bon forgeron ferreur, pour les chevaux. S'adresser à Jos. Filion, Saint-Jean, P. Q. 132—3

Poseurs d'Appareils à Gaz

Des hommes expérimentés demandés immédiatement. S'adresser 130 rue Dalhousie. 131—6 F

PLOMBIERS-COUVREURS — On demande de bons plombiers-couvreurs, ouvrage permanent pour hommes compétents. S'adresser à Masson et Dubois, 414 Saint-Joseph, Lachine. 132—2

PREPOSE AU GRAND LIVRE demandé, parfaitement compétent ; doit avoir une belle main et rapide à l'ouvrage. S'adresser en spécifiant âge, expérience et salaire demandé. Ecrire à casier 142 la "Presse." 132—3

PHOTOGRAPHE — On demande un jeune homme photographe, sachant imprimer papier platine, postale, etc. Aussi, habitué à la pose. Ecrire Mme S., 49 rue Sanguinet.

PEINTRE — On demande un peintre capable de faire lui-même le mélange de peinture pour un particulier. S'adresser à 338 Champlain.

PEINTRES — On demande deux peintres de maison de première classe. S'adresser de 5 à 6 heures, 877B rue Mance, ville Saint-Louis.

PEINTRES DECORATEURS — On demande quelques bons peintres décorateurs. S'adresser après 5 heures p. m., chapelle Hôtel-Dieu, avenue des Pins.

SOLLICITEURS — Deux solliciteurs d'expérience demandés, un bon solliciteur peut gagner $15.00 par semaine et obtenir une promotion dans 3 mois. S'adresser M. Casault, 502 Est Sainte-Catherine.

SOLLICITEUR — On demande un solliciteur; pourra se faire bon salaire et aussi un apprenti tailleur de deux ou trois ans d'expérience. S'adresser 1236 Saint-Jacques. 133—6

Propriétaires

Voulez-vous louer vos maisons rapidement et sûrement ?

Ayez recours aux PETITES ANNONCES de

LA "PRESSE"

Elles vous feront connaître les meilleurs locataires.

HOMMES GARCON DEMANDES

PEINTRES — On demande de bons peintres, sachant blanchir. S'adresser entre 6 et 7 heures p.m., 377 Notre-Dame, Maisonneuve.

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VOITURIERS — On demande de bons hommes à bois chez The Ledoux Carriage Co., Limited, 95 rue Osborne. 6,8

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une cuisinière avec références, au No 180 rue Saint-Denis. 125—n

CUISINIERE demandée. S'adresser de 2 à 4 heures, 159 rue Hutchison. 131—3

COUTURIERES à la machine demandées pour faire des corsets. Des corsetières seront préférées. Elles devront être actives; celles parlant français et anglais auront la préférence. Canniff Corset Co., 105 Bleury. 132—2

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre au No 114 rue McKay. 132—3

CUISINIERE DEMANDEE — Une cuisinière de première classe pourrait trouver une bonne situation en faisant application au No 68 Saint-Hubert. Un très bon salaire sera payé. 132—2

COMMIS — On demande une première vendeuse dans un magasin de confection pour dame. Inutile de se présenter si on n'est pas qualifié. Bon salaire. Maison Gagnon, 771 Ste Catherine Est. 133—2

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière pour un restaurant, aussi fille de salle sachant les deux langues. S'adresser 156 Sainte-Catherine ouest, près Saint-Georges.

COUTURIERES — On demande des apprenties couturières. Bons gages. A. Dupré, 302 Beaudry.

CUISINIERE — On demande une cuisinière au No 644 rue Saint-Denis. 117—n

COUTURIERES — On demande 10 bonnes filles pour coudre à la main dans les vestes. S'adresser toute la semaine. Place permanente. J. Singer. No 50 boulevard Saint-Laurent, 3e étage, chambre 14.

CONFECTION DE ROBES — Couturières expérimentées demandées pour faire des corsages. Bon salaire et position stable. S'adresser après 6 p.m. à M. Thacking, 36E rue Drummond, cité. 133—2

FEMME — On demande femme pour entretien d'un bureau. S'adresser 41 Saint-Gabriel.

FEMME DE JOURNEE — On demande une bonne femme de journée. S'adresser l'avant-midi, au No 308 Drolet.

FILLE de table expérimentée demandée. S'adresser tout de suite, avec références, à 15 rue McGregor — tout aide parle français. — Prenez le tramway du Beaver Hall. 132-2

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre au No 286 rue Prince Arthur. 132—2

FILLES d'expérience demandées pour faire les bunches et rouler les cigares. Emploi constant. J. Hirsch and Sons, Limited, 62 McGill. 132—3

FILLE — On demande une fille pour servir la table et aider à la cuisine, parlant les deux langues. S'adresser 687 St Paul.

FILLE — On demande une fille ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la maison Normandin, Nos 171 à 175 rue Notre-Dame Est. 109—Mv—n

FINISSEUSES demandées pour pantalons, bon salaire à des ouvrières de première classe. Murray et Michaud, angle des rues Mont-Royal et Clark. 133—2

JEUNES FILLES — On demande le nom et l'adresse des jeunes filles qui travaillent dans toutes les manufactures de Montréal. Nous avons une proposition d'affaires intéressante à vous soumettre. Ecrivez personnellement et mentionnez le nom de la manufacture où vous travaillez. Ecrire à boîte 134 la "Presse." 131—6

JEUNE FILLE d'environ 16 ans, demandée pour aider au travail de la maison. S'adresser à Appartement 2,-435 avenue Grosvenor, Westmount. 132—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour servir la table et faire les chambres, sachant parler anglais. S'adresser à 342A Saint-Jacques, en haut.

JEUNES FILLES demandées pour servir dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser 228 rue Amherst.

JEUNE FILLE — On demande immédiatement une jeune fille pour aider aux soins du ménage, dans une famille de deux. S'adresser au No 712 Mentana.

JEUNES FILLES — On demande une jeune fille et une apprentie, pour le travail des cheveux. S'adresser immédiatement à E. E. Duverger, 202 St Denis. 133—4

MODISTE — On demande une modiste de quelques années d'expérience. S'adresser Mlle C. Lafontaine, 153 Ste Elisabeth.

MODISTE de robes demandée, à St Jérôme. Place permanente, bons gages. S'adresser Mlle E. Richer, modiste de chapeaux, Saint-Jérôme, Qué.

ON DEMANDE une personne pour servir la table et prendre soin de l'étage d'en bas; références exigées; bons gages pour une jeune fille qui voudrait venir à la campagne pour l'été. S'adresser à Mme Simard, 363 Sherbrooke Est, 10.30 à 2 heures, ou 6 à 8 heures p.m. 129—n

SCROGGIE

demande, au rayon des chemises, une vendeuse expérimentée, munie de références. 132—2 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICE — On demande une bonne opératrice pour le moulin à fourrure, ouvrage permanent. E. A. Ste Marie, 561 Sainte-Catherine Est. 133—2

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille connaissant parfaitement les deux langues et pouvant prendre et transcrire la sténographie rapidement. Bon salaire sera payé à une personne compétente. Inutile d'écrire si on n'a pas au moins deux ou trois années d'expérience. S'adresser au gérant de la "Patrie", mentionnant l'expérience acquise et le salaire demandé. 133—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE à tout faire demandée. Plain-pied. Famille de trois. Pas de blanchissage. 474 Parc Lafontaine. 130—6

SERVANTE demandée. Se présenter au No 727 rue Saint-Denis. 131—3

SERVANTE — On demande une servante générale dans une petite famille, pas de déménagement. S'adresser 765 Saint-Laurent, entre Sherbrooke et Prince Arthur. 131—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale dans une petite famille, bons gages. S'adresser 1034 rue Dorchester Ouest. 131—3

SERVANTE générale demandée, parlant les deux langues, bonnes références, jeune garçon pour distribuer les circulaires et chauffer les fournaises. S'adresser 74 St Denis. 132—6

SERVANTE DEMANDEE — Personne de confiance, comme servante, pas d'enfants, ni lavage. S'adresser au No 698 boulevard Saint-Joseph, ville Saint-Louis. 132—6

SERVANTE — On demande, au No 862 Saint-Denis, une fille générale, sachant faire la cuisine, et une femme de chambre, aussi une bonne d'enfants, bons gages à une personne compétente. Références exigées. S'adresser 9 heures a. m. à 2 heures p. m. ou de 6 à 8 le soir. 132—3

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser au No 562 Parc Lafontaine. Pas de lavage. 132—2

SERVANTE — On demande une personne pour prendre soin de la maison d'un couple marié, et pouvant faire la cuisine, lavage, etc., personne particulière et références exigées. Ecrire à 161 la "Presse". 132—6

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée, références exigées, consentant d'aller à la campagne. S'adresser au No 54 avenue Laval. 6,8

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine, demandée. Bon salaire. S'adresser avec recommandations de la ville à Boite Postale 310 ou 531 rue St Joseph, Lachine, Qué. 132—2

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille française. S'adresser à 67 rue Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande immédiatement servante dans une petite famille de trois personnes. S'adresser ce soir, 755 Berri.

SERVANTE — On demande une fille de chambre et une cuisinière. S'adresser 228 Sherbrooke Est.

SERVANTE de table demandée immédiatement. Références exigées, bon salaire. S'adresser à 715 avenue des Pins.

SERVANTE — On demande une jeune fille comme servante dans une petite famille. 152 Plessis.

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider aux soins du ménage. S'adresser 501 Maisonneuve.

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois personnes, au No 175 rue Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une fille générale sachant faire la cuisine, famille de deux personnes. S'adresser 409 St Hubert.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider aux soins d'un bébé et autre ouvrage léger. Deux autres filles gardées, références exigées. S'adresser 183 Hutchison.

SERVANTE — Une servante générale, sachant faire la cuisine, trouverait une bonne place et un bon salaire, dans une petite famille, en s'adressant immédiatement à 105A Christophe Colomb. 133—2

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour trois personnes. S'adresser 202 Saint-Christophe.

SERVANTE, CUISINIERE — On demande une fille générale ou une cuisinière, au No 58 ouest Sherbrooke. Pressé.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 486 Sherbrooke Est. Bonnes références.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavages ni repassages, salaire $12 par mois. Références exigées. S'adresser 1673 Ste Catherine Est, coin Désiry.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, et un peu d'expérience dans la cuisine, références exigées, bons gages. S'adresser 1429 Ontario Est.

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser 129 St Hubert. 133—2

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 39B Garnier.

AGENTS DEMANDES

AGENTS—On demande comme agents de bons hommes bien connus des épiciers, pour vendre le meilleur sirop fabriqué, à 12 pour cent de commission. 198 rue Chambord. 128—6

AGENTS — On demande de bons agents pour solliciter. S'adresser à The Well Dress Saving System Co., 880 Sainte-Catherine Est. 129—6

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 136—n

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 2011Ms—n

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande des agents dans chaque ville et village du Canada pour vendre une spécialité pour dames et messieurs. On fait facilement $5 à $10 par jour. S'adresser boîte 115 bureau de la "Presse," Montréal. 131—6

AGENT demandé, un agent d'assurance actif, honnête et sobre, trouvera un débit à l'"Industrielle", 942 Notre-Dame ouest. Inutile de se présenter sans de bonnes références. 132—2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé dans une affaire anciennement établie. Profits $12,000 par année; établie depuis 44 ans. Une occasion des plus exceptionnelles. L. Harris, 71A rue St Jacques. 132—6

ASSOCIE — Un entrepreneur plombier demande un associé avec un certain capital, un homme de métier préféré. S'adresser 899 ave Lasalle, Maisonneuve. 132—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — On demande du linge à laver et repasser, travail soigné. 1325 rue Saint-Denis. 128—5

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — Grandes chambres pour dames, messieurs ou couple marié désirant tenir un petit ménage. 133—3

BERRI, 1206 — C. A. L. — Près Mont-Royal, salon double ou chambre avec boudoir, meublés ou non, famille privée sans enfant, usage de cuisine. Pas de déménagement.

DORCHESTER EST 4 — C. A. L. — Pour premier mai, grande cuisine avec chambre à coucher, non meublée, pour dame ou couple marié, dans famille privée, bon chez soi. S'adresser avec références, 193½ St Laurent. 133—6

MAGNIFIQUES chambres à louer, pour le 1er mai, rue Sherbrooke, près du Mont Saint-Louis. Téléphone, etc. Ecrire casier 174 la "Presse." 133—6

RUE SAINTE - CATHERINE, près Bleury, pour le 1er mai, chambres non meublées de toutes dimensions, chauffage à l'eau chaude, accessoires de poêle à gaz, pour petit ménage. S'adresser de 3 à 8, 170 Sainte-Catherine Ouest. 133—6

SAINTE-CATHERIE OUEST, 920. — Magnifiques chambres doubles et simples, eau chaude, usage du téléphone, toutes les améliorations modernes. 128—6

SAINT-DENIS, 63. — C. A. L. — Salon double et boudoir, grande chambre sur la rue, étage du bain, grande garde-robe, grande chambre au 3ième. 131—6

SAINT-DENIS, 111A. — C. A. L. — Chambre double à louer, sur l'étage du bain, lumière Auer, chauffée à la vapeur. 131—3

SAINT-HUBERT, 56 — C. A. L. — Grande et petite chambres propres, confortables, sur l'étage du bain, prix modéré. Pas de déménagement. Pour messieurs seulement.

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST 347 — C. M. — Chambre meublée à louer avec ou sans pension dans famille privée. 103—3

AVENUE VIGER 29 — C. M. — Magnifique grande chambre meublée à neuf, sur le devant, améliorations modernes, usage du téléphone. 131—3

CADIEUX, 80 — C. M. — Chambre meublée à louer, magnifique chambre sur le devant, dans famille de deux personnes seulement. Prix modéré, possession immédiate, près Lagauchetière.

DORCHESTER EST, 404 — C. M. — Magnifique chambre, arrière-salon, confort, moderne, pension de première classe. Repas à la semaine ou au billet. 128—6

DORCHESTER EST, 341 — C. M. — Chambre à louer, meublée à neuf, eau chaude, lumière Auer, pas d'enfant. Téléphone. S'adresser immédiatement. 131—3

DORCHESTE REST, 198—CM. Chambre simple, $1.25 par semaine. Grande chambre avec poêle à gaz dans la chambre. Personne tranquille. Pas de déménagement. 132—3

HOTEL DE VILLE, 777 — Chambre meublée à louer, des plus confortables, famille privée, quartier Saint-Louis de France, références exigées. 8,9,11

MONTEE DU ZOUAVE, 21 — C. M. — Grand salon double et boudoir richement meublé, pour le 1er mai, confort du chez-soi. 131—3

PRINCE ARTHUR, 350 — C. M. — Très belles chambres nouvellement décorées et meublées. 132—3

RACHEL 319 — C. M. — Près Saint-André — Dans famille privée, menu poêle à gaz, lumière Auer, garde-robe, chauffage moderne. 131—3

SAINT-HUBERT, 290 — C. M. — Deux grandes chambres meublées, au 1er étage ,dans famille privée, accès au salon, lumière Auer ; déjeuner si désiré. 131—3

SAINT-DENIS, 141 — C. M. — Magnifique salon meublé à neuf à louer, lumière Auer, eau chaude et téléphone, dans une famille privée. 131-3

SAINT-MARTIN, 276 — C. M. — Deux belles chambres meublées, une convenable pour deux messieurs ; dix minutes du carré Chaboillez. 131—3

SAINT-LAURENT, 1371 — C. M. — Beau salon de devant meublé, $10, chambre en avant, étage du bain, plain-pied, $7. Usage du poêle à gaz et de la cuisine. S'adresser l'après-midi et le soir. Mme Callan. 131—3

SHERBROOKE EST, 367 — C. M. — Magnifique salon double à louer, 367 Sherbrooke Est, près St Hubert, famille privée, confort moderne, téléphone, etc. 132—3

SAINT-LAURENT, 92 — C. M. — 2 belles chambres sur le devant, bien meublées, possession immédiate. 132—2

SAINT-DENIS, 764 — C. M. — Vous trouverez chambre double ou simple sur le devant, étage du bain, messieurs seulement. 133—3

SAINT-DENIS — C. M. — Vous trouverez deux belles chambres sur le devant et tout le confort. S'adresser 262 Lagauchetière Est, en haut. 133—3

SAINT-TIMOTHEE, 70 — C. M. — Grande chambre meublée à louer, sur le devant, usage de la cuisine, famille privée sans enfant, maison respectable. 133—3

SANGUINET, 188 — C. M. — Un homme sobre trouvera jolie petite chambre sur le devant, dans famille privée. 133—3

SAINT-DENIS, 136 — C. M. — Chambre simple meublée à louer, $1.25 par semaine, pour monsieur seulement.

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE DELORIMIER, 589 — C. E. P. — Chambre avec ou sans pension pour un ou deux messieurs, dans une famille privée. 133—6

BARRE, 54A. — C. E. P. — Jeunes filles trouveront chambre et pension, famille privée, sans enfants. 131—3

PENSION FRANCAISE, 74 rue Saint-Denis. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison; ne pas confondre avec les maisons similaires. Cuisine tout à fait française, belles chambres bien éclairées, bien chauffées, installation moderne de premier ordre, à proximité de toutes gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Chambre et pension depuis une piastre par jour. Arrangements spéciaux pour familles. Madame de Pelleriac, propriétaire de cette maison, donne des leçons et conversation de pur français. Repas, 35c et à la carte. Tél. Bell Est 4931. 132—6

SAINT-DENIS, 634. — C. E. P. —Vous trouverez chambre et pension à cette adresse. 120—15

SAINT-DENIS 994—C. E. P. —Chambres simples et doubles. Améliorations modernes; pensionnaires de table, pas de déménagement. Tél. Est 3414. 131—6

CHAMBRES ET PENSION

ST LAURENT 153 — C. E. P. —Deux belles grandes doubles sur l'étage du bain avec pension de première classe. 131—3

SAINT-DENIS, 307 — C. E. P. — Jolie chambre sur le devant avec bonne pension pour un monsieur. Prix modérés. 131—3

SAINT-HUBERT, 75 — C. E. P. — On trouvera chambre et pension de première classe. 133—6

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile, magnifiques chambres et pension. Cuisine française, canadienne, de midi à une heure, repas pour 15 cents d'une heure à trois heures; 25c à 30c, pension de première classe. Les touristes pourront se procurer chambres et pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Pas déménagement. 133—6

ST DENIS 348 — C. E. P. — Belles grandes chambres doubles sur le devant, pension 1ère classe. Téléphone. 133—4

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES DEMANDEES — On demande deux chambres pour personnes absentes durant le jour, entre Longue Pointe et Bout de l'Ile, bord de l'eau préféré. Mentionnez prix. Ecrire à casier 169 la "Presse". 8,11

PENSION D'ETE

AHUNTSIC, PENSION D'ETE — On trouvera chambre et pension de première classe pour l'été, chez Mme Jules Primeau, Ahuntsic, à 5 minutes des chars électriques. 131—6

POINTE - CLAIRE — Pension d'été.— Cinq chambres meublées à louer, pour l'été, avec utilité de la cuisine. S'adresser Alvida Legault. 129—6

PENSION D'ETE et villégiature, bonne maison d'été meublée, dans le village Ste Adèle, près d elac W. Marrinier, Sainte-Adèle, Qué. 129—6

MAISONS A LOUER

RUE AGNES — M. A. L. — 26 à 32, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine, nouveaux et gais plain-pieds de 6 et 7 pièces, ayant toutes les commodités modernes, $17, $19, $20. S'adresser 28 Agnès. 115—26

BEAUDRY, 485 — M. A. L. — Trois logements de 7 pièces et trois de 4. S'adresser J. B. Desrochers. 130—6

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis — M. A. L. — Entrée rue Sanguinet, côté nord, 2 appartements de 7 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année, poêles à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Loyer $42.50 à $45.00 par mois, à part taxe d'eau. S'adresser sur les lieux, au concierge, de 2 à 4 heures, ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall, téléphone Up 2816. 110—26

PLAIN-PIEDS A LOUER — Beaux plain-pieds de milieu, 7 pièces, 886, 892 et 898, rue Saint-Hubert, $20.00 chacun. John James Browne and Son, 207 Saint-Jacques. 129—6

SAINT-DENIS, 1537, 1539, 1543 — M. A. L. — Logements de 5 et 9 pièces, $13 et $20. S'adresser 380 Rachel, Tél. Est 2353. 129—6

RUE SAINT-URBAIN — M. A. L. — 2 logements, un milieu et un bas, avenue Delorimier, un plain-pied, un haut. S'adresser Township Trust, 151 Saint-Jacques. Tél. Main 2118. 130—6

RUE SAINT-ANDRE, 631. — M. A. L. — Coin Sherbrooke, plain-pieds, doubles à louer, 7 et 8 pièces, chauffés par propriétaire. S'adresser 629 Saint-André. 131—6

AVENUE ESPLANADE, 893, Annexe, plain-pied du bas, 6 pièces et chambre de bain, cave haute, fournaise à eau chaude, loyer $20.00 Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 131—6

RUE GARNIER, près Gilford, près de l'église et écoles, 4 logements à louer, 5 et 6 pièces, électricité, gaz, bain, w.c. S'adresser 249 Garnier. 131—6

RUES MENTANA ET BOYER — M. A. L. — Plain-pieds de quatre et cinq pièces, gaz, lmité, près Gilford, $9, $10. Mentana, 952, 969, 973. Boyer, 476, 480, 484, 494. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 131—6

RUE ESPLANADE, 923-929. — M. A. L. — A louer, magnifique plain-pieds, fournaise à eau chaude, 7 pièces, $16 et $17. Nadeau Realty Co., 56 Saint-Jacques. Main 5744. 131—6

RUE CHERRIER — M. A. L. — Partie d'un magnifique plain-pied, en partie meublé ou non, chauffage à eau chaude, électroliers, poêle à gaz, bain porcelaine. Chance pour jeune couple. Propriétaire, demeurant en campagne, garde deux pièces, qu'il occupera quelquefois. Références échangées. Tél. Est 2235. 132—2

A DELORIMIER. — M. A. L. — 10 beaux plain-pieds dans la plus belle localité de Delorimier, 8 grandes pièces, bain, w.c., 16 et 17 piastres par mois. S'adresser 1387 Delorimier. 132—6

SHERBROOKE EST — A louer, logement No 535, angle du Parc Lafontaine. Loyer $35 par mois. S'adresser H. J. Johnston, 207 St Jacques. 132—2

DANS DELORIMIER — M. A. L. — Rue Bordeaux, No 1284, 7 pièces, améliorations modernes, situé près des usines Angus, pas de ménage, $13.50. S'adresser 88 Christophe Colomb. 132—6

IBERVILLE, 450 — M. A. L. — Logement de 6 pièces, améliorations modernes, $15 par mois. S'adresser M. F. Lalancette, 11 Sainte-Elisabeth, ou 450 Iberville. 132—6

RUE PALM, 146 — M. A. L. — Entre Sainte-Elisabeth et Saint-Rémi, Saint-Henri, cinq pièces, chambre de bain, $12. S'adresser 413 Ontario Est. Phone Est 1512. 132—6

M. A. L. — Maison à louer, coin, pour n'importe quel commerce et logement privé, coin Dufresne et Elisabeth. S'adresser à 584 Mont-Royal. 132—6

RUE HOGAN, Hochelaga, au No 131, logement de 4, 5 et 6 pièces pour $8, $9 et $11, maison neuve avec toutes les améliorations modernes. 132—6

M. A. L. — 479 Huntley. Beau plain-pied neuf, sept pièces, bien éclairé, bain émaillé, gaz et électricité, citerne à eau chaude, grand hangar. Possession immédiate.

RUE ST DENIS 1983 — M. A. L. — Beaux plain-pieds contenant 8 pièces, chauffé à l'eau chaude, bains, lavabos et évier émaillés, améliorations modernes, belle cour, loyer $18. 133—6

M. A. L. — Logement, chauffage, etc., offerts par médecin à famille sans enfants, distinguée, contre la pension d'une dame. Docteur et étudiant paieront pension. S'adresser Mme Barbeau, 1852 Sainte-Catherine Est. 9,11

RUE BIENVILLE — A louer, 113-115 rue Bienville, 2 logements, 5 pièces, en très bon ordre, prix $11.00. Un autre situé 1239 rue Berri, coin Bienville, 5 pièces. Prix $11.00. S'adresser à Johnson, Grace et Lepage, 58 Saint-Jacques. 133—6

M. A. L. — A louer, bas de maison de 4 pièces, en arrière du No … rue Maisonneuve, loyer $6.50 par mois. H. F. Lévy, 5 Sainte-Thérèse, près St Vincent.

M. A. L. — Logement à louer, bâtisse neuve, 7 pièces, électricité, gaz. S'adresser A. Hoolahan, 2278 Notre-Dame Ouest ou coin Sainte-Emélie et Butternut. 133—6

RUE MANCE, 535 à 537 — Plain-pieds à louer, près avenue Mont-Royal, 7 pièces, logements nouvellement construits, loyer $16 à $18. S'adresser Tél. Est 3755.

SAULT AU RECOLLET — M. A. L. — Maison à louer, près de l'eau, chaloupe, kiosque, baignoire, le tout $80 pour l'année. S'adresser Roméo Demers, No 20 Saint-Jacques, chambre 30. 133—6

BEAU logis lmité, 8 grandes pièces, bain, gaz, bon pour deux ménages ou maison de pension. 1613 Ontario, coin Préfontaine. 133—6

SHERBROOKE EST, 99 — A louer, haut de maison, 8 grandes pièces, w. c. et bain séparés, gaz et électricité. Téléphone Est 59.

MAISONS A LOUER

RUE ISLAND, — M. A. L. — Vis-à-vis l'église Saint-Charles, logements de 7 pièces, dernières améliorations, gaz, électricité, etc. Pour autres informations, s'adresser Thomas Collins, 178 Richardson. 133—6

SHERBROOKE EST — Plain-pied à louer, 7 pièces, bien éclairé, gaz, fournaise à eau chaude, lumière électrique, très bonne localité, rue Sherbrooke. S'adresser 490 Sherbrooke Est. 133—6

RUE PANET, 480. — M. A. L. — Coin Sherbrooke. Possession immédiate. 8 chambres bien éclairées, très chaudes. Belle place. Conditions faciles. S'adresser Isidore Gougeon, 368 Dorchester Ouest. Up 5187. 133—6

RUE LABELLE — Logements à louer, 1 de 7 pièces, 2ième étage, chambre de bain, gaz, très chaud. $12 par mois. 1746 Labelle, boulevard St Denis, près Beaubien. 133—2

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAISONS MEUBLEES A LOUER

THE MARLBOROUGH — Plain-pieds meublés à louer. The Marlborough. S'adresser à H. Lawlor, concierge. 129—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

RESIDENCE D'ETE à louer ou à vendre, près de la rivière au Pont de Cartierville, à 7 milles de Montréal, 5 minutes des chars électriques. S'adresser Alphonse Clermont, 945 rue Saint-Dominique. 130—6

RESIDENCE d'été à louer pour la saison d'été, la superbe villa "Bel-Abri," sur le lac des Sables, à Sainte-Agathe des Monts ; complètement meublée, avec toutes les améliorations modernes, avec écurie, cabane à bain et chaloupes, etc., etc. S'adresser au Parc Sohmer. Tél. Main 2527. 132—n

SAINTE-AGATHE — Sur la "Presqu'île", cottage meublé, 10 pièces, hangar à chaloupe, chambre de bain, chaloupes; loyer modique. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1110. 131—6

A LOUER

A LOUER, plain-pieds pour manufacture, 40 x 140 pieds, comprenant pouvoir, lumière et chauffage. Arrosoirs installés. Taux d'assurance bas. On peut en prendre possession le 1er avril. Conditions faciles pour fournitures de bureau, fixtures électriques, etc. E. F. Lawrence, 173 rue William. 122—12

A LOUER — Plain-pied de 4,500 pieds, très bien éclairé en avant et arrière, très propice pour une manufacture, au centre de la ville. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. Main 5303. 76—n

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE à louer, 31 x 42, bonne pour différents commerces, éclairée, coin de rue, centre des affaires, long bail, loyer bas. O. Octeau, 53 Bonsecours. 128—6

BOUTIQUE A LOUER, aux deuxième et troisième étages, 40 x 50 chacune, convenable pour toute industrie, bien éclairée, possession immédiate. J. L. Gaudet, 540 Amherst. 130—6

BOUTIQUE DE BARBIER — A louer, une boutique de barbier, avec fixtures. Possession immédiate. S'adresser à 191 ou 195 rue Garnier, près Mont-Royal. 132—6

BOUTIQUE ou hangar à louer, 15 x 20, 2 étages, arrière No 236 Sainte-Elisabeth, coin ruelle Brunet, $6.00. J. Hébert, 94 Saint-Denis. Est 1252. 133—6

COUR — A louer, grande cour, 85 rue Sain-André. Geo. Paré, 99 Saint-Jacques. 132—6

ETAL DE BOUCHER à louer, Saint-Henri, coin St Jacques, St Philippe, occupé longtemps pour commerce viande, gros et détail, bon pour tout autre commerce. S'adresser 2006 St Jacques. 130—6

ETAL DE BOUCHER à louer, coin Laurier avenue et Saint-Urbain, Annexe, situé à l'arrière d'une épicerie de choix, qui va être ouverte pour le 1er de mai prochain. S'adresser 194 William. Tél. Main 4939. 129—6

MANUFACTURE à louer avec moteur électrique et bonnes machines pouvant servir pour menuiserie. S'adresser C. Bourdon, 605 Davidson. Tél. Est 1946. 131—6

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, jolis bureaux à louer, bien éclairés, place centrale, chauffés, éclairés, nettoyés. Pour informations s'adresser au No 180 Sainte-Catherine Est. 132—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN — A louer, un bon coin pour épicerie, en bonnes conditions. Coin Beaubien et Dufferin. S'adresser 1724 Dufferin. 128—6

MAGASIN — A louer, à Viauville, magnifique magasin de bonbons, cigares, crème à la glace, garni richement, tout ce qu'on peut désirer pour magasin de ce genre. S'adresser No 25 Notre-Dame Est, Viauville. 132—6

RUE SAINT-DENIS, 831 — Magasin à louer, voisin d'une pharmacie, coin Duluth, en face du magasin départemental Lamy, grandeur 60 x 25 pieds, avec deux vitrines. Place très avantageuse pour n'importe quel commerce. Téléphone Est 3423. 133—6

ENTREPOTS A LOUER

BON entrepôt solide à louer, 3 étages et cave, etc, environ 10,000 pieds carrés; ascenseur à marchandises et excellentes facilités d'expédition, près de l'édifice du Board of Trade. G. G. Lewis, 30 rue de l'Hôpital. Tél. Main 2698. 132—6

ENTREPOT à louer, très sec, maison en brique, 2 étages, 50 x 40. S'adresser de 3 à 8, 170 Sainte-Catherine Ouest. 133—6

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande à louer une maison meublée de 6 à 8 pièces. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 132—6

PLAIN-PIED — On demande à louer un plain-pied d'environ 7 pièces, près avenue Fairmount, Annexe. S'adresser en anglais à boite B. P. 213, cité.

ON DEMANDE A LOUER

BOUTIQUE DEMANDEE — On demande à louer à Montréal, bonne place pour réparations de chaussures. Immédiatement ou 1er mai. S'adresser J. Schmitz, 4½ Saint-Dominique.

UN OU DEUX GRANDS PLAIN-PIEDS demandés pour emmagasinage de stock de meubles. S'adresser avec détails à Henry Miles, 4 boulevard Saint-Laurent. 132—2

ON DEMANDE A ACHETER

CHEVEUX — Vendredi, de 1 à 4 heures, nous achèterons bon prix tous les cheveux, démêlures ou travaillés. Bureau 7, Cellier-Gourdeau, 50 boulevard Saint-Laurent. 133—2

MEILLEURS prix pour les vieux vêtements, fourrures, bijouteries, diamants, meubles, commandés par la poste remplies, chez R. Ostrogursky, 664 Notre-Dame Ouest. Phone Main 6066. 131—6

NOUS ACHETONS et payons des prix raisonnables pour vêtements, meubles, poêles, tapis de qualité supérieure et inférieure. Cooperman, 51 Craig Est. Tél. Est 1168. 119—24

ON DEMANDE A ACHETER

ETALE DE BOUCHER. — On demande à acheter un étal de boucher. Ecrire à casier, 126 la "Presse." 131—3

ON DEMANDE A ACHETER — Désirez-vous vendre, échanger promptement votre place d'affaires, soit propriété, hôtel, terre, magasin cigares, maison pension ? Vous trouverez toujours des acheteurs en vous adressant Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie". Aucune commission si la vente n'a pas lieu. 130—6

ON DEMANDE A ACHETER chaises et miroirs de barbier, et comptoir de seconde main. S'adresser ou écrire à O. Daoust, 234 Notre-Dame Est.

A VENDRE OU A LOUER

AHUNTSIC — Cottage à vendre ou à louer, avec arbres fruitiers et aussi cottage à la Pointe aux Trembles, près du fleuve. S'adresser 424 Sherbrooke Est. Tél. Est 1612. 120—26

ST VINCENT DE PAUL — A louer ou à vendre, au village, maison de 3 côtés, 8 et 5 pièces, $100 et $72 par année. 265 Visitation. Tél. Est 1337. 130—6

SAINT-LAURENT, A vendre ou à louer, 4 rue Saint-Antoine, propriété de deux logements, finie de première classe, bois franc. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. 132—6

VIAUVILLE — A vendre et à louer, plain-pieds modernes, en face fleuve et parc, possession immédiate. Propriété de rapport à vendre. C. A. Prévost, 2 avenue Prévost, Viauville. Tél. Est 1187. 128—26

A VENDRE OU A ECHANGER

EPICERIE à vendre ou à échanger contre hôtel ou étal de boucher, faisant de très bonnes affaires, loyer bas. S'adresser 797 rue Lafontaine. 132—6

ST HENRI DE MASCOUCHE — Terre à vendre ou à échanger contre propriété de ville, terre de 50 arpents, maison et bonnes granges. S'adresser Pierre Dubois, 8; Henri de Mascouche, ou Frédéric Dubois, 1230 Hôtel-de-Ville. 128—22

TERRE à vendre ou à échanger contre une maison de ville, 84 arpents, 60 en culture et pacage, 24 en bon bois, maison presque neuve, grange, écurie, hangar et remise. Prix $1,700, $700 comptant, balance au goût de l'acheteur. S'adresser à F. X. Trudeau, constable, hôtel de ville, Delorimier. 127-22

A VENDRE

A VENDRE, après fortune faite, un commerce d'au delà de $100,000 par année, dans les épiceries, vins et liqueurs, clientèle de gros et de détail. Stock d'environ $25,000. Dans une des localités les plus florissantes de la province de Québec. Chance peu ordinaire pour un marchand sérieux et ayant des capitaux. S'adresser à l'Agence Canadienne de Publicité, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. 106—n

A VENDRE à sacrifice, 1 poêle de cuisine, un sofa-lit double, une couchette en chêne doré, 1 mobilier de chambre, 3 morceaux en noyer noir, 1 fauteuil en cuir, des gazeliers de salon, passage et salle à dîner. S'adresser le soir, à 488 Saint-Hubert. 125—n

AMEUBLEMENT — Maison meublée à vendre, 7 chambres bien garnies, cause de vente, devant laisser la place. Bon marché à acheteur sérieux. L'acheteur devra continuer le bail. S'adresser à 143 Lagauchetière Est. 128—6

A VENDRE, par Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie". Tél. Est 4351. Voici plusieurs chances pour s'établir. Acheteurs venez voir.

Une maison meublée, rue Saint-Denis, 8 pièces. Prix $425.

Autre, 6 pièces, $300. Rue Lagauchetière, 7 pièces. Rue Sainte-Elisabeth, 24 pièces, loyer $40, bail 4 ans, rapporte par mois clair $100.

Autre rue Sainte-Elisabeth, 14 pièces, rapporte $85 par mois.

Trois autres rues Sainte-Catherine Est, 7, 8, 9 pièces.

Aussi, rues Saint-Hubert, Berri, Saint-Laurent, Beaver Hall, Saint-Jacques. Ces places sont toutes meublées et rapportent bons revenus.

Aussi, magasin cigares, fruits, bonbons, rafraîchissements, journaux, etc., depuis $300, $400 à $1,000, avec petit logement.

Trois bonnes boutiques de barbiers, avec magasins cigares, attenant.

Magasin général, rue Ontario-Est.

Boulangerie, partie Est, établie depuis 19 ans, clientèle assurée, profit clair par semaine, l'hiver $45, l'été, $50 à $60. Propriétaire, se retire avec belle fortune. Prix $1,600, conditions $1,000 comptant.

Grande salle à manger, rue Sainte-Catherine, 80 pieds de long.

Aussi terres à échanger, etc. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie", établi depuis 19 ans dans cette ligne. Ouvert de 9 à 5, soir 7 à 9. 130—6

A VENDRE, deux chaudières à eau chaude Daisy, No 8, — Twins. — Se présenter au bureau du secrétaire, Université McGill. 128—6

AMEUBLEMENT à vendre à sacrifice. Grande maison meublée, cause départ, quatorze pièces, chauffée gratuitement, jouissance du bail, chambres toutes louées, dans une des plus belles localités. Nadeau Real Estate, 56 Saint-Jacques. 128—6

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 St Laurent. 128—306

AMEUBLEMENT à vendre, set de chambre en noyer noir, tapis, couchettes et une fournaise. Le tout en bon ordre. S'adresser 229 Sainte-Elisabeth. 131—6

ARTICLES DIVERS A VENDRE — Fauteuils, piano, bureaux, ainsi que chaise ayant servi pour salle de réunion. S'adresser J. Chartier, 287 Dorchester Est, coin Saint-Denis. 131—6

A VENDRE — Un appareil complet nouveau pour reproduire les vues animées. A coûté plus de $1,000. Nous vendrons pour $350.00 comptant. Les plus nouveaux accessoires approuvés d'Edison comprenant un obturateur automatique à l'épreuve du feu. La plus nouvelle invention et magasins à l'épreuve du feu et rhéostat. Aussi pellicule 24 x 30. 150 pieds de cable et 6,500 pieds de vues animées de première classe, comiques et dramatiques, comprenant des vues en couleur de Pathé Frère. Tout est en excellent état et c'est une grande occasion à $350.00. Ecrivez-nous un mot afin qu'on se puisse rencontrer. Adressez : B. P., Boite 17, Maisonneuve, Montréal. 131—3

ARTICLES divers à vendre, magnifique poêle de cuisine, mobilier de salle à dîner et gravures sur acier. S'adresser 671 Saint-André, entre 5 et 7 heures du soir. 132—2

ARTICLES DE MENAGE — A vendre, à très bon marché, magnifique "sideboard", table de salle à dîner et porte-chapeaux, le tout en chêne et en parfaite condition. S'adresser 636 boulevard Saint-Joseph, Mile End. 132—6

ARTICLES DIVERS — Cause départ, vente à tout prix : meubles, lits, prélarts, fourrures, coussins, poêle, porcelaine, cristaux, objets divers, le tout parfait état. 109 Christophe Colomb, Parc Lafontaine. 132—6

AMEUBLEMENT — A vendre buffet, table à extension, chêne royal, poêle à gaz, double fourneaux, en parfait état, à prix très réduit. S'adresser 384 Ontario Est.

AMEUBLEMENT — A vendre à sacrifice, ameublement de 8 pièces. 539 Saint-Denis, près Cherrier.

A VENDRE, comptoirs, tablettes, fixtures et glacières du magasin Gélinas. S'adresser à la maison Normandin, 171 à 175 Notre-Dame Est. 133—n

A VENDRE — Voyez les chances pour s'établir. Maisons meublées pour louer des chambres, rue Sainte-Elisabeth, 14 pièces, écuries, rapporte $85 par mois. Prix à prompt acheteur, $450. Magasin de modiste, rue Ontario, stock du printemps entré ; loyer $15 ; prix $500. Conditions : $250 comptant. Magasin de cigares, pipes, tabac, etc., 3 chaises de barbier attenant, loyer $15, 4 pièces et magasin, bail 4 ans, prix $375, $200 comptant. Aussi deux étaux de boucher, autres magasins cigares, hôtels, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie." 133—6

BOUILLOIRE en cuivre à vendre, presque neuve, pouvant servir pour une manufacture de conserves ou sucreries, contenant 30 gallons, et aussi le poêle. S'adresser à 331A Rachel. 129—6

A VENDRE

A VENDRE — Moteur électrique de 12 forces, dynamo de 5 forces, engin stationnaire à gaz, 5 forces ; chaudière à vapeur, 5 forces ; repasseuse électrique automatique à chapeaux, fer électrique à repasser, "steam setter" à chapeaux, installation d'éclairage électrique et d'alarme. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 133—4

AMEUBLEMENT A VENDRE — Mobilier de chambre, sofa, tapis, linoléum, chaises, fournaise, pupitre, bibliothèque à sections, piano carré, pôles à rideaux, 33 Cherrier. 9,11

A VENDRE — Automobile Waltham-Orient Buckboard, modèle de '06, en parfait état, avec couverture, rideaux-tempête, cornet, lampes et pneus supplémentaires.

TABLE DE POOL — Fabrication américaine, presque neuve, complète, avec queues, billes, ratelier et tous les accessoires.

CHALOUPE KING, se repliant, en canevas, en parfait état, avec rames, voile, gouvernail et tente pour camper.

PIANISTE AUTOMATIQUE, pianiste de 65 notes, en parfait état, avec lot considérable de musique. Tous les articles seront vendus bon marché pour du comptant ou on échangerait contre une automobile — touring car — avec tonneau. Pour tout renseignement, écrire à casier 752 la "Presse." 8,11

A VENDRE — Fixtures de manufacture à vendre, 125 pieds de cloisons vitrées en frêne et pin, armoire en cotonnier, coffre-fort Goldie and McCulloch, six valises et télescopes de voyageurs, pupitre, chaises, tables et comptoirs. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 133—4

BOUTIQUE DE MACHINISTE à vendre. Douze patrons d'engins à gazoline. Marine et stationnaire. Charte du gouvernement pour les fabriquer. Aussi 2 tours à fer, "drill", forge, et tout l'outillage nécessaire pour boutique. S'adresser O. Octeau, 53 Bonsecours. 128—6

BOYAUX EN CAOUTCHOUC, chaîne, fil, métallique, cable, cable en manille, tuyaux en fer. Nous avons des boyaux en caoutchouc pour vapeur et eau. Le tout neuf et à très bon marché. Dominion Machinery Co., (Mullins), 37 square Papineau. 129—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, belle chance pour un commençant, un vrai klondyke, cause de départ. S'adresser 1333 Papineau, près Mont-Royal. 1131—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, très bonne place d'affaires, à sacrifice, pour cause de départ. No 1445 Notre-Dame Ouest. 129—6

BIBLIOTHEQUE, VITRINE D'ETALAGE. — A vendre, deux belles bibliothèques et une superbe vitrine d'étalage, à bon marché. S'adresser chambre 4, No 232 rue Sainte-Catherine Ouest. 133—2

BICYCLE — A vendre, avec frein pour côte, en parfait état, prix $20. James M. Smyth, marchand de bicycles, 370 Dorchester Ouest, près rue Université. Tél. Up 1249-5153. Ouvert le soir. 133—6

BELLES tablettes, grand comptoir, pupitre de bureau, presse à papier, à un prix d'occasion. 322 rue Notre-Dame ouest. 133—2

CARROSSE d'enfant à vendre, $30, vendra $15 ; gazeliers avec abat-jour, bycicle, mobiliers de chambre et salon, avec miroir, vendra à bon marché. 424 Moreau, Hochelaga. 128—6

CHAUDIERES ET MOTEURS. — Nous avons des chaudières et moteurs droits et horizontaux, de 5 à 100 c.v., en parfait état et à bas prix pour du comptant. Venez les voir. Dominion Machinery Co., (Mullins), 37 square Papineau. 129—6

CREANCE hypothécaire à vendre, Côte St Paul, $816.00, première hypothèque. Vendra à bonnes conditions. L. Giroux, notaire, 71A St Jacques. Tél. Main 1473. 128—6

COUPE DE BOIS FRANC à vendre, 5,000 cordes, près de lac Mégantic, charroyage avantageux. S'adresser La Whitton Granite, Saint-Victor, comté Beauce. 129—6

CLIENTELE de laitier à vendre à sacrifice, comprenant cheval, voitures, harnais, bidons et glacière. Faut vendre de suite. Faites une offre. S'adresser au No 33, quatrième avenue, Viauville. 131—6

CHANCE EXCEPTIONNELLE —Place embouteilleur de bière et porter, payant 50 cents pour cent, bonne clientèle, vendra à bonnes conditions, chevaux, voitures, contrat, licence, machinerie. Petit loyer. Bonne raison de vendre. Ecrire Casier 116, la "Presse." 131—6

CADRES saisis en douane, 200 magnifiques cadres, 16 par 20, de différents bois, seront vendus au tiers de leur valeur. Venez le soir, 628 Marie-Anne, près Saint-Laurent. 131—6

CLIENTELE de lait à vendre, de 20 à 22 gallons, 10 bonnes canistres neuves, un berlot neuf, express neuf. S'adresser 1341 Papineau. 132—6

COUCHETTES en fer à vendre, sofa, tables, tapis, prélart, poêle à gaz, etc., au No 331 Sherbrooke Est, entre 2 et 5 heures p. m. 8,10

CHAISES — 42 chaises de salle à dîner à vendre, en parfait état; bonnes conditions à prompt acquéreur, 156 avenue Potiar, Saint-Henri.

CHANCES D'AFFAIRES — $3,000 achèteront un commerce de biscuits. Tout est au complet, en parfait état d'exploitation, rapportant de splendides profits, bonnes relations d'établies. Un acheteur qui se hâterait obtiendrait une véritable aubaine. Pour renseignements complets écrire à casier 170 la "Presse". 133—6

DECORATIONS — Ornements en papier mâché pour salles de spectacle, de concert, magasin, etc., facile à poser et du plus bel effet. A vendre à grande réduction. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

DECORATION — A vendre, grande quantité palmiers, fleurs artificielles à vendre en dessous prix coûtant. Cause départ. S'adresser M. Warnie, 7 rue St Edouard, près Bleury et Sainte-Catherine. 129—6

ENGIN — Magnifique engin Léonard, 10 H.P., à vendre très bon marché, garanti en parfait ordre, peut être vu 122 William, chez Picard et Lalonde. 129—6

ETAL à vendre. Le meilleur étal de boucher de la ville, près de la gare du Grand Tronc, établi depuis au delà de 25 ans. Pour plus de détails s'adresser à 431 rue Saint-Jacques. 131—6

ETAL de boucher à vendre, cause départ pour la campagne, comprenant glacière, banc, balance, outils, bonne clientèle, loyer très bas. Prix de vente, $100. Joseph Deslauriers, 2290 rue Labelle, boulevard Saint-Denis. 132-2

FIGURES EN CIRE — Plusieurs personnages en cire, formant un magnifique tableau, grandeur naturelle, à vendre à bon marché. Belle occasion de faire de l'argent pour un jeune homme intelligent. Installation facile. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

FIXTURES A VENDRE — Bon marché, 2 show cases, comptoir 4 pieds, un de muraille, comptoir, 3 lampes à arc. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 132—26

FIXTURES à vendre, tablettes, miroirs, show-cases, installations électriques, seront vendues bon marché. J. B. Dyon, 301 Saint-Laurent. 133—6

GRUE — A vendre, une grue, capacité 1½ tonne, en parfait ordre. S'adresser à 338 Marquette. Phone E. 2815. 131—6

GLACIERE à vendre pour restaurant ou pour laitier, un boghei avec "top", une charrette à bras (forte). 586 rue Maisonneuve. 133—2

HABILLEMENTS — Avant de déménager au No 184 rue Sainte-Catherine Ouest, nous accorderons une réduction de 25 p. c. sur tous vêtements faits sur commande. Styles et confection garantis. Albert, 163 rue St Laurent. 122—26

INSTALLATIONS ELECTRIQUES — Lampes et abat-jour électriques. Plusieurs centaines de pieds de fil électrique avec accessoires, "switch board," etc., en parfait état, à très bon marché. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

LAIT à vendre, 30 gallons, commençant immédiatement, ou 4 gallons crème douce; le tout première classe. S'adresser par lettre à J. P. Cyr, Saint-Hermas Station, Qué. 129—6

A VENDRE

LICENCE d'épicerie à vendre. S'adresser à Napoléon Saint-Amour, curateur, édifice New York Life. 132—n

MENAGES — Poêles, ustensiles cuisine, vaisselle, tapisseries, peintures, vitres. Le plus grand assortiment de l'Est. N'oubliez pas nos outils. Cultivateurs invités. Joseph Versailles, 1897 Ontario Est. 115—22

MEUBLES — Au nouveau magasin, près du Parc Lafontaine, salle à dîner, mobilier de chambre, mobilier de salon, cuisine, $50.00, 4 pièces. Rachel Furniture Co., 269 rue Rachel. 114—22

MARCHANDS DE CHAUSSURES. — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,050 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MALAXEUR — A vendre, avec engin à gazoline, sur la même voiture, banc de scie, aussi avec engin à gazoline, vendra le tout bon marché, conditions faciles. S'adresser 634 rue Lasalle, Maisonneuve. 130—7

MACHINE à gazoline à vendre, de 6 forces, avec banc de scie, bon pour clos de bois, bon marché. S'adresser 547 Letourneux, Maisonneuve. 128—6

MODES — Une dame arrivant de France, désire vendre des chapeaux d'été et demi-saison, très jolis modèles. S'adresser 391 Saint-Denis, tous les jours de 6 à 7 heures, chez Madame Chèvrefils. 130—6

MACHINERIE pour travaux de bois et de fer. Nous avons des planers, matchers et molders, tours, drills, shafting, courroies, poulies, etc. Le tout à bon marché. (Mullins) Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 129—6

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 129—26

MENAGE à vendre, avec usage du bail, loyer de quatre grandes pièces, bain, w.c., lumière Auer, poêle à gaz. S'adresser à 384 Craig Est. 131—6

MAISON de pension meublée, avec piano à vendre, chambres pouvant contenir 12 pensionnaires. Prix modéré. Vente pour cause de maladie. S'adresser Mme Bélanger, 91 Wellington. 131—6

MOBILIERS — Deux mobiliers de chambre à coucher à vendre, 12 rue St Dominique. 131—6

MACHINERIES — A vendre, machineries complètes pour manufacturer les boîtes à beurre. Aussi engin et bouilloire de 25 forces, moulin à bardeaux, scie horizontale, ascenseur pour manufacture. Le tout presque neuf et à conditions faciles. M. Boucher et Cie, St François du Lac, Qué. 132—6

MANUFACTURE — A vendre, magnifique manufacture de pâtes alimentaires. Bon commerce. Prix raisonnable. Conditions faciles. S'adresser Lunable. Conditions faciles. S'adresser Lucien Giroux, notaire, 71a Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 132—6

MEUBLES — A vendre, l'ameublement d'une maison de 7 pièces, comprenant tapis, 6 mobiliers de chambre, salle à dîner, buffet, etc. 370 Wolfe. 132—6

MEUBLES — A vendre, 3 mobiliers de chambre, 1 lit corniche, 2 lits-meubles, tapis de salon, passage et chambre à coucher, poêle à gaz, gazeliers, chaises berceuses, rideaux, table cuisine, table de fantaisie. S'adresser 27 avenue Viger, de 3 à 9 heures p.m. 132-6

MEUBLES à vendre, un mobilier de chambre carrosse de bébé, couchette en fer simple, chaises, tapis, chiffonnier, lampe, 866 St Hubert.

MEUBLES — A vendre, un ameublement de salon et des tapis. S'adresser No 1088 Saint-Hubert, mercredi soir ou jeudi matin.

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c. v., avec chaudière verticale, toutes complètes et en bon état. S'adresser à Paul Lajr, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 133—6

MOBILIERS de chambre à vendre, en parfait ordre. S'adresser 1013 Hôtel de Ville. 131—6

MEUBLES — Magnifique ameublement de salon à vendre à sacrifice. S'adresser J. A. Dupuis, 313 Montcalm.

N'OUBLIEZ PAS The Montreal House Furnishing Company, si vous avez besoin de go-carts, meubles, poêles, tapis, etc. Vingt pour cent d'escompte durant ce mois, 295 Notre-Dame Ouest. 121—26

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co. 21 rue Wellington, Main 2992. 108—26

PAPIER à couverture à vendre, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis. Lockerby et McComb, 65 Shannon, Main 1982-1989. 119—26

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 123—26

PUPITRES

Pupitres doubles en chêne, longueur 6 pieds, hauteur 3½ pieds, pour comptables, en bon état. S'adresser à V., bureau de la "Presse". 126—n

PORTES A VENDRE — 2 superbes portes de 4 pouces épaisseur pour extérieur avec plate-glass. Aussi plusieurs portes d'intérieur et portes en jalousie, à bon marché par celui qui prendra le tout. 664 avenue Hôtel de Ville. 130—6

POELES A VENDRE — Grand assortiment de poêles en acier et en fonte. Venez les examiner. National Manufacturing Store Co., 1069 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 1150. 131—26

POELES de cuisine à sacrifice, acier et fonte. Machine à laver, $3.50 à $9.50. Tordeurs, bonne variété. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 132—26

POELE — A vendre, un poêle de cuisine "Regal Perfection", à six ronds, presque neuf ; un poêle à bois, feuilles de tuyau, gazeliers et brackets, poêle à gaz, etc., etc. S'adresser au No 344 rue Saint-Hubert, entre Ontario et Sherbrooke. 133—4

PRELARTS à bon marché : 1,500 coupons de prélarts à 19c la verge : 300 pièces de prélarts extra à 25c, 29c, 39c. En vente Maison Viau, No 1327 Ste Catherine Est, No 629 avenue Mont-Royal, No 497 Sainte-Catherine, coin Létourneux, Maisonneuve. 133—n

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 rue Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 132—26

REVEIL-MATIN "TATTOO" — Réveil-matin "Tattoo" valant $2.50 pour $1.70. Réveil-matin musical, nickel, valant $3.50 pour $2.50, garanti. H. Ratelle, 119 Craig Ouest. 128—6

REGISTRES NATIONAL — A vendre, deux registres marque National, pour hôtelier ou barbier. Prix $50 et $65. S'adresser Brunet, Jasmin et Parizeau, 76 Saint-Jacques. 131—6

SALLE à manger, une des meilleures places de la ville, à vendre pour cause de départ du Canada. S'adresser 167 boulevard St Laurent. 128—6

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet ; très utile pour menuisier, voiturier, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 St Jacques. 128—6

TAPIS — A vendre, beau tapis de salon double et prélart de cinq pièces, ainsi qu'une descente d'escalier, le tout à bon marché. 1236 Saint-André.

VITRINE d'étalage de bonne grandeur à vendre, bon marché à prompt acheteur. 67 rue Roy.

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI — A vendre, un boghei Québec, seconde main. S'adresser Jos. Dinel, Carrière et Saint-Hubert.

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI A VENDRE et express de toutes sortes, seconde-main, bon marché. Gladstone, Concord, charrette de poney, jobbing express. Brosseau, 85 St Maurice. 130—6

BOGHEI concord à vendre, bon et bien bon marché, à un prompt acheteur. S'adresser P. Dubuc, 797 rue Lafontaine. 132—6

CHEVAUX A VENDRE — Etalon enregistré Kankana, vendra à bon marché pour un prompt acheteur, trotteur et sans défaut, peut être conduit par une femme, et aussi chevaux ambleurs et trotteurs. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 128—6

CHEVAL — Bon cheval à vendre, express et harnais, pour épicier ou boucher, très bon ordre, boghei Gladstone fait chez Bérard et Major, avec harnais nickel solide. 959 Lagauchetière Est. 128—6

CHEVAUX — Deux gros chevaux à vendre, pesant 1400 livres, 4 tombereaux, 6 harnais, 1 harnais double, 1 lorry double. S'adresser 2507 Saint-Jacques Ouest, chemin Lachine. 129-6

CHEVAUX — Je viens de recevoir deux chars de chevaux de choix et assortis. S'adresser G. Latreille, chez J. E. Charlebois, 53 St Henri, coin St Paul. 129—6

CHEVAUX de trait pour fins générales, distributeurs, soixante à choisir, une jument pur Clyde, 1600 livres, âgée de quatre ans. D. McCuaig, 101 rue Saint-Maurice. Tél. Main 2872. 130—6

CHEVAL — A vendre magnifique étalon canadien, pesant 1450 lbs, rouge, brun, sain, garanti sur tout rapport, âge 5 ans, très doux. Peut être mené par une femme. Vendra bon marché pour prompt acheteur. S'adresser P. Meloche, Caughnawaga. 131—6

CHEVAL — Beau cheval dompté pour la ville à vendre, pesant environ 1,100 livres, un bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 1313 Saint-Denis. 131—6

CHEVAUX — Un char de chevaux de toutes sortes, légers et pesants, aussi magnifique pony. P. Vandelac et Cie, 33 Place Jacques-Cartier. Téléphone Main 6359. Marchands, 783. 131—6

CHEVAL, sleigh et harnais à vendre, le tout pour $140.00. S'adresser 462 Drolet. 132—6

CHEVAL de travail à vendre, fort, sain et pesant 1300 livres. S'adresser 9a rue des Jurés. 132-2

CHEVAL — Bon cheval, pesanteur 1,100½ livres, 5 ans, parfaitement sain, bon marché. L. P. Venne, 1641 Ste Catherine Est.

CHEVAUX — Nous avons en mains 100 chevaux assortis de toutes sortes ; aussi grand nombre de paires appareillées pour voitures légères et ouvrage. Aussi chevaux de ville. Nous faisons encan les vendredis et mardis. Vente privée tous les jours. J. E. Charlebois, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul. Tél. Main 2369. 133—6

DOC Sperry ne pouvait pas faire un mille en moins de 2.24, à cause de ses muscles sensibles et raides. "Absorbine" l'a guéri et il fit un record de 2.09. "Absorbine" guérit tout effort. $2 chez les marchands. W. A. Young, P. D. F., chez Lyman, Sons and Co., Montréal, agents.

EXPRESS d'épicier, de boucher, neufs et de seconde main, à vendre, bon jeune cheval bien sain, bien dompté. N. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 130—6

ETALON canadien enregistré, à vendre, âgé cinq ans, pesant 1,400 livres, beau cheval café, extra, a remporté quatre premiers prix aux expositions, dompté et bien doux. S'adresser Wilfrid Goulet, 157 rue Saint-Louis, Lachine. 132—6

EXPRESS — A vendre, 5 bons express, 3 doubles, 2 simples, bon march. S'adresser 335 Mentana, près de la rue Rachel. 133—2

EXPRESS — A vendre un express double presque neuf. Bien bon marché. Adressez 19, 3ème ave, Viauville. 133—2

EXPRESS d'occasion pour épicerie à vendre, en bon état. S'adresser 278 Dorion.

JUMENT — A vendre, jument de sang pesant 1100 livres, bonne pour la route, sans défaut; aussi un cheval de tombereau. 452 Saint-André. 129-6

JOBBING EXPRESS — A vendre, un bon express presque neuf, à bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser E. Ouellet, 138a Delisle, Sainte-Cunégonde. 129—6

JUMENT — A vendre, une belle jument de 6 ans, pesanteur 1,400 livres, saine et garantie sous tous rapports. S'adresser 338 Marquette. Phone E. 2815. 131—6

JUMENT — Belle jument brune, 5 ans, 950 livres, ainsi que voitures d'hiver et d'été, le tout en parfait ordre. M. Regimbal, 127 Pontiac. 131—6

JUMENT de boghei à vendre, pesanteur 1,000 livres, garantie sans défauts, aussi harnais, boghei Gladstone ; il faut vendre immédiatement ensemble ou séparément. S'adresser 89 Rivard. 132—6

JUMENT — Belle jument rouge à vendre, 7 ans, garantie avec certificat de médecin, aussi boghei piano box, bon marché. S'adresser 737 Saint-Dominique, de 10 à 3 heures. 133—2

LORRY — A vendre, un lorry simple, 2 mois en usage. S'adresser 452 Saint-André. 129—6

PHAETON — A vendre, phaéton de médecin, presque aussi bon qu'un neuf, très joli. Aussi deux boghels d'occasion, bon marché. Fabrique de voitures de Brault, rue Saint-Antoine, près rue de la Montagne. 129—6

TOMBEREAU charrette à vendre pour clos de bois et charbon, etc. S'adresser à H. Richer, 118 rue Dufresne. 131—6

VOITURES à vendre, express léger et fort, jobbing, petit express de livraison, piano box, Gladstone, etc. J. T. Gariépy, 712 Est Demontigny, coin Visitation. 131—6

VICTORIA — Voiture Victoria, bandages caoutchouc, carriole, harnais, robes de voitures, pour cause de santé, à bas prix. S'adresser 114 Dufresne. 132—6

VOITURES — Six express neufs pour boucher ou épicier, un express de seconde main, deux express à sucrerie, à vendre, 336 Rachel, ou 88 Labelle. Marchands 2098. 133—6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES — A vendre, automobiles neufs et de seconde main, de tous genres. S'adresser au No 262 rue Beaudry. 40—Ms—n

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

A VENDRE, esquif et maison de chaloupe, à bon marché, situés sur le bord du Lac Saint-Louis. S'adresser à Alfred Lévesque, 120 rue Bleury. 130—6

CHALOUPES à vendre, par Auguste Beaudoin, fabricant, à Saint-Sulpice, comté de L'Assomption, Qué. Grande quantité de bonnes et belles chaloupes, garanties sous tous rapports. 118-22

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT — A vendre un petit yacht à gazoline, en usage une saison. Prix $160.00. S'adresser 56, St Dominique. 129—6

YACHT A GASOLINE — Tout neuf, 25 pieds par 6, cabine vitrée, 10 forces, deux cylindres, 4 temps, plus beau yacht sur le marché. N'achetez pas sans voir. Est 3315. L. Fortier, 43 N.-Dame, Viauville. 131—6

YACHT à gasoline à vendre, tout neuf, 20 pieds, engin 2 cylindres, 5 forces, un bijou. Bell Est 3315. L. Fortier, 43 N.-Dame, Viauville. 131—6

YACHT A VENDRE — Il vous en faut un, j'en ai toujours d'occasion, à des prix défiant toute compétition. L. Fortier, 43 N.-Dame, Viauville. 131—6

YACHT — A vendre, une superbe coque de yacht, largeur 5 pieds par 31 de long. Une année d'usage seulement. S'adresser au Dr Lemieux, 187 Saint-Denis. 133—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

COMBUSTIBLE à vendre, bois mou, bois franc scié, $1.50 et $2.00 le voyage, livré, aussi charbon. S. Désy, 1004 Mont-Royal. Tél. Est 97. 133—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO DROIT tout neuf, à vendre, ayant couté, pour du comptant, $350. Vendra bon marché à un prompt acheteur. Occasion rare. S'adresser 1061 Saint-Hubert. 130—6

PIANO — A vendre, un piano carré Lindeman and Sons, New York, seulement $45. S'adresser 575 Gilford, près Dufferin. 129—6

PIANO — A vendre, piano droit anglais Murphy, 7 1-3 octaves, en bon état. On vendrait pour $125. $5 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO — A vendre, très bon piano Steinway carré, 7 1-3 octaves, pieds sculptés, caisse en palissandre, prix $175. $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

MUSIQUE — A vendre, un assortiment considérable de musique pour pianiste automatique, au prix de l'éditeur. S'adaptera à presque tous les pianistes automatiques. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANOS — A vendre, 2 très beaux pianos Chickering Baby Grand. N'ont servi qu'une saison au Ladies Morning Musical Club. On vendrait pour $200 de moins que le prix régulier. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 132—3

PIANO — A vendre, bon piano de pratique. Cet instrument est en bon état et on pourra l'échanger plus tard contre un piano neuf. Occasion spéciale, $85. $5 comptant et $4 par mois. 4,8

PIANOS — A vendre, deux pianos droits ayant quelque peu servi, $100 et $125 comptant. Entrepôts de pianos, C. A. McNee, 550 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Piano droit Newcombe ayant peu servi ; a coûté $400, pour $255. Entrepôts de pianos de McNee, 550 Sainte-Catherine, angle Stanley.

A VENDRE — Deux très bons pianos carrés, convenables pour résidence de campagne, quatre coins ronds, caisses en palissandre, Steinway et Emerson. Prix $100 chacun, comptant. McNee, angle des rues Stanley et Sainte-Catherine Ouest. 132—6

PIANO droit neuf américain, échantillon, $195, occasion exceptionnelle. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond, gérant canadien-français.

PIANOS droits neufs Pratte, qu'on ne peut se procurer que de The Leach Piano Co., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond, comptant ou crédit, gérant canadien-français.

ACHETEZ votre piano de The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Catalogue et correspondance en français.

PIANO — A vendre, piano carré Hood, sonorité magnifique, gazeliers en cuivre, gazeliers de passage, poêle, poêle Famous Active. 753 rue Berri, entre 1 et 3 et 6 et 8 p.m.

PIANO cottage à vendre à bon marché. S'adresser J. O. Proulx, 113 Mont-Royal, entre 2 et 6 heures p.m. 133—6

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES — Dernier avis, avant l'emmagasinage, capot chat, manteaux de Perse, capots doublés rat musqué. Aucune offre raisonnable refusée. 137 Craig Est. R. Marks. 131-6

ANIMAUX DOMESTIQUES

POULETTES — Belles poulettes de mai, S. C. Buff Orpington. S'adresser avant-midi et soir, 438 Saint-Hubert. Hector Quevillon. 8,11

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS, tables de pool neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 113—26

BILLARD — A vendre billard, 5 x 10, 2 Life Pools, un 6 x 12, avec tous les accessoires en acajou. S'adresser 80 rue Windsor. 130—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX — A vendre, bois carré, 10 x 10, toutes longueurs, aussi madriers 3 pouces embouvetés ou non. W. Lajeunesse et Cie, 141 Frontenac. Est 4413. 133—6

PROPRIETES A VENDRE

BOULEVARD ST PAUL — P. A. V. — A vendre propriété de 3 logements située sur le boulevard St Joseph, façade en pierre, très bien construite. Prix, $7,500. S'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire, Montréal Real Estate Co., Bâtisse la "Patrie". 130—6

ST ANDRE 1669 — P. A. V. — Près de la rue Comte, boulevard St Denis, propriété bois et ciment, solage 6 pieds. Canaux d'égouts, près des chars. $800. Bon marché. 130—6

MAISONS — A vendre à l'angle du carré Richmond et de l'Avenue Richmond. On vendra au comptant ou on échangera contre une propriété du haut de la ville. A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 130—6

RUE DUROCHER, 37, près Fairmount — P. A. V. — Cottage neuf, de 10 pièces, chauffé à l'eau chaude, gaz, électricité, deux w.c., possession immédiate. S'adresser Z. Saint-Aubin, 292 Saint-Denis. Tél. Est 1020. 124—26

P. A. V. — A vendre, cause de maladie, propriété de 29 par 125, maison de 8 pièces, 12 places d'écurie, harnais, clientèle, piano carré. 265 Visitation. Tél. Est 1337. 130—6

CADIEUX — P. A. V. — Joli cottage en briques solides, huit pièces, possession le 1er mai. $3,250. Norman Binmore, 19 rue St Jean, Main 5535. 128—6

PROPRIETES à vendre rapportant de 10 à 15 pour cent dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous en toute confiance Alexandre Schachter, 90 Mitcheson, Est 1355. 128—12

P. A. V. — Maison neuve de 4 logements, 462 à 468 Marquette ; 398 et 400 Marquette, 2 logements ; 201 et 203 Resther, 2 logements, donnant un revenu de 10 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à S. D. Vallières, 1049 Saint-Hubert. Tél. Est 939. 128—6

RUE AYLWIN — Propriété à vendre rue Aylwin, No 190, un coin, prix $14,500, $3,000 comptant, balance facile, rapporte $1,476 par année. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 128—6

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, Agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 6767.

PLESSIS, propriété 2 logements et terrain vacant, 40 x 113, prix 75c du pied.

$850. — RUE MARCIL, maison 25 x 30, terrain 25 x 100. Comptant $300, balance $100 par année.

$2,550. — RUE ALBINA, bois et brique, 2 étages, deux logements, avec écurie, revenus $264, comptant $500, balance $200 par année.

$6,000. — RUE WAVERLEY, bois et brique, 3 étages, 3 logements, comptant $1,000, hypothèque à 5½ pour cent.

$6,000. — RUE VISITATION, coin de rue, 4 logements, 3 étages, un magasin, comptant $1,500, balance pour 5 ans.

$6,000. — RUE DROLET, près du carré Saint-Louis, brique solide, façade en pierre, comptant $1,500.

$7,800. — RUE RIVARD, 3 étages, 6 logements, revenus $828. Comptant $1,800. Balance $400 par année.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767, Soir 720 rue Mance, Tél. Est 5787, ou M. Parizeau, 1297 Notre-Dame Est. Tél. Est 4188. 128—6

PROPRIETES A VENDRE

RUE NOTRE-DAME OUEST, 1289-91-93 — P. A. V. — Deux magasins, — entre Dominion et Vinet. — Loyer annuel $744. Prix $7,200. Bon placement, revenu 10 pour cent. 129—6

RUE PLESSIS — P. A. V., près Ontario, 4 logements, terrain 40 x 113 et ruelle. Loyer, $450. Grandes écuries et remises. Prix $3,800. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 131—6

RUE DORCHESTER — P. A. V.— Est, No 521 et 523, un beau coin, 3 logements et un magasin, revenus $720 par année, prix $7,200, $3,000 comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 131—6

RUE BERRI — P. A. V. — entre Rachel et Duluth, une propriété de 2 logements de 5 et 6 pièces, rapportant $300 ; faut vendre cette semaine ; toute offre sera prise en considération. S'adresser immédiatement à P. O. Coulombe, propriétaire, Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 131—6

AVERLEY 250 — P. A. V. — Près Van Horne, 8 grandes pièces, salle de bain, égouts connectés, petite maison en arrière comme addition, $1,800. Conditions: $800 comptant, le reste avec hypothèque. Ecrire à casier 122 la "Presse". 131—6

RUE LASALLE, près Mont-Royal — P. A. V. — Maison neuve, 2 logements, bain, bassin, robinet à eau chaude. Prix $3,000, comptant $1,500, balance facile. S'adresser 322 Lasalle. 131—6

SAINT-LOUIS, ANNEXE — P. A. V. — Deux plain-pieds, cinq et six pièces. Prix $4,000.

RUE CHURCH, trois plain-pieds, cinq et six pièces. Prix $8,500. Revenu annuel, $846.

RUE MAYOR, logement haut et bas, 9 pièces en bas, 7 pièces en haut. Prix $7,000. Revenu annuel $660.

RUE CHAMPAGNE, 11 pièces, brique solide, une occasion à $3,000.

BOULEVARD SAINT-JOSEPH, Annexe, deux plain-pieds, sept pièces en haut, sept chambres en bas, fini en bois dur. Prix $8,250. Revenu annuel $750.

Nous avons de jolies maisons dans toutes les parties de la ville. Pour plus de détails, téléphonez Main 399.

SEVERS & CO., 55 Saint-François-Xavier. 131—6

BOULEVARD ST DENIS — P. A. V. — Maison de 2 logements, bois et briques, près de l'église, rapporte $264, pour $2,400. S'adresser No 685 Cowan. Tél. Est 5844. 132—6

RUE SAINT-ZOTIQUE — P. A. V. — 2 logements, 5 et 6 chambres, "bay window," bon marché, peu d'argent comptant. 2578 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 1797. 132—6

P. A. V. — Magnifique maison à vendre, ayant deux places de commerce, revenu $53 par mois. Prix $5,200. S'adresser à 584 Mont-Royal. 132-6

RUE RACHEL — P. A. V. — Coin Saint-André, No 304 Rachel, Nos 1008, 1010, 1012 Saint-André. Placement 12 pour cent. Loyer $648. Chance rare. W. Méthot, 402 Ontario Est. 132—6

A MAISONNEUVE — Rue Bourbonnière. — P. A. V. — Bonne chance pour un acheteur sérieux. Pas de commission, maison neuve de première classe, 9 logements avec toutes les améliorations modernes. Rapportant $1,200 par année. Pour toutes informations, s'adresser au propriétaire, 356A Visitation, toutes les avant-midi jusqu'à 1 heure et le soir, de 7 à 9. 132—6

BOULEVARD SAINT-PAUL — P. A. V. — Deux maisons, un et deux étages, bon marché pour prompt acheteur, peu comptant, balance comme loyer. S'adresser le soir, H. Gagné, 465 Rivard. 133—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A L'ASSOMPTION — A vendre, maison en bois, 2 étages, située vis-à-vis le collège. Pour autres informations, s'adresser au Rév. A. Picotte, collège de L'Assomption. 132—10

A SAINT-JEAN D'IBERVILLE — P. A. V. — La magnifique propriété de feu le notaire Fournier, site magnifique sur le bords du Richelieu, beau jardin avec arbres fruitiers. Cottage de 9 pièces et chambre de bain. Superficie 188 x 200 pieds. Conditions de paiement faciles. S'adresser à F. L., B. de P. 583, Montréal. 121—n

CONTRECOEUR, cottage à vendre, 25,000 pieds de terrain avec tous les arbres fruitiers, belle vue sur le fleuve, maison de première classe, à 4 arpents de l'église, voisin de M. l'échevin Lapointe ; possession immédiate. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 132—6

A BOUCHERVILLE — Propriété à vendre, un arpent carré, coin de prix, bonne maison. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71a Saint-Jacques. Main 1473. 132—6

CANTONS DE L'EST — Grande chance pour ceux qui désirent s'établir dans la partie la plus prospère du Canada. Lisez avec attention ma liste de propriétés de campagne ou dans petites villes. Voulez-vous achetez propriétée de médecin avec bonne clientèle?

Pharmacie, première classe.
Hôtels, tous prix, de $4,000 à $50,000.
Beurrerie et fromagerie.
Moulins à farine avec pouvoir d'eau ou non.
Moulin à scie, avec pouvoir d'eau ou non.
Boutique d'ouverture pour entrepreneur.
Boutique de ferblantier, avec propriété ou non.
Boutique de forge.
Bonnes fermes, différentes grandeurs à de bonnes conditions.
Boutiques de barbier.
Magasins dans différentes lignes.
Mines de coppe ou d'amiante.
Tout renseignements seront fournis gratuitement.

Ne manquez pas l'occasion de vous établir à bonnes conditions puisque je vous donne tous les avantages et que cela ne coûte rien du tout. Adressez-vous immédiatement à Eiz. Sasseville, Roxton Falls, Qué. 130—7

MOULIN à farine à vendre, bon pouvoir d'eau, maison deux logements, grand jardin, bonne clientèle et commerce de grain tout en bon ordre, centre du village, bonnes conditions. Moise Leduc, Notre-Dame de Stanbridge, Qué. 116—22

PROPRIETE de campagne à vendre, sur le bord de l'eau, rivière des Prairies, 12 milles de Montréal, 65 x 200, maison, écurie, remises, 1 mille du village, 40 minutes des chars, $800, paiement facile. S'adresser 428 avenue de l'Hôtel de Ville. 130—6

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE — P. A. V. — Maison deux logements, un 7 pièces et l'autre 5 pièces. Pour autres détails, Vitalien Bigras, Ste Anne de Bellevue. 133—6

LOTS A VENDRE

A HOCHELAGA — Lots à vendre, rue Saint-Germain, entre Ontario et Sainte-Catherine. Seuls lots vacants qui restent à 25 cents du pied. Conditions faciles. Faut vendre d'ici à deux mois. Jos. Chartier, 287 Dorchester Est. Est 3086. 132—26

LOTS à vendre, rue Mance, près avenue Mont-Royal, 25 x 100, acceptera $200 comptant, balance payable à l'emprunt. S'adresser Adélard Oulmet, 16 Saint-Jacques. Tél. Main 683.

RUE WAVERLEY, Annexe, lot à vendre, entre les Nos 39a et 45, en haut de l'avenue Fairmount. S'adresser à 190 rue Clarke, Annexe. Tél. East 5453. 130—6

TETRAULTVILLE — 5 lots à vendre, au prix de 5 ans passés, aussi 2 à Saint-Paul l'Ermite, sur le bord du fleuve. S'adresser 1313 Saint-Denis. 131—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Les personnes qui désireraient vendre leurs propriétés trouveront toujours des acheteurs sérieux en s'adressant à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie". Aucune commission si la vente n'a pas lieu. 133—6

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN — Lopin de terre à Maisonneuve, lot de coin, sur la ligne des chars urbains, mesurant 74 x 120 pieds. A sacrifice pour un prompt acheteur au comptant. Ecrire à Boite B. P. 31, Maisonneuve. 132—4

TERRAINS A VENDRE

RUE SAINT-TIMOTHEE, terrain à vendre, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester. S'adresser 222A rue Panet. 130—6

RUE HUNTLEY, un beau terrain à vendre à bon marché pour un prompt acheteur, près de la rue Saint-Zotique. S'adresser à 981 Hôtel de Ville. 133—6

SAINT-LAMBERT — A vendre à bon marché, un terrain à bâtir, 50 x 110, avenue Hickson, parc Victoria, Saint-Lambert. Ecrire à T. Jordan, 71A rue Tupper. 130—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 St Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—"

A VENDRE, PAR GILBERT MARTIN ET CIE.

GRAND "BARGAIN !" $1,000 rapportent 30 pour cent.

$7,000, $1,000 comptant, balance $300 par année. 7 logements doubles, $744, rue Saint-Patrice, 288 à 290A.

RUE CHAPLEAU, Delorimier, 1312, logement 5 pièces, vendra $1,300, $600 comptant.

EPICERIE, coin, bonne place, loyer $25, logement 5 pièces, stock environ $600. Aucune offre raisonnable refusée. Cause mortalité.

MAISONS pension, centre Montréal, 9, 10, 12, 15 pièces meublées, profits énormes, chambres toutes louées, il faut vendre immédiatement.

HOTELS, ville ou campagne, excellentes recettes, conditions faciles, $1,000 à $2,000 comptant. Echangerait contre terre ou propriété. S'adresser Gilbert Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est. 131—6

CHANCES D'AFFAIRES — VETEMENTS — La manière dont vous commencez une affaire, c'est aussi important que l'endroit où vous la commencez. Procurez-vous vos habits et donnez vos commandes spéciales aux agences exclusives de la Semi-ready, qui donnent des avantages réels plus que les concurrents. Habits spéciaux faits sur commande en 4 jours. Semi-ready, limited, Montréal. 128—12

HOTELS, restaurants, cigares, confiserie et autres espèces de commerce. Associés, etc. Chances rares pour commençants. Maisons, boutiques à louer. L. Harris, 71a rue Saint-Jacques. 132—18

OCCASIONS D'AFFAIRES — Boulangerie en pleine opération à vendre. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 133—4

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre à Saint-Henri, coin de rues, près des manufactures, recettes $160 par semaine, loyer $28, logement compris. Le propriétaire, qui est là depuis huit ans, se retire après fortune faite. Prendrait propriété bien située en échange. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 128—6

HOTEL à vendre, cause de maladie, bon chiffre d'affaires, licence et propriété, à conditions faciles. Pour informations s'adresser A. Sévigny, 585 Saint-Laurent. 128—6

HOTELS — A vendre. Premier arrivé, premier servi. Petit hôtel, coin, beau logement, recettes l'hiver $100 par semaine, l'été $200 à $250. Prix $9,000, conditions $1,000 comptant. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie".

A VENDRE, plusieurs autres hôtels, meilleures places dans la ville. Aussi 5 hôtels de campagne. Propriétés, terres, près Montréal. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est. 131—6

HOTEL à vendre. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse", Montréal — A 30 milles de Montréal, prix $700, comptant $400, revenus $150 par semaine. Licence garantie.

LICENCE transférable à vendre.

HOTEL à vendre. Chs. Lebeau, Montréal. Licence annexée à la ville de Montréal. Prix $4,000, comptant $1,500.

HOTEL à vendre à 60 milles de Montréal, prix $3,000, comptant $1,500, compris la propriété.

LES GENS avant des propriétés, terres, terrains et magasins de campagne à échanger contre hôtel, sont invités de venir me voir. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse", Montréal.

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN tailleur à vendre, bonne place d'affaires, grosse clientèle, loyer $42.00 par mois, bail pour 3 ans. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser 705 Saint-Laurent.

MAGASIN DE TABAC canadien à vendre, payant 100 pour cent, dans un centre commercial, loyer bas, par inventaire ou en bloc, $1,300.00. Ecrire casier 80, la "Presse". 130—6

MAGASIN de marchandises sèches établi, à vendre, ancienne place d'affaires J. E. Fleury, avec fixtures attachées à l'établissement, à vendre. S'adresser à L. P. Dion, No 1783 Notre-Dame ouest. 6,8

RESTAURANT à vendre pour cause de mortalité, chance exceptionnelle à un prompt acheteur. S'adresser T. Parent, 1030 Ste Catherine Est. 129—6

RESTAURANT Queen Café, bon centre, bien établi, nombreuse clientèle. Vendra avec toutes les fixtures, accessoires, etc. Logement au-dessus meublé. Cause départ, 1340 Sainte-Catherine Est. 131—6

RESTAURANT de cigares et bonbons et toutes sortes de rafraîchissements à vendre pour cause de maladie. S'adresser à 602 Ontario Est. 133—6

RESTAURANT — A vendre, pour cause de maladie, d'ici à trois jours, restaurant, salle à manger ; aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser 997 Ontario Est. 133—2

RESTAURANT et salle à dîner à vendre, complet, 6 tables, poêle et ustensiles de cuisine. 113 rue Wellington. S'adresser 129 rue Wellington. 132—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre ou échanger contre hôtel ou propriété, dans la ville, établie depuis 15 ans, ventes de $500 à $600 par semaine. Stock environ deux mille dollars. S'adresser 391 Mont-Royal. 128—6

EPICERIE dans l'Ouest. Installation de première classe. Commerce établi depuis plusieurs années. Bail de cinq ans à $100 par mois. Stock d'environ $7,000, payable 100c dans la $. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

CLOS DE BOIS dans l'Est de la ville, avec roulant, comprenant chevaux et voitures d'été et d'hiver. Clientèle nombreuse et payante. Commerce établi depuis quelques années faisant $10,000 d'affaires par année. Prix $1,000, conditions faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques. 131—6

EPICERIE à vendre, faisant des affaires pour du comptant seulement, située dans la place la plus prospère de Montréal, avec logement de cinq pièces, loyer bas. Chance d'avenir exceptionnelle pour celui qui désire s'établir, possession immédiate. 191 Orléans, coin Adam, Maisonneuve. Tél. Marchands 1571. 132—6

FERMES A VENDRE

A SAINT-POLYCARPE, comté de Soulanges, P. Q. Terre à vendre. Chance exceptionnelle, une terre de 40 arpents en superficie, toute en culture, située au centre de ce village et sur le bord de la rivière Delisle, attenant à un emplacement d'un arpent en superficie, laquelle est aussi à vendre, avec très jolie maison et cuisine de rallonge, remise à bois et voitures, hangar, écurie, porcherie, four, aussi autres bâtisses confortables, et très beau jardin, etc., etc. Le tout est à vendre, soit en entier ou en partie, à grande réduction, pour un prompt acheteur. Pour plus amples informations, s'adresser par correspondance, à P. O. Boîte 66, Saint-Roch, Québec. 118—22

FERMES A VENDRE

AU SAULT AU RECOLLET — Ferme à vendre, située sur les bords de la Rivière des Prairies. Subdivisée et contenant 1,000 lots à bâtir et prêts à mettre sur le marché. Vendrait le tout ou en partie. Pour plans et conditions, s'adresser à O. R. Archambault, 747 rue Saint-Denis. Phone Est 2011. 119—26

A DANVILLE — Ferme à vendre. Belle terre de 200 arpents, située à Danville, dans les Cantons de l'Est, à un mille de la station de Kingsey, sur le G. T. R. Nombreuses constructions en très bon état. Maison d'habitation de premier ordre, salle de bain et plomberie moderne. Aqueduc dans toutes les bâtisses. 110 arpents en culture, balance en bois de papier et de chauffage. Grand poulailler moderne pour l'élevage des volailles. Nombreuse machinerie agricole. Grande écurie à chevaux, deux étables, 15 vaches, 9 chevaux. On vendrait tout monté et meublé ou séparément avec conditions faciles et avantageuses. Ecrire pour tous renseignements : B. de Champlouis, à Danville, Qué., boîte 25. 128—22

A BOUCHERVILLE — Terre à vendre, 100 arpents, bâtisses. Prix raisonnable, conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71a Saint-Jacques. Main 1473. 132—6

DES FERMES à vendre à bon marché, près de Sherbrooke et de Bromptonville, Qué. S'adresser boîte 116, Windsor Mills, Qué. 132-10

FERME A VENDRE près de Montréal, 90 arpents de bonne terre. $5,000. $500 comptant seulement. Balance des plus faciles. S'adresser à T. Girard, 68 Saint-Jacques. 130—6

STE THERESE — Deux terres à vendre dans la paroisse Ste Thérèse, Côte Ste Mariane, comté de Terrebonne. Adressez-vous Olivier Rochon, Ste Monique, comté du Lac des Deux-Montagnes. 128—10

SAINTE-THERESE — Terre à vendre, $4,500, située dans le village de Sainte-Thérèse, propice pour laitier qui voudrait expédier le lait à Montréal, bonne terre pour jardinage, à 2 minutes des chars et du moulin, bonne maison en pierre avec aqueduc, grange, écurie, remise, hangar Abois, joli grand jardin avec arbres fruitiers, le tout en parfait état. S'adresser A. Thibaudeau, 1989 rue Saint-Jacques, Saint-Henri de Montréal. 129—6

TERRE à vendre à Saint-Jérôme, et dans les cantons du nord. Bonnes conditions. Adressez-vous Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Terrebonne. 103—n

TERRE A VENDRE — Une terre de 80 arpents, toute en culture, vis-à-vis une beurrerie, à trois fourches d'un chemin. Très avantageuse pour un hôtel. S'adresser à App. Archambault, 1877 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 133-6

SAINT-JEROME — Terre à vendre, à louer ou à échanger, une terre de 110 arpents, située à 1½ mille de Saint-Jérôme, avec bonnes maisons, grange, etc., accepterait maison de ville, terrains, etc. S'adresser à Alfred Pion, 338 Marquette. Phone E. 2815. 131—6

SOCIETES DE BIENFAISANCE

LES DAMES, demoiselles et messieurs désirant entrer dans les Forestiers Indépendants durant ce concours, devront s'adresser pour information à Idor LaRivière, organisateur de l'Ordre, 398 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 123—26

ETAL DE BOUCHER

ETAL DE BOUCHER A. LEDUC — Rôti porc frais trimé, 11c ; steak côte, 4 livres, 30c; ronde, 11c; devant, veaux, 5c; derrière, 6c et 7c ; oeufs frais, 20c; crèmerie, 31c ; 1046 Saint-Laurent. Avis — J'annonce à mes clients que j'ai été absent, par maladie, depuis 9 semaines, je suis aujourd'hui capable de répondre à ma nombreuse clientèle. Venez et vous aurez satisfaction. Une visite est sollicitée. Bell Est 80; privé, Est 3131. 128—6

REPARATIONS

AMEUBLEMENTS de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 611 Mont-Royal. Est 5240. 133—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands. 2159. 133—26

REPARATIONS — Meublier, bourreur, matelas désinfectés, $1.00 ; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 611 Mont-Royal. Est 5240. 108—26

REPARATIONS — Pour de bons peintres blanchisseurs, imitateurs, tapissiers, etc., adressezvous à Arthur Michelin, 317R Plessis, ou téléphonez Est 5226. Estimations gratis. Prix modérés. Ouvrage garanti. 131—6

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS — Nous avons dix différents patrons de plissage pour jupes. Les prix varient de $2 jusqu'à $12. Aussi plissages très nouveaux pour garnitures. 382 Craig Est, près rue Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 254—n

GLACIERES

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 2878. 133—12

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

PORTRAITS

PORTRAITS — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleur à l'eau, toujours dans les meilleurs finis, et ce, au plus bas prix. Venez nous voir. Ludger Séguin and Co., 390 Ste Catherine Est, près St Hubert. 118—26

OUVERTURE DES MODES

MODES — Exposition de chapeaux de Pâques mardi le 7 avril et les jours suivants chez Mme H. Poitras, 449 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3695. Une visite est sollicitée. 113—26

MODES — Madame A. C. Rouleau, modiste, 1355 Wellington, Verdun, a reçu à l'occasion de Pâques, un assortiment de chapeaux des plus modernes et à des prix modérés. 131—6

TUMEURS ET CANCERS

TUMEURS, CANCERS—Madame SOTTIAUX, spécialiste, 270 Mont-Royal, fait disparaître promptement tumeurs, cancers, bosses du crâne, kistes, signes, guérison sans nuire à vos occupations. Certificats attestant guérison. Premier mai, déménagera 998 Saint-Denis. 122—26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Les cartes postales illustrant la tragédie de la rue Mance viennent d'être publiées. 25c la douz. Prix spéciaux aux marchands. Illustrated Post Card Co., 106 rue Notre-Dame Est, Montréal. 133—6

POUR PAQUES — 20,000 cartes postales, bromure glacé, premier choix, reçues Paris. Sujets nouveaux. Régulier $5.00 le cent. Vendrait 50 pour $1.00. Adressez, 643 boîte postale, Trois-Rivières, Qué. 115—22

RHUMATISME

RHUMATISME, goutte, goître, ver solitaire, etc., guérison garantie par spécialiste français, médaille d'or à l'académie thérapeuthique de Paris. Nombreuses guérisons. Consultations gratuites. Rue Saint-Hubert, 1072. 130—6

PERDU

BRELOQUE — Perdu, loquet en or avec initiales A. L., à partir des rues Sainte-Elisabeth, Lagauchetière, Chenneville, Vitré, Saint-Urbain, Côte Place d'Armes, jusqu'à 97 Saint-Jacques. Prière de rapporter au No 57 rue Sainte-Elisabeth. Récompense.

CHEVAL — Perdu, cheval rouge, pesanteur 900 livres, et boghei Concord, entre samedi soir et dimanche matin, sur le chemin de Lachine. Envoyez tous renseignements chez F. St Germain, 739 Cadieux, ou 70 Saint-Jacques, ou au Canada Coal Co., 1912 Notre-Dame Ouest. 132—6

MONTRE — Perdue une montre d'or avec chainette en cuir, au Monument National, lundi soir, 6 courant. Récompense au No 263 Amherst.

SAC — Perdu, 3 avril courant, sur la route entre Montréal et Pointe Claire, un sac contenant 86 livres peanuts. Ecrire donnant informations à casier 751 la "Presse".

TROUVE

TROUVE, porte-monnaie, à l'angle des boulevard Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Le réclamer 16 rue Saint-Laurent, chambre 11, de 4 à 5 heures. 133—3

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 128—20

ARGENT à prêter sur hypothèques, achat de billets promissoires et créances de toutes sortes. S'adresser à Choquette et Aumond, comptables, 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. 110—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 116—26

ARGENT à prêter sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet. 122—26

ARGENT à prêter par montant de $1,000 à $1,200 sur hypothèque. S'adresser à Joseph Ménard, notaire, 174 rue Duvernay, Phone Main 1033. 128—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest ; bureau: Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 129—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1618 boulevard Saint-Laurent. 129—6

ARGENT à prêter, un montant de $1,200 à prêter sur première hypothèque, propriété de la ville. Ecrire à casier 171 la "Presse".

PRETS à 6 pour cent, sur 1ère hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER — $1,500, $2,000, $3,000, sur première hypothèque. S'adresser J. A. Paquin, notaire, 20 St Jacques. Tél. Main 3000. 130—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER — On demande $7,000 sur première hypothèque. S'adresser à M. R. Robin, 58 rue Mackay, après 8 heures le soir. 133—3

DIVERS

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes, ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

DIVERS — Une bénédiction pour les femmes. Traitement gratis pour toute maladie. Adressez : Mme J. L. Royer, 235 rue Manchester, Manchester, N. H. 133—5

REMERCIEMENTS à saint Antoine, pour faveur obtenue avec promesse de publier. — C. N. B. 130-3

REMERCIEMENTS au Père Hilaire, de l'Ordre de saint François, pour faveur obtenue par son intercession, avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et à saint Joseph, pour position obtenue, après récitation de 3 ave maria.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et saint Joseph, pour place obtenue par leur intercession — récitation de 3 ave maria — avec promesse de faire publier. — M. G.

SOUMISSIONS pour petit contrat de travaux d'environ 200 barils de ciment. Pour plus de détails, écrire à Casier 128, la "Presse." 131—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

City House Furnishing Co.

1332 boulevard St Laurent, 7 portes plus haut que Rachel. Pour $1.00 ou $2.00 par semaine meublera votre maison au complet. Ouvert le soir. 76—M,s,n

MEUBLES DE PRINTEMPS

Tout notre stock de meubles et de fournitures de maison doit être vendu pour donner de l'espace à notre stock de meubles de printemps. Ne manquez pas une aussi belle occasion de vous procurer les plus beaux meubles aux prix les plus bas, chez Albert, 39 rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Saint-Urbain. Ouvert le soir. 99—n FF

MEUBLES

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria", ou toutes autres séries de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles, à la semaine ou au mois. D'ici au 15 avril, nous donnerons 10 pour cent d'escompte en plus. Il est à remarquer que nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. Elie Duchesne, 444 rue Sainte-Catherine Est, 2ième porte de la rue Saint-Christophe. Tél. Est 1080. 2,3,6,7,8,9 FF

MEUBLES

Table à rallonge, carrosse de bébé, couchettes de fer et de cuivre, sommiers, buffet Davenport, poêles en acier et en fonte, etc., etc., au comptant ou à termes faciles, très bon escompte durant ce mois, chez

F. GUIBORD et CIE,
Marchands de Meubles
916 Sainte-Catherine Est.

Avis aux Entrepreneurs

A vendre une grande quantité de bonnes briques rouges de construction à bon marché. Quand vous aurez besoin de CIMENT, PLATRE, CHAUX, SABLE, BRIQUES REFRACTAIRES, etc., demandez nos prix par téléphone ou venez à nos bureaux.
STINSON-REEB BUILDERS' SUPPLY CO., LTD.
Bureaux et entrepôts, 188 William, 105 ave Van Horne, rue Saint-Ambroise, près Saint-Rémi. Téléphones Main 1185 et 3874. 125—10 FF

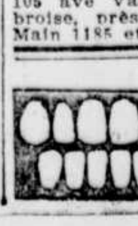

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

EMPRUNT NEGOCIE

Pourquoi ne vous procurez-vous pas suffisamment d'argent pour payer toutes vos dettes, ou pour n'importe quel usage pour lequel vous en avez besoin? Vous savez qu'il est plus facile de devoir à un seul qu'à plusieurs. Paiement arrangé pour vous accommoder. Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.
R. H. LEBEAU, AGENT, 126 rue Saint-Jacques, vis-à-vis du Bureau de poste. 74—n FF

DE L'ARGENT POUR VOUS

Pour régler tous vos petits comptes ou pour payer les frais de déménagement.

Nous garantissons des billets de $10 à $100 afin que vous puissiez négocier un emprunt.

La possession d'un ménage, ou autres articles personnels, est assez pour obtenir l'argent voulu. Nous vous assurons des taux raisonnables, ainsi qu'un service confidentiel.

Nous vous donnons, par écrit, un arrangement, vous garantissant un bon escompte en payant avant le temps de maturité.

Vous êtes invités de passer, de téléphoner, ou de nous écrire, et nous vous enverrons notre représentant qui vous expliquera en détail toutes nos conditions.

Rappelez-vous que nous ne chargeons rien, à moins que vous soyez satisfait et ayez obtenu l'argent.

The Borrowers Agency, LIMITED.
E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes, Phone Main 3361. 120—n

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).
ARGENT A PRETER par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—l.M,s—n

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal. 216—lMv—n

CHAPEAUX

Nettoyage et blanchissage des panamas, paille, de toutes sortes. Procédé "A sec", sans acides. Spécialité : "Panama" et "Leghorn" de dames et messieurs. Les bloques et les formes, plus récents, 1908. Marcel Desgeorges, 131 rue Saint-Laurent. 8.9.11 FF

Renseignez - Vous

Northmount est situé sur le penchant nord de la montagne, juste à l'ouest d'Outremont, et au point de vue de la santé, il possède tous les avantages de Sainte-Agathe et il n'est qu'à 20 minutes, en tramway, de la rue Saint-Jacques. Envoyez votre adresse et procurez-vous une magnifique brochurette illustrée qui vous enseignera la manière d'acquérir une maison payable par versements faciles. W. R. BOYLE, agent spécial. EDOUARD COHIER, directeur gérant, 71 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3220. 133—4 F

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12992. — Louis O. Fagnan, demandeur, vs. Alfred Houle, défendeur. Le 17ième jour d'avril 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 49 avenue Viger, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 7 avril 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2674. De A. Desjardins et vir, vs F. B. Menagh. — Le 18ème jour d'avril 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 680 rue Cadieux, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. A. Perrault, H. C. S. Montréal, 8 avril 1908.

JUGEMENT IMPORTANT

LE JUGE CROSS EXPLIQUE LE SENS DE L'ACTE DES AUBAINS AU SUJET DE LA CAUSE DE DISNEY.

Son Honneur le juge Cross a rendu un important jugement hier dans la cause de Joseph Disney, qui a été acquitté en Cour des Sessions sous l'accusation d'avoir importé au pays des ouviers américains. La poursuite voulait en appeler du jugement rendu en cour des Sessions et M. le juge Cross lui en a nié le droit.

Il allègue pour raison que la loi connue sous le nom de "Acte des Aubains" défend l'importation de main d'oeuvre étrangère; mais tolère cependant telle importation quand on ne peut trouver au pays les ouvriers nécessaires pour remplir des positions responsables dans une industrie nouvelle.

Disney s'est rendu à Détroit, Michigan, pour le compte de la "Dominion Car et Foundry Company" et y a engagé un nommé Ferdinand Jessec, qui est venu travailler ici en qualité d'opérateur d'un marteau pneumatique employé pour river ensemble les différentes parties des wagons en acier. D'après le magistrat, il a été démontré que l'on ne pouvait trouver ici un ouvrier qualifié pour remplir cette position et il ne voit pas de raison qui le justifie de permettre un appel.

MORT D'UN NAVIGATEUR

On a appris, ce matin, à Montréal, la mort du capitaine James Richardson, du steamer Chippewa.

Le capitaine est décédé au "Saint Michael's Hospital," de Toronto.

Depuis plus de 60 ans, il navigua sur la route du Saint-Laurent, et, en ces dernières années, il fut à l'emploi de la "Niagara Navigation Co."

Le capitaine Richardson était né en 1829.

L'EMPLOI DE LA LANGUE FRANCAISE

L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DEMANDE QU'IL SOIT PLUS FREQUENT DANS NOTRE PAYS.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française vient de mettre en circulation des requêtes demandant l'emploi plus fréquent de la langue française. Cette requête, adressée aux sénateurs et aux députés de la Chambre des Communes se lit comme suit:

Aux Honorables Ministre et Députés de la Chambre des Communes,

Considérant que, de droit, les langues française et englaise sont sur un pied d'égalité, particulièrement dans la province de Québec.

Considérant que, de fait, dans les service d'utilité publique les compagnies et leurs employés négligent l'usage du français, souvent au grand ennui et au détriment de la majorité des citoyens.

Considérant que les remontrances et les doléances exprimées par les revues et les journaux sur ce déplorable état de choses ont été inefficaces.

Considérant enfin que pour y remédier un appel à la courtoisie des compagnies ne suffit pas; mais qu'il faut y joindre une loi qui les oblige.

Les soussignés demandent que:

1o. Dans la province de Québec, les compagnies de chemins de fer, de tramways, de télégraphe, de téléphone et services publics soient tenus d'employer les langues française et anglaise dans toutes leurs communications avec le public, telles que l'annonce de l'arrivée ou du départ des trains, les horaires, les billets de voyageurs, les connaissements, les bulletins de bagages, les médailles ou les autres insignes des employés, la désignation de la classe des voitures, les imprimés pour dépêches, les feuilles-formules de contrats, les livrets d'abonnement, les avis ou règlements affichés dans les gares, voitures, bureaux, ateliers ou usines de ces compagnies ou services publics.

2o. Le Parlement spécifie une sanction pour toute contravention à l'article précédent.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Augmentation du prix des licences. — Deux infanticides? — A l'intérieur des bars. — Les assurances.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 8 — Le 72ième régiment de la garde nationale américaine, stationné à Buffalo, visitera Ottawa au cours de l'été prochain. Il sera l'hôte du régiment des gardes du gouverneur-général. C'est le retour de la visite que les gardes locaux firent à Buffalo, l'été dernier.

—Le conseil de ville de Hull a décidé, hier soir, qu'il augmenterait de cent dollars le prix des licences d'hôtels et de restaurants, si la Législature provinciale, comme l'on s'y attend, décide de réduire de vingt à quinze le nombre des débitants de liqueurs à Hull.

—Les cadavres de deux nouveau-nés ont été transportés à la morgue, hier. L'un, enveloppé dans un corsage de femme, a été trouvé dans un terrain vacant de la rue Gladstone. L'autre a été trouvé enfermé dans une boite flottant sur la rivière Rideau. Dans aucun des cas l'identité ne paraît possible. Le coroner Craig a ordonné à la police de faire d'actives recherches pour trouver les mères coupables.

—Les commissaires de licence se sont réunis hier et ont décidé que les hôteliers devront, dans l'avenir, se conformer à la loi qui les oblige à tenir les rideaux des fenêtres levés de manière à ce qu'il soit possible pour tout passant de voir à l'intérieur. Les hôteliers qui ne se conformeront pas seront passibles d'une amende et même de la confiscation de leur licence.

—Pas moins de six accusations pour vol sont inscrites contre Jean-Baptiste Giroux, arrêté et logé en prison, à Hull, il y a quelques jours, pour répondre à l'accusation de vol avec effraction. Giroux est un ancien récidiviste. Il a déjà fait du pénitencier à Saint-Vincent de Paul. C'est aussi un évadé de la prison de l'Orignal.

—Le conseil de ville d'Aylmer, qui, la semaine dernière, congédiait son secrétaire-trésorier, M. Dumouchel, a nommé à sa place John McDermoth, ancien caissier à la banque Sovereign, de cette ville.

—D'après les indications, Hull a peu de chance d'avoir cette année une réduction dans les prix chargés pour les assurances. En réponse à une lettre écrite à ce sujet par le greffier de la ville, le secrétaire de l'association des assureurs canadiens a répondu que celle-ci allait prendre la requête en considération, mais que, vu le grand nombre d'édifices en bois construits depuis la conflagration de 1900, il était douteux qu'une réduction fût faite.

NE PAS CONFONDRE

Le nommé Georges Lamontagne arrêté pour bris de vitres chez un restaurateur de la rue Craig, n'est pas M. Georges Lamontagne demeurant 20 ruelle Contant et employé chez MM. Joseph Paquette et Fils, fabricants de portes, fenêtres, etc., rue Lacroix.

ROSEMONT S'INSURGE

LE CONSEIL DE VILLE DE CETTE PETITE MUNICIPALITE PROTESTE CONTRE L'ANNEXION FORCEE A MONTREAL.

Québec, 8. — Le conseil de ville de Rosemont est unanime à protester, devant le public de la province de Québec, contre l'annexion forcée d'une partie du territoire de cette municipalité à la ville de Montréal, annexion passée hier au comité des bills privés.

Les conseillers de Rosemont considèrent cet acte comme une grave et inopportune injustice à l'égard d'une municipalité plus faible et mettent en avant le principe que les libertés constitutionnelles de tous les Canadiens sont basées sur le respect des minorités.

REMERCIEMENTS

M. Jules Haysman et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont exprimé des témoignages de sympathie dans le deuil qui les a frappé si cruellement ces jours derniers.

EXPOSITION INTERESSANTE

LES COLLECTIONS DE L'INTERCOLONIAL SONT FORT ADMIREES AU "SPORTMEN'S SHOW."

L'exposition que fait actuellement la compagnie de l'Intercolonial, au "Sportmen's Show, à l'Arena, parle avec éloquence des contrées giboyeuses — véritables pays de rêve pour les nemrods — qui traversent les voies ferrées de la Compagnie.

Ceux qui sont amateurs de chasse et de pêche ne peuvent trouver de territoires plus avantageux, dans la province de Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, que ceux parcourus par les nombreux résaux de l'Intercolonial.

Les grandes photographies exposées montrent de façon non équivoque les sites pittoresques, les endroits enchanteurs où abonde le gros gibier. Plusieurs gravures font également voir ces lacs et ces rivières, dans lesquels on capture avec tant de plaisir sportif la truite et le saumon.

La collection, vraiment prodigieuse, de têtes et de bois d'orignaux, de chevreuils, etc., est des plus admirée du public.

L'exposition des saumons et des truites desséchés, vernis et montés, a attiré l'attention générale des pêcheurs, qui ont examiné avec soin les divers spécimens exhibés, demandant nombre de questions à M. Lindsay, en charge de ce département.

La pêche au saumon, dans les Provinces Maritimes, peut se faire en toute saison, avec des émotions et des surprises les plus diverses.

Il n'y a donc pas qu'en été qu'on puisse faire de belles captures, et, au beau milieu de février, sur plusieurs rivières de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, par exemple, des sportsmen américains ont fait de superbes pêches.

Somme toute, l'exposition faite par l'Intercolonial est digne du plus haut intérêt et mérite d'être visitée attentivement.

L'EGLISE ET L'ART

CONFERENCE DE M. L'ABBE J. DUPUIS, AUMONIER DES SOEURS DE LA MISERICORDE.

M. l'abbé J. Dupuis, aumônier des Soeurs de la Miséricorde, a donné hier soir, au couvent de la rue Dorchester, une conférence sur "L'Eglise et l'Art." Une centaine de personnes y assistaient et ont fort goûté la science que le conférencier avait mise dans son sujet.

M. l'abbé Dupuis s'est appliqué à montrer que non seulement l'Eglise n'est pas étrangère à l'Art, mais qu'il existe entre les deux une affinité, une parenté qu'ont établies seize siècles de littérature et six siècles d'architecture.

L'Eglise, dit-il, est la source féconde de l'Art. L'architecture, la sculpture, la peinture et la musique se sont inspirées de son histoire, de ses dogmes et de son action dans le monde, et c'est aux siècles de foi, naïve, complète, tranquille, qu'il faut remonter pour trouver la manifestation la plus digne, la plus parfaite et la plus durable de l'art sous quelque forme qu'il se manifeste, et surtout dans le domaine élevé de l'architecture et de la sculpture.

Le conférencier énumère les monuments grandioses et impérissables qui font l'ornement de la vieille Europe; il dit la pensée religieuse qui les a conçus et l'esprit de foi sincère qui a présidé à leur achèvement.

"Si je passe maintenant, continue le conférencier, dans le domaine de la poésie, j'y vois que l'Eglise offre à l'écrivain, lyrique, épique et dramatique des thèmes variés dont la grâce égale la sublimité.

Mère de la poésie, l'Eglise en est encore l'éducatrice. Inspiratrice de conceptions pures, élevées, je dirai même presque toujours sublimes, elle puise dans l'enthousiasme sacré qu'elle souffle à l'âme du poète, la noblesse, la pureté, la propriété des mots et des images qui ont donné, qui donneront toujours à une oeuvre poétique la forme achevée qui doit la conduire à l'immortalité." L'orateur cite, à l'appui de sa thèse: "Le Paradis perdu", "Polyeucte", "Athalie", "Le crucifix", de Lamartine: "L'Espérance" de V. Hugo; ainsi que la plaintive élégie de Musset où ce dernier crie sa soif de croyance et d'idéal.

M. l'abbé Dupuis a terminé sa conférence en rapprochant du sort des enfants délaissés de la crèche le sort d'Eliacin ("Athalie").

Et l'orateur conclut: "Inspiratrice du Beau dans toutes ses manifestations, l'Eglise fut toujours, et vous en avez la preuve, l'inspiratrice des beaux gestes et des obscurs et patients dévouements."

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 8. — Adolphe Huglove, arrêté il y a quelques jours, a comparu devant le juge Mulvena, mardi dernier. Il a choisi un procès sommaire et plaidé non coupable. Procès remis à mardi prochain.

—Le Conseil de Scotstown a décidé d'abroger la loi de prohibition mise en force, il y a quelque temps, et de voter une loi pour accorder des licences.

—L'élection des officiers du club libéral canadien-français, de Grandby a donné le résultat suivant: Président honoraire, Dr Mathieu; président, E. Duhamel; 1er vice-président, A. Choinière; secrétaire-archiviste, J. E. Leveque; sec.-trésorier, E. Boivin; directeurs: A. Ducharme, J. Isabelle, G. Boivin.

—M. U. H. Southwood a donné un joli souper aux officiers et aux joueurs du club de hockey, de Sherbrooke.

—Le chemin de fer "Oxford Mountain" doit étendre sa ligne de Windsor Mills à Brompton Works.

CESSION DE BIENS

A la demande de M. Narcisse Lord, de St Jean d'Iberville, Mme Augustin Viau, qui tient un hôtel à Laprairie, a fait cession de ses biens.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats. J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse." Tél. Bell Main 5493. 279—n

ARCHAMBAULT, JOSEPH, avocat 71a Saint-Jacques, Main 2656. Résidence, Uptown 3956. Bureau à l'Assomption, tous les dimanches. 67-M-n

MEDECINS SPECIALISTE

DR FRS DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 232 rue Sherbrooke Est. 124—26

INGENIEURS CIVILS

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueduc — Egouts — Mesurage —Mines — Expertises. 172—303

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achat de comptes, billets, jugements, etc. 127—26

BISSONNETTE ET BEAUDET, 76 St Gabriel. Main 4099. Achat de créances, collection, prêts d'argent. Conditions faciles. 133—6

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur auditeur, promoteur et évaluateur Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894 130—n

NAPOLEON ST AMOUR, curateur et liquidateur de faillites, chambres 513 et 514, édifice New York Life, Montréal. 130—lMs—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti, 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

MANUFACTURIERS

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 132—26

ENTREPRENEURS

ED. TRAHAN, entrepreneur général, 1272 Saint-Laurent. Est 5861. Spécialité : transport de bâtisses, pose soliveaux avec vis. 128—26

LARIN ET GUERARD, entrepreneurs plombiers, poseurs d'appareils à gaz, eau chaude et vapeur, corniches. Ventilation, une spécialité. Ouvrage fait avec soin et promptitude. Est 4261, 1340 et 1342 Ontario Est, coin Cuvillier. 111—26

TOWLE AND CO., 224 avenue Delorimier, entrepreneurs couvreurs de toitures et réparations de tous genres. Nettoient façades de maison en pierre et peinturent maison en brique. Téléphone Est 134. 121—26

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 130—6

MARCHANDS-TAILLEURS

JOS. CHAREST, autrefois coupeur chez L. C. DeTonnancourt, à l'honneur de faire part à ses clients et amis qu'il vient d'ouvrir l'ancien magasin de A. Gauthier, No 710 Sainte-Catherine Est. Une visite est sollicitée. 130—26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Main 4414. 112—26

TEINTURERIE — NETTOYAGE

TEINTURERIE - NETTOYAGE — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous "The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 St Philippe, St Henri. Tout ouvrage garanti. 128—12

BEURRERIRE ET FROMAGERIE

TOUTE personne désirant vendre ou acheter une bonne beurrerie ou fromagerie voudra bien correspondre avec N. A. Bédard, 29 avenue du Couvent, Saint-Henri de Montréal, Qué. 131—6

OTTAWA, UNE AUTRE VENISE

LA RIVIERE RIDEAU, GONFLEE PAR LE DEGEL, SORT DE SON LIT ET INONDE LES FAUBOURGS.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Les terrains bas de Janeville et Clarkstown, de même qu'à Billings-Bridge, sont inondés. La rivière Rideau, gonflée par les eaux des neiges fondantes, est sortie de son lit et son torrent impétueux coule maintenant dans les rues de tous ces faubourgs de la capitale.

C'est à Janeville que la situation est la plus sérieuse. Le chenal que les autorités civiques avaient fait couper dans la glace afin de faciliter l'écoulement des eaux n'a été d'aucune utilité quand la glace a commencé à se briser et à descendre d'en haut du pont Cummings.

Le chenal a été vite rempli. En quelques heures, une muraille de glace barrait la rivière dans toute sa largeur, par là refoulant l'eau qui se répandit sur la terre ferme. A huit heures, hier matin, l'eau coulait à dix pouces d'épaisseur sur le chemin de Montréal, et hier soir elle était, au même endroit, de deux pieds de profondeur.

Vers deux heures, hier après-midi, l'eau commença à pénétrer dans plusieurs des maisons du village de Janeville, et pour échapper aux douches froides de l'eau glacée, les familles habitant dans ces maisons furent forcées de monter au premier étage. Jusqu'ici, les dommages matériels causés par l'inondation sont peu importants, mais les villageois sont en éveil et tous s'apprêtent à fuir, si la situation devient plus sérieuse.

HUILE OU CHARBON

La "Montreal Light, Heat and Power Co." songe à changer sa méthode de la production du gaz. Au lieu de se servir de charbon pour distiller le gaz, elle se servirait d'huile crue et a déjà demandé des prix pour une commande de quinze cents barils d'huile

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Québec, 7. — Les couloirs du palais législatif ont été littéralement remplis par les nombreuses délégations venues de la ville de Montréal et des municipalités environnantes. C'est assez dire que le fameux projet d'amendements à la charte de la métropole fait le sujet de toutes les conversations. Et, c'est toute justice que l'on s'occupe de la législation privée que demande la cité soeur. A elle seule, la grande cité contribue pour plus de la moitié de tout le revenu au trésor de la province, elle a droit à la plus grande considération.

D'un commun accord il a été décidé, ce matin, que la Chambre d'assemblée ne siègera pas ce soir, pour doner aux membres du comité des bills privés toute liberté de s'occuper des affaires de Montréal.

Parmi les municipalités avoisinantes de Montréal qui ont envoyé des délégués ici, on remarque la ville de Saint-Louis. Le maire Turcot, l'ancien maire Gélinas, plusieurs échevins et anciens échevins sont arrivés pour obtenir des concessions favorables, dans cette affaire d'annexion de leur municipalité à Montréal.

M. Gelinas, que votre correspondant a pu consulter, ne cache pas sa manière de voir. Suivant lui, Montréal ayant déjà le pouvoir d'emprunt de quinze pour cent, les contribuables de la ville de Saint-Louis demandent le même pouvoir avec, en plus, l'assurance que Montréal dépensera dans les limites de Saint-Louis, les sommes provenant de ce même pouvoir d'emprunt; ou plus encore, en prévision de l'augmentation de la valeur municipale, telle que portée au rôle d'évaluation.

Il est tout probable que les autres municipalités vont exiger la même chose. M. l'échevin L. A. Lapointe, interrogé par votre correspondant, dit qu'avant tout il est en faveur de l'annexion des municipalités, même avec les conditions qu'elles vont exiger. Si tout cela se réalise, il n'y aura pas grands débats, ce soir, au comité des bills privés, les parties intéressées en venant à une "entente cordiale."

A la séance de la chambre, cette après-midi, l'hon. M. Prévost a présenté un projet de loi concernant la loi des compagnies. La loi actuelle veut que la charte d'une compagnie soit périmée après trois ans, si la compagnie n'a pas donné signe de vie.

Par la mesure projetée du député de Terrebonne, il sera loisible au Lieutenant-gouverneur en Conseil de faire prolonger l'existence d'une telle compagnie, pour bonnes et valables raisons.

L'hon. M. Taschereau a aussi fait subir la première lecture à un très important projet de loi concernant les édifices publics. Ce sera toute une amélioration de l'ancienne loi. Les inspecteurs de ces édifices auront des pouvoirs plus étendus, et une grande latitude d'action. Tout hôtel nouveau, renfermant au-delà de 50 chambres pour pensionnaires devra avoir un gardien de nuit, et l'entrepreneur de tout édifice public devra, avant de commencer les travaux, soumettre les plans à l'inspecteur du gouvernement. Enfin, le gouvernement a fait des efforts considérables, dans la rédaction des clauses du projet de loi, pour en arriver à prévenir les lamentables accidents survenus depuis quelques années.

L'hon. M. LeBlanc a sincèrement félicité l'hon. ministre des travaux publics, dans ses efforts pour perfectionner la loi et assurer avec plus grande sécurité, en s'efforçant de prévenir les accidents.

Sur la seconde lecture du bill de l'hon. M. Weir amendant la loi imposant une taxe sur les transports d'actions, de bons, d'obligations ou d'actions-obligations, l'opposition a proposé un vote qui n'a rallié que les sept membres de la loyale opposition. En vain l'hon. M. LeBlanc a-t-il cherché à réveiller le fantôme de la taxe, la hideuse taxe, il n'a pas réussi à arracher un seul vote au parti ministériel.

Ce matin, le comité de législation a disposé du projet de loi de l'hon. M. Prévost à l'effet d'accorder une juridiction concurrente à la ville de Saint-Jérôme dans les affaires judiciaires du district de Terrebonne et d'Ottawa. Ce bill n'a pas été tué, comme on s'y attendait; mais, il a été renvoyé à la Chambre sans que le comité exprime d'opinion sur le principe même du projet de loi.

Les députés vont avoir à se prononcer définitivement.

Tribune des journalistes, Québec, 7 — La séance de l'assemblée législative a été extrêmement intéressante, surtout par les explications qu'a données l'honorable M. Taschereau de sa loi No 143 concernant les édifices publics. Cette loi annoncée du reste dans le discours du trône et dont nous avons déjà parlé dans la "Presse" a pour objet un surcroit de sécurité dans les édifices publics. En donnant les explications de son bill, l'honorable M. Taschereau a rappelé les désastres qui depuis des années sont venus jeter le deuil dans les villes et les villages de la province et aux Etats-Unis et qui ont eu pour cause directe le manque ou l'insuffisance de protection contre les accidents par le feu dans les édifices publics. Il rappelle l'incendie de l'école d'Hochelaga, celui de Ste Geneviève, l'incendie du théâtre Iroquois à Chicago, celui de Collingwood; à Québec, l'incendie du théâtre en 1846, celui de l'Académie de Musique et de l'Hôtel Victoria; l'incendie du couvent des Ursulines à Roberval, celui de Rimouski, etc. L'opinion publique demande des réformes et une loi plus complète afin de prévenir ces catastrophes qui jettent la désolation au milieu des populations. Il convient de faire disparaître le malaise que l'on remarque partout et de donner à nos édifices publics une inspection plus complète et plus effective.

En conséquence, le gouvernement a étudié la définition des édifices publics dans la clause 2973 de nos statuts; mais il y a trois classes d'édifices que nous voulons particulièrement protéger, parce que ces édifices offrent le plus de dangers. Ce sont:

1o.—Les écoles.
2o.—Les théâtres.
3o.—Les hôtels.

Mais il va sans dire que nous n'oublions ni les églises ni les manufactures.

La loi est difficile à rendre parfaite et son application présente aussi de nombreuses difficultés. Par exemple:

1o. Les édifices construits depuis longtemps sont nombreux et leur construction se prête difficilement à des améliorations suffisantes qui les rendent sûrs;

2o. On crie à la pauvreté;

3o. Chacun a son système et les uns condamnent ce que les autres approuvent;

4o. On se heurte souvent au mauvais vouloir des propriétaires;

5o. Les bonnes dispositions contenues dans l'ancienne loi sont souvent lettre morte;

6o. Il faut que la loi soit générale et ne s'applique pas qu'aux grandes villes où elle devrait cependant être plus sévère;

Enfin, comment ne pas heurter les règlements municipaux.

Nous avions donc à choisir entre définir dans la loi même tout ce que doit avoir un édifice public ou laisser tout cela à la sage discrétion des inspecteurs. Nous nous sommes arrêtés à ce dernier système, tout en mettant dans la loi des dispositions très sévères qui faciliteraient le travail des inspecteurs. Dans la confection de la loi nouvelle, nous avons puisé à l'ancienne, aux règlements si complets de Montréal, à ceux de New York, à l'expérience de nos inspecteurs au zèle desquels je rends hommage et aux règlements que nous faisons loi.

Voyons maintenant les grandes lignes de la nouvelle loi. Par la section 2973, les édifices publics sont ainsi définis:

"Les mots "édifices publics" signifient et comprennent les églises et chapelles ou les édifices servant comme telles, les séminaires, les collèges, les couvents, les monastères, les maisons d'écoles, les hôpitaux publics ou privés, les orphelinats, les asiles, les crèches et ouvroirs, les hôtels, les maisons de pension pouvant recevoir quinze pensionnaires ou plus, les théâtres, les salles de réunions publiques, de conférences ou d'amusements publics, les bâtiments où se tiennent des expositions, les estrades situées sur les champs de courses ou d'amusements, les édifices dans les parcs, les patinoirs, les salles de cinématographie, les bâtiments de trois étages ou plus au-dessus du rez-de-chaussée occupés comme bureaux, et les magasins employant dix commis ou plus.

"2974. Les mots "propriétaires d'édifices publics" compreunent les particuliers, compagnies et corporations qui sont propriétaires, locataires ou possesseurs, à quelque titre que ce soit, de quelqu'un des édifices indiqués dans la définition de l'article 2973, et leurs agents.

Comme on le constatera par les sections 2976, 1 et 2, les édifices publics seront mieux protégés par la nouvelle loi.

"2976. 1. Les édifices publics visés dans l'article 2973 doivent offrir toute la sécurité requise par cette section et les règlements faits sous son autorité.

2. Les édifices publics actuellement ouverts au public, et qui exigeraient des frais trop considérables pour être rendus conformes aux prescriptions requises, doivent cependant l'y être autant que possible, à la satisfaction de l'inspecteur.

La section 2981 donne aux inspecteurs des facilités pour l'inspection qui n'existaient pas avant. Voici cette section:

"2981. 1. Ils ont droit de faire aux autorités qu'il appartient toutes les suggestions qu'ils croient convenables, pour assurer la sécurité dans les édifices publics.

2. Ils ont droit d'entrer librement dans les édifices publics, à toute heure du jour ou de la nuit, pour l'accomplissement de leurs devoirs; ils doivent être admis sans délai sur la présentation d'une carte d'identité portant le sceau du département de l'inspection, et la signature du ministre des travaux publics et du travail ou celle de l'inspecteur en chef.

3. Ils ont le droit d'exiger la production des certificats ou autres documents requis par la loi et les règlements adoptés en vertu d'icelle, ainsi que tous les renseignements qu'ils peuvent juger nécessaires.

4. S'ils ont raison de craindre d'être molestés dans l'exécution de leurs devoirs, il ont le droit de se faire accompagner, dans chaque cas, par un ou plusieurs constables.

5. Si les inspecteurs constatent qu'en raison du manque de résistance ou de solidité d'un édifice ou d'une partie d'icelui, il y a danger d'écroulement, ils doivent sur-le-champ ordonner l'évacuation immédiate et complète du dit édifice ou de partie d'icelui, suivant le cas, et pour cette fin, ils peuvent requérir les services de tout homme de la police municipale ou provinciale, ou d'un constable de la paix.

Les sections 2983 et 2984 disent ce que seront les moyens de sauvetage; rien de tout cela n'existait dans l'ancienne loi. En voici les détails:

2983. Les édifices publics, ainsi que tous les meubles et immeubles qui en dépendent, doivent être installés et entretenus de telle sorte que la vie des personnes qui y résident ou y ont accès soit efficacement protégée contre les accidents.

2. Ils doivent être pourvus de tous les moyens nécessaires pour permettre aux occupants ou au public de sortir promptement et facilement, en cas d'alarme de feu ou de panique.

3. Tout édifice de trois étages ou plus, doit être pourvu d'appareils de sauvetage à l'extérieur: escaliers en fer, tubes de sauvetage en toile ou en métal, ou autres moyens de sauvetage en cas d'incendie, tels qu'approuvés ou prescrits par l'inspecteur.

2984. Tout système ou devis d'issue de sauvetage peut être adopté, s'il est approuvé par l'inspecteur. S'il n'existe aucun moyen de sauvetage en dehors des issues ordinaires, ou si le système de sauvetage en usage n'est pas approuvé par l'inspecteur, celui-ci peut, par un ordre donné soit au propriétaire, locataire, agent, surintendant de l'édifice, exiger un ou plusieurs moyens de sauvetage. Ces moyens de sauvetages doivent être installés aux endroits indiqués par l'inspecteur, et construits de la manière spécifiée dans l'ordre qui a été donné. Les issues ou moyens de sauvetage doivent être construits dans les trente jours après que l'ordre a été donné, et tous ces moyens de sauvetage ou issues doivent être conformes aux devis décrits dans l'ordre donné, ou aux spécifications contenues dans les paragraphes suivants:

a. Les escaliers de sauvetage doivent être construits en fer avec balustrades suffisantes et ils doivent être reliés à l'intérieur du bâtiment au moyen de portes ou de fenêtres; ils doivent aussi avoir des paliers suffisants à chaque étage au-dessus du premier, y compris l'attique, lorsqu'il est employé comme atelier, et ils doivent être en bon état, et libres de toute obstruction.

b. Les tubes en toile consistent en tubes fabriqués en forte toile, traités chimiquement, de manière à offrir une résistance suffisante à la flamme. Ces tubes doivent être solidement fixés à un cadre en fer et munis de ressorts de ralentissement de la descente.

c. Les tubes en métal consistent en tubes d'acier ou de fer en feuille, construits en spirales et reliés à chaque étage par des galeries.

d. Les balcons, galeries et escaliers doivent être placés aux endroits et de la manière indiqués par l'inspecteur. Les tubes en toiles doivent être placés dans des armoires portatives et installés dans les endroits désignés par l'inspecteur.

Une école doit avoir aujourd'hui, 1o. Des plans approuvés au préalable par l'inspecteur; 2o. Des appareils de sauvetage approuvés par le même officier; 3o. Des portes s'ouvrant à l'extérieur et non barrées; 4o. Ce que, nous appelons en anglais, le "fire drill", sous la surveillance des directeurs et même chaque fois que l'inspecteur le requérera; 5o. Tenir un certificat d'inspection affiché dans le parloir.

Un hôtel doit avoir: Des plans et des appareils de sauvetage approuvés; un gardien de nuit dans tout hôtel de 50 chambres ou plus; un gong d'alarme et des lumières coloriées; un avis en français et en anglais indiquant les issues, les appareils de sauvetage, etc.; un certificat d'inspection dont un double sera remis au percepteur du revenu, ce dernier officier devant refuser toute licence à tout propriétaire ayant négligé la formalité de l'inspection.

Un théâtre doit avoir: Des plans et appareils de sauvetage approuvés par l'inspecteur. Tout théâtre nouveau sera à l'épreuve du feu. Il aura des sorties en nombre proportionné au nombre de sièges. Chaque programme devra contenir un plan des issues et de la façon d'y atteindre. Son rideau sera incombustible et des boyaux à incendie seront installés sur la scène, lesquels boyaux seront reliés aux systèmes d'aqueduc de la ville; les décors seront incombustibles. L'inspecteur aura le droit d'afficher à la porte une attestation que le théâtre est sûr ou non.

La section 2988 S consacre la sanction de la loi qui condamne à $50 d'amende les propriétaires de théâtre ou autre édifice du genre pour chaque jour qu'ils auront négligé de se conformer à la loi.

La section 2988 y donne au ministre des travaux publics le droit de faire faire aux frais du propriétaire, en cas de négligence de ce dernier, tous les travaux nécessaires.

Enfin, le lieutenant-gouverneur en conseil, et les conseils municipaux auront le droit de faire des règlements pour la mise en vigueur de la loi.

L'hon. M. Leblanc félicite M. Taschereau de la loi qu'il trouve très bonne d'une manière générale, mais il regrette qu'elle ne contienne aucune disposition concernant les fabriques de matières explosives. Le bill est des plus importants, ajoute-t-il, et la Chambre devra l'étudier avec un soin spécial.

L'hon. M. Taschereau répond que les articles 875 et 876 des Statuts Refondus contiennent des dispositions spéciales relatives à ces sortes de manufactures. Il est, au reste, disposé à écouter toute suggestion de nature à améliorer sa loi.

Le bill reçoit sa seconde lecture et viendra en comité général demain.

Le Dr Lemieux, député de Gaspé a déposé sur la table de la Chambre sa requête concernant la tempérance, requête signée à la demande de la Fédération Nationale St Jean-Baptiste, (section des dames) et couvertes de 100,000 signatures. Voici une liste des principaux signataires et qui donne une idée des endroits où la requête a voyagé:

Liste des citoyens éminents des paroisses, des églises protestantes et des sociétés de la ville de Montréal qui ont donné leur adhésion à la requête présentée à la Législature de Québec, par la Fédération Nationale de St Jean-Baptiste.

Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Deux anciens premiers ministres de la Province.

Les sénateurs de Montréal et de Québec.

Les juges de Montréal.

Les professeurs de l'Université Laval.

Les paroissiens de l'église Saint-Louis du Mile-End.

Paroisse de St Vincent de Paul.

Paroisse de St Pierre (les Oblats).

Paroisse de St Clément, Viauville.

Paroisse de St Jean de la Croix.

Paroisse de St Iréné.

Les pères de St Sacrement.

Collège Ste Marie, recteur, Rév. Père Lalande, église du Jésus.

Collège Notre-Dame des Neiges, supérieur, Rév. G. A. Dion.

Ecole Commerciale, les professeurs.

Paroisse St Paul de Montréal, curé, Rév. C. Brisset.

Fidèles de l'église du Bon Pasteur, chapelain, Abbé Curotte.

Paroisse Sainte-Hélène, curé, Rév. L. Nap. Hamilton Nap. Dubuc.

Eglise des Franciscains, père Ladislas.

Paroisse Saint-Denis, curé, Abbé Saint-Jean.

Paroisse Saint-Edouard, curé, Abbé Morin.

Paroisse Pointe Saint-Charles.

Conseil National de Femmes, (section de Montréal), 34 sociétés affiliées.

Maison Hamilton.

Maison Carsley.

Women's Club, Prés. M. L. Ferguson.

Rev. James Fleck, D. D. Pasteur de Knox Church.

Rev. Robert Johnston, D. D.

Rév. Edgar Hill, Pasteur de St. Andrew's Church.

Industrial Room, pres. R. Turnbull.

Protestant Infants Home.

Rév. A. Radley, Pasteur West End Methodist Church.

Ladies Benevolent Society of Montreal.

Rév. F. M. Dervey, M.A., pasteur Stanley Presbyterian Church.

Hôpital Notre-Dame.

Montreal Branch Aberdeen Society.

St. Paul's Mission Society.

Société de protection des femmes et des enfants.

City Union King's Daughter.

St. George Circle.

Montreal Day Nursery.

Victorian Order of Nurses.

Girl's Friendly Society.

St. Johns' Branch.

St. George's Branch.

St. Judes' Branch.

Needle Work Guild.

Young Women's Christian Association.

Women's Art Society.

Women's National Immigration Society.

Montreal Maternity Hospital.

Rév. Corrigan.

Ligue Anti-Alcoolique Montréal.

Paroisse Sainte-Cunégonde, curé F. X. Ecrément.

Paroisse Hochelaga, curé N. Langevin.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste, curé L. Auclair.

Paroisse Saint-Gabriel, curé W. O'Meara.

Paroisse Saint-Grégoire le Thaumaturge, Rév. Pères Jésuites.

Paroisse Saint-Pierre-aux-Liens, curé abbé Desrosiers.

Paroisse Saint-Léon de Westmount, curé abbé Richard.

Congrégation Notre-Dame.

Paroisse Saint-Edouard, curé Morin.

Paroisse Saint-Louis de France, curé M. Bélanger.

Paroisse Saint-Henri.

Paroisse Saint-Joseph, curé M. Corbeil.

Paroisse Sainte-Brigide.

Paroisse Saint-Pierre.

Paroisse Sainte-Philomène de Rosemount.

Paroisse Sainte-Elisabeth de Montréal.

Paroisse Saint-Jacques.

Young Women's Christian Association.

The Day Nursery.

The Girls Friendly Society.

The Ladies Benevolent Society.

The Protestant Orphan Asylum.

Industrial Rooms.

The International Sunshine Society.

The Ladies Aid Society of Spanish and Portuguese Jews.

The Ladies Aid Society Temple Emmanuel.

The Ladies Hebrew Benevolent Society.

St Paul's Dorcas and Ladies Aid Society.

Women's Alliance, Church of Messiah.

Women's Foreigh Missionary Society.

(American Presbytarian Church).

Women's Guild St. Andrew's Church.

Maternity Hospital.

Ladies of the Machabees.

Needle Work Guild.

Ste-Marguerite's Home.

Alumnae Society of McGill University.

Ladies Morning Musical Society.

Women's Art Association.

Canadian Handicraft Guild.

Aberdeen Association.

Daughter of the Empire.

The Froebel Society.

The Harvey Institute.

Association des Institutrices Catholiques de la Province de Québec.

Les Dames Patronnesses de la Providence.

Les Dames Patronnesses des Sourdes-Muettes.

Les Dames Patronneses de Nazareth.

Les Dames Patronnesses de l'Hôpital Notre-Dame.

Les Dames Patronnesses de l'Hôpital Ste Justine.

Les Dames Patronnesses de l'Assistance Publique.

Les Dames Patronnesses de l'Hospice St Joseph.

Association des Institutrices Catholiques de la Province de Québec.

Section Française de l'Association Aberdeen.

Le Patronage d'Youville.

Association des Journalistes.

Association des employés de manufacture.

Association des demoiselles de magasin.

Association des employés de bureau.

L'oeuvre des livres gratuits.

Association des employés de téléphone.

Dames de charité de l'Hospice St-Vincent de Paul.

Entre temps, l'honorable M. Prévost a présenté son bil pour amender la loi des compagnies de Québec. Le but de cette loi est de prolonger le délai accordé à une compagnie pour se conformer aux conditions de l'obtention de la charte. Ce délai est actuellement de trois ans. La loi a pour but d'accorder un délai supplémentaire à la satisfaction du lieutenant-gouverneur en Conseil.

Le bill de l'hon. M. Weir concernant la taxe sur les automobiles est discuté ensuite. Cette loi décrète entre autres choses que les procédures en recouvrement d'honoraires, etc., doivent être prises au nom du percepteur du revenu de la province, entre autres celles prises par suite de la violation de quelques-unes des dispositions de la présente loi.

L'honorable M. Leblanc croit que la vulgarisation de l'automobile qui n'est pas seulement un objet de luxe mais qui sert aussi au transport des lourdes charges peut avoir aussi pour effet l'amélioration de nos routes. Cependant comme il peut causer et cause effectivement de nombreux accidents, le gouvernement devrait légiférer sur cette question des accidents dus à la négligence ou à l'imprudence des chauffeurs ou autres causes.

M. Tellier croit que l'imposition de la taxe sur les automobiles devrait être du ressort des municipalités.

Le bill qui subit sa deuxième lecture viendra en comité général demain.

Nous avons eu à cette séance un des rares votes de la présente session et c'est au sujet du projet de loi de l'honorable M. Weir relatif au transport d'actions, de bons, d'obligations, etc. Il s'agit de faire disparaître un doute qui existait quant au droit du gouvernement de prélever une taxe sur la première émission des stocks.

Cette mesure a eu pour adversaires MM. Leblanc et Gault, et ce dernier a proposé le renvoi à six mois purement et simplement.

Le vote a été strictement de parti, savoir 7 en faveur tous recrutés parmi les conservateurs et tous les libéraux présents en chambre au nombre de 52 ont voté contre.

En réponse à une question posée à cet effet, l'hon. M. Gouin dit que jusqu'au 1er janvier 1908, le procès McCraw avait coûté $3,385.11.

Bills adoptés en troisième lecture:

Concernant la ville de Chicoutimi;

Concernant la refonte du Code municipal;

Concernant la ville de St Jean, l'amendement Décarie ayant été rejeté.

Au moment où la Chambre allait procéder à l'ajournement, l'honorable M. Prévost a suggéré que durant les fêtes du 3ième centenaire, les députés alors présents à Québec, aient la faculté de loger au Parlement, vu l'affluence d'étrangers à Québec.

L'honorable M. Leblanc demande que le rapport de la Commission Royale "re" l'Abitibi, soit imprimé.

L'honorable M. Gouin répond qu'il appartient à la Chambre de se prononcer sur ce point, quand une motion régulière lui aura été soumise à cet effet.

Je puis ajouter que la preuve prise devant la Commission devra couvrir environ 5,000 pages "in-quarto" et si on doit en faire la traduction, comme la chose deviendra nécessaire si on en imprime la version française, la dépense de ce chef devra être très élevée.

Ajournement à demain.

Les interpellations et les demandes de documents continuent à affluer sur le bureau du greffier. C'est un véritable torrent. Elles ne sont pas toutes d'un intérêt général, tant s'en faut, mais il y en a parmi qui ne manquent pas d'être typiques. Ainsi, M. Tellier désire savoir quelles sont les sommes que la province a dépensées et payées chaque année pour chemins de colonisation depuis le 1er juillet 1867 (rien que ça) jusqu'à date.

Il fait aussi une demande semblable au sujet des chemins de fer construits ou subventionnés par le gouvernement, ainsi que pour travaux publics extraordinaires depuis 1868. Il veut en outre savoir le chiffre du revenu ordinaire et de la dépense ordinaire de la province, pour chaque année depuis la Confédération.

Il demande quels étaient l'actif, le passif et l'excédent du passif sur l'actif de cette province, à chacune des dates ci-après mentionées, savoir: le 31 janvier 1887, le 17 décembre 1891 et le 30 juin de chacune des années depuis 1887 inclusivement jusqu'à ce jour?

M. Girard fera motion pour un Ordre de la Chambre pour production d'un état donnant, par chaque région allouée comme sphère d'action aux différentes sociétés de colonisation de la province de Québec, le nombre de colons établis par année par chaque société de colonisation, sur les terres de la Couronne, depuis le 1er janvier 1895.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Mer. Mat. et Sam. — The Great Divide

ACADEMIE Mats Mer. Jeu. et Sam. — THE VANDERBILT CUP

FRANCAIS Mats Lun. Mer. Jeu. et Sam. — A Child of the Regiment

ROYAL Matinées tous les Jours Le foyer du Burlesque. — WATSON'S BURLESQUERS

VENDREDI: Soirée des amateurs.

131—6 E

STADIUM — PATINOIR A ROULETTES

Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique, Après-midi et Soirs. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis, et la meilleure Clientèle.

PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10c.

N. B.—Les commençants sont priés de venir de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.

Les Lundis, Mercredis et Vendredis—Soirées gratuites des Dames.

Tous les Soirs cette Semaine à 9 P.M. précises — Miss MACK — Fameuse danseuse sur la Roulette, directement de New York après un engagement de 17 mois avec ANNA HELD PARISIAN MODEL CO. 119—n E

CHAMPIONNATS de LUTTE POUR LES AMATEURS CANADIENS

Sous les auspices du

CLUB DE BOXE ET DE LUTTE M.A.A.A.

Avec l'approbation de la Fédération Athlétique des Amateurs du Canada, EDIFICE DU CLUB M. A. A. Montréal, Canada. DU 21 AVRIL JUSQU'AU 25, 1908.

CLASSES: Bantam, 105 livres; Feather, 115 livres; Spécial, 125 livres; Light, 135 livres; Welter, 145 livres; Middle, 158 livres; Heavy, au-dessus de 158 livres.

Prix: des MEDAILLES D'OR, D'ARGENT ET DE BRONZE, emblème du championnat du Canada, seront données comme Premier, Second et Troisième Prix, dans chaque classe. Les règlements de la Fédération Athlétique des Amateurs du Canada seront en vigueur. Les concurrents doivent être enregistrés par la F. A. A. du C. Le prix d'entrée est $1.00 pour chaque classe et il sera rendu si le concurrent lutte selon les règlements. Les entrées seront closes, chez le secrétaire, 250 rue Peel, VENDREDI, le 17 AVRIL. Le Comité se réserve le droit de refuser toute entrée.

E JOHN DAVIDSON, Sec.

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER VERMONT CENTRAL

Excursion de Pâques à New York et Boston

Départ par tous les convois jeudi, 16 avril 1908, et retour jusqu'au 27 avril 1908.

Prix pour NEW YORK et retour - $11.30

Prix pour BOSTON et retour - - - 9.65

Pour renseignements espace dans les wagons-lits et salons, s'adresser à 134 rue Saint-Jacques. 127—7

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL. Coin Ste Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Tél. Bell Est 1736, Marc. 520. Paul Cazeneuve, directeur. Semaine du 6 avril: "LE DOIGT DE DIEU". Prix populaires. 130—6 E

THEATRE DES NOUVEAUTES. Comédie-Française. Tél. Bell Est 1395. Semaine du 6 avril: "LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS". Comédie en 3 actes par A. Brisson. Intermèdes jundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine: "DURAND ET DURAND". Intermèdes tous les soirs. 131—6 E

BENNETTS THEATRE

Semaine du 6 avril:

Al. Leech et les 3 Rosebuds

8—VASSAR GIRLS.

10—BELLES ATTRACTIONS—10

Prix: l'après-midi, 15c et 25c; le soir, 15c, 25c, 50c et 75c.

131—5 E

Vues Animées NATIONOSCOPE CHANSONS ILLUSTREES COIN STE ANDRE ET STE CATHERINE TEL. EST 5219 PRIX POPULAIRES

25—n.—E

OUIMETOSCOPE

Vues Animées

624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Bell Tel. Est 1793. March. 650.

53—n E

POUR CAUSE DE MALADIE

SCHUMANN-HEINK ne chantera pas ce soir au Monument National. Les porteurs de billets sont priés de les conserver, car la date définitive sera annoncée dans un jour ou deux. E

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

6ème concert. Engagement spécial, comme soliste, de MLLE MAY MUKLE la plus grande violoncelliste. SALLE LYRIQUE, VENDREDI, A 4.30.

Les prix restent les mêmes: 25c, 50c, 75c et 1.00. Billets en vente maintenant chez Shaw. 133—2 E

DANSE

Salle Lacasse. Assemblée tous les mercredis soirs. Orchestre Davies. Prix réguliers. Dames, élèves du Prof. Lacasse, admises gratuitement. 197 Notre-Dame Est. Tél. B. M. 1354. E

GALERIE DES ARTS

24e Exposition Annuelle

de tableaux à l'Huile, Aquarelles et sculptures, etc.

Du 24 Mars au 11 Avril 1908.

30,1,3,6,8

ORDRES DU

Lt-Col. A. E. LABELLE,

65ième Régt. C.M.R.

1o. Il y aura parade du régiment mercredi, ce soir, le 8 avril, à 8 heures p. m.

2o. Tous les officiers, sous-officiers et soldats devront être présents en uniforme.

Par ordre,

HENRI E. ARCHAMBAULT, Lieut.-adjudant.

NAVIGATION

LIGNE DOMINION

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE SERVICE DE LIVERPOOL

De Portland — De Montréal

Dominion, 28 mars . . Dominion, 2 mai

Kensington, 11 avril . . Ottawa, 9 mai

Canada, 18 avril . . Kensington, 16 mai

Southwark, 25 avril . . . Canada, 23 mai

Taux du passage: Première, de $65 à $70; deuxième, $42.50 à $45; troisième, $27.50.

LIGNE WHITE STAR

New York — Queenstown — Liverpool

Celtic, 4 avril . . . . . Cedric, 25 avril

Baltic, 16 avril . . . . . Arabic, 30 avril

Plymouth — Cherbourg — Southampton

Majestic, 1 avril . . . . Teutonic, 15 avril

Oceanic, 8 avril . . . . . Adriatic, 22 avril

S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. 128—n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hres a.m.

*LA PROVENCE . . . . . avril 9

*LA LORRAINE . . . . . avril 16

*LA TOURAINE . . . . . avril 23

*LA SAVOIE . . . . . avril 30

*LA PROVENCE . . . . . mai 7

*LA LORRAINE . . . . . mai 14

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Truteau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

Agence de Voyages RIVET

Billets par toutes les lignes EUROPE, CUBA MEXIQUE, AMERIQUE DU SUD, Etc

Mandats de Voyages (Travellers Cheque).

Organisation de Pèlerinages LOURDES ROME et TERRE SAINTE

L. J. RIVET, Dir., 13 boulevard St Laurent. TEL. MAIN 4097.

Adresse télégraphique: Marconi / Câble } "VOYAGES"

40—n

ATLANTIC CITY

HOTEL TRAYMORE

ATLANTIC CITY, N. J.

Ouvert toute l'année. Un hôtel renommé pour son confort domestique.

TRAYMORE HOTEL CO.,

CHAS O. MARQUETTE, Gérant. 52—a — D. S. WHITE, Président.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION DE PAQUES

Prix d'un simple passage de première classe le plus bas.

Du 16 avril au 20 avril. Bon pour revenir le 21 avril 1908.

A Boston

DE MONTREAL (ALLER et RETOUR) $8.65

Billets bons pour partir le 16 avril et revenir jusqu'au 27 avril 1908.

Excursion de Colons

Au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta

Billets bons pour revenir dans les 60 jours.

Bureau des billets en Ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS DE PAQUES

A New York

16 AVRIL 1908

DE MONTREAL (Aller et Retour) $11.30

Date de départ, 16 avril 1908. Limite de retour, 27 avril 1908.

Les trains partent à 8.30 a.m., 8.45 a.m., 11.00 a.m., 7.40 p.m., et 8.10 p.m.

A Boston

16 AVRIL 1908

DE MONTREAL (Aller et Retour) $9.65

Date de départ, 16 avril 1908. Limite de retour, 27 avril 1908.

Les trains partent à 8.30 a.m., et 8.10 p.m.

Prix pour les fêtes de Pâques:

Québec	$4.90	Toronto	$10.00
Sherbrooke	$3.20	Hamilton	$10.65
Ottawa	$3.35	London	$12.95
Détroit	$14.70	Port Huron	$14.60

Et tous autres points du Canada; aussi à Massena Springs, N.Y.; Rouses Point, N.Y.; Island Pond, Vt; Swanton, Vt, et aux stations intermédiaires, et retour au prix d'un

Simple Passage de Première Classe

Départ les 16, 17, 18, 19, 20 avril 1908. Limite du retour, le 21 avril 1908.

Bureau des billets, en ville, 137 rue St Jacques. Phones Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

PAQUES

EXCURSIONS A PRIX REDUITS

Billets bons au départ du 16 au 20 et au retour jusqu'au 21 avril.

DEPART DES TRAINS

Pour Québec, 7.25 a.m. et MIDI

L'EXPRESS MARITIME

Départ à MIDI, samedi excepté, pour Québec, Rivière-du-Loup, Campbellton, Moncton, St Jean, et Halifax. Wagons-lits et wagons-restaurants directs.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. { Bell Main 815 / Marchands 191

H. A. PRICE, Ass. Ag. Gén. des Passagers,

GEO. STRUBBE, Agent des billets pour la ville. n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montreal, Chambre 30. 176—1Mvsn

BREVETS,

Marques de Commerce, etc.

C. C. COUSINS

SOLLICITEUR de BREVETS

Chambre 506, Bâtisse New York Life. Tél. M. 6696. 19—i.M,s,n.a

COMMERCE ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le Power a encore été très fort ce matin. Il a touché 93⅜ et un grand nombre de parts ont changé de mains, environ 800.

Depuis plusieurs jours cette valeur provoque l'attention des financiers et depuis hier matin elle a enregistré une avance de près de 2 points.

La raison de cette faveur, c'est qu'il est fortement rumeur que le dividende du Power sera augmenté prochainement. Ce n'est plus un secret pour personne que la compagnie du Power, dans ses négociations avec la ville de Montréal, insistera sur une base minimum de 7 pour cent au sujet du projet de règlement de la fourniture du gaz. Le "Power" pourra facilement augmenter son dividende à 7 pour cent, si l'on considère que pour l'année terminée en juin 1907 elle a réalisé 8½ pour cent de profits nets sur son capital investi, et que pour l'année en cours, ses profits nets pourraient bien atteindre 10 pour cent.

Les autres valeurs ont suivi l'exemple du Power, faisant preuve d'une grande fermeté. Les transactions ont été relativement nombreuses.

Deux cent soixante parts du Pacifique ont été vendues à 154½, et le "Soo" a touché 114 avec 50 parts.

Le Twin a monté d'une fraction et il en a été vendu 100 parts à 84½. Avec 37 actions, le Toronto est demeuré stationnaire à 98, de même que le Détroit avec 75 actions à 32½.

L'Illinois a été très fort, enregistrant une avance de 2 points, touchant 86 avec 200 actions.

Le Lake of Woods a été l'objet d'une attention toute spéciale, environ 200 actions changeant de mains à 86 et 86½. Le Mackay C. a été encore plus fort qu'hier, 150 parts changeant de mains à 60 3-8 et 60½.

Le Street a été presque négligé, 25 parts seulement ayant été achetées à 186¾, une avance de ¾ de point sur la dernière vente hier.

A NEW YORK

A New York, le marché s'est ouvert très fort sur les cotations de fermeture, hier après-midi. Les valeurs industrielles comme les valeurs des chemins de fer fléchirent quelque peu par la suite au cours de l'avant-midi. Les transactions ont été très peu nombreuses.

Le Cuivre, ouvert à 59 3-8, fléchit à 58¾ ; le Smelter, de 68½ à 68 ; le Sucre, ouvert à 124, monte à 124½ et l'Anaconda demeure ferme à 38.

Le Brooklyn fléchit d'un demi-point à 45½ ; le Pacifique Canadien, ouvert à 155, perdit un point à 154 ; le Saint-Paul tomba de 118 à 117 5-8; le Delaware and Hudson demeura ferme à 155¼ ; l'Erié C. fléchit à 15 et l'Erié P. à 30.

Le Great Northern P. fléchit de 124 1-8 à 123 5-8; le Missouri Pac. de 43 à 42½; le Northern Pac. de 127½ à 126⅞ ; le Pennsylvania, de 116¾ à 116¼ ; le Southern Pac. de 73 7-8 à 73½, et l'Union Pacifique, de 126 5-8 à 125½. Le Soo demeure ferme à 114.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Ant. C. B. S.	.....	128½	BANQUE		
Bell Tél. Co.	.....	.....	Brit. N. A.	150	.....
B. C. Pk. As.	.....	.....	Commerce	.....	.....
" B. Pfd.	.....	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	.....	.....	East Town.	150	.....
Can. Pacific	154	153¾	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	.....	.....
Dét. El. Ry.	32½	32¼	Impérial	.....	.....
Dom. C. Co.	.....	40	Merchants	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Molsons	197½	196½
D. I. & St Co.	15½	15¼	Montréal	235	231
" Pfd.	56½	55¾	Nationale	.....	.....
Dul. Com.	.....	11	New Bruns.	.....	.....
" Pfd.	19¾	19¼	Nova Scotia	.....	.....
Halifax	97½	95½	N. S. New	.....	.....
Hav. Elec.	.....	.....	Ontario	.....	.....
" Pfd	.....	.....	Ottawa	.....	.....
Illinois T. P.	90	86	Québec	124	122
Int. C. Com.	78	76	Royal	224	.....
Pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L. W. Com.	86½	86	Sovereign	.....	.....
Pfd.	114	112	Standard	.....	.....
Nat. Paper	101	103	Toronto	.....	.....
" Pfd.	110½	109½	Union	127½	124½
Mackay Co.	62	59½	COTONS		
" Pfd.	65	65	C. C. C. Co.	.....	48¾
Mex. L. & P.	48	47½	D. Tex. Co.	41½	42½
" Pfd	.....	.....	" Pfd.	85¼	82½
Min. St Paul	114	113¾	Montréal	115	112
M. L. P. & P.	93¾	93½	BONDS		
M. L. & M	.....	.....	Bell Tél.	.....	.....
Mon. St Ry.	188	.....	C. C. Cot.	.....	.....
New St Ry.	.....	.....	Can. Con.	.....	.....
M. I. D. C. Co	.....	.....	Dom. Coal	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Dom. Cot.	92½	.....
M. St Work	72	70	D. I. & S.	.....	74½
" Pfd.	.....	.....	Hal. Tram.	.....	.....
Marconi W.	.....	.....	H. E. Ry.	84	.....
M. Tél. Co.	.....	156	Keew. Mill.	101	.....
Nipissing	.....	.....	Lake Wood	108	105
O. T. & L.	90	.....	Laur. Paper	113	.....
N. S. St Co.	62	61¾	Maz. Is. De.	.....	.....
" Pfd.	100½	105	M. E. L. Co.	76	74½
N. W. Land	.....	80	Mex. L. P.	82	80
North Star	.....	.....	M. L. H. P.	.....	.....
Og. Mill. Co.	.....	[illegible]	M. St Ry.	.....	.....
" Pfd.	130	125	Mont. Ware	.....	.....
Penman's L.	35	35	N. S. S. Ct.	.....	.....
" Pfd.	.....	83	N. S. Con.	.....	102
R. & N. O. Co.	69	68½	Ogil Milling	110	.....
R. J. L. & P. O	13½	13½	Price Bros.	.....	109
Sao Paulo	.....	.....	Rich. Ont.	.....	.....
Sha. W & P	64	62¾	Rio de Jan.	77½	76
St John E. R	.....	95	Sao Paulo	97	96
Toledo	.....	.....	St John R.	.....	.....
Toronto	183	18	Tex. S. A.	87	85
Trinidad	.....	.....	" " B.	85	83
Tri City Pfd	75	72½	" " C.	88	.....
Twin City	85	83½	" " D.	.....	.....
West India.	65	60	W. India	85	.....
Winnipeg	.....	.....	Winnipeg	100	.....
Win. Hotel	.....	.....			

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Mont. Power — 50 à 93, 22 à 92 5-8, 25 à 92¾, 25 à 93, 75 à 93.
Mont. Street — 9 à 185.
Mackay Com. — 10 à 59½.
Tex. Pref. — 1 à 83, 5 à 83, 1 à 82¾.
Royal Bank — 2 à 21½.
O'Gilvy Pfd. — 15 à 125.
Mex. Pow. Bds. — 5,000 à 80¼.
Illinois Pfd. — 20 à 84½, 5 à 85, 25 à 85, 40 à 85, 20 à 85.
Can. Pac. Rwy. — 100 à 153½, 25 à 153¾, 25 à 153 7-8, 100 à 154, 25 à 154, 50 à 154, 50 à 154, 100 à 154⅜, 25 à 154¼, 100 à 154 3-8, 50 à 154½, 25 à 154¾, 10 à 154½.
Toronto Rls. — 1 à 99.
Rio — 100 à 33¾, 75 à 33¼.
New C. P. R. — 25 à 148 7-8, 20 à 150, 1 à 149, 50 à 150.
Soo Comon — 75 à 114½, 25 à 114½.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

New Pac. — 6 à 149.
Lau. Pfd. — 30 à 110.
Mackay Pfd. — 3 à 66½.
Textile Bds. — $200 à 90 C., $100 à 90 B.
Iron Bds. — $1,000 à 75.
Union Bk. — 5 à 125.
Int. Coal and C. — 1,000 à 77.
Can. Pac. — 100 à 154½, 10 à 154¾, 4 à 154 3-8, 150 à 154.
Mont. St. Ry. — 25 à 186¾.
Telephone — 11 à 128½.
Twins — 55 à 84¾, 75 à 84, 25 à 83¾.
Pen. Pfd. — 15 à 79¾.
Bk. Mont. — 10 à 233.
Power — 25 à 93¼, 50 à 93¼, 185 à 93⅛, 1 à 94, 50 à 93⅞, 100 à 93½, 55 à 93⅜, 100 à 93 5-8, 25 à 93¾, 25 à 93 5-8, 5 à 93¾, 25 à 93½.
Toronto Ry. — 37 à 98.
Illinois Pfd. — 125 à 85½, 25 à 85¾, 150 à 86.
L. of Woods — 25 à 86, 85 à 86¼, 50 à 86½, 21 à 86¼, 4 à 86¾, 25 à 86½.
Soo Com. — 50 à 114.
Détroit — 75 à 32¼, 10 à 32.
N. W. Land — 5 à 75.
Mackay — 50 à 60 3-8, 50 à 60½, 21 à 60, 20 à 60½.

PLACEMENTS

Nous faisons une offre spéciale d'obligations rapportant 5 p.c. par an.

Prix 100 dollars Payable comme suit :

10 dollars en souscrivant et la balance 10 dollars par mois jusqu'à complet paiement.

Pour informations écrire à

MM. EASTMAN & CO.,
33 Wall Street,
New York City.

109—M.s.n—w.a—A

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv.	12.30
Am. Car. F.	33	32¾	K. & Tax. C.	24	24¼
" Prf.	.....	.....	" Prf.	55¾	55¾
Am. C. Oil.	.....	.....	Ls. & Nash.	.....	.....
Am. Loc Co.	44¾	43¾	Manu. Elev	.....	.....
A. L. Copper	59⅜	58⅜	Miss. Pac.	43	42⅜
Am. Smel C	68½	68	Metropolit.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	Norf. & W.	.....	.....
A. Sug R. Co.	124	124½	M. St P. & SM	114	114
A. T. & S. F.	75¾	75¾	" Prf.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	N. Y. C. & H.	97½	97⅜
Balt & Ohio	84	83⅞	N. Y. O. & W.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	Nat. Lead. C.	[illegible]	56
B. R. T.	43	43⅛	Pacific Mail	29	29
C. & Al. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	116¾	116¾
Can. Pac.	155	154	P. Steelcom.	.....	.....
Can. South.	.....	.....	People Gas.	.....	.....
Ches. & Ohio	31⅞	31⅝	Phil. & R.	105	104⅞
C & N. W.	.....	.....	" I Prf.	80⅞	80⅞
C. M. & St P.	118	117⅞	" II Prf.	.....	.....
R. I. & Pac	.....	.....	R. Island c.	15	15
" Prf.	.....	.....	South. R. c.	14⅜	14⅜
C. G. N. Y.	.....	.....	" Prf.	39	39
Col. F. & I.	24	23⅞	South. Pac.	73⅞	73⅞
C. C. C. & St. L.	.....	.....	Ten. C. & I.	.....	.....
D. Lack & W	.....	.....	Texas Pac.	.....	.....
Del. & Hud.	155¼	155¼	Twin City	.....	.....
Det. U. Ry.	.....	.....	U. S. L. C.	.....	.....
D. & R. Co.	.....	.....	" Prf.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	U. S. S. com.	34	33⅞
D. S. S. & At.	11	11	" Prf.	98¾	98⅜
" Prf.	20	19¾	U. S. Rub. c.	19⅜	19⅜
Erie Rail.	15	15	" Prf.	80⅞	80⅜
" II Prf.	20	20	U. Pacific c.	125⅞	125½
" I Prf.	30¾	30	" Prf.	.....	.....
Great Wet.	6⅛	6⅛	Wabash	10½	10½
Gen. Elec.	129	129	" Prf.	18	17⅞
Hoc. Valley	.....	.....	West U. Tél.	.....	.....
Ill. Central	.....	.....	Wis. C. com.	.....	.....
Money	.....	.....	Mackay Co.	.....	.....
Great North Prf	124⅜	124⅜	" Prf.	.....	.....
			North Pac.	127½	126⅞

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe :

LONDRES : —
Blé en transit, tranquille.
Maïs en transit, tranquille.
LIVERPOOL : —
Blé disponible, tranquille.
Manitoba du nord. . . .8s 4d à 8s 8d
Blé rouge d'hiver No 2 .6s 11d à 7s 1d
Futur blé: ferme.
Mai. 6s 11¼d
Juillet. 7s 0¼d
Septembre. 6s 11¾d
Futur maïs: tranquille.
Mai. 5s 5 3-8d
Maïs disponible, ferme.
Américain nouveau. 5s 4½d
Américain vieux. 5s 5½d

PARIS:—Blé tranquille. Avril 22.50; juillet-août, 22.10; farine, tranquille; avril, 29.60; juillet-août, 29.50.

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché tranquille.
Avoine blanche No 2. . . . . . .50c
Avoine No 3. . . . . . .47c à 47½c
Avoine No 4. . . . . . .46c à 46½c
Avoine rejetée. . . . . .44c à 44½c
Manitoba rejetée. . . . .47c à 47½c

FARINE — Demande locale et de la campagne, active, prix soutenus.
Patente du printemps, sacs. $6.10
Seconde. . . . .$5.50 à $5.60
Patente d'hiver. $5.30
Straight rollers. $4.75
Straight rollers en sacs. $2.15 à $2.25
Extras. . . . .$1.75 à $1.85

ISSUES DE BLE — Marché ferme.
Son Manitoba. . . . . .$23.00 à $24.50
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . . .$24.50 à $25.00
Moyens. . . . .$26.00 à $27.00
Recoupes — Shorts. . . .$25.50 à $26.00
Moulée pure. . . . . . .$34.00 à $35.00

FARINE D'AVOINE — Marché faible à $2.75 le sac.

FARINE DE MAIS — Soutenue, de $1.?? à $1.75.

FOIN: Ferme. Nous cotons No 1, de $15 à $15.50; No 2, de $13.00 à $13.50; trèfle mêlé, de $12.00 à $12.50; trèfle pur, de $11.00 à $11.50.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché local, pour le fromage, est tranquille.

Produits de l'ouest, coloré, de 13 1-8c à 13¼c.

Fromage blanc de 12¾c à 13c.

Le marché local, pour le beurre, est plus fort.

Beurre de choix, 31c à 32c.

Crêmerie, 24c à 26c.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché local des oeufs est ferme.

Oeufs frais canadiens. . .18c et 18½c

PATATES — La demande est bonne. Les rouges, par lot de char.80c à 85c Les blanches, par lot de char.90c à 95c Par jobs, $1.00 à $1.05 le sac.

FEVES — Le marché est plus fort, les prix sont fermes.
Fèves de choix, de. . . .$1.65 à $1.70
Fèves par jobs, de $1.60 à $1.65 le boisseau.

LE MIEL — Demande pour les besoins actuels:
Blanc, en gâteau . . . . à 13½c
Brun. . . . . .à 12½c à 13c

SIROP D'ERABLE—Le sirop nouveau se vend 85c la boîte de 9 lbs. La demande est bonne. Sucre nouveau, de 10c à 10½c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $7.50 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $10.00 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $30.50 à $31; en baril, $29.50 à $21.00.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 8¼c; boîtes de 50 livres, 8¾c; seaux de 20 livres, 9c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 11¼c; boîtes de 20 livres, 11¾c; seaux de 20 livres, 11¾c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12c; de 18 à 25 livres, 12½c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres, 13½c.

BOEUF — Choix, $5.60 à $5.75; bon, $5.25 à $5.40; assez bon, $4.75 à $5.00; commun, $4 à $4.50 le cent livres.

AGNEAUX — Choix, 7c à 7½c; bon 6½c à 6¾c.

MOUTON — Choix, 5½c.

VEAUX — Choix, de $5 à $6 pièce.

LES LIQUIDATIONS DES BANQUES

Les liquidations des banques, pour les trois mois, à Montréal, ont produit la somme de $319,422,457 contre $360,890,457 en 1907. Montréal tient la neuvième place avec une forte diminution, après San Francisco.

VICTOIRE DU DETROIT RY.

Le juge Swan accorde une injonction permanente contre le décret Hally.

Détroit, 8 — Le juge Swan, de la Cour des Etats-Unis, a accordé une injonction permanente, contre le règlement Hally, et retire ainsi à la ville la faculté de mettre ce dernier en vigueur.

Le procès avait été provoqué par la Fidelity and Guarantee Co., qui détient des obligations du Detroit United Ry. et qui déclara que les valeurs sur hypothèques de la compagnie seraient dépréciées si cette dernière était forcée d'inaugurer le service imposé par l'ordonnance. Les considérants du juge Swan sont très nets et déclarent en substance qu'un tel règlement viole la constitution fédérale et que la ville n'a nullement le droit de passer un tel règlement ; de plus la Fidelity and Guarantee Co. a eu raison de chercher à protéger les intérêts de ses détenteurs d'obligations.

C'est une bonne victoire pour le Détroit et son effet ne tardera pas à se faire sentir sur le marché.

LA GREAT NORTHERN RY. CONDAMNEE

Elle perd son procès contre le gouvernement.

New-York, 8 — Dans une poursuite au criminel, intentée par le gouvernement à la Great Northern Ry, sous l'accusation d'avoir accordé des rabais à l'American Sugar Refining Co., le jury a rapporté ce matin un verdict de culpabilité. Le juge Holt a alors condamné la Great Northern à une amende de $5,000, pour avoir consenti des rabais. Le juge renvoya une action intentée pour le même motif à la Northern Steamship Co.

PAR RAE & DONNELLY

TRES IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN DE CHICS MEUBLES DE MENAGE

GAZELIERS EN CRISTAL TAILLE, AYANT COUTE $600.00, TRES JOLIS MIROIRS DE MANTEAU DE CHEMINEE AYANT COUTE $150.00 CHACUN, GRAVURES HISTORIQUES SUR ACIER, ayant coûté $75.00 chacune à Paris. Piano de prix, rideaux en Point d'Irlande, portières, bric-à-brac, etc.

Nous avons été chargés par M. C. B. Lanctôt de vendre à l'encan, à sa maison, "qui doit être évacuée à l'instant, vu qu'elle a été vendue au gouvernement".

No 53 AVENUE VIGER, en face de l'Hôtel Place Viger JEUDI MATIN, 9 AVRIL 1908.

Tous ses jolis meubles, etc., à savoir:

SALON

Jolis ameublements de salon et de boudoir, avec plusieurs fauteuils et chaises dépareillées, recouvertes en la meilleure soie; grands miroirs B. P., peintures et gravures, les meilleurs rideaux et portières, les meilleurs tapis de Bruxelles, piano carré de salon ayant coûté $1200 et fabriqué par Heintzman, instrument d'une excellente tonalité et parfait sous tous rapports; écrans, cabinets de salon, chevalets, tables de centre, figurines et ornements en terre cuite, etc.

SALLE A MANGER

Buffet en acajou antique ainsi que buffet en carré de chêne, table à rallonge et chaises à siège en cuir, armoire à porcelaine, tapis de Bruxelles, miroir, argenterie, service à dîner et service à thé, articles en cristal taillé, verres à pied, coutellerie, etc.

CHAMBRES A COUCHER

Couchettes en cuivre ou émaillées, mobiliers en carré de chêne et B. P., bureaux dépareillés, garde-robes, canapés, chaises dépareillées et fauteuils, Waldorf, matelas en crin et autres, services de chambre, tapis, tableaux, etc.

SALLES D'ATTENTE

Piano Cabinet Grand, presque neuf, mobilier de salon, chaises dépareillées, gazeliers en cuivre, tableaux, plantes de caoutchouc, rideaux suisses, tableaux, etc.

CORRIDOR

Lampe en bronze ayant coûté $150, grand miroir, lampe, porte-chapeaux, tapis de parquet et d'escalier, etc.

CUISINE

Charbon et bois, ainsi qu'un lot de marinades et de sirops, poêle en acier et ustensiles ordinaires.

VENTE A 10 HEURES

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

130—4

LES OPERATIONS DE LA COMMISSION DES EMPRUNTS

New-York, 8 — Le bureau des liquidations a reçu un rapport détaillé des opérations effectuées par la commission des emprunts durant la crise financière de l'année dernière.

Le rapport montre que les certificats émis s'élèvent à la somme de $101,000,000, mais le maximum utilisé ne fut pas supérieur à $88,420,000. Pendant la période comprise entre le 26 octobre 1907, date où les premiers certificats furent émis, et le 28 mars dernier, époque où les premières annulations furent faites, la commission des emprunts admit des valeurs au montant de $453,000,000, dont $330,000,000 était en papier commercial et $123,000,000 en stocks et obligations. Sur les 52 banques de l'association, 32 demandèrent des certificats. Le plus gros montant accordé à une banque fut de $17,000,000, le plus petit, de $250,000. Les intérêts reçus par les banques qui prêtèrent de l'argent sur certificats, s'élèvent à la somme de 21,116,245.

LA BOURSE DE NEW YORK

On demande qu'elle soit fermée le Vendredi Saint et le samedi suivant.

New York, 8. — Une requête pour la fermeture de la bourse de New York, le Vendredi Saint et le samedi suivant a été présentée au président de la bourse. Un vote fait à haute voix donna la majorité en faveur de la fermeture. Les gouverneurs prendront une décision à ce sujet au cours de leur prochaine assemblée.

LA COMPAGNIE ERIE

New York, 8. — En ce qui converne la compagnie Erié, rien de définitif n'a été décidé encore et l'on ne peut prévoir quelle sera l'attitude des actionnaires sur la question de l'extension des obligations actuelles quoique le monde financier, ici, soit sous l'impression que cette mesure sera adoptée.

L'INDUSTRIE METALLURGIQUE AUX ETATS-UNIS

Les nouvelles concernant l'industrie métallurgique sont loin d'être favorables, principalement en ce qui concerne la U. S. Steel Co., et les "baissiers" ne manqueront pas d'exploiter cette situation. D'après ces nouvelles, U. S. Steel, au point de vue technique, ne serait pas très forte et on prédit une forte baisse sur cette valeur.

La nouvelle que l'American Smelting and Refining Co., s'est débarrassée de la majorité de ses actionnaires dans la National Lead Co., semble avoir quelque apparence de vérité. Selon les renseignements venant de l'ouest, les affaires spéciales à ces compagnies ont subi un arrêt considérable, sous l'influence de mesures draconiennes actuellement en vigueur. La Smelting Co. a subi des dommages élevés par suite de la garantie qu'elle a donnée sur les stocks des Smelters et aussi par suite de la concurrence qu'elle a déjà rencontrée dans l'industrie de la fonderie. En résumé, les prévisions sur l'avenir de la compagnie sont loin d'être favorables.

LES EXPEDITIONS DE BLE

Les expéditions de blé pour le monde entier, depuis le 1er juillet 1907 à date, à l'exception de l'Argentine, dont les expéditions enregistrées ne datent que du 1er janvier 1908 à date, sont les suivantes :

	1908 Boisseaux	1907 Boisseaux
Etats-Unis	188,560,000	141,344,000
Russie	55,312,000	75,208,000
Danube	23,592,000	57,536,000
Argentine	70,248,000	43,424,000
Autriche - Hongrie.	664,000	5,352,000
Indes	24,056,000	23,048,000
Australie	14,144,000	24,372,000
Divers	10,434,000	7,158,000
Totaux	387,110,000	375,442,006

Les expéditions de maïs pour la même période ont été :

	1908 Boisseaux	1907 Boisseaux
Etats-Unis	40,208,000	53,574,000
Russie	19,974,000	10,517,000
Danube	39,106,000	17,723,000
Argentine	2,706,000	5,140,000
Totaux	101,994,000	86,954,000

RECETTES DU TWIN CITY

Pour les dix derniers jours de mars, $154,762 ; une diminution de $2,208, ou 1.41 pour cent, sur la période correspondante l'année dernière ; une augmentation de $19,814 sur 1906, même période.

FAILLITE AU BRESIL

Rio Janeiro, 8 — La Compagnie Générale d'Assurance est en faillite. Ses difficultés ont été amenées par la faillite, en mars, de la Banco Uniao de Commercial de Rio Janeiro.

RENDEMENT DES VALEURS CANADIENNES

	Prix	Dividende	Rendement
Can. Pacific. . . .	154	7	4.55
xMinn. St. Paul & Sault.	114	6	5.26
Mont. St. Ry. . . .	186	10	5.38
Toronto Ry. . . .	98	6	6.12
Twin City.	84	5	5.95
Halifax Ry.	96	6	6.25
Power.	93	6	6.45
Illinois pfd. . . .	85	6	7.06
Lake of Woods com.	86	6	6.98
Lake of Woods pfd.	113	7	6.19
Laurentide com. . .	102	7	6.86
Laurentide pfd. . .	110	7	6.36
Dom. Coal pfd. . .	90	7	7.78
xDom. Tex. pfd. . .	83	7	8.43
Mont. Cotton. . . .	114	8	7.14
Ogilvies pfd. . . .	125	7	5.60
Mont. Telegraph. . .	137	8	5.84
xBell Telephone. . .	128	8	6.25
Richelieu.	68	5	7.35
Scotia.	51	6	11.76
xSwitch pfd. . . .	93	7	7.53
Mackay com.	60	4	6.67
Mackay pfd.	65	4	6.15
Shawinigan.	63	4	6.35
Bank of Commerce. .	160	8	5.00
Bank of Mont. . . .	233	10	4.27
Molsons Bank. . . .	198	10	5.05
Merchants Bank . . .	158	8	5.06

xEx-dividende.

LES MINES

Les dernières cotations :

Colombie Anglaise :

	Valeur au pair.	Offre	Demande
Con. Mines	$100.00	72	80
Can. Gold Fields. .	.10	4	5
Rambler-Cariboo . .	1.00	25	27
North Star.	1.00	8	9
Monte Christo. . .	1.00	..	3¼
White Bear.	.10	½	1
Inter. C. & Coke. .	1.00	72	76
Diamond V. Coal. .	1.00	16	16½
Alberta C. & Coke.	1.00	15	25
Dominion Copper. .	10.00	1¾	2¼
Novelty.	.10	..	3
Granby.	100.00	92	96
Cobalt :			
Cobalt Lake. . . .	1.00	13	14
Cobalt Central. . .	1.00	25	30
Conlagas.	5.00	3.95	4.10
Crown Reserve. . .	1.00	23	24
City of Cobalt. . .	1.00	98	1.00
Foster.	1.00	58	62
Green Heehan. . .	1.00	10	13
Kerr Lake.	5.00	2.40	2.70
Little Nipissing . .	1.00	25	29
McKinley-Dar-Sav. .	1.00	66	70
Nipissing.	5.00	6½	6¾
Nova Scotia. . . .	1.00	18½	20
Peterson Lake. . .	1.00	10	12½
Right of Way. . . .	1.00	2.50	2.85
Silver Queen. . . .	1.00	1.03	1.06
Silver Leaf. . . .	1.00	8	8½
Trethewey.	1.00	58	62
Temiskaming	1.00	32	33
Mon. Red. & Smelt. pref.	5.00	1½	2½

RENDEMENT DES VALEURS AMERICAINES

	Prix	Dividende	Rendement
Amal. Copper. . . .	59	2	3.39
Am. Smelters. . . .	68	4	5.88
Am. Sugar.	..	7	....
Anaconda.	38	8	5.26
Atchison.	75	6	8.00
Can. Pacific. . . .	154	7	4.55
St. Paul.	117	7	5.98
Great Northern pfd.	124	7	5.65
Louis. & Nash. . .	..	6	....
xMinn. St. Paul & Sault.	114	6	5.26
N. Y. Central. . . .	98	5	5.10
Northern Pacific. .	127	7	5.51
Southern Pacific . .	74	6	8.11
Pennsylvania. . . .	117	7	5.98
Reading.	104	4	3.85
Union Pacific. . . .	126	10	7.94
U. S. Steel com. .	34	2	5.88
U. S. Steel pfd. . .	98	7	7.14

xEx-dividende.

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE ATTRAYANTE A L'ENCAN

de Meubles de ménage neufs et d'occasion

et un assortiment considérable de magnifiques tapis, prélarts et linoléums neufs, pianos, etc.

Nous vendrons, à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

VENDREDI APRES-MIDI, le 10 avril.

Comprenant des mobiliers de salon et de chambre à coucher, des couchettes en fer, des sommiers et matelas, oreillers, buffets, tables et chaises, et un lot de magnifiques carpettes neuves Axminster, Wilton, Bruxelles et tapestry, de dimensions pour convenir à n'importe quelle pièce, jolis meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, couchettes en cuivre et en fer, matelas en crin et autres, pianos, rideaux, couvertures de lit, etc.

Vente à 2.30 p.m.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.

133—2

QUEBEC ET LEVIS

La municipalité de Notre-Dame. — Nouveau chef de police. — Lévis et le tricentenaire. — A l'occasion de la visite du prince de Galles. — Mort subite.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 8. — La municipalité de Notre-Dame de Québec, par un vote unanime, a décidé de se donner le nom de "Montcalm", lorsqu'elle sera érigée en ville.

—C'est ce soir, que M. G. C. Piché, ingénieur-forestier, donnera une conférence publique sur les "feux de forêts".

—Le major Laparre Marsan, du 61ième régiment, a été nommé lundi soir, chef de police de la ville de Lévis.

—La ville de Lévis ne prendra pas part aux fêtes du tricentenaire. C'est la déclaration qu'à faite lundi soir, le maire Bernier, qui donne pour raison, que la ville de Québec, n'a fait aucune demande à cet effet.

—M. J. C. O'Sullivan, maître du havre de Québec, a reçu, hier matin une lettre du commandant du vaisseau amiral "Exmouth", Joseph Darcy, à Gibraltar, demandant, sur l'ordre du commandant en chef de la flotte de l'Atlantique, de lui envoyer un plan de la façon dont les vaisseaux de guerre devront se mettre en rade de Québec, au mois de juillet prochain, à l'occasion de la visite de S. A. R. le prince de Galles.

D'après les informations reçues par M. O'Sullivan, il y aura à Québec, lors des fêtes, quatorze navires anglais, six français, six américains, un italien et probablement un japonais.

Ce serait dit-on le désir du gouvernement du Mikado d'envoyer un de ses puissants navires, afin de manifester de la reconaissance au Canada qui a si bien reçu le prince Fushimi l'an dernier.

—Gabrielle Gauthier, une fillette de deux ans à peine, est morte subitement hier à la demeure de ses parents, rue de la Reine.

Dans sa petite chaise, l'enfant était assise, s'amusant avec des jouets, quand soudain la mort la frappa, sous les yeux de ses parents. La douleur de ces derniers est indicible.

De ce temps-ci, les gens qui désirent acheter des pianos au comptant ou payables en peu de temps, trouveront des occasions superbes à la Cie de Pianos Leach, limitée, 560 rue Ste Catherine Ouest. Catalogues illustrés et correspondance en français. Toute transaction faite en notre langue. r

PAR WALKER M. KEARNS

Succession du Dr Leduc

Une importante vente de

Meubles de Ménage

comprenant plusieurs articles en acajou antique, palissandre, magnifiques couchettes en cuivre, excellent piano droit, etc., aura lieu au

No 816 Dorchester Ouest

LUNDI MATIN, LE 13 AVRIL

A 10 HEURES

Des détails seront annoncés vendredi.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

133-2

Demain Après-Midi

Une très attrayante vente à l'encan de

MEUBLES DE MENAGE

Magnifiques couchettes en cuivre, tapis, images, chaises de salon de fantaisie, cabinets, mobiliers de chambre à coucher, buffets, tables de salle à manger, chaises recouvertes en cuir, bibliothèques, garde-robes et beaucoup d'autres articles, aux salles de vente du soussigné,

32 RUE UNIVERSITE

Demain, jeudi, après-midi, le 9 courant, à 2.30 heures

Si vous avez besoin de meubles de ménage ne manquez pas d'assister à cette vente.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

466 Avenue Grosvenor, Westmount

Vente de jolis meubles, piano droit "Leach", etc., Machine à coudre Cabinet dispendieuse.

A la susdite adresse,

Vendredi Matin, le 10 Avril

A 10 heures.

Piano droit Leach (virtuellement neuf, avec table d'harmonie en métal et pédale de mandoline, ayant coûté $350.00), un mélodium, mobilier de salon en chêne, chaises désassorties de fantaisie et tables, rideaux, gravures, buffet en chêne, table à rallonge, chaises de salle à manger siège en cuir, électroliers en cuivre, machine à coudre "Standard" Cabinet et à tête bascule (presque neuve), bicycle de monsieur, mobiliers de chambre à coucher, bureaux, lavabos désassortis, banc de corridor en chêne et miroir, chiffonniers, lit-corniche, bibliothèque tournante, bibliothèque par sections, tondeuse de pelouse, outils de jardin, boyaux, poêle de cuisine, poêle à gaz, glacière, etc., etc.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

133—2

414 Rue Lagauchetière Est

VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE

Pupitre à dessus qui s'enroule, chaises et sofas de salon, images, rideaux, portières, buffets, table à rallonge, gazeliers, prélart, tapis, articles plaqués, vaisselle, pupitre en chêne à dessus qui s'enroule, chaise tournante, mobiliers de chambre, sofa-lit, magnifique poêle "Happy Thought," poêle à gaz "Jewel," glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Vente à l'adresse ci-dessus, Vendredi après-midi, 10 avril, à 2.30 heures.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

133—2

NOUVELLES MARITIMES

BASSINS PROLONGES

Point Edward, Ont., 8 — Les bassins destinés à recevoir le minerai subiront un prolongement de 150 pieds, afin de faciliter l'accumulation d'une quantité considérable de minerai, lequel sera traité par la Hamilton Iron and Steel Co., durant la saison que nous allons prendre. De 325 pieds, les docks seront donc portés à 475 pieds de long. Un bateau américain, comprenant les améliorations les plus modernes, a été nolisé, comme devant transporter exclusivement le minerai américain. Quant aux bateaux déjà en service ils continueront à transporter le minerai canadien.

IL PASSE A KINGSTON

Kingston, Ont., 8 — Le steamer "Charles Lyons", se rendant de Toronto à Ogdensburg, où il servira à transporter les chars, est passé hier après-midi, se faisant un chemin à travers les lourds amoncellements de glace qui couvrent le chenal du port.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

Le steamer "Lennox" a quitté Yokohama lundi dernier, le 6, pour Vancouver.

L'"Ionian", ligne Allan, de Glasgow pour Portland, par voie d'Halifax, est arrivé à Halifax à 8 heures et quart, hier.

Le paquebot des malles royales, le "Virginian", parti de Liverpool pour Halifax et Saint-Jean, a accosté à Saint-Jean, à 7 heures 15 p.m., le 6 avril.

Le steamer "Ultonia", de Trieste, etc., en route pour New-York, a été signalé à 240 milles à l'est de Sandy Hook, à 11 heures a.m., hier. On s'attend à ce qu'il arrive aujourd'hui à New-York.

DANS LES PORTS ETRANGERS

Nom.	A	De
Columbia	New-York	Glasgow
Kronprinzessin Cecile	New-York	Brêmes
Noordam	New-York	Rotterdam
Pretoria	New-York	Hambourg
Mauretania	Liverpool	New-York
Kaiser Wilhelm II	Brêmes	New-York
Saratov	Rotterdam	New-York
Koenig Albert	Gibraltar	New-York
Rola	Gibraltar	New-York

UNE FOURNEE D'IMMIGRANTS

A 7.30 hrs ce matin, environ 1300 immigrants envoyés ici par l'Armée du Salut sont arrivés à la gare Windsor. Ils avaient fait la traversée à bord du steamer "Kensington" de la ligne Dominion. La plus grande partie ne sont pas des agriculteurs et un certain nombre d'entre eux paraissent avoir plutôt habité les villes que la campagne.

IMPORTANTE VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN.

Hier Fraser Frères ont vendu à l'encan, à leurs salles de ventes, à John Mitchell, pour $9,000, le double logement No 458 et 458a, rue Guy, par ordre de Wright et Kingan, curateurs de la succession de H. Scott. r

PAR FRASER & FRERE

No 57 Ave du Collège McGill

Vente à l'encan de beaux meubles de ménage, un pianoforte droit Cabinet Grand, New-York, garde-robe en acajou, mobilier de chambre à coucher en chêne et noyer, mobilier de salon et salle à manger, etc., etc.,

JEUDI MATIN, 9 AVRIL

Comprenant : pianoforte droit Cabinet Grand, New-York, pupitre de salon en acajou, tables de centre, berceuses en osier, fauteuils et chaises Morris, sofa-lit, tapis, rugs, tableaux et ornements, chaises désassorties de salon et canapé, porte-chapeaux, garde-robe à deux portes en acajou, mobilier de chambre à coucher en chêne, un autre en noyer noir, matelas, oreillers et literie, chaises et tables de chambre à coucher, buffet, table de salle à manger et six chaises en chêne, berceuse à bras en chêne, ornements et tableaux, horloges, rideaux et portières, services à dîner et à thé, etc., etc.

Vente à 10 heures.

FRASER FRERES, Encanteurs.

PAR M. HICKS & CIE

Important pour les bouchers, les épiciers, les confiseurs et les marchands de provisions

Dans l'affaire de

BROWN BROS., Limited, En liquidation.

Sur instructions du liquidateur, nous vendrons à l'encan public, au magasin, angle des rues Sainte-Catherine Ouest et Crescent, le MERCREDI, 15 AVRIL, 1908, tout ce qu'il y a de meubles et garnitures, consistant, en partie, en glacières, plate-forme, poutre, balances de comptoir et Stilyard, balance barême — computing, — billots et porte-viande, tables à dessus en marbre, tables de marbre, vitrines d'étalage, réservoir à poisson et appareils à le nettoyer, coffre-fort, pupitres et chaises, clavigraphe, etc., etc., ainsi que deux magnifiques têtes d'élan, têtes de cerf, animaux empaillés, etc., etc.

A vendre sans réserve et en lots, au gré des acheteurs.

On peut voir la marchandise au magasin, le mardi après-midi.

Vente à 2 heures p.m.

M. HICKS and CO., Encanteurs.

JOHN HYDE, Liquidateur. 8,11,14

PAR T. W. FOSTER

Vente à l'encan, jeudi, le 9 avril, 1908, à 10 heures 30 a.m., 128 rue Frontenac. Nous avons reçu instruction de A. Vézina, maître charretier, qui se retire des affaires, de vendre sans réserve toute son installation, comprenant 40 jeunes chevaux pesant de 1,300 à 1,600 livres, en parfait état et prêts à servir. C'est un des meilleurs lots que nous ayons jamais offerts à l'encan. Harnais simples et doubles ; voitures lorry simples et doubles en acier ; traîneaux lorry; traîneaux doubles, tarpaulins, couvertures, aussi nombre d'autres articles trop nombreux pour être énumérés. Vente à 10 heures 30 a.m. Pour plus de détails, s'adresser à T. W. Foster and Son, encanteurs, 601 à 605 rue Saint-Paul. Tél. Main 3365. 131—3

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, **Mardi, le 5 mai prochain, à midi**, pour la réception des raporprts et états annuels et l'élection des directeurs. Par ordre du bureau de direction,

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Montréal, le 2 avril, 1908. 128—27

LE DRAME DE LA MICHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 8 — Nous tenons de source absolument certaine que le procureur général ordonnera, sous peu, l'arrestation d'une fille de Sainte-Anne de Beaupré, sous l'accusation d'infanticide. C'est l'affaire de La Miche qui revient sur le tapis.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 8. — Les cours de dessin mécanique donnés durant l'hiver par le professeur J. Villemagne, à l'Académie de St Jean, sont terminés. Comme on le sait ces cours étaient contrôlés par un comité local affilié à l'école des Arts et Manufactures de Montréal. Le comité local, composé de son Honneur le maire J. S. Messier, de MM. J. W. Ryan, James O'Cain, Luc Papineau, J. E. Hébert, Henderson Black et J. M. Manning, principal de notre académie commerciale, doit se réunir prochainement et fixer la date à laquelle aura lieu la distribution des prix aux élèves les plus méritants.

—La classe de gymnastique dirigée par le professeur Z. Michaud, à l'Académie de St Jean, avec le zélé concours du principal M. J. M. Manning, fait de rapides progrès. Grâce à la générosité des citoyens de notre ville, la salle des gymnastes vient de s'enrichir d'un cheval allemand, tremplin, barres parallèles et autres objets nécessaires pour compléter son aménagement. L'inauguration de cette salle, pour ainsi dire renouvelée, aura lieu dans le cours de la semaine prochaine. Les deux classes de gymnastique comprennent, à l'heure actuelle, 110 élèves. Sur ce nombre, 40 prendront part au concours du mois de juin, organisé par "La Presse", à Montréal. L'un de ces élèves sera aussi choisi pour faire partie du groupe de gymnastes canadiens que la "Presse" enverra à Rome au mois de septembre prochain. La perspective de ce voyage et du concours du mois de juin est plus que suffisante pour provoquer la plus louable émulation parmi nos écoliers, qui, nous en somme convaincus, feront honneur à St Jean en ces deux circonstances.

—La nouvelle de la mort de Mme Joseph Deland, de Lacadie, bellesoeur de notre estimé concitoyen, M. le notaire A. N. Deland, a affligé profondément les nombreuses personnes de notre ville qui professent pour cette famille la plus haute estime. La défunte était âgée de soixante-deux ans. Elle laisse plusieurs enfants, tous avantageusement établis. Un grand nombre de citoyens de St Jean assisteront à ses funérailles qui auront lieu demain à Lacadie.

—Avec le printemps le travail reprend avec plus d'activité en notre ville et il y a peu d'ouvriers sans emploi à l'heure actuelle. La Singer M'f'g. Co., augmente peu à peu le nombre de ses employés, les poteries fermées depuis plusieurs mois sont de nouveau en opération, et la reconstruction des usines de la "Standard Drain Pipe Company" procure de l'ouvrage à un grand nombre de pères de famille.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE de PEINTURES, VITRES, ETC.

Nous avons reçu instruction des compagnie d'assurances de vendre aux enchères publiques, à nos salles 59 rue St Jacques, en lots pour le commerce et sans réserve.

JEUDI 9 AVRIL A DIX HEURES.

5,000 caisses de vitres assorties de toutes grandeurs et pour la plupart doubles. 10 tonnes de peintures de toutes couleurs et qualités.

Huiles, vernis, shellac, etc., etc.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

130—4

Avis de Faillite

IN RE :

LUIGI ZAROSSI, de Montréal, Absent, Insolvable.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

MERCREDI, LE 15 AVRIL 1908,

A 11 heures,

l'actif suivant, savoir :

1—Fonds de commerce de tabac, cigares, pipes et articles de fumeurs, porte-monnaie, etc., d'après inventaire . . . $2,417.10
Mobilier du magasin, comprenant sept vitrines, registre, miroirs, etc 554.50
$2,971.66

Le tout contenu au No 514 de la rue St Jacques, Montréal.

2—30 barriques de vin canadien, valant environ 379.15

Contenues dans le magasin No 423 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Aussi les fixtures du magasin.

3—305,000 mille cigares italiens fabriqués de tabac canadien, des marques suivantes : Toscani, Cavour, Napolitani et Virginia . . . . . .

Le magasin No 514 rue Saint-Jacques sera ouvert le 14 du courant.

Le magasin No 423 rue Notre-Dame Est sera ouvert le 14 du courant, de 1 heure à 5 heures p.m.

Un échantillon des marques de cigares mentionnés à l'item No 3 sera visible en aucun temps chez les soussignés.

Conditions : Argent comptant. Dépôt de 10 pour cent sur adjudication.

Pour autres informations, s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU, No 60 rue Notre-Dame Est.

ALBERTO DINI, No 130 rue Sainte-Catherine Ouest, Curateurs conjoints, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs 4,8,11

Costumes de Printemps de dames

Joliment nettoyés

et finis par notre "Procédé spécial breveté de nettoyage à sec" ; aussi toutes sortes de vêtements de dames. Envoyez-les-nous avant la saison active. En avril dernier nous avons été obligés de refuser de l'ouvrage. Ainsi, épargnez-vous des retards. Teinturiers et nettoyeurs possesseurs de la médaille d'or.

British American Dyeing Co.

Bureaux et agents dans toute la ville. 8,10,12,14

PROTESTATION DES OUVRIERS TEXTILES

A une nombreuse assemblée des ouvriers textiles de Saint-Henri, faisant partie du district No 1, de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada et, qui a eu lieu hier soir dans la salle Poirier, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Attendu qu'une attaque sans raison a été faite sur le parquet de l'assemblée législative de Québec, le 6 avril courant, par M. Evariste Leblanc, député provincial du comté de Laval, contre M. Wilfrid Paquette, ex-Président de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada,

Il est résolu à l'unanimité des membres présents à une réunion des ouvriers textiles du District No 1 de Montréal,

Que nous protestons énergiquement contre la conduite et les paroles malveillantes du dit député, sachant qu'elles sont fausses et non avenues:

Et que copie de la présente résolution soit envoyée à l'honorable Lomer Gouin, à M. E. Leblanc, et qu'elle soit publiée dans les journaux la "Presse", la "Patrie" et le "Canada."

ARTHUR PARENT, Président.
F. X. BESSETTE, Secrétaire.

L'ILLINOIS PROHIBITIONNISTE

Chicago, 8. — La grande bataille entre prohibitionnistes et anti-prohibitionnistes, dans l'Illinois, s'est terminée par la victoire des derniers, surtout dans les petites villes, dont les trois-quarts au moins ont voté contre les bars. Dans les villes plus grandes, où les intérêts du commerce des liqueurs étaient plus considérables, la prohibition a eu moins de succès. Néanmoins, par le vote d'hier, plus de 1,000 buvettes devront fermer leurs portes.

ASQUITH EST "PREMIER"

Londres, 8 — L'Angleterre, qui se trouvait depuis quelques jours sans premier ministre, à la suite de la démission de sir Campbell-Bannerman, en a un maintenant dans la personne de M. Herbert H. Asquith, ex-chancelier de l'échiquier, qui a été appelé à ce poste ce matin par le roi, à Biarritz, France.

MORTE A L'HOPITAL

Mme Cahill, qui a été transportée très souffrante à l'hôpital Général lundi après-midi, a succombé dans le cours de la nuit. Son cadavre a été transporté ce matin à la morgue et le coroner tiendra demain une enquête au cours de laquelle on pense qu'il se fera des révélations sensationnelles sur les causes qui ont produit la mort de Mme Cahill.

TROUVEE MORTE DANS SON LIT

Mme Sophie Parent, domiciliée au No 282 de la rue William, et âgée de 58 ans, a été trouvée morte dans son lit, hier matin.

M. le Dr D. D. McTaggart, médecin expert, est allé examiner le cadavre et a fait son rapport au coroner McMahon qui en a disposé sans convoquer de jury. Mme Parent est morte de maladie de coeur.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET LA CULTURE PHYSIQUE

L'honorable M. L. P. Brodeur donne à la "Presse" une interview sur cette belle oeuvre éducatrice.

L'honorable M. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, qui donne une entrevue à la "Presse," sur la culture physique. — Photo J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

Au lendemain de la grande démonstration de gymnastique du Monument National, il est bon de considérer à froid quel sera le résultat pratique du patriotique travail entrepris par le professeur Henri T. Scott, il y a trois ans, et si bien manifesté hier soir.

Dans toute la province il se fait un mouvement enthousiaste d'expansion de la culture physique et l'on reconnait dans toutes les maisons d'éducation, dans tous les corps publics, l'importance qu'il faut attacher à cette partie essentielle de l'éducation aussi nécessaire que la récréation de l'élève.

Le département de la Milice organise un nouveau corps spécial de gymnastique dans toutes ses écoles militaires et son but, dans cette direction, est de créer des maitres pour tous les régiments, pour tous les collèges, etc. On répand dans le pays entier le service qui a porté de si beaux fruits dans les provinces maritimes.

Le chef du cabinet fédéral, le ministre de la milice ont déjà donné pour la "Presse" une appréciation qui a été saluée avec reconnaissance par tous ceux qui désirent l'avancement de la cause, et avec un intérêt manifeste par ceux qui, jusqu'à présent, ont conservé le rôle de simple spectateur.

Aujourd'hui, le ministre de la Marine, l'honorable M. Brodeur, veut bien nous permettre de publier une entrevue qu'il nous donnait, ces jours derniers, sur cette question d'intérêt immédiat.

—Je ne pourrai certainement pas vous entretenir de culture physique comme adepte, mais je vous dirai avec plaisir tout le bien que j'entrevois pour nos populations dans ce travail de propagande active où maitre et élèves, les écoliers ou leurs aînés préparent, pour l'avenir, les grands moyens de vaincre dans les luttes qu'il faudra livrer pour réaliser les projets qu'on forme maintenant.

"La classe dirigeante doit nécessairement encourager, appuyer cette tâche que des hommes dévoués se sont imposée pour guérir énergiquement l'inaction ou l'apathie qui ont si longtemps retardé l'émancipation financière ou commerciale de nos compatriotes.

"Le travail que fait dans ce sens le département de la Milice mérite l'approbation de tous. On ne sait pas ce que les lendemains nous réservent, et le Canada, comme tous les pays du monde aura quelque page sombre dans son histoire. Si la population n'est pas préparée à soutenir ces combats de tout genre qu'il lui faudra livrer pour conserver sa liberté ou pour faire reconnaitre ses droits, elle sera nécessairement enveloppée et pourra perdre les avantages qu'elle possède aujourd'hui.

"La culture physique, en développant le courage, la force de chaque individu, en lui procurant l'inestimable santé, sera peut-être le secret de la réussite; elle aura toujours joué un grand rôle dans l'évolution du peuple canadien.

"L'histoire partout se répète. Ce sont les races fortes qui dominent. La décadence des anciens s'est produite lorsqu'ils se sont laissés aller à une folle quiétude et qu'ils ont négligé les devoirs du citoyen qui consistent surtout à conserver le corps en état rationnel de santé si l'on veut faire de grandes choses ou continuer les grandes entreprises des prédécesseurs.

"J'appuierai toujours la culture physique raisonnée et vous pouvez être certain que ma protection est d'avance accordée à toute oeuvre qui aura pour but de développer l'esprit et le corps de mes compatriotes canadiens."

LE CONCERT ABEL GODIN

Plusieurs artistes distingués ont prêté leur concours à cette fête musicale du 21 mai prochain. — Les billets en vente.

Le mois de mai approche et avec lui nous arrive une fête musicale bien digne d'encouragement. Depuis quelques années on a suivi avec intérêt le travail fait par un de nos jeunes compatriotes dans le domaine de la musique vocale. M. Abel Godin, ténor, qui a pendant longtemps chanté comme soliste à Notre-Dame, prépare pour le 21 mai, un concert des plus attrayants. M. Godin désire aller en Europe parfaire ses études et tous ceux qui s'occupent de musique à Montréal admettent que ses aptitudes lui permettent de viser aussi haut. Les recettes de ce concert seront employés à grossir la bourse de son voyage et l'on peut escompter d'avance un grand succès, d'ailleurs bien mérité.

M. Godin aura comme collaborateurs, dans ce concert, des artistes que le Tout-Montréal aime entendre et applaudir. Nous nommerons entre autres Madame Desmarais, notre distinguée cantatrice ; M. Héraly, le virtuose belge ; M. Albert Chamberland, violoniste de haute réputation.

Les billets sont mis dès maintenant à la disposition du public Ceux qui désirent retenir leurs sièges pourront s'adresser ces jours-ci au magasin de musique Hurteau, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Le concert sera donné au Monument National.

LA TEMPERANCE

Il est vraiment beau de voir avec quelle spontanéité et quelle liberté la volonté populaire s'est affirmée dans la question anti-alcoolique depuis huit jours. Il y a des faits qui se passent de commentaires. Nous donnons plus bas la liste des adhésions accordées jusqu'ici à la requête actuellement devant le parlement et présentée à la législature par le député de Gaspé pour faire modifier la loi des licences.

Cette énumération toutefois est très incomplète, car elle n'indique que les initiatives qui se sont mises en relation avec le comité de tempérance de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Des adhésions ont été envoyées directement au Dr Lemieux à l'Assemblée Législative. De plus des listes recouvertes de nombreuses signatures sont arrivées sans indiquer le nom des institutions ou des personnes généreuses qui se sont imposées la tâche de les faire circuler.

Liste des paroisses, des églises protestantes et des sociétés de la ville de Montréal, qui ont donné leur adhésion à la requête présentée à la législature provinciale de Québec par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

En tête de cette liste figure le nom de Monseigneur l'archevêque de Montréal; la plupart des sénateurs et des juges de Montréal ; paroisse de la cathédrale, M. le chanoine Gauthier; paroisse Saint-Louis du Mile-End, M. le chanoine Lepailleur ; Saint-Vincent de Paul, M. l'abbé Laforce ; paroisse Saint-Pierre, les Oblats ; paroisse Saint-Clément, Viauville, curé abbé Dubuc ; paroisse Saint-Jean de la Croix, curé ; paroisse Saint-Irénée. Les Pères du Saint-Sacrement, le Collège Sainte-Marie, le Collège Notre-Dame des Neiges, supérieur Rév. G. A. Dion ; l'école Commerciale, la paroisse Saint-Paul de Montréal, l'église du Bon Pasteur, la paroisse Sainte-Hélène, l'église des Franciscains, la paroisse Saint-Denis, la paroisse Saint-Edouard, la paroisse Saint-Charles, le Conseil National des femmes — section de Montréal — 34 sociétés affiliées ; maison Hamilton, maison Carsley, Women's Club, prés. M. L. Ferguson; Rév. James Fleck, D. D., pasteur de Knox Church ; Rév. Robert Johnston, D. D., Rév. Edgar Hill, pasteur de St Andrew's Church ; Industrial Room, prés. L. Turnbull ; Protestant Infant Home, Rév. A. A. Radley, pasteur West End Methodist Church ; Ladies Benevolent Society of Montreal; paroisse Saint-Edouard, curé abbé Morin ; Saint-Louis de France, curé, abbé Bélanger ; Saint-Henri, curé, abbé Décarie ; Saint-Joseph, curé, abbé Corbell; Sainte-Brigide, curé, abbé Demers ; Saint-Pierre, Rvds Pères Oblats ; Sainte-Philomène de Rosemont, curé, abbé Brien ; Sainte-Elisabeth de Montréal, curé, abbé Lacasse ; Saint-Jacques, curé, abbé Charrier ; Sainte-Claire de Tétraultville, curé, abbé Desnoyers ; Villeray, curé, abbé Piette ; Notre-Dame de Grâces, Révds Pères Dominicains ; pensionnat du Mont Saint-Louis, Académie de Mme Marchand, maison Marchand, Révd F. M. Dervey, M. A., pasteur Stanley, presbyterian Church ; hôpital Notre-Dame, Montreal Branch Aberdeen Society, prés. E. Laidlaw ; E. A. Byres St Paul's Mission Society, société de protection des femmes et des enfants, prés. Carsley ; City Union, 9 Kings Daughters, prés. A. Plumptre ; St Georges Circle, Leader A. Plumptre; Montreal Day Nursery, C. Learmont, prés. ; Victorian Order Nurses, C. Learmont, prés. ; Girls Friendley Society, K. A. Chipman, Diocesan, prés. ; St John's Branch, St George's Branch, St Judes Branch, Needle Work Guild, C. Learmont, prés.; Young Women's Christian Association, E. J. Macfarlane ; Women's Art Association, M. Macnaughton, prés. ; Women's National Immigration Society, Montreal Maternity Hospital, Rév. Corrigan, Ligue anti-alcoolique de Montréal, paroisse Sainte-Cunégonde, curé, abbé F. X. Ecrément ; La Nativité Hochelaga, curé, abbé N. N. Langevin; paroisse Saint-Jean-Baptiste, curé, abbé L. Auclair ; paroisse Saint-Gabriel, curé, abbé W. O'Meara ; paroisse Saint-Grégoire le Thaumaturge, Révds Pères Jésuites ; paroisse Saint-Pierre aux Liens, curé, abbé Desrosiers ; paroisse Saint-Léon, Westmount, curé, abbé Gauthier ; Congrégation de Notre-Dame, paroisse de Verdun, curé, abbé Richard.

Nautral History Society; Asile de la Providence; paroisse du Sacré-Coeur; Révérend Symonds, St. Georges Church, Montreal West Church, Sroedel Society, Collège Royal Victoria.

CONDUITE A SA DERNIERE DEMEURE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Zotique, 8. — Mercredi dernier, ont eu lieu à l'église de St Zotique, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Madame Joseph Véronneau, (née Rose Délima Séguin). L'église avait pour la circonstance revêtu ses plus belles tentures de deuil. Les Dames de Ste Anne dont elle faisait partie de son vivant, précédaient le corbillard, bannière en tête. Le deuil était conduit par son époux, M. Jos Véronneau, ses cinq fils, son frère, M. G. Séguin, ses trois gendres, MM. Lalonde, Vinette et Dumont. Les porteurs étaient les cinq fils de la défunte et son gendre M. Lalonde.

Grand nombre de bouquets spirituels, d'offrandes de messes et de tributs floraux, ont été envoyés par les amis et les parents de la défunte, entre autres, un superbe coussin en fleurs naturelles par ses trois gendres, MM. Lalonde, Vinette et Dumont. Une magnifique couronne par la famille Leblanc, de Verdun. La défunte laisse pour la pleurer un époux inconsolable, et onze enfants, dont 5 filles et 6 garçons.

A la famille éplorée, nous offrons nos sympathies.

Madame Véronneau, dont les funérailles ont eu lieu à Saint-Zotique, mercredi dernier.

ECHOS DE SOREL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 7 — M. J. P. Héroux, ingénieur civil, à l'emploi du département de la Marine, à Sorel, vient d'être admis membre de l'Association des Ingénieurs Civils Canadiens.

—Aussitôt que le Richelieu sera libre de glace, un cure-môle et un vapeur en acier seront lancés des chantiers maritimes de Saint-Joseph ; ces deux vaisseaux ont été construits durant l'hiver. Le nouveau cure-môle qui a 108 pieds de longueur par 42' sera employé au draguage dans le port de Montréal. Cette construction est toute en acier et d'une très grande puissance. Le vapeur qui sera lancé en même temps sera affecté au service des phares et des lumières sur les lacs de l'ouest.

—La retraite pascale des hommes et des jeunes gens est commencée depuis dimanche à l'égiise paroissiale ; elle est prêchée avec beaucoup de succès par les Révds P. Rédemptoristes.

—M. René Beauchemin est de retour d'un voyage de cinq semaines aux Etats-Unis, où il a assisté à la grande exposition d'automobiles, tenue à Boston.

—La retraite annuelle des paroissiens de Saint-Joseph de Sorel s'est terminée dimanche. Elle a été prêchée par les Révds P. Thériault et Charron, dominicains, de Saint-Hyacinthe. Au cours de cette retraite qui a été suivie avec beaucoup de piété par les fidèles, presque tous les jeunes gens et les hommes de la paroisse ont pris la tempérance.

—On a enregistré deux morts subites la semaine dernière. L'une, celle de M. Pierre Salvail, cultivateur de Sainte-Anne de Sorel, âgé de 70 ans; l'autre est celle d'un jeune homme de cette ville, du nom de Cléophas Girard, âgé de 14 ans. Dans le dernier cas le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

—Le montant des droits d'accise perçu durant l'année fiscale 1907-08, par M. J. J. O. Fortier, percepteur du revenu à Sorel, s'élève à $32,588.-17. L'an dernier le montant perçu a été de $35,497.24; soit une diminution pour cette année, de $2,819.07.

—L'eau a baissé de 4" depuis dimanche. On espère que la débâcle s'opèrera sans causer d'inondation. Les traverses entre Sorel et Berthier et sur le Richelieu, entre Sorel et Saint-Joseph, sont considérées dangereuses et il n'y a que les piétons qui osent s'y aventurer.

LA PROTECTION DES ENFANTS

Une assemblée publique aura lieu ce soir, à 8.15 heures précises dans la grande salle du "High School", sous les auspices de la Société protectrice des enfants.

Les besoins de ces pauvres petits seront discutés. Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, M. J. J. Kelso, président de la Société protectrice des enfants à Toronto, et l'hon. juge F. X. Choquette y adresseront également la parole.

FAITES PROFITER VOTRE ARGENT

DANS

EASTMOUNT

Si vous attendez 6 mois et mettez le même montant à la Banque, combien vous rapportera-t-il ? Très peu comparé avec ce que la banque en retirera. Faites comme la banque, faites travailler votre argent comme vous avez travaillé pour le gagner. Cherchez partout à Montréal, vous ne sauriez trouver un meilleur placement que d'acheter dans EASTMOUNT, aux prix actuels. Si vous retardez, d'autres achèteront, parce qu'ils ont fait de l'argent avec les autres transactions que nous leur avons fait faire. Si vous achetez immédiatement vous attendrez jusqu'à ce que nous ayons d'autre chose à vous offrir. Nous pensons pour vous. Nous sommes certains et nous ne pouvons nous tromper — nous savons pertinement que tout ce que nous disons est vrai et par suite nous gagnons votre confiance en vous faisant faire de l'argent avec tout ce que nous annonçons.

Nous conseillons de nouveau à ceux qui achètent à $450.00 d'attendre jusqu'à ce qu'ils obtiennent $550, 00. Si nous avons encore des terrains à vendre dans EASTMOUNT, l'année prochaine, ils ne se vendront pas un centin meilleur marché — probablement plus cher.

Les prix dans EASTMOUNT atteindront $500.00 par lot, le 1er juin : les acheteurs peuvent maintenant les acquérir à $450.00. Les faits ne sont pas déguisés — les développements s'effectuent et ceux qui achètent actuellement à $450.00 peuvent vendre à $500.00 avant qu'ils aient payé $50.00 sur leur lot. Onze grandes fabriques, outre les Usines Angus, veulent et doivent avoir des maisons. Si vous avez le lot, sa valeur doit augmenter. Vous pouvez le garder ou le vendre, vous pouvez faire au moins $100.00 de bénéfice avant d'avoir payé $100.00 sur votre lot. Vous doublerez le prix que vous pouvez payer aujourd'hui avant que vous ayez payé pour lui. C'est une occasion sans pareille. Avez-vous jamais ouï parler d'une offre de la HENRY SMITH PROMOTION COMPANY, qui ne constituait pas un bon placement ? Nous n'avons jamais fait une excellente proposition comme celle-ci. L'an dernier, nous avons mis sur le marché une propriété d'Outremont et tout acheteur qui voulait vendre a fait de l'argent et ceux qui sont propriétaires peuvent en dire plus de bien que nous ne saurions faire. Nous n'avons jamais fait une offre égale à celle que nous vous faisons aujourd'hui dans EASTMOUNT.

Toute la rue Orléans entre les rues Stinte-Catherine et Ontario, est bâtie, à environ un bloc et demi au-dessus de la rue Ontario, les égouts, l'eau, etc., sont maintenant installés au niveau des Usines Angus et avant que l'été soit passé, ces améliorations s'étendront à travers la propriété (jusqu'à la Côte Visitation) : les mêmes améliorations doivent être faites dans la rue Bourbonnière.

Pourquoi avons-nous concentré tous nos efforts sur cette splendide propriété ? — Parce que nous savions ce que nous faisions — le capitaliste sage ne laissera pas passer un seul jour avant de se procurer un ou deux de ces splendides lots. Dix dollars ($10.00) comptant, vous procureront un lot, et le reste payable à $7.00 par mois, sans intérêt. Vous constaterez toute la vérité de ce que nous disons. Si vous voulez une occasion, vous n'obtiendrez jamais une valeur comme celle-ci, sûre et augmentant toujours. Soyez convaincu que c'est une proposition superbe comme jamais nous n'en avons offert. Chaque lot se vendra assurément $500.00 chacun, le 1er juin. Si $10.00 comptant vous procurent une occasion, achetez donc aujourd'hui à $450.00 et le lot sera marqué comme étant vendu à vous.

Quand, dans trois mois d'ici, les gens sauront quels développements se seront produits—et nous savons d'ores et déjà qu'ils surgiront—nous sommes certains qu'ils seront contents de nous avoir cru et d'avoir pris leur part de la récolte. Ces lots dans Eastmont se vendront dix fois plus vite qu'aucune autre propriété jamais offerte au public. Jamais dans l'histoire du progrès de Montréal, on a offert une propriété qui se développe à des conditions aussi avantageuses que celle-ci. Il y a environ un total de 500 lots qui sont pourvus d'eau et de canaux et le montant total de ceux qui auront le même avantage cet été sera de onze cents. Si vous voulez gagner du temps remplissez le coupon et vous trouvant sur la liste des acheteurs les plus empressés, vous aurez le choix. Si vous vous nous laissez choisir pour vous, nous le ferons aussi bien et peut-être mieux que vous le feriez vous-même. Rappelez-vous qu'EASTMONT est au centre de Maisonneuve.

La rue Orléans, jusqu'aux usines Angus, a un léger avantage, parce que ses développements, sont déjà complétés, et si, dans deux mois, nous venions vous offrir un profit de $50.00 sur le lot que vous pouvez acheter maintenant, vous ne l'accepteriez pas. Vous verrez plus tard que ce que nous disons est la vérité.

EASTMOUNT a progressé plus rapidement qu'aucune autre partie de Maisonneuve et ceux qui sont au courant des progrès et du développement de cette ville, savent qu'il est unique dans les environs de la cité. Le Canada est, plus que jamais auparavant dans la voie de la prospérité, profitez-en donc, et ce sont les acheteurs d'aujourd'hui qui, grâce à leur bon jugement, feront de l'argent avec leurs entreprises.

Deux lignes de chars électriques déservent maintenant EASTMOUNT, celles des rues Sainte-Catherine et Ontario, et une troisième et même une quatrième seront en opération cet été, sur les rues Ernest et Sherbrooke.

Dix piastres comptant vous permettront de commencer et vous aurez de quoi vous satisfaire complètement.

Plusieurs grands manufacturiers à Maisonneuve ont déclaré que le plan que nous avons formé d'organiser une compagnie pour construire dans EASTMOUNT des maisons pour des ouvriers de première classe, serait un grand succès.

Ils connaissent notre propriété et sont en position de savoir ce qu'ils disent. Ils ne prêteraient pas leur nom à un mouvement qui ne serait pas bon. Si vous désirez un sage conseil vous ne sauriez recourir à meilleure source. Nous vous enverrons, sur demande, des copies de leurs lettres. Ils ont toujours construit d'importants édifices à cet endroit. Fiez-vous à votre jugement, aidé de leurs conseils, et nous vous déclarons que vous ne sauriez faire de meilleur achat qu'à EASTMOUNT.

Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'agir promptement—achetez et vous gagnerez. Un amour caché n'atteint jamais son but, de même une action hésitante ne saisit pas une bonne occasion. Si vous voulez suivre nos conseils, vous achèterez tout ce que vous pourrez à EASTMOUNT, et promptement. Il n'y a pas de risque, c'est positivement une occasion. Remplissez le coupon et envoyez $10 pour que nous choisissions un terrain pour vous.

COUPON DE RENSEIGNEMENTS

Voulez-vous nous envoyer des renseignements complets concernant Eastmount?

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

THE HENRY SMITH PROMOTION CO.,

66 Edifice de la Banque d'Ottawa.

Tél. Main 1360.

Supports de bas 24c

Supports de bas avec ceinture et coussin, jarretelles en élastique uni ou de fantaisie, boutons recouverts en caoutchouc pour empêcher les bas de se déchirer. Couleurs assorties. Spécial . 24c

Supports de bas "Perfect," avec coussins en avant et au côté, 4 jarretelles en élastique fort, boutons recouverts en caoutchouc pour prévenir la déchirure du bas. Couleurs assorties. Spécial. 24c

W. H. Scroggie Limited

ANGLE STE CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

DESSUS DE COUSSIN 24c

Dessus de coussin rayés romains, raies assorties en bleu, vert et rouge, avec glands à chaque coin. Coussins du prix régulier de 39 cents, pour. . 24c

Flosse au peri lusta blanche, toutes les grandeurs A. B. C. D. E. F., pour travailler toutes sortes de broderies. 2½c l'échevau, ou, la douzaine . 25c

Jour des Enfants au magasin des Vêtements Blancs

La vente d'écoulement s'effectue de la façon la plus satisfaisante. Les grandes quantités de vêtements ici ont diminué aussi rapidement que nous pouvions le désirer et afin de nous donner l'occasion de rajuster les assortiments, nous consacrerons demain aux vêtements d'enfants. Les mères trouveront avantageux de faire les emplettes pour la famille, demain.

Jupes en batiste pour enfants,avec corsages ; les jupes sont finies avec remplis à point d'ourlet, pour les âges de 2 à 8 ans. Spécial 35c

Jupes d'enfants, avec corsages ; jupes garnies d'insertion de dentelle valenciennes et bordure. Ages : 1 à 6 ans . . . . . Spécial 85c

CALECONS EN BATISTE POUR ENFANTS — Frange plissée, avec bordure de dentelle. Ages : 2 à 12 ans . . . . . Spécial 23c

CALECONS EN BATISTE POUR ENFANTS, frange plissée, finis avec bordure de broderie. Ages : 2 à 12 ans. . . . . Spécial 29c

ROBES EN LINON BLANC POUR ENFANTS — Style "Mother Hubbard," empiècement plissé, frange sur les épaules, finies avec broderie, jupe ample et profond ourlet. Ages : 1 à 6 ans. Prix $1.10

ROBES EN LINON POUR ENFANTS, style "Mother Hubbard," empiècement plissé avec insertion de broderie, col et manches garnis de bordure de broderie. Ages : 1 à 4 ans. Prix 75c

JUPES LONGUES POUR BEBES, en fine batiste, finies avec insertion de broderie . . . . . Prix 55c

JUPES LONGUES POUR BEBES, en nansouk, remplis et frange de broderie . . . . . Prix $1.35

JUPES LONGUES POUR BEBES, en belle batiste, empiècement plissé et insertion de broderie, le bas fini avec ourlet profond. Prix $1.25

JUPES LONGUES POUR BEBES, empiècement garni d'insertion de broderie et de dentelle, le bas fini avec insertion de dentelle. Spécial 69c

Voiles de chiffon de $1.25 pour 47c

Un nombre limité de voiles de chiffon prêts à mettre, en noir seulement, 2½ verges de long, bord bien ourlé tout le tour. Peuvent se porter comme voile ou foulard. Spécial 47c

Chiffons Brodés et Tulle Sequin

Un immense stock varié de ces magnifiques tissus attend votre examen à notre comptoir des voiles. Chiffon richement brodé en noir et blanc, convenable pour robes, corsages ou garnitures ; tulle sequin, noir, blanc et perlé. A DES PRIX SPECIAUX.

'NOTRE GALERIE DES ARTS'

L'étalage, à notre rayon des arts, troisième étage, est digne de l'attention de tous ceux qui aiment les gravures. Nous avons fait, dernièrement, à notre assortiment des additions tellement nombreuses qu'il est difficile de décrire et de donner une idée exacte de cet étalage intéressant. En conséquence, nous vous invitons cordialement à venir examiner les gravures tout à votre aise, que vous ayez ou non l'intention d'acheter. La variété des sujets est des plus considérables et comprend des gravures d'après de véritables peintures, par B. COBBE, CUPIDON ENDORMI, d'après la peinture de RUSSEL et autres, magnifiquement montés sur passe-partout blanc, grandeur 15 x 20. PRIX. 35c

Aussi copies d'aquarelles — canotage, promenade en voiture et diverses scènes sportives. Grandeur 10 x 12. PRIX. 15c

Petites gravures, perles des vieux maîtres, cadres style miniature, en cuivre, forme ovale ou carrée, mesurant 2¼ x 3¼, à 25c ; 3 x 4½, à 49c ; 4¼ x 5½, à 59c

Encore une autre magnifique grouse de copies de tableaux, scènes champêtres et marines, cadres dorés. Grandeur 23½ x 19. . . . Pour $1.19

Gravures, cadres en bois foncé, à 35c chacune. Comprend — Le chien faisant la garde — Dr Stork — Tattle Tale — Aburry Call, etc.

CHAPEAUX NON GARNIS 98c

Avec une longueur de ruban et quelques fleurs, les femmes adroites peuvent convertir ces formes en des chapeaux élégants et jolis, et leur donner ce cachet distinctif qu'un si grand nombre savent obtenir. Ces formes tout faites, sont supérieures à celles en paille pressée et se prêtent mieux au travail de la modiste de maison. Prix, 98c. Magnifiques fleurs, toutes les couleurs et variétés imaginables, à 49c et 25c.

COMPLETS DE PRINTEMPS POUR HOMMES $9.85

Vente très Spéciale

COMPLETS NOIRS ET BLEUS, POUR HOMMES. . . . $9.85

Ils sont en thibet noir australien pure laine, de bonne qualité, en worsted ardoise diagonal noir et garantis de couleur non changeante, en belles serge bleue en pure laine peignée, grandeurs 33 à 44, confectionnés d'après les plus nouveaux modèles à parement simple et double. Styles appropriés pour hommes d'un âge moyen et jolis modèles pour collégiens. Ajustement parfait. Nous garantissons qu'ils conserveront leur forme et leur élégance. NOUS GARANTISSONS QUE CES COMPLETS SONT EGAUX A N'IMPORTE QUEL COMPLET DE $15 EXPOSE DANS UN MAGASIN QUELCONQUE. $9.85

UNE VENTE DE RUBANS DE PAQUES

Valeurs de 39c et 45c, pour 19c.

Un achat spécial fait en temps opportun, car à aucune autre saison les rubans sont plus en demande que maintenant ; il en faut pour garnir les chapeaux ; il en faut pour ceinturons et pour les cheveux des jeunes filles. Vous serez aussi enchantée de la beauté de ces rubans que de l'épargne que vous ferez.

Les dessins sont absolument nouveaux et comprennent quelques-uns des plus magnifiques rubans à effets de travail à brin tiré, à jolies raies de satin, à raies de dentelle, etc., dans les nouvelles nuances de brun, rose, marine, rouge, etc.

Aussi une variété de nuances, en dessins de travail à jour avec grosse raie de satin alternant. 8,000 verges de ces rubans exquis. Valeurs 39c et 45c. A vendre à, la verge. 19c

COMPLETS de PRINTEMPS pour GARCONNETS, $3.00

Valeur Régulière de $4.50, pour..... $3.00

Complets en beaux tissus pure laine, des nouveaux styles du printemps, taillés d'après les derniers modèles d'ajustement parfait et de confection élégante. Rég. $4.50, pour. $3.00

Chapeaux de Printemps pour hommes

De toutes les formes les plus nouvelles, Derbies et chapeaux mous de toutes les dernières nuances. Tout chapeau garanti donner satisfaction.

BAS PRIX POUR LES NOUVEAUX STYLES DU PRINTEMPS..... **$1.29**

CONTRE LES ENGELURES CREVASSES GERÇURES N'EMPLOYEZ QUE LA **CREME SIMON**

L'exiger dans les magasins et refuser les produits similaires

URÉOL

Remède Souverain des

MALADIES des VOIES URINAIRES GOUTTE, RHUMATISME

Préparé dans les Laboratoires **CHARLES CHANTEAUD, à PARIS**

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

LE CORSET D & A

TRADE MARK

DEVIENT DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Parce qu'il donne à la silhouette un aspect élegant et souple, de plus maintient les organes à leur place naturelle.

Puisque plus d'importance ne saurait être attachée à aucun objet de la toilette féminine qu'au corset n'acceptez donc jamais un substitut pour le corset **"D & A"** lequel accentue la taille fine et longue.

EN VENTE PARTOUT—PRIX $1.00 a $5.00

DOMINION CORSET CO., Manfrs.,

Quebec Montreal Toronto

111—l,M,v,n

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

—M. J. E. Gerin, de Pabos Mills, Gaspé, est ici en vacances pour une quinzaine de jours, chez son frère, M. A. G. Gerin.

—Le nommé Edouard Vermette, atteint d'aliénation mentale à la prison de cette ville, n'a pas encore été réclamé par ses parents, qui ont été avertis par le chef de police.

—Votre correspondant a eu une entrevue avec le corner Vanasse, qui arrive de la Tuque et dit que M. D. Lacrois, victime de l'accident relaté en détails dans la "Presse," prend un mieux sensible et même a pu se lever hier et s'habiller.

—L'avis de motion de l'échevin N. Lamy, secondé par l'échevin Michelin, tendant à faire fermer les hôtels à 10 heures tous les soirs et à 8 heures le samedi, ayant amené le partage égal des voix, fut rejeté par le vote du maire, qui vota contre la motion.

—L'Union Musicale de cette ville a fait dimanche sa partie de sucre annuelle chez M. Bettez, à Sainte-Marguerite.

M. Tancrède Pelletier, marchand et maître-peintre de la Rivière du Loup, était de passage à Montréal hier en voyage d'affaires et d'agrément en même temps.

LA SOCIETE CHORALE DE HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hull, 8. — Le 9 avril 1904, un groupe de messieurs bien connus de Hull et d'Ottawa s'assemblait dans l'hôtel de ville, mis à leur disposition par monsieur l'ex-maire Falardeau pour voir s'il n'y aurait pas moyen de doter la cité de Hull d'une association musicale qui ferait honneur à la ville et en même temps développerait l'art musical chez nos hommes et nos jeunes gens.

Un des principaux buts de cette société ou association était de rehausser, par la musique, nos fêtes religieuses, nationales et patriotiques. Ces messieurs, tous bons catholiques et ayant à coeur la beauté de nos cérémonies religieuses, décidèrent de fonder la "Société Chorale de Hull" qui devait plus tard faire beaucoup parler d'elle dans tous les environs et même dans tout le pays. Le nombre de ses membres fut limité à 30.

Comme une société ne peut pas exister sans que l'éternelle question d'argent surgisse en tout temps, la nouvelle société entreprit dans l'été de 1904 une série de fêtes champêtres dans le but de se créer des "fonds" afin de pouvoir faire face aux obligations financières qu'elle aurait à rencontrer dans l'avenir.

Ces fêtes eurent lieu dans la cour du collège Notre-Dame dans la semaine du 14 au 21 août 1904, et eurent un succès artistique aussi bien que financier au-delà de toute espérance. C'était le premier travail de ce genre entrepris par la Société Chorale et pour un début, il faut avouer qu'il n'était pas de nature à décourager une jeune association.

Un mot avant d'aller plus loin. Il faut bien remarquer que dans les périodes entre ces concerts, soirées, fêtes champêtres, etc. ,la Chorale étudiait et exécutait à la maîtrise de Notre-Dame, des messes et des saluts au Saint Sacrement qui faisaient et qui font encore les délices de toute la population catholique de Hull.

Au mois de mars 1905, onze mois après sa fondation, un grand concert sacré était donné dans l'église paroissiale. Avec le gracieux concours des dames et des demoiselles de cette ville, la Société Chorale interpréta les "Sept Paroles du Christ", de Théo. Dubois. Nous pouvons dire sans crainte que ce fut l'événement de la saison et tout le monde en parle encore, même aujourd'hui.

Loin de s'en tenir à ces succès, la Société poussa de l'avant et, le 7 mai suivant, "Les Deux Turennes" et un "minstrel" (composé spécialement pour la circonstance par le trésorier, M. H. J. Kearney) était à l'affiche à la salle Notre-Dame. Il va sans dire que l'on a eu un succès de plus à enrégistrer.

Dans l'été de 1905, une répétiton des Fêtes Champêtres eut lieu, et l'on fit mieux que l'année précédente.

Au printemps de 1906, acquiesçant à la demande générale des citoyens qui voulurent, une fois encore, jouir de la musique si belle des "Sept Paroles du Christ", la Chorale répétait cette magnifique composition et obtint de nouveaux lauriers.

Durant ce temps la Compagnie du Parc Royal prenait vie et construisait un magnifique lieu d'amusements sur l'Avenue Laurier. C'est là que nous retrouvons la Société Chorale avec une série de fêtes champêtres plus belles que celles des années passées. Ces fêtes commencèrent le 12 août et finirent le 19 du même mois.

Quelques jours après, un incendie considérable éclatait dans la partie nord-ouest de la ville et jetait sur le pavé une quarantaine de familles. La Société Chorale organisa un concert-loterie au Parc Royal au profit des incendiés, et, avec le concours des marchands d'Ottawa et de Hull, qui donnèrent des prix, des membres de la compagnie du Parc Royal, qui fournirent gratuitement le local, et aussi de nos citoyens qui abondèrent au Parc Royal, la Société put verser au fonds de secours la jolie somme de $148.15.

Le 2 avril 1907, la Société Chorale et le Corps de Musique de la Cité de Hull donnèrent conjointement un concert-loterie dans la salle Notre-Dame et, ce soir-là, l'auditoire qui combla cette salle, retourna chez lui enchanté de la belle musique qu'il avait entendu, et plusieurs personnes parmi cet auditoire, étaient doublement satisfaites, car elles avaient gagné de riches cadeaux.

Pendant les vacances d'été de 1907, les membres décidèrent de se reposer, mais en septembre de cette année, les répétitions commencèrent pour tout de bon.

La décoration intérieure de l'église était devenue urgente, l'orgue souffrait des afflictions inhérentes à un âge patriarchal, l'on vint à la conclusion de faire des efforts pour prélever l'argent nécessaire à ces améliorations qui, à mesure que les mois se succèdent, deviennent de plus en plus impérieuses.

Pour concourir dans la réalisation de ces grands projets par les autorités religieuses, la Société Chorale tint une assemblée spéciale le 14 novembre et il fut alors décidé de donner, avec le concours gracieux des dames et des demoiselles de Hull, un grand concert sacré dans l'église Notre-Dame. L'oeuvre mise à l'étude fut le magnifique oratorio sacré "Mors et Vita", de Charles Gounod, qui doit être exécutés, dimanche prochain, le 12 avril. A juger par l'assiduité des dames, demoiselles et messieurs, aux répétitions, tout fait prévoir un succès éclatant.

AU NOUVEAU MAGASIN ARSENE LAMY

Ce qui ne s'est jamais vu à Montréal, la couverture en gravois a été complétée hier à quatre heures et ce matin à huit heures nous voyons le premier plancher en bois dur terminé et toutes les tablettes du premier plancher aussi terminées et les peintures en voie de poser la deuxième couche de peinture. Les comptoirs et les "show cases" doivent commencer à arriver aujourd'hui, quoique qu'on ne veuille le croire. M. Lamy affirme que son magasin sera ouvert même avant Pâques, à ceux qui veulent surveiller l'avancement des travaux il leur serait nécessaire d'y passer quatre fois par jour pour en suivre la marche tellement cela se fait vite.

ECHOS MONDAINS

Il y eut à Québec, ces jours derniers, une grande réunion de famille chez M. Joseph Ferland, rue des Commissaires. Dans un banquet des mieux réussi, se trouvèrent réunis les sept frères de M. Ferland, avec leurs familles. Inutile de dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant le souper et la soirée.

× × ×

Mme W. Cloutier qui était en promenade à New York est de retour de son voyage.

× × ×

Une jolie fête de famille eut lieu récemment aux salons artistiques, rue Saint-Denis, en l'honneur du 60ième anniversaire de naissance de Mme L. G .Bertrand. On lui présenta, avec un superbe cadeau, une adresse à laquelle M. Bertrand répondit au nom de son épouse. Il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de tact.

La soirée se passa au milieu d'amusements variés, et fut couronnée par un délicieux goûter. La salle avait été décorée de fleurs par les soins de M. Carton. Des discours furent prononcés par M. L. G. Bertrand et J. N. Desaulniers, président général, des Artisans-Canadiens-Français.

Après le réveillon, on continua de s'amuser jusqu'à une heure avancée de la nuit. Tous se séparèrent enchantés d'avoir passé une aussi agréable soirée.

Au nombre des invités, étaient: MM. et Mmes Corbeau, Venance Cusson, Wm. Valiquette, O. Malepart, Wm. Gravel, Arthur Bastien, J. N. Arcand, Alf. Labelle, Dr A. F. Jeannotte, L. Demers, J. E. Blanchard, son fils et ses jeunes filles, Elz. Daignault, Chs. Taillon, M. Emond, M. et Mme Wm. Renaud, Ludger Gravel et leur demoiselle, J. A. Ducharme, Dr J. A. Rouleau, Notaire C. Paquette, Notaire J. A. H. Hébert, Henri Roy, Nap. Lachance, A. R. Archambault, Notaire Henri Dequoy, Clément Dequoi, Phil. Cusson, Hector Delcourt; M. et Mlle Nap. Deschamps, A. Giguère; Mme F. Bertrand, sa fille et ses deux fils; Mlle Phil. Vaillancourt, M. Evariste Bertrand, Mlle St Denis, MM. et Mmes T. G. Bertrand, C. D. Bertrand, Léo. Bertrand, T. Théo. Valiquette, Dr J. G. Dequoy, Elz. Bertrand, E. Deschatelets, D. Deschatelets, S. Deschatelets, O. Chabot, Roch. Labelle, sr, Léopold Labelle, Roch. Labelle, jr, A. Locas, J. Parent, Jos. Lareau, J. H. Demers, T. O. Grothé, J. N. Desaulniers, Mme Albéric Valiquette, ses filles et ses fils; Mme J. B. Desjardins, M. et Mme Roméo Blanchard, Mlle Ant. Gadbois, M. Phil. Corbeau, Mlle Hermine, M. et Mme Algéa Emond, M. Alberic Locas, Mlle J. Landreville, M. Henry Lareau, Mlle G. Maxall, M. Germain Beaulieu, M. J. B. Delcourt, son fils et ses filles; Mme Louise Bériaut, Mme Louise Lemerise, Mme R. A. Picard, ses fils et ses filles, etc.

× × ×

A l'occasion du 21ième anniversaire de Mlle Maria Leclair, de St Jérôme, il y eut une charmante soirée de parents et d'amis ces jours derniers. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes David Boivin, Isidore Paquin, Alcide Léveillé, P. Emile Leclair, Adrien Boisclair, Wilfrid Blondin, M. Eugène Leclair; Mlles Rose-Alma, Amanda, Cécile Boivin, Bernadette Paquin, de St Jérôme, M. et Mme Eucharist Leclair, M. et Mme L. George Leclair, Amédée Caron, Mlle M. Blanche Leclair, etc.

× × ×

Mlle Maria Leclair retournera cette semaine à Saint-Jérôme après un séjour de deux mois, à Montréal, chez son oncle, M. E. Leclair, de la rue Rachel.

× × ×

Dimanche, le 5 avril, il y eut, chez M. le Docteur Lacoursière, de Saint-Tite, une joyeuse réunion d'intimes. L'on y fit du chant et de la musique. Parmi les personn présentes, citons: Mlles Louise Brown, Denise Rouleau, Ursule Lacoursière, Julia Duval; MM. Eugène Rouleau, Albert Lefort, J. N. G. Rouleau, etc. Un délicieux goûter fut servi par Mlle Lacoursière.

A SAINT-JEAN DES PILES

Saint-Jean des Piles, 8 — Samedi matin, à 8 heures, ont eu lieu, en cette paroisse, les funérailles d'une vénérable octogénaire, Mme Antoine Bernier, née Magnan — Maceline. Conduisaient le deuil, ses gendres, G. Lajoie, C. Beaulieu ; son fils, Antoine, et plusieurs petits-fils et neveux. Nos sincères sympathies à une si grande et respectable famille.

—La coupe des billots dans notre localité est finie. Les bons bûcherons nous reviennent tous les jours. Tous semblent satisfaits de leur hivernement.

—Les scieries des MM. Béland et Frère sont en pleine activité. Les commandes sont assez nombreuses. Tout s'annonce bien.

Genres qui Attirent

Chaussures élégantes pour pieds élégants.

Un joli choix comme il ne s'en est jamais vu dans nos tablettes, et, assurément les meilleures valeurs qui soient jamais passées en douane.

Ce qu'il y a de mieux en fait de bottines et Oxfords Américains.

BOSTON SHOE STORE

Angle Ste Catherine Ouest & Mansfield.

Le magasin, qui vous garantit satisfaction, où l'on vous remet votre argent avec plaisir. Les commandes par la malle reçoivent toute l'attention et la diligence possible. W 1

LA CONQUETE DE L'AMERIQUE

Le président Castro, du Vénézuela, dit que telle est l'ambition des Etats-Unis.

PROVOCATION

"Le Vénézuéla", dit-il, "ne renoncera pas à sa souveraineté, et cela pour aucune considération."

Caracas, 8. — Le lendemain de la publication de la correspondance diplomatique au sujet de l'ouverture de sacs de malle du croiseur américain "Tacoma", l'organe officiel du président Castro, "El Constitutional", a publié un article dans lequel il accuse le président Roosevelt de rechercher de petits incidents pour créer un conflit avec le Vénézuéla.

"Si les aspirations de Roosevelt, président des Etats-Unis", dit-il, "contre les traditions qui imposent l'union entre les peuples américains a pour base l'abdication de la souveraineté territoriale de ces peuples ou l'annulation de leurs lois à cause de prétentions de quelques citoyens qui ne représentent pas, et ne peuvent représenter, la volonté du peuple américain, alors il est grandement temps que cette horrible vérité soit connue et que le peuple du Nouveau-Monde sache s'il a dans le gouvernement des Etats-Unis un ami ou un dictateur capricieux.

PAS DE TRAHISON!

"Dans le premier cas, le Vénézuéla est le plus respectueux de tous des dictées de l'honneur et de l'amitié, dans le second, il faut qu'il soit connu une fois pour toutes que le Vénézuéla a assumé la paternité de sa souveraineté et qu'il n'a pas conçu le crime de trahison qui consisterait à renoncer à cette souvenaineté pour quelque considération que ce soit."

Cet article a créé une profonde sensation à Caracas, parce que c'est le président Casiro qui parle par la voix de ce journal. Il est aisé de lire entre les lignes que les relations entre les deux pays sont tendues au point de se rompre. Disant qu'il faudra conquérir le Vénézuéla, si les décisions de ses tribunaux ne sont pas respectées, l'article se termine comme suit:

DOCTRINE MONROE

"La question étant ainsi placée sur son véritable terrain, il n'y a pas de cuirassés ou de canons qui puissent amener une solution honorable aux yeux du monde civilisé, des traditions américaines ou même de cette loi, si souvent mal interprétée, que l'on appelle la Doctrine Monroe."

Le dilemne se réduit à ceci: "Où les Etats-Unis respecteront et appuieront les décisions des tribunaux internationaux et celle des tribunaux du Vénézuéla; où ils lèveront une fois pour toutes le drapeau de la conquête en Amérique. Le peuple du Nouveau Monde saura alors quelle position il doit occuper dans le présent et à l'avenir."

MEDAILLES POUR LE 4E CONTINGENT

LES MEMBRES DE CE CONTINGENT SE FORMENT EN ASSOCIATION POUR DISCUTER LES MOYENS D'OBTENIR LA MEDAILLE DU TRANSVAAL.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — Samedi soir, le 4 avril, a eu lieu, à l'Auditorium, une assemblée des membres du 4e contingent envoyé au Sud-Africain, lors de la guerre anglo-boer. On a d'abord procédé aux élections des officiers qui ont donné le résultat suivant:

Capt. N. L'Heureux, élu président de l'Association des membres du 4ième contingent.

Président, capitaine N. L'Heureux; vice-président, capitaine L. P. O. Picard, de Lorette; secrétaire, Edmond Bélanger. Membres du comité: sergent-major Jos. Lavertu, sergent Brown, R.C.R., Alf. Matte, Alex. Boucher, Walter Ford, Jim. Blair et Chs. Doddridge.

Capt. L. P. O. Picard, élu vice-président de l'Association des membres du 4e contingent.

Le but de cette association est de discuter sur les moyens à prendre pour que les membres de ce contingent obtiennent la médaille de la guerre du Transvaal ainsi que les autres contingents. Cette question fut alors soumise; la discution fut très animée, plusieurs idées furent émises; enfin on arriva à une entente: celle d'adresser d'abord une demande au gouvernement fédéral, pour que celui-ci accorde son appui aux réclamations de l'association.

Le comité espère que les membres qui n'ont pas pu assister à cette assemblée, se feront un devoir de se rendre à la prochaine réunion, car il y aura d'autres questions très importantes de soumises.

Son Faux Chignon lui Sauve la Vie

Saint-Louis, Mo. — Quand les cables de l'ascenseur du Planters' Hotel se rompirent et que les passagers furent précipités au fond du puits, un cable frappa si violemment à la tête Mlle Laura Wind, qu'on la crut morte. A l'hôpital, les médecins constatèrent que le faux chignon de cette demoiselle lui avait sauvé la vie en amortissant le choc.

Plusieurs femmes, doivent leur vie à des circonstances qui tiennent du miracle. Mme H. Breiland, d'Elk, Manitoba, souffrit durant plusieurs années d'indigestion, de constipation et du beau mal qui lui occasionnaient des douleurs atroces au dos. "Je consultai des médecins, je pris plusieurs remèdes, mais n'obtins aucun soulagement, jusqu'à ce qu'on m'induisit à essayer "Fruit-a-tives", écrit Mme Breiland. "Fruit-a-Tives soulagea promptement la constipation, l'indigestion et le beau mal dont je souffrais.

Fruit-a-Tives règle les fonctions digestives, tonifie les reins, purifie le sang et renforce tout le système. 50c la boîte. Chez tous les débitants. A

Avez-vous Essayé Le "PAIN PURETE" JAS. STRACHAN, 246 Av. de l'Hôtel de Ville. PHONE EST 71

Guérison de l'Ivrognerie par le Remède du PERE MATHIEU

A la preuve que l'ivrognerie est une maladie, il y a une cure merveilleuse, celle du Remède du Père Mathieu qui assure sa Complète Guérison.

En vente partout, $1. la Bouteille

LABORATOIRE LACHANCE 1-07 87, rue St Christophe, Montréal. A 67

Patron de la "Presse"

POUR FILLETTE

Le petit modèle qui est illustré ci-dessus est idéal pour l'usage quotidien, et il est tout particulièrement approprié pour les tissus que l'on peut laver facilement. Il est fait de piqué blanc, avec ceinture et collet ou broderie. On peut aussi employer le guingan, la toile ou un lainage quelconque très léger. Pour un enfant de sept ans il faut 3-8 de verge d'un tissu de 36 pouces de largeur.

Robe pour fillette, No 5667. Grandeurs: 3, 5, 7 et 9 ans.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditons ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 5667

Département des Patrons, à la "Presse."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age. . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE" avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

NOUVELLES OUVRIÈRES

Le bill de M. Lacombe concernant les achats à la semaine intéresse la classe ouvrière au plus haut degré. — Les labels des unions ouvrières aux établissements de vues animées obtiennent un grand succès. — Les ouvriers de la Penman Manufacturing Co. à Saint-Hyacinthe se voient refuser le droit de se former en association. — La crise du coton dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. — Les ouvriers textiles de Magog font une belle démonstration au nouveau président-général de la Fédération. — Pour les coupeurs de hardes ce soir. — Convocations générales. — Faits divers.

M. G. A. Lacombe, député de la division Sainte-Marie, a présenté ces jours derniers devant la législature un bill qui est d'une haute importance au point de vue des intérêts de la classe ouvrière. Cette mesure se rapporte aux achats à la semaine par contrats et a pour but de faire remettre à l'acheteur par le vendeur dans le cas ou le premier se trouverait dans l'impossibilité de continuer ses paiements, les trois quarts de l'argent versé.

D'après la loi actuelle le marchand, dans un cas de cette nature, s'emparait sans plus de cérémonie de ses marchandises et le pauvre acheteur perdait tout ce qu'il avait donné. On admettra que cette procédure était par trop abusive et qu'elle frôlait l'extorsion.

Le bill de M. Lacombe vient à la rescousse des ouvriers et a pour but de les protéger contre les ambitions des vendeurs à la semaine. Une bonne preuve que ce projet de loi est excellent c'est qu'une délégation de vendeurs à la semaine de Québec s'est présentée hier devant le premier ministre pour lui demander de s'opposer au bill.

× × ×

Le système de propagande en faveur du label des différentes unions ouvrières, inauguré récemment dans les divers établissements de vues animées de cette ville, par le comité du label du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, se continue toujours avec succès et les plus heureux résultats sont attendus de cette louable campagne.

C'est certainement un moyen très pratique de faire connaître et de familiariser avec le public les différentes étiquettes en existence dans le moment parmi nous.

Fac-similé du label des travailleurs en buanderie, qui a fait l'objet d'une conférence, hier soir, au Readoscope.

Hier soir au Readoscope, angle des rues Létourneux et Notre-Dame, Maisonneuve, un nombreux public a lié connaissance avec le label des travailleurs en buanderie dont nous publions ici le fac-simile, grâce à l'obligeance et à la générosité du propriétaire de ce populaire lieu d'amusements, M. Al. E. Read.

M. C. R. Salmon, le secrétaire de l'union locale No 69, des ouvriers et ouvrières de cette catégorie, en a profité pour donner une conférence sur cette étiquette, faisant connaître en même temps le but et la mission du label d'une façon générale. M. Salmon a été très heureux dans ses remarques et vivement applaudi. Ce label sera visible toute la semaine au Readoscope où tous les ouvriers sont invités à se rendre.

Chacun est prié en même temps d'exiger cette étiquette sur les listes de son blanchisseur, afin d'aider au mouvement.

Merveilleux Remède Contre la Coqueluche

Les mots expriment difficilement l'appréciation des mères louangeant le

Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase

Rien n'est précieux pour une mère comme son bébé. Il est donc naturel que le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase soit hautement prisé par les mères quand il guérit effectivement les maux des enfants. Le fait que la coqueluche éveille l'enfant durant la nuit, occasionne une perte de sommeil, tord presque le corps par de violents accès de toux et est contagieuse, en fait la plus formidable maladie chez les enfants. L'attaque soudaine durant la nuit et l'effort terrible fait par l'enfant malade rendent important, pour chaque famille, d'avoir une préparation qui soulagera immédiatement et guérira pour toujours. Voici deux témoignages probants :—

Mme Henry M. Edmonds, Allan Park, Ont., dit : "Nous avons une grande confiance dans le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, comme remède contre la coqueluche. Mes enfants étaient très affectés par cette maladie, surtout la plus jeune des filles. Pendant trois semaines, elle ne me donna pas de repos. Donné après une très grave attaque de toux, ce remède apporta bientôt du soulagement et la guérison. Les mots peuvent à peine exprimer ma reconnaissance envers ce grand remède."

Mme John A. Wilson, Little Shippegan, N. B., recommande aussi ce remède contre la toux. Elle écrit : "L'automne dernier, tous les enfants eurent la coqueluche. J'eus une bouteille de Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, et ça leur fit beaucoup de bien, soulageant leur douloureuse toux et la guérissant. Au printemps, ils contractèrent le rhume qui s'était fixé aux poumons, mais cette fois encore, nous eûmes recours au Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, avec les meilleurs résultats. Je ne saurais trop hautement recommander ce remède."

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase ne devrait pas être confondu avec les simples mélanges contre la toux, car, vu qu'il existe des imitations, il est nécessaire que vous fassiez vos achats avec soin ; 25 cents la bouteille, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. Ecrivez et demandez l'Almanach Calendrier 1908 du Dr Chase.

Toutes les Chaussures doivent Disparaître

Quelles que soient les réductions de prix qu'il nous faille faire---Il nous faut écouler le stock de W. H. Stewart durant cette VENTE DE LIQUIDATION DE 20 JOURS.

Lisez bien toutes les annonces de la vente, car nous vous offrirons, chaque jour, des chaussures d'une qualité supérieure à toutes celles jamais vendues à Montréal, et ce à des prix tellement réduits que vous serez étonnés des économies que vous pourrez réaliser.

Bottines de Dames

200 paires de bottines fines de toilette, en cuir verni et en chevreau vici, tous les points, styles à lacets et blucher, valant $3.00.

$1.95

BOTTINES DE DAMES

180 paires de bottines fines de toilette, styles à boutons et blucher, presque tous les cuirs, très jolis styles, valant $4.00.

$2.40

Bottines de Dames

104 paires avec semelles à trépointes et cousues, presque toutes des marques américaines, jolies, valant $4.50.

$2.95

Oxfords et pantoufles de dames, lots désassortis et petits points, valant jusqu'à $3.50. Tant qu'il y en aura **$1.00**

Pantoufles à lanières pour fillettes, en cuir verni et en chevreau noir, tous les points, valant $2.25 et $2.50. Tant qu'il y en aura **$1.19**

Oxfords de Dames

95 paires d'Oxfords de toilette pour dames, de fabrication américaine, très élégants et presque tous les cuirs, valant $5 et $5.50.

$3.35

OXFORDS DE DAMES

206 paires d'Oxfords de dames, semelles à trépointes et cousues, élégants styles, tous les points, tous les cuirs, valant $4.50.

$2.95

Oxfords de Dames

114 paires d'Oxfords de dames, styles à lacets et blucher, différentes formes de talons et de bouts, tous les points, valant $4.00

$2.40

BOTTINES DE DAMES

250 paires de bottines fines américaines, en cuir verni, en chevreau vici, et en veau bronze, styles à lacets, à boutons et blucher valant $5 et $5.50

$3.35

517

Rue Ste Catherine

OUEST

ANCIEN POSTE DE

W. H. STEWART

OXFORDS DE DAMES

En chevreau Hack, avec bouts en cuir verni, lots désassortis, presque tous les points, valant $3.00.

$1.95

On nous apprend qu'un contremaître de la Penmans' Mfg Co. Ltd., à Saint-Hyacinthe, informait vendredi dernier, d'après un ordre reçu de ses supérieurs, cinq des employés, qui travaillaient sous sa surveillance, d'avoir à abandonner l'Union des Employés du Tricot et d'apporter à leur retour au travail lundi, le document attestant qu'ils ne faisaient plus partie de cette union. Ces cinq ouvriers, au nombre desquels se trouve une femme, retournèrent au travail lundi, sans apporter la preuve exigée qu'ils avaient abandonné cette association. L'assistant-gérant de la manufacture alla les voir à leur travail et leur demanda s'ils avaient le document prouvant qu'ils s'étaient conformés à ce qu'on leur avait demandé; sur leur réponse négative, cet employé supérieur leur intima de quitter leur ouvrage, leur disant que la compagnie les ferait demander lorsqu'elle aurait besoin d'eux. Sur la demande de ces ouvriers si on les congédiait, cet employé supérieur leur répondit que non, en leur laissant comprendre qu'ils auraient du travail aussitôt qu'ils ne feraient plus partie de leur union.

Voilà donc aujourd'hui cinq ouvriers, cinq braves citoyens sans travail, pour avoir refusé de renoncer à une association à laquelle ils ont bien droit d'appartenir. Nous croyons que la compagnie Penman devrait revenir sur cette décision par trop arbitraire et qui est essentiellement opposée à la liberté d'association qui est garantie aux ouvriers par les lois du pays.

Nous sommes certain que le public de Saint-Hyacinthe, si bien disposé à l'égard des capitalistes de la Cie Penman, n'approuve pas l'attitude qu'ils ont prise et qu'ils seraient heureux de les voir revenir sur cette décision qui est de nature à créer un sérieux conflit ouvrier.

Lundi dernier, l'Union Textile a tenu une assemblée où cette question a été discutée, mais bien que les délibérations aient été tenues secrètes, nous pouvons facilement présumer que l'Union appuiera l'attitude prise par ces cinq ouvriers.

× × ×

Comme nous le disions ces jours derniers, la situation est loin d'être brillante actuellement pour les ouvriers des manufactures de coton de la Nouvelle-Angleterre. La semaine dernière, on réduisait les gages de 60,000 hommes ; hier, une idminution de gages de 10 pour cent affectait 50,000 autres ouvriers ; lundi prochain, ce sera le tour de 45,000 autres à voir leurs salaires diminués. Ainsi, plus de 155,000 employés de filatures vont être victimes de la crise actuelle.

Les fabriques dont les ouvriers verront leurs salaires diminués à partir d'aujourd'hui sont les suivantes : Rhode Island Mills, Blackstone Mfg. Co., Blackstone, Mass. ; Manchaug Company, Manchaug, Mass. ; Hebron Mfg. Co., Dodgeville and Hebronville, Mass. ; Knight Mill, Readville, Mass. ; ainsi que plusieurs fabriques du Connecticut, sous le contrôle de capitalistes du Rhode Island : Pacific Mills, Lawrence ; Cabot Mills, Brunswick, Me. ; Boston Mills, Waltham ; Fisher Mills, Fisherville, Mass. ; Pepperell Mills, Biddeford, Me. ; York Corporation, Saco, Me. ; Berkshire Mills, Adams, Mass. ; Wintham Mills, Willimantic, Conn., et Lockwood Co., Waterville, Me. On compte qu'environ 70,000 Canadiens seront affectés par les dispositions prises par ces fabriques.

× × ×

Lundi soir, à l'arrivée du train, à Magog, portant le nouveau président général de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada et les autres délégués de Magog, une foule d'amis et de confrères leur firent une ovation enthousiaste.

On se rendit ensuite à la salle de l'Opéra, et là, le confrère Eug. Laureendeau, au nom des ouvriers textiles et des membres honoraires, lut une magnifique adresse au héros de la fête, lui exprimant les sentiments d'estime et de confiance des camarades de Magog.

Le président général, très touché de cette démonstration, répondit en quelques mots, remerciant les amis de Magog, pour la confiance et le support qu'ils lui ont toujours si généreusement accordés, et exprima la ferme conviction qu'avec le concours des hommes dévoués et convaincus qui composent le Conseil Exécutif de la Fédération, cette puissante organisation, prendra un nouvel essor, et brillera avant peu au premier rang des organisations ouvrières du pays.

Après quelques paroles par les confrères W. H. Gardner, vice-président général, et Euc. Laureandeau, président du Conseil de District, qui furent très appréciées par la nombreuse assistance, l'on se sépara, emportant de cette fête de famille, le plus agréable souvenir.

× × ×

Emma Goldman, la reine des anarchistes, qui était venue à Winnipeg donner récemment une conférence sur son sujet favori, a voulu retourner aux Etats-Unis avant-hier soir, mais a été arrêtée à la frontière internationale par les officiers américains de l'immigration et renvoyée à Emerson, la gare la plus proche de la frontière du côté canadien, où elle est descendue à l'hôtel Anglo-American et s'est enrégistrée sous un faux nom. On dit qu'il ne lui sera plus permis de retourner aux Etats-Unis. Elle a quitté Winnipeg à la sourdine, mais elle était surveillée de près par l'inspecteur Carr, du service d'immigration des Etats-Unis, qui a pris le même train qu'elle.

× × ×

On nous prie d'annoncer pour ce soir, à la salle Saint-Joseph, une grande assemblée publique pour tous les coupeurs de hardes en gros de la ville de Montréal, qui se tiendra sous les auspices de l'union locale No 80.

Plusieurs orateurs bien connus adresseront la parole sur un sujet du plus haut intérêt.

Il est donc à espérer que tous les gens du métier se feront un devoir d'être présents.

× × ×

A la dernière réunion de l'union nationale des boulangers, il a été résolu de tenir une grande assemblée publique, samedi, le 18 du courant, au No 3 rue Craig Est, à laquelle plusieurs orateurs adresseront la parole.

L'union a aussi adopté des résolutions de condoléances à M. O. Rochon, son trésorier, à l'occasion de la mort de sa sœur, Mme Moïse Rivet.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 412, des forgerons de locomotives ; de l'union des manoeuvres en bâtiment ; de l'union No 292, des ajusteurs de tuyaux ; de l'union des tailleurs de pierre ; du syndicat des débardeurs du port de Montréal ; de l'union No 266, des travailleurs en chaussures ; de l'union No 21, des mouleurs en fer ; du Conseil de District des charpentiers-menuisiers ; de l'union No 1, des monteurs en chaussures, de la Fédération Canadienne.

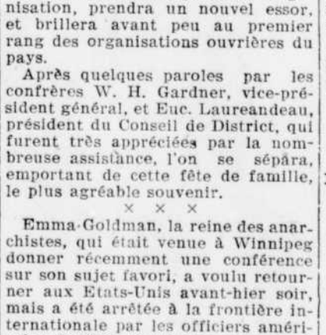

BALMORAL

Voilà un des modèles les plus à la mode.—convient à toute saison,—hauteur, 1½ po. en arrière et 2¼ pcs. en avant. Fait en Marque Castle à 50c. chaque ou 3 pour 50c.

COLS DE QUALITE

W.G.P.R.

Dessinés d'après les patrons les plus récents, à double piqûre pour résister aux durs usages de la buanderie, faits en quarts de grandeur pour assurer confort parfait de cou, boutonnières à la bonne place, et spécialement renforcies—*le* col pour service, style et confort.

Demandez la Marque.

W.G.P.R. **Fabricants,** Berlin.

8or.

L'ERECTION D'UNE EGLISE

DES DIFFICULTES SURGISSENT, A RUTLAND, VERMONT, ENTRE LES CATHOLIQUES ITALIENS ET CEUX DE LANGUES FRANCAISE ET ANGLAISE.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Rutland, Vermont, 8. — Les catholiques de langue française et de langue anglaise s'unissent pour combattre l'érection, en cette ville, d'une église italienne, avenue Columbian. Dimanche dernier, M. l'abbé Brown, de l'église St Peter, a dit aux fidèles qu'il croyait de son devoir de les avertir de ne pas donner d'argent pour cette fin, parce qu'il est convaincu que ce mouvement aboutira à un échec. On dit que non seulement les Italiens contribuent très peu à l'érection de leur église, mais que plusieurs sont de tièdes catholiques. A l'église italienne de Notre-Dame des Sept Douleurs, il y avait, dimanche, 17 personnes à une messe et 35, à une autre, ce qui fait 52 personnes sur les 800 catholiques italiens qui demeurent à Rutland.

CONSEILS DU PRINTEMPS

Comment avoir un beau teint à l'époque la plus critique de l'année.

Le printemps, bien qu'il soit le bienvenu, est cause de nombreuses taches sur la figure. C'est pourquoi, il serait sage de "prendre ses précautions," et avant que les bourgeons fleurissent et que les feuilles se forment, de débarrasser votre visage de tout ce qui peut le défigurer.

Il n'y a rien de meilleur que le vieux remède composé de soufre et de mélasse pour chasser toutes les impuretés de votre système. Ceux qui ne peuvent prendre du soufre peuvent le remplacer par une bonne eau apéritive. Matin et soir, jetez une poignée d'avoine roulée dans un bol d'eau chaude et après vous être bien lavé la figure, le cou et les mains, appliquez en quantité la solution suivante :

Prenez deux onces d'eau de rose, une once d'eau de Cologne et quatre onces d'Eppotone. Mettez l'Eppotone dans une chopine d'eau chaude — pas bouillante — et après dissolution, passez et laissez refroidir. Ensuite, ajoutez l'eau de rose et l'eau de Cologne.

Vous pourrez vous procurer ces ingrédients chez n'importe quel pharmacien. Il est facile de faire ce lavage à la maison, et comme la formule représente plus d'une chopine, elle revient à bon marché.

Ce simple traitement domestique, si on persiste à le suivre, donnera de meilleurs résultats que toutes les lotions dispendieuses que vous pouvez acheter.

yw A

The John Murphy Company Limited

MERCREDI, LE 8 AVRIL 1908.

COSTUMES — DE — NEW YORK

18.50

Dessinés à New York, taillés à New York, finis à New York.

Si vous voulez porter pour Pâques un de ces costumes faits par tailleur, très unis, qui ont attiré l'admiration universelle, dont la production est le triomphe de New York, vous avez la faculté d'en avoir un à notre rayon des manteaux à un prix beaucoup moindre que celui que vous comptez payer raisonnablement.

Les lignes simples si parfaites de ces costumes les font ce qu'ils sont — les favoris de la mode pour cette année. Le prix de chacun est **18.50**

Il y en a de strictement unis et confectionnés par tailleur, leur donnant une apparence masculine, manteau court ajusté serré, magnifiquement doublé en satin, la jupe a 18 lés et un joli pli au bas. D'autres sont très unis, relevés d'un élégant effet, veste en soutache de même couleur que celle du costume. Les collets et les poignets sont rabattus. Ils sont semi-ajustés et richement doublés en satin.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES

Ce que l'on peut avoir pour 1.00

Mille pièces différentes d'étoffes à robes, en une centaine de diverses nouvelles nuances au choix à 1.00. C'est un résultat à l'obtention duquel nous travaillions depuis des années et, finalement, nous avons réussi, et nous en ferons de main un superbe étalage.

Parmi les lignes les plus en vogue se trouvent :

Nouveaux tissus à costume pour la rue.
Nouveau drap fin rayé de nuance ombrée.
Nouveaux draps fins vénitiens.
Nouveaux voiles noirs et de couleurs.
Nouvelle panamette chiffon.
Nouvel armure français.
Nouveaux tissus à costume gris beige.
Nouveaux voiles noirs rayés.
Nouveaux tissus à costumes allemands à carreaux.
Nouvelles serges cheviote.
Nouveaux tissus à costume crême.
Nouveaux alpagas à carreaux de couleur.
Nouveaux tissus à costume à raies marine et noir.
Nouveaux tissus à costume Admiralty, marine et noir.
Nouveaux tweeds golf à costume.
Nouvelle cravenette imperméable, pour manteaux.

L'EPARGNE CHEZ LES ECOLIERS

L'OPINION DE M. EMILE DEMERS, L'UN DES PROMOTEURS DU MOUVEMENT, A NOTRE-DAME DES NEIGES.

La fondation de l'épargne chez les enfants fréquentant les écoles intéresse vivement nos populations depuis quelque temps. On en voit surgir dans tous les districts et les systèmes adoptés sont plus ou moins semblables. On se souvient probablement qu'il y a quelques années, MM. Félix Lavoie, Joseph Brunet et Emile Demers fondèrent à Notre-Dame des Neiges une banque scolaire dont le système a depuis été copié en maint endroit. Curieux de savoir ce que pensaient ces promoteurs du louable projet, exécuté depuis, un reporter de la "Presse" s'est présenté, hier, chez M. Emile Demers pour lui demander son opinion sur les différentes banques scolaires formées depuis quelques mois.

M. Demers, comme toujours d'ailleurs, fait un très bon accueil au journaliste. Sans vouloir déprécier les autres, il en tient naturellement pour le système original qu'il explique ainsi:

"Nous avions pensé, MM. Lavoie, Brunet et moi, d'établir un système d'économie scolaire à Notre-Dame des Neiges. Dans ce but, nous achetâmes une quantité de tire lires que nous distribuâmes dans les écoles. Les enfants y déposent leurs économies et, à intervalles réguliers, les tire lires sont transportées à la Banque d'Epargne où les fonds sont comptés et crédités au nom de chacun des déposants. Cent dollars en or étaient offerts en prix, comme le fait aujourd'hui Mgr Bégin pour les enfants des écoles de Québec; mais ces prix étaient distribués d'une manière différente. Au lieu de les accorder à l'enfant qui a le plus fort dépôt, nous les faisons tirer au sort par tous les déposants; il me semble que le mérite de l'économie est ainsi mieux récompensé. Car on ne peut exiger de la petite fille ou du petit garçon d'un ouvrier ou d'un journalier qu'il dépose un montant aussi élevé que celui du banquier ou du magistrat au gros appointements.

"De plus, il est spécifié dans les règlements de notre système que les déposants ne peuvent retirer leur argent avant leur majorité sans le consentement des parents ou des tuteurs.

"Nous avons eu un beau résultat la première année; car les enfants avaient déposé à la banque d'Epargne plus de deux mille dollars. Toronto arriva après, avec quatre mille dollars; mais il n'y a pas de comparaison à établir entre la ville de Toronto et la municipalité de Notre-Dame des Neiges. Il faut croire que ce système a été trouvé bon, car je puis vous fournir des preuves qu'on l'a adopté jusqu'en Europe. Des publications françaises sont même en communication avec nous, à ce sujet."

RECITAL D'ADIEU DE M. LALIBERTE

Le jeudi soir, 23 courant, à la Galerie des Arts, M. Alfred Laliberté, pianiste, donnera un récital d'adieu avant de s'embarquer pour l'Allemagne où il ira faire des études musicales avec la célèbre Mme Carreno, puis plus tard en Suisse sous Scriavine.

A cette occasion on s'attend à ce que les Canadiens-Français se rendent en très grand nombre au concert afin de prouver d'une façon pratique que les succès d'un des leurs ne les laissent pas indifférents; c'est grâce à la générosité de quelques Montréalais que M. Laliberté ira étudier avec les grands maîtres allemands qui prédisent à ce jeune artiste une gloire assurée dans le monde musical. Le programme comprendra les meilleures oeuvres de l'école moderne. Ce concert sera placé sous le distingué patronage de Lady Laurier, Lady Drummond, Lady Lacoste, Mme R. Dandurand.

ACTION RENVOYÉE

Son Honneur le juge Mathieu a rendu jugement hier dans la cause de J. A. Dorais vs la cité de Montréal.

Dorais prétendait qu'on l'avait arrêté sans raison à 11 heures du soir, le 20 juillet dernier.

Le témoignage des constables a démontré qu'il courait sur la rue en criant et le frère du demandeur a déclaré qu'il souffrait d'épilepsie. Le juge a renvoyé l'action disant que les actes du demandeur justifiaient les constables d'avoir cru qu'il était sous l'influence de la boisson.

Rhumatisme

et ses souffrances intolérables complètement guéris par le remède ALBERT En vente partout $1.00 A. E. HUGHES & CO. 101 St François-Xavier, Montréal. A 121—M.W.

Chipwa, Purificateur du Sang. Remède Sauvage. Le plus grand composé de racines sur terre. Essai absolument gratis pour toutes maladies. Décrivez votre cas, MADAME A. L. ROYER & CIE, Manchester N.-H., et incluez 4 cents en timbre. 100—M.s.n.V

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

SCHUMANN-HEINK

LA CELEBRE CHANTEUSE, TRES GRAVEMENT MALADE A NEW YORK, NE POURRA CHANTER CE SOIR AU MONUMENT NATIONAL.

Une dépêche de New York nous apprenait hier soir que la célèbre chanteuse, Mme Schumann-Heink qui devait chanter au Monument National, ce soir, ne pourra se rendre à Montréal. Elle est obligée de garder le lit, à New York, et ses médecins l'ont forcée à ajourner tous ses autres engagements. Elle sera même obligé d'écourter sa tournée. Seulement, son impresario, à Montréal, M. Veitch, nous affirme qu'il ne s'agit d'un délai que de quelques jours et que les porteurs de billets pour le concert qui devait avoir lieu ce soir pourront avoir accès au concert avec ces mêmes billets, lorsque la grande chanteuse viendra à Montréal.

Vous vous rendrez à votre Ouvrage, Gais et de Bonne Heure, chaque matin, si vous Mangez

KORN-KINKS

La nourriture qui donne de la force et de la vigueur aux muscles fatigués et aux nerfs épuisés. Toute la nutrition du mais blanc choisi avec soin mélangé au pur malt d'orge. Croustillant, appétissant et nourrissant. Délicieux pour le déjeuner, avec de la crème ou du lait. Demandez-le à votre épicier.

5¢

[1]

Le Seul Mais Floconneux Malté.

yw

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Tribune des journalistes, 8 — Nous avons annoncé hier que c'en était fini des affaires des députés, c'est-à-dire de la législation privée pour le reste de la session, mais nous avions compté sans ces obstinés députés de l'ouest qui malgré les plus grands obstacles font toujours une trouée.

Tandis qu'un peu partout on discute la tragédie sanglante de Montréal, où Smith figure comme le triste héros, ou que l'on analyse patiemment le rapport de la commission du service civil, qui est enfin sorti des presses du Roi, les députés de l'ouest canadien ont entretenu le parlement de leur rêve d'établissement d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson.

Ils n'ont pas dit un mot du projet de la ligne courte, entre Québec et la baie James, limitant leurs remarques au projet qu'ils caressent d'une ligne entre Winnipeg ou d'un autre point de l'ouest jusqu'au fort Churchill.

Lorsque M. Monk vit que la Chambre allait reprendre les affaires de la députation — celle d'hier avait été décidée au préalable — il s'interposa et voulut soumettre à l'étude de ses collègues son projet de réforme du système d'immigration, lequel projet était à l'affiche depuis quelque temps ; mais il n'eut pas cet avantage, et ni lui ni aucun autre ne sauraient renverser l'ordre de la procédure parlementaire.

A partir d'aujourd'hui, le gouvernement doit prendre tous les jours pour ses affaires, ce qui est un autre symptôme de la prochaine fin de la session. On entretient plus que jamais l'espoir de lever le pied vers la mi-juin.

A midi, aujourd'hui, nos députés et sénateurs doivent se réunir, afin d'aviser aux voies et moyens pour contribuer aux frais des fêtes du troisième centenaire de Québec. Les probabilités sont favorables à une grosse récolte d'écus pour la caisse du comité d'organisation.

Revenons à nos moutons. Ainsi qu'annoncé hier, la première journée parlementaire de la semaine a été consacrée à l'Ile du Prince-Edouard.

Hier, les honneurs ont appartenu à nos amis du "Far West".

Tout le débat de la séance, jusqu'à l'ajournement, vers une heure, ce matin, a roulé sur la motion de M. Knowles, disant qu'il est de l'opinion de cette Chambre que le gouvernement devrait, en raison du rapide développement de l'ouest et du défaut continu de facilités de transport, prendre des mesures pour la construction d'un chemin de fer à Fort-Churchill.

M. Knowles prétend que ce chemin de fer est absolument nécessaire au développement de l'ouest, car les voies actuelles de communication ne suffisent plus à transporter aux marchés du Canada et de l'étranger les produits toujours grandissants de l'ouest.

Il rend hommage à la politique libérale relative au développement de l'ouest, et il demande au gouvernement de compléter son oeuvre.

Du centre de production de l'ouest à Fort-William, sur le lac Supérieur, la distance est la même qu'à Fort-Churchill et de Fort-Churchill à Liverpool, elle est la même à peu près que des côtes de l'Atlantique à Liverpool, de sorte que le chemin de fer de la baie d'Hudson, sauverait toute la distance de Fort-Williams à la mer. L'économie qui résulterait pour les fermiers de l'ouest serait de $3,000,000 sur une expédition de 20,000,000 de minots et de $650,000 sur leur bétail.

La route serait facile à construire; des ports naturels, les meilleurs du monde, se trouvent sur le bord de la baie; tout le pays traversé est riche en mines, forêts et est de plus très fertile.

M. Knowles voudrait faire construire ce chemin par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire par tout le pays, prétendant que l'ouest n'a pas reçu assez du Canada, et que l'est lui doit bien encore quelque chose. Il s'oppose aux bonus en terre.

Comme la navigation de la baie d'Hudson n'est possible que quatre mois par année au plus, M. Knowles dit qu'une compagnie possédant déjà un chemin de fer pourrait exploiter le chemin de fer de la baie d'Hudson, et se servir du matériel, pendant la fermeture de la navigation.

Du reste, le développement de la contrée pourra fournir quelque trafic, pendant l'hiver.

MM. Shaffner, McCraney, McCarthy, Cash, Roche, Burrows, Lake, Turriff, Staples, Crawford, Jackson, de Selkirk, sont en faveur du projet.

M. Staples, conservateur, prétend qu'il vaut mieux dépenser $300,000 pour la construction de ce nouveau chemin que de les dépenser en feu d'artifice (pétards,) à Québec.

L'hon. M. Oliver, parlant au nom du gouvernement, dit qu'il n'est pas prêt à entreprendre ce projet immédiatement, non par défaut de sympathie, ni parce qu'il n'a pas confiance dans le projet: loin de là, car il croit qu'il se réalisera bientôt, mais parce qu'il attend le résultat des études qui sont faites actuellement.

L'importance de ce chemin dépend de son point de départ. M. Oliver croit qu'il devra partir du centre des prairies et non d'un point dans le Manitoba.

M. Borden répond à M. Oliver que la sympathie est une bonne chose, mais que l'action vaut mieux. Il accuse le gouvernement de lenteur à entreprendre ce projet et de négligence à résoudre les problèmes de transport de l'ouest.

AU SENAT

L'hon. sénateur Scott, en réponse au sénateur Landry, qui avait fait des questions au sujet des salaires des officiers, directeurs et ingénieurs de la compagnie du pont de Québec, dit:

"Sous l'ancienne compagnie formée en 1887, il n'y a eu pratiquement rien de fait, et les directeurs n'ont rien reçu. La dernière assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 8 juillet 1890, et la première assemblée générale de la nouvelle compagnie, réorganisée en 1897, a eu lieu le 20 avril 1897.

"Depuis que M. Parent fait partie de la compagnie, les directeurs ont été payés comme suit: R. Audette, vice-président, $5,636; V. Boswell, $3,207; P. B. Dumoulin, $2,000 ; l'hon. N. Garneau, $2,720; J. B. Laliberté, $2,915; G. Lemoine, $3,220; l'hon. S. N. Parent, pour ses services comme président, depuis plus de dix ans, $24,250; M. H. N. Price, $3,000.

"Ces paiements ont été faits pour assistance et services généraux comme membres du bureau, le président et le vice-président recevaient un salaire spécial pour leurs services.

"Le secrétaire a été payé $16,890 et a reçu $425 comme dépenses de voyage depuis mars 1892 jusqu'à date.

L'ingénieur a été payé $43,180."

Le sénateur Landry a répondu que les dates données n'étaient pas exactes.

Résumant le débat ajourné sur le canal de la baie Georgienne, le sénateur McMullin a dit que le temps viendra, s'il n'est pas déjà venu, où ce canal devra être construit pour répondre aux besoins du commerce du pays.

Il signala l'importance des canaux, reconnue par les Etats-Unis.

Les Américains ont dépensé au delà de deux cents millions pour leurs canaux, avant même le commencement de la grande ère des chemins de fer. Tout récemment, ils ont commencé à creuser le canal Erié; ils creusent leurs rivières; ils ont construit le Chicago Drainage Canal et ils se préparent maintenant à l'élargir. Aux communes, le sénateur McMullin avait demandé au gouvernement de protester contre la construction de ce canal, qui allait détourner les eaux internationales. Aucun protêt n'a été fait par le gouvernement canadien ou anglais. Le Canada devrait entreprendre la construction du canal de la baie Georgienne. Ce canal permettra au Canada de faire concurrence avec les systèmes de transport américain et de capturer une partie du commerce du nord-ouest de l'Amérique. Le Transcontinental ne pourra pas faire concurrence avec les taux que le canal Erié permettra.

Le canal de la baie Georgienne serait la seule manière de conserver notre commerce et sa construction est plus importante que celle du Transcontinental. Au coût de $1,000,000, ce sera un bon placement.

Le débat a été ajourné par le sénateur Cloran.

Les bills suivants ont été lus en troisième lecture:

Pour incorporer la "North Empire Fire Insurance Company."

Pour incorporer la "Traveller Life Insurance Company of Canada."

Pour incorporer la "Caisse de Prévoyance de la Banque de Hamilton."

Une loi relative à la haute cour subsidiaire de la "Ancient Order of Foresters" du Canada.

Loi relative au bureau du collège presbytérien de Halifax.

Pour incorporer la "Canada Wheather Insurance Company."

Loi relative à la "Pontiac Central Railway Company."

Loi relative à la Northern Bank et à la Banque de la Couronne du Canada.

BLAISE.

Aide-toi, le Ciel t'Aidera

Ceci est Vrai, DOUBLEMENT Vrai, s'il s'agit de la Guérison de l'alcoolisme

SEUL un traitement médical convenable guérira l'ivrognerie. Lisez ceci, et vous y verrez comment un prêtre s'y est pris dans sa paroisse pour faire cesser l'ivrognerie, en se servant du REMEDE SAMARIA.

Ce bon curé dit: "Dans ma paroisse, il y avait autrefois un grand nombre d'ivrognes, mais depuis que j'ai appris à les guérir de l'habitude de s'enivrer, il en reste très peu.

Voici comment je m'y suis pris. Un beau jour, j'ai entendu dire qu'à l'hôpital, on se servait avec succès du REMEDE SAMARIA, et je m'en suis procuré un traitement entier que j'offris à une pauvre malheureuse, dont le mari dépensait dans les hôtels tout ce qu'il gagnait.

Elle le lui a fait prendre dans son thé, SANS QU'IL NE S'EN APERCUT, et, à sa grande joie et à la mienne, cet ivrogne incorrigible commença à boire moins, et cessa complètement peu de temps après.

Il y a de cela un an, et la guérison est radicale. Depuis, une foule d'autres ont été guéris de la même manière. Vous pourrez administrer secrètement ce remède souverain, n'ayant pas de goût et étant incolore. De plus, j'ai eu la preuve qu'il améliore la santé et qu'il chasse pour toujours le besoin de prendre des liqueurs enivrantes. QUE LES AUTRES SUIVENT DONC MON EXEMPLE DANS L'INTERET DE LEUR PROCHAIN."

Un échantillon gratuit et une brochure explicative renfermant tous les renseignements voulus et des certificats seront envoyés sous enveloppe cachetée et confidentiellement, en s'adressant par écrit à la SAMARIA REMEDY COMPANY, 58 JORDAN CHAMBERS, JORDAN STREET, TORONTO.

Aussi en vente par Henri Lanctôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, J. A. Harte, 150 Notre-Dame Ouest et J. H. Harte, 580 Sainte-Catherine Ouest. A w

Le Secret de la Perfection du Buste
ET DE LA TAILLE

Envoyé Gratuitement

Le Système Corsine Français de Mme Thora pour développer le buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le buste de six pouces; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 20 ans par les principales artistes et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets **envoyé gratuitement.** Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé Corsine. Toute lettre absolument confidentielle. Incluez deux timbres et votre adresse. **Madame Thora Toilet Co., Toronto, Ont.**
A y 1,8,15,22,29

LE PLAISIR DE BOULANGER

avec une farine uniforme et facile à employer devrait entrer en ligne de compte quand il s'agit d'acheter de la farine, et nous prions toutes les ménagères pour qui le jour des pâtisseries est une corvée, d'essayer la "Five Roses," la farine facile à employer. Faite qu'elle est du meilleur blé dur, dans la minoterie la plus moderne de l'Empire, on trouvera la "Five Roses," après un essai judicieux, d'emploi plus facile que toute marque ordinaire, et chaque femme de ménage qui veut rendre agréable la journée des pâtisseries devrait en demander un sac à son épicier dès aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co., Limited.
6,8,10

Impossible d'avoir un meilleur Cacao que le

CACAO

Epps—Boisson délicieux et nourriture consistante. Nutritif, economique et agréable. Cet excellent cacao maintient le corps en bonne et robuste santé et le preserve contre l'extrême froid de l'hiver.

EPPS

En vente chez tous les épiciers et tous les marchands de comestibles en boites de ½lb. et 1lb.

Pour l'auto, comme pour toute occasion spéciale le Gant le plus convenable c'est le "Gant Perrin." Exigez-le. 4-08
A

LE DEPART DE HENRI MOSSE

LE CELEBRE GLOBE-TROTTER PART POUR OTTAWA OU IL ARRIVERA VENDREDI SOIR OU SAMEDI MATIN.

Mosse, le désormais célèbre Mosse, grand voyageur qui vient d'accomplir le dangereux et pénible exploit de faire le tour du monde en marchant, est à parachever son tour de force d'endurance, en continuant sa route vers Ottawa.

Il est parti, hier matin, tout guilleret, avec son baluchon sur l'épaule, joyeux et fier, complètement remis par quelques jours de repos à Montréal.

Avant de partir, M. Mosse est passé aux bureaux de la "Presse" pour remercier le personnel de l'accueil qu'on lui a fait et adresser un bonjour amical avant de reprendre son odyssée.

Il s'est engagé sur la voie du C. P. R., et la distance à franchir est de 112 milles. Parti hier matin, il arrivera à Ottawa vendredi soir ou samedi matin.

Il fera viser ses documents attestant de son passage par les maires de Dorval, Sainte-Anne, Rigaud, St Eugène, Plantagenet et enfin par celui d'Ottawa.

Nous souhaitons un bon voyage au vaillant petit Français.

On nous disait hier que si Mosse, le globe trotter, du Touring Club de France, donnait une nouvelle causerie sur ses voyages à Montréal, il aurait une foule nombreuse de spectateurs, car son genre a plu énormément. La simplicité qu'il a su mettre dans ses récits, ses anecdotes, ses souvenirs, lui ont acquis la sympathie des auditoires et tout le monde, aujourd'hui, s'intéresse à ce marcheur qui n'a pas craint de faire le tour du monde à pied.

Nous avons à ce sujet une bonne nouvelle à annoncer. Mosse revient à Montréal la semaine prochaine, et il donnera, le 22 avril, aux salles du Cercle Paroissial Saint-Louis, Ville St Louis, rue Saint-Dominique, une conférence sur sa longue étape autour du globe. Les billets sont déjà en vente et l'on peut se les procurer en s'adressant au Cercle Paroissial. Le Cercle a là une belle entreprise et tous ceux qui s'intéressent aux voyages comme au sport, se feront un plaisir de retenir leurs places. Les prix sont populaires, 10, 15 et 25 cents. C'est dire qu'il y aura affluence. Mosse doit aussi donner une conférence à Ottawa ces jours-ci, dès son arrivée. Il est en pourparlers avec le Monument National, cette puissante organisation de la capitale, et tout fait prévoir que son passage à Ottawa sera salué par une grande foule.

DROIT AU BUT

Quand on souffre de la Gorge, des Bronches et des Poumons, il faut des remèdes agissant sur la gorge, les bronches ou les poumons.

—LES—

CAPSULES CRESOBENE

Antiseptiques et Volatiles

agissent sur la GORGE, s'introduisent directement dans les BRONCHES, pénètrent jusque dans les plus intimes recoins des POUMONS.

Les Capsules Cresobene

VONT DROIT AU BUT

et sans avoir besoin d'encombrer l'estomac ou d'empoisonner l'organisme elles guérissent ou préviennent toujours les Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Grippes, Influenza, Bronchites, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décary, coin des rues Ste-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Acheté

Mlle MAY MUKLE A LA SYMPHONIE

Mlle May Mukle, la célèbre violoncelliste anglaise, qui a donné un concert si applaudi à la Salle Lyrique, a été engagée par M. J. J. Goulet, pour jouer avec l'Orchestre Symphonique, vendredi après-midi. Elle donnera trois morceaux dont deux avec l'orchestre.

Malgré la réputation de l'artiste, il n'y aura pas d'augmentation des prix des places

RRR

Mal de Gorge, Bronchite, Amygdalites et toutes les inflammations.

Les rhumes négligés dégénèrent en **"Grippe"** et en **Pneumonie.** Ne retardez pas, achetez immédiatement une bouteille de **Radway's Ready Relief** et prévenez la pneumonie, ou guérissez-la si elle s'est déjà déclarée. C'est le remède domestique idéal contre la toux, les rhumes, le mal de gorge, la bronchite, la "grippe," la pneumonie et les douleurs de toutes sortes. 34 A k

NOUVELLES DE ST NICHOLAS

Saint-Nicholas, 8. — Samedi soir, M. James Ellis, Haut Chef Ranger Provincial des Forestiers Indépendants, ainsi que M. Robitaille, Haut Secrétaire, sont venus ouvrir une cour de cet ordre. Cette cour est le résultat du travail fait par M. Théodore Demers.

—Hier ont eu lieu les funérailles de M. Georges Genest, décédé subitement jeudi dernier. Il y avait une foule nombreuse de parents et d'amis. Le Rév. M. Pagé, ancien curé de cette paroisse, a chanté le service, assisté de MM. Garon et Poirier, comme diacre et sous-diacre. M. Cantin, prêtre, curé de la paroisse, a fait la levée du corps. Il y avait au delà de 100 voitures dans le cortège funèbre. Les porteurs étaient tous des marguilliers et anciens marguilliers.

Nouveautés DE PAQUES

LA MANUFACTURE MARCHAND

4 -- MAGASINS. -- 4

1908 SAISON.

MAGNIFIQUES COSTUMES POUR PAQUES

Satisfaction Garantie ou Argent Remis.

Le plus Grand Choix de . . **COSTUMES, BLOUSES, MANTEAUX, JUPES,** à des Prix Populaires.

Spécial pour Jeudi, Vendredi et Samedi

STYLE 943.

Costumes en vécuna dans 4 différentes nuances, coupe tailleur, garnis de braid, telle que vignette. Prix de la manufacture,

$12.50

STYLE 941.

Costumes en drap vigogne brun, noir, bleu, rouge avec appliqués en soie cordée, jupe à lés et appliqués de 7 pouces. Prix de la manufacture

$16.50

STYLE 938.

Costumes en drap vénitien brun genre tailleur coupe en pointe sur la hanche, très chic, prix de la manufacture . . . .

$15

STYLE 933.

Petit manteau en drap noir, longueur à la hanche, très bien fini, telle que vignette.

Prix de la manufacture,

$7.95

100 doz. blouses en lawn blanc valant $1.50. Pour ces trois jours **$1.00**

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hrs p.m.

MARCHAND

305 rue Notre-Dame Ouest.
197 Boulevard Saint-Laurent.
621 rue Sainte-Catherine Est.
423 rue Ste Catherine Ouest.

STYLE 950.

Costumes en drap vénitien et en panama brun, noir, bleu, tels que vignette. Magnifique dessin et bien finis, genre toxedo, prix de la manufacture

$18.50

Ne Négligez pas votre Santé

Tous ceux qui travaillent péniblement pendant de longues journées dans l'atmosphère viciée des manufactures finissent infailliblement par éprouver une langueur et un malaise qui leur rendent encore plus pénible l'accomplissement de leurs durs travaux.

Dès que vous ressentez les premières atteintes de ce malaise qui est le signe précurseur de la faiblesse et de la débilité, ne perdez pas un seul instant, mais recourez au seul remède efficace en pareil cas,

LE VIN ST MICHEL

Un petit verre de Vin St Michel avant chaque repas et avant de vous mettre au lit aura vite raison de cet état de faiblesse et de langueur.

Cie Cuddy - Brodeur

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE

Porcelaine, Verrerie, Lampes, Coutellerie, Bronzes, etc

Jusqu'à Pâques nous offrirons des réductions variant de **20** à **40** pour cent, sur des services de vaisselles dont les prix étaient $6.50 à $45.00 et que nous vendons à présent **$5.00 à $30.00.**

A nos magasins, il est reconnu que nous n'avons qu'un seul prix, et que nos vaisselles, verreries, sont toutes de première qualité, nous n'achetons jamais de SECONDS quand nous avons des JOBS c'est parce que nous achetons en grande quantité et que nous payons COMPTANT.

(Toutes les semaines, nous recevons d'Europe des nouveautés.)

533 Sainte-Catherine Est PRES AMHERST | **A NOS DEUX MAGASINS** | **327 rue Saint-Laurent** PRES STE CATHERINE

3,6,8,10,13,15,17

AU CONSEIL DE RIMOUSKI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 8. — Plusieurs amendements ont été faits aux règlements des taxes. Les compagnies d'assurance sur la vie et sur le feu paieront $15.00, au lieu de $30.00, si elles ont un représentant dans la ville et $25.00 au lieu de $60.00, si elle n'en ont pas. Les charpentiers et menuisiers, résidant ou non dans la ville, paieront une licence de $4.00.

Une taxe de $10.00 sera imposée aux entrepreneurs résidant dans la ville, et de $50.00 aux entrepreneurs étrangers. Une taxe spéciale de 30c par $100.00 sera prélevée pour subvenir aux dépenses de

MAIRE CANADIEN

A WINOOSKI

(Spécial à la "Presse")

Winooski, Vt., 8. — M. Georges H. Cauchon, maire de cette ville, a refusé de se laisser porter candidat à la mairie. Comme M. P. H. Chicoine est le seul candidat à ce poste honorifique, nous aurons donc, encore cette année, un maire d'origine canadienne-française.

Les scrofules, etc., peuvent se guérir à l'aide de la Salsepareille de Hood. (9)

GRATIS

Montre d'Or à Remontoir et Bague GRATIS

Montre d'or avec mouvement américain, bottier plaqué en **or solide**, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide, garantie pour 25 ans, aussi une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. **Friend Supply Co., Dept 157, Boston, Mass.** A 12-6

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

DECES

CAMPEAU — A Montréal, le 7 avril, 1908, à l'âge de 7 mois et 15 jours, Théodule-Joseph-Albert, enfant d'Arthur Campeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2757 rue Saint-Laurent, à 8 heures, pour la gare du Mile-End et de là à Saint-Augustin, pour se rendre à l'église Sainte-Monique et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assitser sans autre invitation.

GRATTON — A Montréal, le 6 avril 1908, à l'âge de 18 ans et 7 mois, Camillia-Ivonne, fille bien-aimée de J. B. Gratton, entrepreneur menuisier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, No 494 rue Sherbrooke Est, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 132—2

LABELLE — A Terrebonne, le 6 avril, 1908, à l'âge de 46 ans et 16 jours, Agnès Forget, épouse d'Eugène Labelle, marchand. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire pour se rendre à l'église paroissiale, à 9½ heures. Le service aura lieu après l'arrivée du train du C. P. R. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 132—2

LEGAULT DIT DESLAURIERS — A Lachine, le 7 avril, 1908, à l'âge de 85 ans et 9 mois, Mme Claude Legault dit Deslauriers — née Deschamps, Domithilde. — Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Daniel Daoust, No 477 rue Saint-Joseph, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGRATH — A Montréal, le 8 avril 1908, à l'âge de 2 ans et 8 mois, Aimé-Oswald, fils unique de W. Patrick McGrath. Funérailles privées.

PAQUETTE — A la ville Saint-Louis, le 7 avril 1908, à l'âge de 15 mois et 13 jours, Joseph-Noël-Viané, enfant de Joseph Paquette, boulanger, 155 Casgrain. Funérailles privées.

ROY — A Saint-Pie de Bagot, le 6 avril 1908, à l'âge de 54 ans, Hélène Brodeur, épouse de P. Emile Roy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, pour se rendre à l'église paroissiale, où sera chanté le service à 8¼ heures, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 132—2

RATELLE — A Montréal, le 6 avril, 1908, à l'âge de 16 ans et 4 mois, Ferdinand, enfant bien-aimé d'Alexis Ratelle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 220 rue des Carrières, à 7 heures ½, pour se rendre à l'église Saint-Denis et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inivtation. 132—2

VILANDRE — A Sorel, le 7 avril, 1908, à l'âge de 76 ans, Josette Bruneau, veuve de Joseph Vilandré, de son vivant cultivateur de Sorel, P. Q. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant, à Sorel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

FRENIERE — Vendredi, le 10 du courant, à 7 heures, à la chapelle du Bon Pasteur, 400 Sherbrooke Est, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Dame Hélène Piché, épouse de C. A. Frenière. Parents et amis sont priés d'y assister. 133—2

MESSE ANNIVERSAIRE

LAMERE — Une messe anniversaire sera chantée jeudi, le 9 du courant, à 7 heures, à l'église Saint-Charles, pour le repos de l'âme de M. Philippe Lamère. Parents et amis sont priés d'y assister.

MESSE DE REQUIEM

BEAUCHAMP — Une messe de requiem sera chantée jeudi, le 8 du courant, à 6½ heures, à l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Napoléon Beauchamp. Parents et amis sont priés d'y assister. 132—2

Pur—sec—propre—fin et plein de saveur. Ne prend jamais en pain, n'est jamais amer. C'est pourquoi tout le monde emploie le SEL WINDSOR. A

Le " PAIN PURETE "
est fait entièrement sans être touché par aucune main.
JAS. STRACHAN,
246 Av. de l'Hôtel de Ville.
PHONE EST 71

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa, dans des enveloppes cachetées et marquées sur les enveloppes "Soumissions pour un nouveau croiseur pour la Colombie Anglaise", seront reçues jusqu'au PREMIER JOUR DE MAI PROCHAIN pour la construction d'un croiseur en acier à deux hélices, pour le service de la Protection des Pêcheries dans les eaux de la Colombie Anglaise, dans les principales dimensions suivantes, savoir: longueur au delà de 250 pieds, largeur du ban moulé 32 pieds et profondeur du haut de la quille au haut des baux au côté, 17 pieds, pour être livré à Victoria, C. A.

On peut voir les plans et devis de ce vapeur au ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, aux bureaux des percepteurs des douanes à Toronto, Hamilton, Collingwood, Midland, Vancouver et Sydney, N.E., et aux agences du ministère de la Marine et des Pêcheries à Montréal, Québec, Saint-Jean, N.B., Halifax, N.E., et Charlottetown, I. P. E.

On peut se procurer les dits plans et devis sur demande au ministère de la Marine et des Pêcheries jusqu'au premier jour de mai prochain et à l'agence du ministère de la Marine et des Pêcheries, Victoria, C. A.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à 10 p. c. du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne envoyant la soumission acceptée refuse de passer un contrat avec le ministère ou refuse de compléter le vapeur. Les soumissions sur papier à lettre seront prises en considération.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du ministère ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ottawa, Canada, 14 mars 1908.
8,11,15,18,22,25

Mme SCHUMANN-HEINK

ELLE EST GRAVEMENT MALADE A NEW YORK ET NE POURRA CHANTER AU MONUMENT, CE SOIR.

Une dépêche de New York nous apprenait hier soir que la célèbre chanteuse, Mme Schumann-Heink, qui devait chanter au Monument National ce soir, ne pourra se rendre à Montréal. Elle est obligée de garder le lit, à New York, et ses médecins l'ont forcée à ajourner tous ses autres engagements. Elle sera même obligée d'écourter sa tournée. Seulement, son imprésario, à Montréal, M. Veitch, nous affirme qu'il ne s'agit d'un délai que de quelques jours et que les porteurs de billets pour le concert qui devait avoir lieu ce soir pourront avoir accès au concert avec ces mêmes billets, lorsque la grande chanteuse viendra à Montréal.

ANEMIE, FAIBLESSE DE SANG, DEBILITE GENERALE

Mademoiselle A. Pelletier, 125 Rue Logan, Montréal, est heureuse d'avoir trouvé, dans

LES PILULES ROUGES

De la Compagnie Chimique Franco-Américaine, le Remède à sa Faiblesse.

Les Pilules Rouges guériront aussi toutes les femmes malades ; elles sont la médecine surpassant toutes les autres par son pouvoir à guérir tous les maux causés par la faiblesse du sang, le beau mal, les troubles du retour de l'âge.

Les jeunes filles anémiques présentent une décoloration marquée de la peau qui prend une teinte analogue à celle de la vieille cire blanche. Les lèvres, les gencives, les paupières pâlissent, les veines situées sous la peau se désemplissent et s'affaissent, elles ne sont plus visibles ou bien ne laissent plus qu'une faible trace violette, bleu pâle. Il y a cependant certaines anémiques dont le visage conserve des couleurs assez vives, dont la peau s'injecte seulement, rougit à la moindre émotion et devient pourpre après la moindre marche ou le moindre exercice un peu fatigant ; cette belle apparence est trompeuse et on retrouve encore, sous ces couleurs passagères, la pâleur caractéristique de l'anémie.

Les jeunes filles anémiques respirent difficilement, la moindre marche, un escalier monté vite, un rien les essouffle ; le simple fait de lever les bras pendant un instant les fatigue, et cette faiblesse est d'autant plus frappante qu'un grand nombre de jeunes filles anémiques paraissent grasses et fortes et même souffrent d'embonpoint. Chez elles, les battements du coeur sont précipités et très irréguliers ; le moindre exercice, la moindre émotion déterminent des palpitations qui sont parfois excessivement violentes et peuvent faire tomber la malade en syncope.

Les jeunes filles anémiques ont aussi des troubles du côté de l'estomac ; elles ont peu d'appétit et digèrent mal ; elles souffrent de constipation et aussi de migraine et de lassitude générale, et il n'est pas rare de rencontrer chez elles de la tristesse et un manque absolu d'énergie.

Elles ont des vertiges, des éblouissements, des tintements d'oreilles, surtout, lorsqu'après s'être baissées, elles se relèvent brusquement.

Dans l'anémie, les yeux perdent de leur éclat et sont soulignés par une auréole bleuâtre, la peau se boursouffle, les pieds se gonflent.

Les périodes, chez les anémiques, sont, en général, peu accentuées, irrégulières et accompagnées de douleurs vives. Il y a presque toujours existence de phénomènes d'hystérie.

L'anémie est une affection à marche chronique qui s'aggrave chaque jour davantage si on la néglige ; mais, d'un autre côté, sa guérison est simple et, pour l'atteindre, aucun moyen n'est égal aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Elles relèvent les forces et reconstituent le sang. Elles ont guéri Mademoiselle A. Pelletier qui souffrait tellement de faiblesse qu'elle se croyait atteinte de consomption. Lisez son témoignage qui suit et assurez-vous, par vous-mêmes, de ce que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine peuvent faire pour vous, si vous souffrez de faiblesse de sang et d'anémie :

" Il y a quatre ans, j'étais d'une si grande faiblesse que je me croyais menacée de la consomption. J'avais bien, il me semblait, tous les symptômes de cette triste maladie qui ne pardonne pas : douleurs dans le dos et dans l'estomac, mal de tête affreux et, bien souvent, prise d'étourdissements et de bourdonnements dans les oreilles, je perdais connaissance. La nuit, j'avais de fortes transpirations qui m'affaiblissaient beaucoup.

" Pendant plusieurs mois, je me fis soigner par un bon médecin, mais tous les remèdes que je pris n'eurent aucun effet. J'étais découragée et je croyais que j'allais mourir, quand, un jour, j'eus l'heureuse pensée d'essayer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Après l'emploi de trois ou quatre boîtes, je ne me

MADEMOISELLE A. PELLETIER, 125 rue Logan, Montréal.

reconnaissais plus. Chaque jour, je sentais mes forces revenir et tout mon mal disparaître. Moi qui pouvais à peine auparavant me traîner dans la maison, je faisais mon ouvrage sans trop de difficulté. Je ne transpirais plus la nuit.

" J'ai pris douze boîtes de Pilules Rouges et je me suis guérie. Depuis, je n'ai jamais été malade.

" Je considère presque comme un miracle cette guérison par les Pilules Rouges, quand j'avais essayé inutilement tant d'autres remèdes.

" Je donne ce témoignage avec plaisir et j'espère que les jeunes filles faibles suivront mon exemple et qu'elles n'attendront pas trop tard avant de prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui sont le meilleur tonique que l'on puisse employer."

Mademoiselle A. PELLETIER,
125 rue Logan, Montréal.

Les soins hygiéniques doivent entrer en sérieuse ligne de compte dans le traitement de l'anémie. Pour le régime à suivre, nous conseillons aux jeunes filles et aux femmes atteintes d'anémie, de s'adresser, soit par lettre ou personnellement, aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, à leurs bureaux, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Ces médecins leur donneront gratuitement des conseils qui aideront beaucoup aux bons effets des Pilules Rouges.

DEFIEZ-VOUS — Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Rouges.

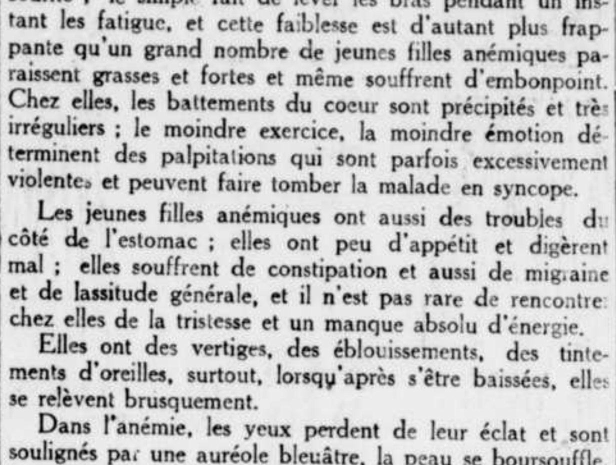

AU CONSEIL DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 8 — Lundi soir, nos édiles se sont réunis en assemblée régulière, sous la présidence de Son Honneur le maire J. S. Messier. Les échevins présents étaient MM. Black, Papineau, Boucher, Sabourin, Hébert, Pinsonneault, McGuire, O'Cain, Boisvert et Trahan.

Après lecture des minutes de la dernière séance, le secrétaire soumit au conseil une requête des manufacturiers de Saint-Jean, demandant une exemption de taxe spéciale sur les manufactures. Le maire fit remarquer qu'un règlement à cet effet était à l'étude et la requête a été référée au comité des finances.

M. le Dr Sabourin a fait remarquer au conseil qu'il était le seul médecin de la ville faisant rapport au comité d'hygiène, tel que le veut la loi, des cas de maladie contagieuse qu'il avait sous traitement. Dans le moment il soigne 6 malades atteints de la fièvre typhoïde et 2 autres souffrant de la diphtérie. Il sait pertinemment qu'il existe, à l'heure actuelle au moins 7 ou 8 cas de fièvre typhoïde qui n'ont pas été déclarés aux autorités municipales. Aucun rapport, non plus, n'a été fait concernant la fièvre typhoïde qui sévit au couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

L'échevin Boisvert proposa, secondé par l'échevin O'Cain, qu'un avis sévère fut donné aux médecins de faire rapport selon la loi, des cas de maladies contagieuses qui seront à leur connaissance.

L'on procéda ensuite à l'engagement des employés permanents de la corporation. Il s'agissait d'abord de l'engagement de l'employé cumulant les fonctions de chef de police et d'inspecteur des travaux, fonctions remplies depuis de nombreuses années par M. Moïse Boudreau. Sollicitaient ce double emploi, Emile Labossière et Evariste Lasnier, ex-échevin.

L'échevin Black proposa, secondé par l'échevin McGuire, que M. Evariste Lasnier fut engagé au prix de $850 par année, à la condition qu'il fournirait cheval et voiture à ses frais. L'échevin Sabourin proposa en amendement que M. Moïse Boudreau soit réengagé aux mêmes conditions que l'année précédente, c'est-à-dire $600 par année. Avant de prendre le vote, Son Honneur le maire J. S. Messier déclara qu'il regrettait de ne pouvoir se montrer favorable à M. Boudreau, qui, selon lui, n'avait pas les connaissances requises pour remplir, d'une façon satisfaisante, une charge aussi importante. Et M. Evariste Lasnier fut engagé chef de police et inspecteur des travaux, par un vote de 8 contre 3.

A la position de clerc du marché, l'échevin McNulty proposa, secondé per l'échevin Hébert, que M. Pamphile Courville fut engagé pour remplacer M. Giroux. L'échevin Boucher, secondé par l'échevin Sabourin, proposa en amendement M. Cyrille Choquette.

6 échevins ont voté pour M. Choquette et 5 pour M. Courville.

M. Jean-Baptiste Audelin, ingénieur du département du feu, MM. Hypolite Lanciault et Arsène Charest, constables, ont été réengagés sans opposition.

On nomma ensuite les évaluateurs de la ville pour l'année 1908, ce sont MM. Télesphore Brossard, Valentin Trahan et Jules Lefebvre.

M. Hilaire Roy a été nommé auditeur de la ville, à la place de M. Télesphore Brossard, ce dernier ayant consenti d'échanger cette fonction contre celle d'évaluateur.

La séance a été ajournée au 21 avril, pour accorder les permis de licence d'hôtel, de magasins de liqueurs, etc.

FEU CHARLES DESAUTELS

Nous apprenons avec regret la mort de M. Charles Desautels, étudiant. Le défunt souffrait d'une maladie de coeur, depuis janvier dernier, à laquelle il succombé hier matin à 8.20 heures.

Le jeune Desautels était le fils du constable Charles Desautels, du porte No 14 qui compte plus de 22 ans de service dans la police de Montréal. Il était neveu du lieutenant Desautels du poste No 11.

Le convoi funèbre laissera la demeure de son père, 279a Dufferin, à 8 hrs jeudi matin, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où sera chanté le service, et de là, au cimetière de la Côte des Neiges. Le pauvre jeune homme n'était âgé que de 17 ans.

Nous prions la famille si cruellement affligée d'accepter nos profondes sympathies dans le malheur qui la frappe.

DANS LES EAUX CANADIENNES

LES VAISSEAUX DE GUERRE AMERICAINS POURRONT Y PASSER, MAIS LE GOUVERNEMENT IMPERIAL DEVRA SE CONSULTER AVEC CELUI DE NOTRE PAYS.

Ottawa, 8. — Un rapport présenté hier à la Chambre des Communes au sujet du passage des vaisseaux de la milice navale des Etats-Unis, par les canaux canadiens, contient l'importante déclaration suivante de Lord Elgin dans un télégramme à Lord Grey en date du 5 février 1908: "Toute la question des navires armés, sur les grands lacs, a été référée par le gouvernement de Sa Majesté au comité de la défense impériale, et le gouvernement de Sa Majesté consultera de nouveau votre gouvernement".

Les vaisseaux mentionnés dans le rapport sont le "San Juan de Austria", au service de la réserve navale du Michigan, permission du 28 juin 1907; "le Sandoval" au service de la milice navale de l'Etat de New York qui devait stationner à Charlotte, en août 1907 et le "Nashville", pour la milice navale de l'Illinois, le 15 février 1908. Dans chaque cas il fut stipulé que le vaisseau devait passer dans les eaux canadiennes sans armement et que son service serait limité aux projets de manoeuvres.

LE CLUB NAUTIQUE

ASSEMBLEE IMPORTANTE DU CLUB NAUTIQUE DE MAISONNEUVE, MERCREDI PROCHAIN.

Le Club Nautique de Maisonneuve aura son assemblée annuelle ce soir 8 avril, au No 22 rue Sainte-Catherine Ouest, aux bureaux de M. le dentiste Frédéric Paquette, président du club.

Tous les membres et amis qui voudront assister à la réunion seront les bienvenus. On discutera des questions de la plus haute importance.

LA CAISSE D'EPARGNE SCOLAIRE

Comment fonctionne cette institution, qui, selon toute probabilité, va s'établir rapidement dans nos paroisses.—Les règlements.

Nous avons eu l'occasion, plusieurs fois déjà, de noter les progrès faits par l'idée émise d'instituer des caisses scolaires. Après les écoles de Saint-Louis du Mile-End, plusieurs ont suivi l'exemple.

Faisant son chemin, cette oeuvre bienfaisante attire l'attention d'un grand nombre de curés, désireux de l'établir chez eux. Ces Messieurs seront heureux, nous sommes sûr, de trouver dans les colonnes de notre journal, les règlements qui régissent cette institution, à Saint-Louis du Mile-End. Les voici:

L'INSTITUTEUR.

Dans chaque classe, l'instituteur inscrit sur une feuille la liste de ses élèves déposants, avec des numéros correspondant aux livrets de caisses scolaire qu'il donne à ces déposants.

Chaque lundi matin 1o — il entre sur cette feuille de classe et sur le livret de caisse le dépôt de l'enfant; 2o — il recueille l'argent qu'il met dans une enveloppe cachetée portant sa signature et l'indication du montant: 3o — il transmet le tout au directeur de l'école.

LE DIRECTEUR.

1o — Il contrôle les livrets, la feuille ou liste et les montants d'argent; 2o — il signe le livret chaque semaine du mois sauf la dernière; 3o — il remet alors les livrets aux professeurs qui les transmettent aux enfants. Toutefois, après le dépôt de la dernière semaine du mois, les livrets passent non signés du Directeur au trésorier de la Caisse Scolaire. 4o — Chaque mardi, il transmet au trésorier la feuille de classe et le montant d'argent déposé.

5o — Chaque semaine, il envoie au Trésorier les livrets qui contiennent plus de trois dollars, afin qu'un chèque de retrait de trois dollars soit émis sans retard sur le livret de la Caisse Scolaire pour dépôt au crédit CONJOINT de l'enfant et de ses père ou mère.

6o — Après le dépôt de la dernière semaine, il fait le total du mois sur la feuille de classe pour chaque déposant, il entre ce total sur le classe-papier, (état mensuel), propre à chaque enfant et portant son numéro de Caisse.

LE TRESORIER.

1o — Chaque semaine, le trésorier de la Caisse d'Epargne Scolaire dépose à la Banque, (ou à défaut de Banque, au Département d'épargne du Bureau des Postes), au crédit de " La Caisse d'Epargne Scolaire " le montant d'argent reçu des écoles. Tous les retraits se font par chèques signés du trésorier de la Caisse.

2o — Chaque mois, le Président audite les livrets dont il signe le dernier dépôt, ou le classe-papier dont il signe le total mensuel.

3o — Chaque mois, le trésorier de la Caisse Scolaire transmet à la Commission Scolaire le rapport du mois précédent et le Livre de Banque de la Caisse Scolaire.

LA COMMISSION SCOLAIRE.

Chaque année, la Commission scolaire audite les livres de la Caisse.

FUNERAILLES DE M. P. GIGUERE

Les obsèques de M. Pierre Giguère ont eu lieu, ce matin. Une foule très considérable de parents et d'amis faisait suite à la dépouille mortelle qui a quitté le No 78 rue du Parc Lafontaine, à huit heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques. On remarquait dans le cortège funèbre un grand nombre de mutualistes, qui, de concert avec le regretté défunt, ont tant travaillé à établir des sociétés de secours mutuel en notre ville.

M. l'abbé Guibert, directeur de la Congrégation des Hommes de Saint-Jacques, dont le défunt était membre, a fait la levée du corps.

Le service a été chanté par M. l'abbé S. Charrier, P.S.S., curé, assisté de MM. les abbés Curotte, aumônier de la maison-mère des religieuses du Bon Pasteur, et Albert Boisseau, vicaire à Verchères, en qualité de diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux des messes ont été dites par MM. les abbés Romuald Hétu, curé de Sainte-Scholastique, et Joseph Giguère, curé de l'Assomption, tous deux cousins du défunt.

On remarquait dans le sanctuaire: MM. les abbés Guibert, Lachapelle, vicaire à Hochelaga; M. le chanoine J. B. Dupuy, du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Morin, vicaire à Saint-Henri.

La Maîtrise de Saint-Jacques, secondée par plusieurs autres chantres, a rendu la messe de "requiem" de Perrault sous la direction de M. D. Poliquin, maître de chapelle.

M. Alexis Contant présidait à l'orgue.

Le deuil était conduit par M. Hector Giguère, fils du défunt; ses beaux-frères; Louis Fiset, Nephtalie Durand; ses neveux: Pierre Fiset, Arthur et Adolphe Dansereau, Clément Hubert, Arthur Fiset, Willie, Zénon et Joseph Giguère, Hermile Meunier, Adolphe Gervais, Adélard, Zénon, Oscar et Joseph Giguère, Ernest Giguère, de Providence. R. I., Edmond et Fernand Dansereau, Alexandre et Emmanuel Giguère, Pierre Fiset, B. Montezano, M. Brault et M. Lacombe, de Lavaltrie; Dr Dasle, Victor Pelletier, Elie Millier John Durand, Adolphe Durand et Charles Durand, Félix Balard et Joseph Hubert, de Linwood, Mass., Louis Filteau; ses petits neveux: Aurélien et Hervey Giguère, Elzéard, Joseph et Albert Hubert; ses cousins: L. A. Lefebvre, Louis Dupuis, le notaire Dupuis et Pierre Dupuis, Arcadius Labrecque, et Oscar Coutlée.

On remarquait dans le cortège : les ex-échevins H. Dupré, Joseph Lamarche, V. Grenier, Azarie Lamarche; MM. Louis Saint-Pierre, L. J. Prud'homme, Oscar Brosseau, T. Giroux, H. Labrecque, Joseph Chevalier, A. Brunet, F. X. Craig, Dr U. H. Dalpé, L. G. Bertrand, représentant de la Société des Artisans Canadiens-français; Camille Paquet, A. A. Labrecque, J. V. Labrecque, W. Wayland, Jos Pelletier, A. Champagne, J. A. Marcotte, Georges Strubbe, C. A. Prévost, Zénon Morin, Dr A. O. Gervais, M. Beauregard, Edouard Biron, H. Meunier, Alphonse Robillard, A. E. Vadeboncoeur, Arthur Bastien, F. X. Déom, Dr Bonin, J. N. Perrault, Dr J. H. Charretier, Joseph Beauchamp, A. Patenaude, docteurs Verner, Dr Lebel, J. L. Gaudet, U. Granger, J. D. Courville, A. Lavoie, Eugène Fournier, Joseph Brunet, Octave Laurence, O. Labrecque, J. A. Hurteau, H. Damphousse, Louis Giard, N. E. Lafrenière, Auguste Chaussé, E. Dumont, Raoul Raymond, Roméo Chaurest, O. Raymond, J. M. Derome, Eugène Dupuis, Alfred Mercure, D. W. Gagnon, Joseph Ethier, J. H. Mayrand, A. P. Bruno, Siméon Bourdon, E. Arcand, A. Lecompte, fils, Joseph Dupont, E. Mercure, Michel Bourdon, Anselme Demers, A. Galipeau, Francis Lemoyne, Joseph Paquette, Médéric Laurier, C. H. Laurier, Raoul Rhéaume, Alfred Beaupré, J. C. Franchère, W. Kayser, F. P. Dupuis, Napoléon Morissette, C. Bouliane, T. Larin, Joseph Chabot, Is. Jolicoeur, F. X. Richer, J. L. Turgeon, C. A. Labrecque, Hercule Giroux, Victor Laporte, Georges Strewenski, A. Gohier, Napoléon Gibeault, Azarie Choquet, M. Piché, Louis Brosseau, J. A. Labrecque, J. Tessier, C. Patenaude, R. Beaudoin, L. A. Beauchesne, F. X. Lanctôt et un grand nombre d'autres.

Offrandes de fleurs : le Conseil Exécutif de la Société des Artisans Canadiens-Français, une croix ; M. et Mme D. Brosseau, une gerbe ; M. J. C. Franchère, une croix ; famille Lemoyne, une croix ; famille Beauchamp, une couronne ; M. et Mme T. Laurin, un coussin ; M. et Mme Kayser, une couronne.

Offrandes de messes: Mme P. Giguère et ses enfants, trois trentains de messes; M. Edouard Biron, notaire, huit messes; familles W. Daniel et Brosseau, seize messes; famille L. Morache, plusieurs messes; M. Jules Hamel, huit messes; M. et Mme A. A. Labrecque, huit messes; M. et Mme Thomas Allard, huit messes; M. Clément Fiset, plusieurs messes; famille Pierre Fisette, plusieurs messes; famille Louis Fisette, plusieurs messes; M. et Mme H. Dupré, douze messes; M. et Mme A. Bastien, cinq messes; Mlles E. McMullen et R. Kennedy, quatre messes ; M. et Mme Lefebvre, cinq messes ; M. et Mme A. Fiset, quatre messes ; couronnes de messes par: M. L. P. Bertrand, M. et Mme Damphousse, M. et Mme L. J. S. Morin, M. et Mme Emile Dupré, M. et Mme A. E. N. Vadeboncoeur, M. et Mme L. A. Dansereau, Mme Octave Morin et ses enfants. Bouquets spirituels : Mlles Dubuc, Mlle Girard, Mme G. Strewenski, Mlle Choquet, Mme Thouin, famille Girouard, famille Lemoyne.

Parmi les nombreux témoignages de sympathie qu'a reçus la famille P. Giguère nous citons encore des résolutions de condoléances de la part des membres de l'Union Saint-Joseph, de la Société des Artisans Canadiens-Français, de l'Assistance Publique et de plusieurs autres sociétés et associations.

BANNISSEMENT D'UNE ANARCHISTE

Winnipeg, le 7 avril. — Emma Goldman, l'anarchiste bien connue, a tenté, hier soir, de retourner aux Etats-Unis ; mais, elle s'est vu arrêter aux lignes par les officiers d'immigration et renvoyée immédiatement à Emerson, Manitoba, première station de ce côté-ci des lignes, où elle s'est enregistrée sous un faux nom à l'hôtel Anglo-American. Elle a été étroitement surveillée par l'inspecteur Carr, qui est reparti pour le Sud. On dit qu'il lui sera toujours refusé de rentrer aux Etats-Unis.

AU JEUNE BARREAU

Une discussion intéressante a été soulevée, à l'assemblée du Jeune Barreau, hier soir : "La juridiction du Barreau peut-elle s'étendre jusqu'à censurer les actes d'un avocat en tant qu'homme privé ?"

M. Papineau-Mathieu, secondé par M. F. Bourbonnière, soutint l'affirmative, tandis que M. W. W. Chipman était pour le contraire.

M. P. Mathieu prétendit que, si une vie sans tache était requise chez l'avocat praticien, il ne peut ni exister deux morales ni deux honneurs, et que la profession d'avocat demande l'homme en entier. Donc, non seulement le conseil de l'ordre peut censurer les actes privés d'un avocat, mais c'est son devoir.

M. Chipman s'oppose à cet avancé, disant qu'il reconnaissait au conseil du barreau le droit de censurer un acte professionnel, mais qu'il ne pouvait, sans violer la liberté individuelle, s'ingérer dans la vie privée d'un avocat.

Après avoir résumé le débat, M. Bourbonnière rejeta l'opposition de M. Chipman et déclara que la majorité était en faveur de M. Papineau-Mathieu.

Le président de l'Association du Jeune Barreau M. Edmond Brossard, remercia les jeunes orateurs, messieurs les juges et tous ceux qui étaient présents.

Faiblessedes Reins

Les reins faibles sont certainement un indice de faiblesse des nerfs, des reins. Les reins comme le coeur et l'estomac trouvent leur faiblesse non pas dans l'organe lui-même, mais dans les nerfs qui les contrôlent, les guident et les renforcissent. Le "Restaurant" du Dr Shoop est une médecine spécialement préparée pour atteindre ces nerfs contrôleurs. Ne soigner que les reins serait chose futile, une perte de temps et d'argent. Si vos reins sont faibles ou vous font souffrir, si votre urine chauffe, si elle est foncée et forte, si vous avez des symptômes inquiétants et dangereux, essayez pendant un mois le "Restaurant" du Dr Shoop — Liquide ou en tablettes et voyez ce qu'il peut faire et ce qu'il fera pour votre santé.

Les pharmaciens recommandent et vendent

Le Restaurant du Dr Shoop.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Hedrite

Toute fatigue de tête cède comme par magie, en prenant deux tablettes de "Hed-Rite" dans un intervalle de deux heures avant le coucher. 25 cents la boîte dans toutes les pharmacies. A x

AVIS

Pour l'accommodation de notre clientèle et du public en général, nos 4 magasins resteront ouverts (à partir de jeudi, le 9 courant) tous les soirs, à 9 hrs P.M. d'ici à Pâques.

MARCHAND,

305 Rue Notre-Dame Ouest,
197 Boulevard St Laurent,
621 rue Ste Catherine Est,
423 rue Ste Catherine Ouest.
132—2

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être concellée peut, sujet à l'approbation du ministère le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
301—n

SOUMISSIONS POUR PLAQUES ET EQUERRES DE COQUES DE NAVIRES EN ACIER

Le temps pour la réception des soumissions pour plaques et équerres de coque de navire en acier aux chantiers de construction de navires à Sorel, pour le Ministère de la Marine et des Pêcheries, sera prolongé du 6 avril prochain jusqu'à midi, le 13 avril 1908.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
2,4,6,8

TEINTURE ET NETTOYAGE

dans toutes leurs branches. C'est là notre spécialité et ce travail est l'objet d'une attention spéciale de notre part. Si vous le voulez nous irons à votre maison et vous donnerons des estimations et des conseils et vous garantissons les meilleurs résultats sous tous rapports. Le travail est fait ici même et vous pouvez toujours communiquer avec la direction.

British American Dyeing Co.

Teinturiers et nettoyeurs français à médaille d'or.
On envoie chercher et livre les effets
1,3,6,8

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE
253—n

TEMPERATURE

Grand vent de l'est au nord, froid avec neige et pluie. Jeudi, beau et frais.

QUESTION D'AFFAIRES

La fortune de la "Presse" repose dans l'énorme circulation de son édition quotidienne qui atteint toutes les familles canadiennes. Sa prétention est légitime "et son commerce est à l'aise".

L'intention de la "Presse" quand elle réclame ses droits à la faveur les annonceurs, n'est pas de dénoncer les crocheteurs d'annonces ni l'empêcher le succès de ses confrères.

Cependant, pour maintenir sa condition, il faut bien de temps à autre tomber les malfaisants qui la dénigrent. Il faut bien mettre sous les yeux du public d'affaire la véritable situation des journaux dont il lui faut se servir pour alimenter son commerce.

Aussi longtemps que la "Presse" aura la suprématie sur les autres journaux comme médium d'annonce, nous entendons sans prétention aucune la faire valoir vis-à-vis des intéressés. N'en déplaise aux bluffeurs qui ne peuvent prouver la circulation qu'ils réclament pour leur journal.

Le chiffre du tirage de la "Presse" assermentée, depasse 103,000 par jour.

La circulation pour la ville et la banlieue dépasse 45,000 par jour.

PAQUES ET LE PARLEMENT

Les vacances de Pâques à la Chambre des Communes commenceront mercredi, 15 avril, et se termineront mardi de la semaine suivante, le 21 courant.

ONTARIO ET LE TRICENTENAIRE

Le gouvernement d'Ontario mérite d'être chaudement félicité pour avoir fait voter par la législature de l'autre province, une somme de $100,000 qui sera appliquée à l'Achat des Plaines d'Abraham et à leur conversion en Parc National.

CONFERENCE DANS LES PROVINCES DE FRANCE

Nous apprenons avec grand plaisir que M. Edouard Montpetit, actuellement à Paris, poursuivant des études d'économie politique, vient d'être chargé par le ministère fédéral de l'Intérieur de préparer une série de conférences sur l'immigration, qu'il prononcera ensuite en différents endroits de France. M. Montpetit n'interrompra pas pour cela ses études d'économie politique; il consacrera ses loisirs au nouveau travail dont on vient de le charger.

Il convient de féliciter l'honorable monsieur Oliver de cette marque nouvelle de sollicitude pour l'immigration française; il convient aussi de le féliciter du choix judicieux qu'il vient de faire en confiant cette mission importante à Monsieur Montpetit.

ZOLA AU PANTHEON

"L'Autorité", de Paris, nous apporte le texte de la lettre adressée à M. Clémenceau par le duc de Montebello, qui demande que le corps du maréchal Lannes soit enlevé du Panthéon, dès lors qu'on y doit transporter Zola.

Cette lettre, pleine d'éloquence, se lit comme suit :

Monsieur le président du conseil,

"Le jour anniversaire de la bataille d'Essling, où le maréchal Lannes, mon grand-père, trouva une mort glorieuse, son corps, déposé provisoirement à Strasbourg, fut transporté triomphalement au Panthéon pour y être enterré avec une pompe extraordinaire.

"Le catafalque était surmonté du buste du héros, dont le front était ceint d'une couronne de lauriers; aux quatre angles s'élevaient les statues de la Force, de la Justice, de la Tempérance et de la Prudence, vertus chrétiennes et guerrières, emblèmes des qualités essentielles de ce Français".

"On lisait sur la tenture : "Honorer les héros, c'est les multiplier".

"Le Panthéon, dont le fronton porte encore : "Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante", était alors digne de recevoir et de garder ce cercueil.

"Aujourd'hui, ce temple, au fronton ironique, va accueillir Zola, l'insulteur de l'armée française !

"Au nom de toute ma famille, de mes amis indignés, de tous ceux qui respectent la mémoire de mon illustre aïeul, je proteste, et je requiers l'autorisation de transférer son corps au cimetière de Montmartre, dans le tombeau de famille où repose déjà son coeur.

"L'Etat, qui n'a pas craint de spolier les morts, n'osera point, je veux le croire, disputer leur dépouille.

"Héritier du nom, gardien des traditions du maréchal Lannes, il m'appartenait de revendiquer ses restes et de refuser désormais, pour lui, un honneur qui ne serait qu'une insulte à son passé.

"C'est un devoir que je remplis et un droit que je réclame.

"Assuré que le gouvernement, en appréciant celui-ci, consacrera celui-là, je vous prie de trouver ici, monsieur le président, l'expression très distinguée de mes sentiments.

Ch. LANNES, duc de Montebello.

On sait déjà ce que M. Clémenceau a répondu à cette lettre. Il a dit que le corps du maréchal Lannes, ayant été transporté au Panthéon en vertu d'un acte spécial de législation, il fallait également une loi spéciale du Parlement pour l'en faire sortir. Et le président du conseil a décliné la tâche de présenter au nom du gouvernement la législation nécessaire.

Reste à savoir si un député prendra cette initiative et si la majorité radicale se rendra au désir légitime de Monsieur le duc de Montebello.

MONTREAL DEVANT LA LEGISLATURE

L'annexion de N.-D. des Neiges et d'une partie de Rosemont est accordée, mais on a dû renoncer à englober Saint-Louis, Delorimier et Maisonneuve,

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 8 — La séance du comité des bills privés, convoquée, hier soir, surtout pour la discussion du bill de Montréal, a naturellement été fort intéressante. Les délégués étaient nombreux, venus, tant de la métropole que des municipalités environnantes, en faveur et contre le bill.

Avant la prise en considération du bill de Montréal, les promoteurs du bill de l'Université McGill ont retiré leur projet de loi. Il s'agissait d'une demande d'expropriation de propriétés situées non loin de ses terrains. Suivant toutes les apparences, le bill aurait été bloqué devant le comité. Il avait pour adversaires MM. Meredith, Cannon, Globensky, Gervais et Choquette.

DEBUT DE LA BATAILLE

Vient ensuite le bill de Montréal, qui comprend la clause concernant l'annexion de Rosemont, Notre-Dame des Neiges, Saint-Louis, Delorimier et Maisonneuve. La bataille s'engage d'abord à propos de Rosemont. C'est M. Joseph qui a donné le signal, suivi par M. Lighthall, tous deux s'opposant de toutes leurs forces à l'annexion de Rosemont, qui vient d'être érigée en ville à cette même session. Ils allèguent que l'annexion de la partie de Rosemont mentionnée dans le bill de Montréal enlève à cette municipalité une valeur de $300,000, la moitié de la valeur totale de la propriété foncière, et 300 habitants sur une population de 800. De sorte que la dette de $28,000 devra être payée par la moitié seulement de la population et de la valeur actuelle de Rosemont.

ROSEMONT

C'est l'échevin Lavallée qui répond en disant que si l'annexion ne se fait pas, cela signifiera une dépense inutile de $100,000 pour la ville. Il ajoute que l'annexion de Rosemont enlèvera un obstacle à l'agrandissement de la ville.

La discussion continue. Y prennent part les mêmes, puis quelques membres du comité, entre autres, MM. Décarie, Prévost, Mousseau, Gouin, etc.

Une motion de M. Mousseau à l'effet d'enlever la clause du bill provoque un vote qui donne 9 pour et 12 contre.

Voici le vote pour: MM. Bernard, Prévost, Côté, Cardin, Gault, Giard, Mousseau, Tellier et Tourigny.

Contre : MM. Walsh, Mercier, Langlois, Lemieux, Lafontaine (de Berthier), Lacombe, Gauthier, Chauret, Champagne, Bissonnette, (Stanstead) Bergevin et Taschereau.

On s'entend ensuite sur une motion de M. Mercier, à l'effet d'adopter la clause, pourvu que la cité de Montréal paie $20,000 à titre d'indemnité à la partie de Rosemont qui ne sera pas annexée.

IMPORTANTE DECISION

La partie de la clause concernant l'annexion de Saint-Louis, Maisonneuse et Delorimier, est retirée par les promoteurs.

Puis la discussion reprend en ce qui concerne Notre-Dame des Neiges.

MM. McKenna et Prudhomme, conseillers de l'endroit, sont en faveur, et M. J. L. Perron s'y oppose au nom de la succession Brunet, qui, dit-il, perdra 20,000 pieds de terrain ne devant être exproprié, pour l'élargissement du chemin, qu'à raison de 3 centins du pied, valeur déterminée par la municipalité, et il ajoute qu'il consentira à condition que la ville procède à l'expropriation d'après la loi générale, c'est-à-dire à 50 centins du pied, ou par expertise.

NOTRE-DAME DES NEIGES

On s'entend sur ce point et l'annexion de Notre-Dame des Neiges est décrétée par le comité.

Un autre point important décidé est celui de la division de la ville. Celle-ci aura 21 quartiers au lieu de 24, ce qui aurait eu lieu avec l'annexion de Maisonneuve, Saint-Louis et Delorimier.

On adopte, sans amendement, la clause concernant l'expropriation de la rue Saint-Antoine.

A l'article 338 de la charte, qui tient tout échevin personnellement responsable de toute dépense excédant le montant autorisé au préalable et déqualifie le dit échevin, M. Lacombe propose d'ajouter: "Cependant, les dites responsabilités et échéances édictées dans le présent article n'auront pas lieu dans le cas où le conseil de la cité a antérieurement reconnu et ratifié les dites dépenses d'argent comme valables et légitimes. Cette disposition aura effet tant pour le passé que pour l'avenir."

MOTION LACOMBE

Nouvelle discussion: M. Mercier ne peut accepter le principe de faire consacrer par la législature les irrégularités commises savoir:

Le pavage de la rue Saint-Denis et la cheminée du maire Ekers.

Le vote suivant donne cependant gain de cause à M. Lacombe.

Pour: MM. Prévost, Blouin, Champagne, Girard, Lacombe, Langlois, Lemieux, Mousseau et Walsh, 9.

Et contre: MM. Bergevin, Chauret, Côté, Gauthier, Lafontaine, (Berthier), Mercier, 6.

A la fin de la séance, hier soir, on a décidé de revenir ce matin sur le paragraphe relatif à l'annexion de Rosemont, afin de procéder à la rédaction d'un clause concernant l'indemnité à être accordée à cette municipalité.

Voici la finale sur le bill de Montréal en autant du moins que le comité des bills privés est concerné.

Rosemont est annexer à condition que la cité respecte les obligations de Rosemount en ce qui concerne les employés et paie une indemnité de $20,000 à la partie non-annexée, à titre de compensation pour la perte d'une partie de sa population et de la valeur de la propriété foncière.

L'hon. M. Prévost s'est violemment opposé à l'annexion et a proposé en amendement: "La ville de Montréal pourra annexer Rosemount lorsqu'elle aura le consentement de la majorité, en nombre et en valeur, des résidents de cet endroit. Mais cette motion a été perdue sur un vote de 17 à 4.

NOTES MONDAINES

L'honorable Sydney Fisher a donné un dîner, vendredi soir.

Les convives étaient: l'honorable M. et Mme Brodeur, M. et Madame Monk, le sénateur et Mme Ellis, l'honorable M. et Mme Aylesworth, Mlle Fielding et M. Lake, M. P.

× × ×

Madame Philippe Roy a donné, samedi, une partie de "bridge" dans les salons de l'Orateur au Palais Législatif.

Les invités étaient: Lady Casault, Lady Langelier, Mesdames Turgeon, Alex. Taschereau, Carroll, H. Archambault, E. B. Garneau, Geo. Garneau, Ed. Taschereau, Edouard Taschereau, Marois, Hamel, Fages, Rolland, Carrier, Remillard, P. Pelletier, A. Guilbault, Chs. Langelier, A. Turcot, G. Lareau, Carthner, Dumoulin, Sheyn, Belleau, Duchesnay, Paquin, Green, Décarie, C. Delâge, A. Lavergne, Pelletier, Chauveau, G. Pacaud, A. Cannon, Côté, A. Mousseau, C. Lanctot, L. Taschereau, Panet Angers, Malouin, Mlles Jetté, Routhier, Bossé, B. Turcotte, M. Hamel et Marois.

× × ×

L'hon. M. Devlin donne un lunch au club de la Garnison, jeudi.

× × ×

Madame Jérémie Décarie a lancé des invitations pour un "bridge" qui aura lieu au Château Frontenac, jeudi prochain.

× × ×

Mlle Yvonne Drolet a donné un "bridge" dimanche pour des intimes.

× × ×

Sir George et Lady Drummond partiront ces jours-ci pour un voyage à Atlantic City.

× × ×

L'hon. M. Rolland est en voyage à Québec.

× × ×

Le Dr Charles Harriss, d'Ottawa, est de passage en ville.

× × ×

Nous apprenons que Mme Bennati, chanteuse et professeur bien connue, prépare pour la fin de mai un concert où elle se fera entendre ainsi que quelques-uns de ses élèves les plus brillants. Ce concert sera sans doute un évènement mondain, car les élèves de Mme Bennati se recrutent dans la société la plus élégante de Montréal.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Ce soir ,dans la salle des promotions, à 8.15 heures, M. Louis Gillet donnera sa conférence régulière.

M. le conférencier parlera du théâtre contemporain.

Concours de Popularité de la "Presse"

COUPON QUOTIDIEN.

Ce coupon donne droit à un vote au grand concours de la "Presse"

NOM.....

ADRESSE.....

LA LUTTE GOTCH-HACKENSCHMIDT

Les causes de la défaite du champion européen telles que les comprend le Dr J. P. Gadbois, l'envoyé spécial de la "Presse" à Chicago. Interview avec le "Lion Russe".

Cette lutte célèbre a intéressé les deux continents à un suprême degré. A Montréal surtout, on en discute les péripéties avec un intérêt et une chaleur extraordinaire.

Le match qui a enlevé à Hackenschmidt le titre de champion du monde a été une source féconde d'incertitudes avant le match et d'étonnement quand l'Américain eut triomphé.

Depuis mon retour à Montréal, je constate que personne n'y a rien compris, et cet état d'âme ressemble énormément à ce que j'ai constaté à Chicago.

Le récit fait par la "Presse" d'une exactitude réalistique, a jeté déjà un grand jour sur ce combat et son dénouement. Il reste à analyser les causes de cette défaite si surprenante d'un homme jusque-là invincible.

Mais auparavant de disséquer la lutte pour examiner les causes et les effets, nous invitons nos lecteurs à nous suivre encore chez Gotch et chez Hackenschmidt après la lutte. Nous savons ce qu'ils disaient et faisaient avant la lutte ; nous savons ce qu'ils ont fait pendant la lutte ; suivons-les maintenant après le combat.

APRES LA LUTTE

Nous avons déjà décrit la scène dans l'arène, juste au moment où Hack abandonna la partie.

Le Russe partit seul la tête basse vers son dressing room ; je le perdis bientôt de vue, car la foule avait sauté dans l'arène.

Gotch chancelant était tombé dans les bras de Farmer Burns ; puis la foule des gens du Stock Yard et de l'Iowa le mit sur ses épaules pour le porter à sa chambre.

L'une de nos photographies le représente ainsi porté sur les épaules de ses amis. Nos lecteurs ont dû remarquer sa figure vieillie et quasi méconnaissable.

L'arbitre qui avait été un membre inutile tout le temps de la rencontre, suivit la foule vers le dressing room. Il oublia un point assez important : donner une décision.

AU DRESSING-ROOM

Hack s'enferma et prit une serviette de bain turc et s'essuya rapidement. Il ne voulut rien dire pour expliquer son abandon de la lutte. Il déclara seulement à Wittig qu'il abandonnait le match et qu'il ne retournerait pas dans le "ring". Dix minutes après, il était en voiture en route pour sa chambre à l'Auditorium.

CHEZ GOTCH

Gotch était à moitié mort dans sa chambre. Pendant vingt minutes, il ne put articuler une seule parole. Farmer Burns, Carkeek le massaient vigoureusement, d'autre lui administraient des cordiaux. Après 20 minutes, il revint à lui, et se mit à rire hystériquement. Peu de temps après il était rendu au Morrison Hotel.

LE LENDEMAIN DE LA LUTTE

Je revis Hack le lendemain et je causai longuement avec lui. Je le questionnai et le transquestionnai, et peu à peu la lumière se fit dans mon esprit. La lutte se refaisait devant moi, lucide, claire ; tous les points s'expliquaient et je compris comment Hack, l'invincible, avait été vaincu.

A suivre sur la page 5

D'UNE HAUTEUR DE 18 PIEDS

Un bébé de 15 mois pique une tête dans la rue, du second étage, et s'ouvre le crâne sur le pavé, à la ville Saint-Louis.

Un bien triste accident est arrivé, hier soir, vers 5.30 heures, au No 155 de la rue Casgrain, à la Ville Saint-Louis.

Un charmant bébé de 15 mois, Noël-Vianey, enfant de M. Joseph Paquette, boulanger, était laissé par sa mère sous la garde de sa soeur aînée Jeanne. La mère, après avoir placé le pauvre petit sur une chaise, près d'une fenêtre, recommanda à sa petite fille, âgée de six ans, de ne pas le quitter un instant. La fenêtre extérieure, bien que fermée, n'était pas barrée. On croit que la petite fille, voulant regarder d'autres enfants jouer au dehors, aurait placé le bébé sur la fenêtre, et que, sous la pression de son corps, le chassis se serait ouvert.

Le pauvre petit fit une chute de quinze à dix-huit pieds, et se fractura le crâne. Le docteur Théoret, mandé en toute hâte, prodigua ses soins à l'enfant, mais après 8 heures d'horribles tortures le pauvre petit mourait, ce matin, vers 1 heure.

Il est impossible de décrire la douleur des parents à qui nous adressons toutes nos sympathies.

WALLACE McCRAW

Wallace McCraw est descendu, ce matin, à 6 h. 30, à l'Hôtel Carré Viger, tenu par MM. Papillon et Ménard. Il paraissait fatigué et brisé par les diverses émotions qu'il venait de subir.

Après avoir pris un bon déjeuner, McCraw est monté à sa chambre qu'il n'a pas quitté de l'avant-midi. Il a déclaré, cependant, qu'il n'avait encore conçu aucun projet d'avenir ; qu'il passera quelques jours à Montréal et qu'ensuite il décidera sur ce qu'il aura à faire.

UN PROJET GIGANTESQUE

LA LIGNE WHITE STAR, LIEE A LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC, ENVERRAIT QUATRE STEAMERS A MONTREAL.

Londres, 8 — Le "Dublin Express" annonce que la ligne White Star va consacrer au service entre Liverpool et Montréal quatre grands steamers d'une vitesse de 24 noeuds. Outre l'accommodement pour les passagers de première classe, ces navires pourront encore transporter 3,000 à 4,000 émigrants. On dit à Liverpool que la compagnie du Grand-Tronc est intéressée à ce projet.

Les autorités de la ligne White Star refusent de confirmer ou de nier la rumeur. Néanmoins on persiste, en d'autres quartiers, à l'affirmer. La ligne Dominion, en outre, serait mêlée à l'affaire.

AUX ELEVES DU CONSERVATOIRE LASSALLE

Ce soir, à 8 hrs ¼, cours (association St Jean-Baptiste) au Monument National.

Demain soir, au No 124 rue St Denis, à 8 heures, exercice sur le "Maître de la Mort" pour les élèves qui ont été désignés.

Les jeunes filles et jeunes gens qui sont en retraite sont dispensés des cours et des exercices.

CHEVAUX QUI VALENT CHER

Roland Sutherland, de Granbay, Ont., vient d'intenter une poursuite de $16,000 contre la Compagnie du Grand Tronc pour la perte de plusieurs chevaux qui auraient été tués, dans une collision survenue à Trenton, N. Y., en octobre dernier.

Un cheval était évalué à $4,000 et un autre à $3,000. Le juge a refusé un procès devant jurés, attendu que la compagnie, reconnaissant sa responsabilité, a offert au plaignant une somme de $100 pour chacune des bêtes tuée. La question de valeur pour l'éducation et les tours de ces chevaux savants sera décidée par un juge.

LA SENTENCE CONTRE POTTS

Geo. Potts, accusé d'avoir voté sous un faux nom lors des dernières élections municipales a comparu de nouveau ce matin devant M. le recorder Dupuis.

Après avoir entendu les témoignages, le magistrat a condamné l'accusé à une heure de cellule, $500 d'amende ou six mois de prison à défaut de paiement de cette amende.

LE MEURTRIER ET SES VICTIMES

Le chef des détectives Carpentér a reçu 15 plombs, dont trois dans la main droite et une douzaine dans la jambe. Un plomb a fracturé un petit os de la main. A moins d'inflammation que l'on ne peut prévoir, le brave policier pourra quitter l'hôpital prochainement.

LE CONSTABLE FOUCAULT.

L'état de Foucault n'inspire plus aucune crainte. Avant longtemps il pourra rejoindre ses camarades parmi lesquels il est très populaire.

JOHN DILLON OU SMITH

Le meurtrier a eu l'os du bras gauche fracturé par la balle du revolver, sa blessure au menton n'est pas grave et les médecins ne croient pas que la blessure qu'il a à la poitrine ait des suites graves.

La balle a dévié sur une côte et est allée se loger à fleur de peau, dans le côté. Elle sera extraite aujourd'hui.

Depuis qu'il est à l'hôpital, on nous dit que Smith a agi et a parlé comme un homme en possession de toutes ses facultés mentales. Cependant on ne lui a fait subir aucun examen.

LA MORT TRAGIQUE DU HONGROIS

JOSEPH PETER A ETE BLESSE A MORT ALORS QU'IL MARCHAIT SUR LA VOIE DES TRAMWAYS.

Il y avait foule d'immigrants de Hongrie, cet avant-midi, à la morgue, lors de l'enquête tenue sur le cadavre de Joseph Peter, mort le 6 avril, à la suite d'un accident de tramway.

Peter était âgé de 39 ans et la voiture d'ambulance de l'Hôpital Général est allée le chercher à 8 h. 15, le 6 du courant, à l'angle des rues Atwater et Notre-Dame.

Dans son rapport, le Dr Patch, surintendant de l'hôpital, déclare que Peter souffrait de la fracture du crrne et du sternum et de lésions aux jambes.

Un grand nombre de témoins ont été entendus à l'enquête, et le jury a exonéré le mécanicien du tramway de tout blâme. C'est en voulant éviter un tramway du Park and Island qui se dirigeait vers Montréal, que Peter a été frappé par une autre voiture électrique allant en sens inverse.

Il a fallu nommer deux interprètes pour cette enquête qui a été longue. Ces interprètes étaient MM. Israël Schaffers et Anton Frank.

VOL EN PLEIN JOUR

A 2 heures, hier après-midi, des cambrioleurs sont entrés dans la demeure de M. Joseph Dépatis, 550 Rivard, et y ont enlevé des argenteries de valeur.

LES DOULEURS QUI TUENT

M. Léon Béland, âgé de soixante-cinq ans, meurt lundi soir, après une courte maladie,

A LOUISEVILLE

Le défunt, dont le chagrin était indicible, n'a pu survivre à son épouse décédée il y a un mois seulement.

FAMILLE AFFLIGEE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 8. — La mort vient de ravir au même foyer le mari et l'épouse, en l'espace d'un mois à peine. Ce pénible événement a causé une impression profonde à Louiseville, où les défunts ne comptaient que des amis.

Le deux mars dernier, Mme Léon Béland, une femme du plus grand mérite et qui était entourée de l'estime et de la considération générales, expirait, après quelques mois de maladie.

Son mari, frappé d'une douleur inouïe, ne put se remettre complètement du coup terrible qui venait de le frapper. Devant le départ de cette compagne fidèle et aimée qui avait illuminé sa vie par vingt-huit ans d'une union pure et belle, le malheureux s'affaissa dans une mélancolie incurable. Une ancienne maladie qui le minait depuis longtemps se réveilla, plus violente, et en quelques jours M. Béland se trouvait très gravement atteint.

M. et Mme Léon Béland, tous deux décédés à Louiseville, à un mois d'intervalle.

On ne prévoyait pas cependant que la mort survint à si brève échéance, quand, hier soir, le mal empira de si alarmante façon qu'on crut devoir administrer au moribond les derniers secours de l'Eglise: De bonne heure, ce matin, M. Béland, entouré des membres de sa famille, allait rejoindre son épouse dans l'éternité.

Le défunt, qui était âgé de 65 ans, s'était acquis une fort jolie fortune qu'il lègue à ses deux enfants, Georges et Albina Béland.

D'une probité à l'abri de tout soupçon, d'un commerce très agréable et d'une remarquable intelligence, le défunt avait l'amitié et l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Sa disparition soudaine ne laisse ici que des regrets.

Nous offrons à la famille Béland nos plus vives sympathies.

EN COUR DU BANC DU ROI

On continue, depuis hier matin, en Cour du Banc du Roi, à faire le procès d'Emmanuel Bélanger, de Lachine, accusé d'avoir coopéré dans un vol de 19 dindes, propriété de M. H. Méloche, à Sainte-Geneviève, en novembre dernier.

Ce matin, l'accusé a déclaré que dans toute cette affaire il avait été employé comme charretier, sans savoir qu'il devait contribuer à un vol. Sa bonne foi aurait été surprise par les prisonniers Lachance et Rouleau.

Plusieurs citoyens de Lachine, entre autres le maire J. B. Deschamps, le conseiller A. Gagné, l'ex-conseiller Clément, ont déclaré que l'accusé jouissait d'une excellente réputation.

Mtre A. McKay a essayé à faire discréditer les prisonniers Lachance et Rouleau qui ont rendu des témoignages à charge contre Bélanger.

Un verdict sera tout probablement rendu cet après-midi.

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre ce soir à 8 heures, à la chapelle de Notre-Dame des Anges pour la cérémonie des Quarante Heures.

DANGEREUX TRIO DE VAGABONDS

Après avoir terrorisé le village de la Pointe aux Trembles, ils trouvent

LEUR WATERLOO

Le vicaire de la paroisse, au lieu de se laisser intimider, les fait appréhender

PAR LA POLICE

Depuis quelques jours les citoyens de la Pointe-aux-Trembles remarquaient, avec appréhension, la présence de vagabonds dans leur paisible localité. Craignant quelques coups de main de la part des chemineaux, la nuit venue, ils se barricadaient solidement dans leurs maisons.

A la nuit tombante, hier, alors que M. le vicaire Labrosse se promenait sur la galerie du presbytère, il vit venir trois individus, de mine suspecte, à sa rencontre.

Le vicaire n'est pas un peureux ; mais il ne put se défendre d'un léger frisson à la vue du sinistre trio.

Le chef de la bande, un ex-forçat du nom de Jos Dechesne, pria le prêtre de le conduire lui et ses compagnons dans son bureau.

M. le vicaire refusa énergiquement et fit prévenir les constables de l'endroit MM. Arthur Marien et Elzéar Castonguay, qui opérèrent l'arrestation des vagabonds.

Comme les policiers conduisaient ces derniers au tramway, Dechesne se jeta sur Marien et tenta de l'étrangler; mais il fut vite maîtrisé.

Ce matin, Jos Dechesne et ses copains, Noé Saint Martin et Ed Martel, ont été condamnés à trois semaines de prison chacun pour vagabondage.

LA QUOTIDIENNE

MERCREDI, LE 8 AVRIL, 1908

Laissez passer les flots du Temps
Sur vos fronts de dix-sept ans,
O jeunes filles!
Laisser le noir fleuve couler,
Sans pour cela cesser d'aller
Sous les charmilles.

La Lune est dans son premier quartier en ce 99ième jour de l'année. Neptune fiche le camp du stéréal étalage. Le firmament est peuplé d'indications précises. C'est un jour on ne peut plus propice pour les petites modistes. Leurs doigts de fées exécuteront des chefs-d'oeuvre d'élégance que les clientes distinguées enlèveront à prix d'or. Ce 8ième jour d'avril est favorable à tout ce qui concerne l'élégance. Les tailleurs feront de réelles trouvailles. Cherchez à troquer vos vieux meubles, votre vieux poêle, vous aurez la veine de réussir avantageusement, si vous êtes plus fin que le youpin avec qui vous traitez. Vous trouverez d'excellentes bonnes d'enfants aujourd'hui, et, phénomène rare, elles accepteront la place malgré les "p'tits lavages". La femme née ce jour sera aimable et le commerce de son amitié, de sa camaraderie, sera charmant. Elle fera les besognes domestiques avec bonne grâce. En la voyant frotter la "poignée de la porte", un homme sera séduit et demandera sa main. L'homme né ce huitième jour d'avril sera bon et collectionneur passionné pour les vieilleries. La jeune fille, douée d'heureuses dispositions, aura un grand talent pour tous les arts d'agrément, mais ne pourra parvenir à réussir une galette à la mélasse. Or, comme les quadruples croches, les aquarelles et les broderies font de piteux aliments, elle aura de la difficulté à se marier. Le garçon réussira en tout; c'est le jour des grands veinards.

LA FETE DU JOUR—Fête de saint Denys, évêque.

L'AN DERNIER — A Carthagène, entrevue du roi Edouard VII et du roi d'Espagne.

LA DUREE DU JOUR—Le jour dure 14 heures et 21 minutes.

LUX.

Suite des Annonces de Naissances, Décès, Mariages, etc.

NAISSANCES

CHAMPAGNE — A Maisonneuve, le 7 avril 1908, au No 329 rue Orléans, l'épouse de M. Alfred Champagne un fils, baptisé Joseph-Alfred-Alexandre. Parrain et marraine, M. Joseph-Alfred Dufault, Mlle Bertha Champagne, cousin et soeur de l'enfant.

DESMARAIS — A Montréal, le 6 avril 1908, au No 202 rue Saint-Christophe, l'épouse de M. Charles Desmarais, un fils, baptisé Lucien-Célestin-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Mayer, grands-parents de l'enfant.

PILON — A Saint-Henri, le 29 mars 1908, l'épouse de M. J. Alfred Pilon, marchand, un fils, baptisé Joseph-Henri-Paul. Parrain et marraine, M. Zéphir Leduc, gérant de la Banque des Marchands de Beauharnois, et oncle de l'enfant, et Mlle Marie-Anne Guimond, de Beauharnois.

DECES

GAMACHE — A Saint-Jacques le Mineur, le 25 mars 1908, est décédée à la résidence de sa tante, Dame Marcelle Thibert, à l'âge de 10 ans, Jeanne-Rose, enfant bien-aimée de M. Alphérie Gamache, de Pittsfield, Mass.

LEDUC — A l'Ile Perrot, le 8 avril 1908, à l'âge de 75 ans et 4 mois, Augustin Leduc. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE — A Montréal, le 8 avril 1908, à l'âge de 64 ans, Mme Jacob Lachapelle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. L. Giard, 639 rue Dorchester Est, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZEAU — A Montréal, le 7 avril, 1908, à l'âge de 17 mois, 10 jours, Alberte, enfant bien-aimée de M. François Vezeau, forgeron. Les funérailles auront lieu demain après-midi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1175a Hôtel de Ville pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

C. O. F.

COUR NOTRE DAME NO 199

PARE — A Montréal, le 7 avril 1908, à l'âge de 25 ans et 9 mois, Victor-Emery Paré. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 465½ rue des Seigneurs, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Le défunt était membre de l'Ordre des Forestiers Catholiques, cour Notre-Dame, No 199. Les membres de cette cour sont priés d'y assister.